DERNIÈRE ÉDITION -



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11839 — 4,60 F — DIMANCHE 20-LUNDI 21 FÉVRIER 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

La baisse du prix du pétrole

Les décisions de Londres et d'Oslo accroissent les pressions sur l'OPEP

Après la Grande-Bretagne, la Norvège a annoncé, le 18 février, une baisse des prix de son pétrole de 3 dollars par baril. L'Algérie a réagi, accusant la Grande-Bretagne d'avoir « entamé les hostilités », *aidant ainsi les compagnies dans leur tentative d'enlever le contrôle des prix à l'OPEP. Le Venezuela a affirmé que* « le gouvernement britannique avait commis une erreur ». *Les milieux pétroliers tiennent pour imminente une réduction des prix nigérians. Le marché libre n'a pas encore réagi à la décision britannique qui, avec celle d'Oslo, accroît les pressions sur l'OPEP.*

« *Dans deux ou trois jours, le prix du pétrole de la mer du Nord va diminuer d'au moins 2 à 3 dollars par baril. (...) Peut-être le Nigéria se trouvera-t-il dans une situation telle qu'il sera obligé de faire des rabais. Et ce sera le point de départ...* » Le 25 janvier, dans un salon de l'hôtel Intercontinental de Genève, Cheikh Yamani donnait ainsi le frisson à quelque trois cents journalistes massés là pour l'entendre. Deux heures auparavant, les treize ministres du pétrole de l'OPEP s'étaient séparés sur un fiasco total. Le scénario, détaillé non sans emphase par le ministre saoudien, ouvrait des perspectives effrayantes de chute des prix en cascade entraînant désordres financiers, faillites et déstabilisation internationale.

Cheikh Yamani s'est trompé, au moins sur le calendrier. Ainsi désigné à la vindicte internationale, le gouvernement britannique a mobilisé toutes ses ressources pour retarder la baisse de ses prix.

Cinquième producteur de pétrole du monde non communiste, mais non-membre de l'OPEP, la Grande-Bretagne n'est pas liée par les prix de référence décidés par l'organisation et ajuste périodiquement ses tarifs officiels en fonction de l'évolution du marché libre, à savoir les transactions au jour le jour. De cette façon ses prix demeurent légèrement inférieurs à ceux des bruts de qualité équivalente de l'OPEP, et elle peut accroître ainsi sa part du marché. L'année dernière dans une production mondiale en diminution, la Grande-Bretagne, seule avec le Mexique, a réussi à accroître son niveau d'extraction.

Or, dès le lendemain de l'échec de la conférence de Genève, l'anticipation de la baisse des prix provoquait un blocage quasi total des transactions (les compagnies préférant puiser dans leurs stocks) et, sur le marché libre, une chute mondiale des prix du brut, vite stabilisée autour de 2 dollars par baril. Le brut de la mer du Nord tombait à 29 dollars par baril environ contre 31 dollars à la mi-janvier.

La British National Oil Company (B.N.O.C.), compagnie d'Etat qui écoule près des deux tiers du pétrole produit en mer du Nord britannique, se retrouvait dès lors coincée entre ses fournisseurs – à qui elle achetait le brut sur la base du prix officiel de 34 dollars – et ses clients, lesquels refusaient de payer durablement un prix supérieur de 4,5 dollars à celui du marché. Seule l'intervention du gouvernement britannique auprès des principaux clients de la B.N.O.C (B.P. et Shell) a permis de repousser cette baisse de plusieurs semaines.

Les deux compagnies avaient apparemment accepté d'enlever le brut au prix précédent, sous réserve d'un ajustement ultérieur rétroactif au 1er février. Une baisse des tarifs avant la fin du mois était néanmoins inévitable.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 7.)



PLANTU

La bataille pour la mairie de Marseille

Le grand retournement

L'opposition s'efforce de désamorcer la bombe de Marseille. « Un pétard mouillé du 14 juillet » : *c'est ainsi que M. Jean-Claude Gaudin, concurrent de M. Gaston Defferre aux élections municipales, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a qualifié l'engin explosif découvert jeudi 17 février à l'hôtel de ville de Marseille et qui n'a pas fonctionné. Ce n'est évidemment pas l'avis du maire de la ville. M. Gaston Defferre a laissé entendre, sur le mode interrogatif, que cette affaire pourrait être la conséquence de la* « violence » *de la campagne engagée par la droite et singulièrement des propos tenus samedi 11 février à Marseille par MM. Jacques Chirac et Jean-Claude Gaudin notammment. Ce dernier a décidé de porter plainte. La campagne électorale à Marseille reste donc dans la tradition.*

De notre envoyé spécial

Marseille. – La scène se passe en 1979. Le conseil municipal siège en séance publique pour débattre de la déconfiture de l'entreprise Terrin. Le représentant du groupe communiste se lève : « *Au nom de mon groupe, je tiens à déclarer...* » Commence ce qui s'annonce comme un long discours.

Gaston Defferre, brusquement, coupe l'orateur, l'air de rien, avec ce parlé réjouissant d'un Raimu d'entre Cévennes et Vieux-Port : « *Dites-moi, cher monsieur, vous êtes bien enseignant ?* » L'intervenant, surpris, acquiesce. « *C'est intelligent, un enseignant.* » Confusion de l'orateur. « *Mais alors, qu'est-ce que vous faites chez les communistes ?* » Ce fut, rapporte la chronique, un joli tapage, une franche rigolade. Et la fin d'un grand discours.

Des scènes comme celle-là, la vie publique marseillaise, haute en couleur, en fourmille et les distille aujourd'hui, avec une sorte de nostalgie. « *C'est quelqu'un* », monsieur le maire de Marseille. Ce M. Defferre que toute une ville appelle « Gaston », voire « Gastounet », par un de ces raccourcis canailles qui implique bien moins une familiarité périlleuse qu'un respect craintif ou exaspéré.

Revient en mémoire, à ce propos, ce qu'en dit une autre figure marseillaise, Charles-Emile Loo, ci-devant baron socialiste, actuellement aux arrêts de rigueur dans sa forteresse de la rue Fortin, près des docks. « Milou » – car entre vieux compagnons, il ne saurait être question que de « cher Milou » et de « cher Gaston », – Milou, donc, murmurera un moment : « *Defferre ? Ou vous le détestez, ou vous l'aimez.* » Ajoutant même, mais dans un souffle, « *malgré tout* ».

Cette image d'un Defferre détesté malgré lui, aimé malgré tout offre un merveilleux résumé de toute l'histoire : l'extraordinaire, le grand retournement, tenté actuellement par le suzerain du quai. Le socialisme marseillais cap sur cap : trente ans, depuis 1953, et même davantage, depuis la Libération, de franche empoignade avec le parti communiste ; trois décennies d'un pouvoir sans partage avec, pour ciment à une alliance chèvre-choux gauche modérée droite réaliste, l'anticommunisme. Ce qu'un interlocuteur appellera « *le doux mélange électoral d'un socialisme prudent et d'un conservatisme honteux* » fit merveille. Gaston Defferre était « *le rempart contre le communisme* », contre le parti « *qui prend ses ordres à l'étranger* », vieux slogan de l'époque héroïque. Il était le bon Gaston Defferre terrassant l'hydre rouge. Galéjade ? En 1965, l'affiche électorale du parti socialiste représentait faucille et marteau sur fond de Vieux-Port. Avec cette simple légende en lettres grasses : « *Jamais ça.* »

Bref, un solide anticommunisme, primaire cela va sans dire. Et puis tout de même autre chose. Car vouloir limiter à cette seule fonction révulsive ou protectrice les succès répétés de Gaston Defferre à Marseille serait, dangereusement, superficiel. Il y a la symbolique Defferre. Et il y a l'homme, de dimensions peu communes, sa capacié gestionnaire, son sens politique, son autorité jamais démentie sur une ville unanimement présentée comme « *difficile à gouverner* ».

La scène se passe, cette fois, en février 1983. Dans son bureau, entre deux fournées d'administrés, venus présenter leurs doléances, interminables et nécessaires exercices de démocratie directe, le maire de Marseille célèbre avec une conviction souriante l'union nouvelle, l'« *accord historique* ». « *Il n'aurait pas été honnête de ma part, sur le plan politique et sur le plan moral, de siéger avec les communistes au gouvernement et de ne pas faire liste commune avec eux à Marseille dès le premier tour.* »

L'union peut se décider, elle ne se décrète pas.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 9.)

La réunion du Conseil national palestinien

Les « modérés » sur la défensive à Alger

A la veille de l'adoption de résolutions finales de la session du Conseil national palestinien à Alger, M. Yasser Arafat a élargi, vendredi 18 mars, son « assise parlementaire ». Il a, en effet, obtenu l'entrée au sein du Conseil de vingt « militaires » placés sous son autorité. Abou Daoud, membre du comité central du Fath, qui fut arrêté puis libéré à Paris en janvier 1976, devient membre du Conseil national. Bien que M. Arafat renforce sa position, ses thèses « modérées » viennent d'être soumises à de violentes attaques des « jusqu'auboutistes ».

De notre envoyé spécial

Alger. – Un premier affrontement entre le Front du refus et les partisans de la conciliation a rompu, vendredi 18 février au soir, l'insolite sénénité qui présidait depuis cinq jours aux travaux du Conseil national palestinien (C.N.P.). Jusque-là, les débats de procédure d'un légalisme tatillon, ou d'ordre politique, avaient pris la forme d'échanges courtois ou de monologues feutrés. Les divergences, pourtant profondes, ne s'exprimaient que par allusions ou omissions tandis que les écarts de langage, rarissimes, étaient écartés aussitôt du procès-verbal.

Vendredi les appels à l'ordre du président de l'assemblée n'ont pas pu contenir la vague d'agressivité verbale de M. Ahmed Jibril, le secrétaire général du Front populaire – Commandement général, organisation d'obédience syrienne. Les membres du C.N.P. ont donné libre cours eux aussi à leur passion, chahutant ou applaudissant frénétiquement l'orateur. S'en prenant personnellement à M. Arafat, qui affichait un calme confinant à l'indifférence, M. Jibril a dit non à tout, au plan Reagan et à celui de Fès, aux négociations menées par le président de l'O.L.P. avec le roi Hussein, aux contacts avec l'Egypte ainsi qu'avec les « colombes » israéliennes qualifiées de « *sionistes notoires* ». Tout est à ses yeux « *trahison* ». La direction de l'O.L.P., selon lui, n'a cessé de violer la charte et le programme politique de l'organisation, mettant en péril son unité. L'éloge qu'il fit du président syrien Assad et du colonel Kadhafi, le numéro un libyen, lui ont valu les huées de la majeure partie de l'assemblée. Yasser Arafat et ses amis, a-t-il soutenu en substance, avaient pactisé avec l'ennemi en renonçant à libérer l'intégralité de la Palestine.

« Des galopins »

Fidèle à la coutume, le président de l'O.L.P. embrassa chaleureusement l'orateur auquel succéda à la tribune Abou Ayad, chargé de lui répondre. « *Nous n'avons pas de leçons de patriotisme à recevoir de galopin ! Le Fath qui, dès 1965, a déclenché la lutte armée ne se laissera pas intimider par la démagogie et les slogans creux !*, s'est exclamé le fidèle compagnon d'Arafat avant de poursuivre son allocation sur un ton plus mesuré.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Routier

Un jeune routier de la République démocratique allemande a été condamné à vingt mois de prison pour avoir sillonné sa ville avec un drapeau polonais en signe de solidarité avec les amis de M. Walesa.

Il est sans doute un peu jeune pour savoir que dans les pays du pacte de Varsovie les routiers, aux yeux des autorités, ne sont vraiment sympas que si, revêtus d'uniformes, ils sillonnent les villes étrangères avec leur propre drapeau et à bord de ces convois exceptionnels qu'on appelle des chars.

BRUNO FRAPPAT.

Dates

RENDEZ-VOUS

21 *février* *Bruxelles :* conseil des ministres des affaires étrangères des Dix.
Jamaïque : réunion de l'Assemblée des communautés et des Etats associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.).
Alger : fin du congrès national palestinien.

22 *Tunis :* réunion du conseil économique et social de la Ligue arabe.
Toulon : mise en service du premier sous-marin nucléaire d'attaque lance-torpilles, baptisé *Rubis.*
Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, est entendu par les députés membres de la commission de la défense sur le projet de loi d'équipement militaire 1984-1988.
Vernissage de l'exposition Chirico à Beaubourg.
Ouverture du Théâtre de Nanterre avec une mise en scène de Patrice Chéreau « Combat de nègre et de chiens. »

23 *Strasbourg :* colloque sur les organisations non gouvernementales.
M. Georges Marchais rencontre la presse anglo-américaine.

24 *Bruxelles :* rencontre de M. Palme avec les dirigeants de la C.E.E.
Washington : allocution de M. Reagan pour le cinquantenaire de *Newsweek.*

25 *Athènes :* manifestation contre les bases américaines.

26 Visite aux Etats-Unis de la reine Elizabeth.

27 Convention nationale du Mouvement des jeunes giscardiens à Vincennes en présence de M. Giscard d'Estaing.

Octobre rouge, adieu !

Le P.C.I. va tenir du 2 au 6 mars son seizième congrès à Milan. Encore une représentation d'adieu à Moscou ! Et l'on parlera, pour aller enfin au gouvernement, de l'« alternative » : alliance avec le P.S. contre la démocratie chrétienne. Sur fond de souvenirs d'une longue histoire de relations avec le « grand frère ».

Un mot sert, depuis plus d'un an, à qualifier les temps que traverse le P.C.I. Un mot polyvalent : « *lo strappo* ». S'agit-il de « *l'arrachement* », de « *la rupture* » avec l'Union soviétique, avec les stratégies passées ? Ou seulement de « *l'accroc* », de « *la secousse* », de « *l'entorse ?* Le plus et le moins sont évoqués par le même mot, en sorte qu'il recouvre tout un éventail de revendications d'autonomie. Sans doute rejoindra-t-il un jour le catalogue de sémantique historique où se lisent les évolutions du *P.C.I.*, ponctuées par un certain nombre de « *tournants* », de « *svolte* ». Dont une seule compte, mais pas la même, pour chacun des protagonistes.

Cette « *rupture* » ou cette « *secousse* » dont les thèses du congrès de Milan prennent acte ont été marquées par deux phrases d'Enrico Berlinguer. L'une déjà ancienne. Au *Corriere della sera*, le 15 juin 1976, il déclarait : « *J'ai l'absolue certitude que nous pouvons marcher sur la voie italienne au socialisme sans aucune mise en condition.* » Et le 15 décembre 1981, au lendemain de la proclamation de l'état de siège en Pologne, il disait à la télévision italienne : « *Ce qui vient d'arriver nous amène à considérer que la capacité propulsive de renouvellement de la société est en train de s'épuiser. Je veux parler de l'élan propulsif qui a commencé avec la révolution socialiste d'Octobre* ».

Teinté par un peu de langue de bois, c'était bien un adieu à la révolution d'Octobre, et prononcé à deux reprises en dehors des publications ou réunions du parti.

C'est donc après ce constat d'exténuement de « *l'élan propulsif* » que surgit l'étendard du « *strappo* ». La *Pravda*, un mois plus tard, réagit très durement, et *l'Unità* publia son article. Mais, depuis quelque temps déjà, les ambassades des « pays frères », à commencer par celle de l'Union soviétique, se multipliaient d'un bout à l'autre du pays : rencontres amicales, festivités, inaugurations de bustes, tout était occasion à célébrer l'amitié entre les peuples, sur l'invitation des sections ou des municipalités. C'était dans la lancée de l'invasion de l'Afghanistan ; la direction du parti l'avait clairement condamnée, contre le gré de certains dirigeants, tel Giorgio Amendola, et de nombre de vieux militants. Il y avait des réactions dites « *kaboulistes* », des humeurs furieuses. Suffisaient-elles à susciter un courant dissident, à consolider ces « *interventions extérieures* » que, sans avoir besoin d'être plus clair, Enrico Berlinguer allait dénoncer *publiquement* ?

Un membre de la direction incarna ce « *kaboulisme* » : Armando Cossutta, rendu en fait intouchable par l'exercice de ce droit au dissentiment que Berlinguer a nettement fait entrer dans la pratique du parti. En quinze ans, la seule lecture des comptes rendus de comités centraux et de congrès du parti dans les colonnes de *l'Unità*, où les textes sont cependant récrits, a confirmé le fait. Que soutenait Cossutta ? Que la référence à la révolution d'Octobre et à l'Union soviétique comme premier Etat socialiste ne se liquide pas aisément, au gré de l'événement. Il était rejoint par *Franco Rodano, philosophe*, animateur depuis 1945 du groupe des *catholiques-communistes*, conseiller très écouté de Togliatti et de Berlinguer.

Une capacité de renouvellement

Tout au long de l'année 1982, cette orientation s'est répandue dans des publications. Toute la presse a enquêté, cherchant dans la « base » quels échos rencontraient encore les formes de fidélité à l'Union soviétique. Les lettres de lecteurs dans *l'Unità* en ont rendu compte. Pour quel résultat ? Les congrès de sections, de fédérations, pour l'élection des délégués au XVIe congrès ont dégagé en faveur des protestataires une très faible minorité, notamment dans le Nord ouvrier. Berlinguer n'est-il pas justifié alors à déclarer qu'il n'y a pas de déchirures à propos de ce « *qu'on a improprement qualifié de* « strappo » ?

L'affirmation est fondée car, dans la plupart de ces congrès préparatoires, c'est au scrutin secret, après passage par l'isoloir, qu'ont été rejetés les amendements ou propositions des « *kaboulistes* ». Le procédé a été introduit dans tous les échelons du parti depuis plusieurs années. Une réforme silencieuse et fondamentale.

De quel parti s'agit-il d'ailleurs ? Les données numériques annuelles, très détaillées, ont toujours montré une profonde capacité de renouvellement des militants : en une dizaine d'années, ceux qu'Ignazio Silone appelait les « *ex* » sont complètement remplacés dans un effectif qui se situe aux environs d'un million sept cent mille. L'institution et sa permanence sont assurées par les cadres dirigeants. Ils incarnent l'histoire du parti autant que son destin.

C'est d'eux qu'à la veille de ce congrès parle Paolo Spriano dans un ouvrage intitulé *les Communistes européens et Staline*, paru chez Einaudi dans la collection même où il publia son histoire du P.C.I. Historien communiste, Paolo Spriano a entrepris ce travail voilà trois ans, *indépendamment*, dit-il, de tout souci d'actualité. Il n'empêche que sa publication manifeste une coïncidence « objective ».

Car c'est du lien entre les partis communistes nationaux et le parti soviétique, entre leurs secrétaires *généraux et Staline, qu'il a traité* pour la période qui s'étend de 1935, date du dernier congrès de la IIIe Internationale, à 1947-1948, moment de la constitution du *Kominform. Dans quelles* conditions naissent alors les concepts qui, plus tard, deviendront peu à peu constitutifs de la stratégie du parti communiste italien, Paolo Spriano le dégage à travers les textes mêmes de la littérature officielle des partis.

Jusqu'à quel point est-il parvenu à se garder du péché d'anachronisme, à demeurer dans le *contexte historique effectif ?* Il va de soi qu'une relecture rétrospective n'est pas complètement immunisée des préoccupations qui furent celles de la génération de militants à laquelle appartient Spriano. Cela permet au moins de mieux discerner sous les événements les tensions permanentes sur la longue durée. Les noms qui les désignent marquent souvent l'apparition manifeste d'une recherche ancienne.

Ainsi du *strappo* actuel. Pour en arriver là, l'analyse est passée par bien des stades : la renonciation du thème du « *socialisme dans un seul pays* », la substitution de la *voie parlementaire* à celle de *l'insurrection armée*, l'introduction de la *révolution antifasciste* entraînant la *démocratie de type nouveau*, le *front unique* et l'unité d'action l'emportant parfois sur la fusion des partis ouvriers.

Ces changements sont en germe dès la guerre d'Espagne dans une lettre de Staline à Largo Caballero. Mais Paolo Spriano *met très fortement l'accent sur les* conséquences des purges auxquels sont soumis en 1936/1938 les militants et dirigeants étrangers de l'Internationale au cours de cette « grande terreur » dont aucun des partis intéressés n'a fait l'histoire ni l'analyse.

Inspirée, selon lui, par la crainte de la contagion de l'Occident en Union soviétique, l'opération n'en laisse pas moins l'image de l'U.R.S.S. s'imposer puissamment bien au-delà du camp communiste et faire passer la première « *date traumatique* » de l'histoire des relations des P.C. avec Moscou, celle du 22 août 1939, avec la signature du pacte germano-soviétique.

En dépit de la puissance de ce que Togliatti nommera (en 1962) la « *camisole de force* » stalinienne, dont il est d'ailleurs un des principaux manipulateurs, les « *voies nationales* » se fraient de modestes autonomies durant les années de guerre et dans l'immédiat après-guerre, notamment en France et en Italie, sous la forme du « *parti nouveau* », à la fois stalinien de structure et ambitionnant de regrouper les masses en vue d'une unification politique de la classe ouvrière. La fondation du Kominform marquera la glaciation de ces voies nouvelles, différentes de celles qu'a suivies l'U.R.S.S.

La « camisole de force » stalinienne

S'adressant à des lecteurs communistes qui ne veulent pas renier leur propre histoire, mais la comprendre, Paolo Spriano s'attache plus à l'institution qu'aux hommes, ce qui évite la mise en cause des survivants, aussi bien que celle de Togliatti. Tous ces développements, cependant, constituent une interrogation sur celui-ci, qui a été un stalinien de fer pendant trente ans, avant d'évoluer pendant dix ans, pour mourir *en laissant le mémorandum de Yalta*, qui est encore un texte sacré du P.C.I., mais contient aussi tout et le contraire de tout.

Un dirigeant du P.C.I. nous disait un jour : « *Nous n'avons pas eu besoin de Fried* (le délégué de l'Internationale auprès de Maurice Thorez). *Nous en avions un maison.* » Paolo Spriano n'en parle pas, ni plus généralement des interventions de l'Union soviétique directement auprès du *P.C.I. dans les années* d'après-guerre. La coupure qu'il fait en 1948/1950 est au surplus assez artificielle. Car l'engendrement progressif de l'aspiration à la voie nationale s'est poursuivi, en particulier avec le refus de Togliatti de laisser l'Italie et de retourner à Moscou.

Mais sa démonstration demeure que, entre l'effort de conquérir l'autonomie à l'égard de Moscou, le refus de servir de simple instrument à la politique étrangère soviétique et la stratégie en politique intérieure, le lien a toujours été étroit. Il s'agissait de conquérir une crédibilité. La question reste actuelle.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ LES LIVRES A CONSULTER : Paolo Spriano, *I comunisti europei e Stalin*, Einaudi, 303 pages ; A. Cossutta, *Lo Strappo*, Mondadori, 196 pages ; Giampaolo Pansa, *Ottobre addio*, Mondadori, 303 pages.


Serguei

L'AFFAIRE « PAESE SERA »

Les « kaboulistes » auraient-ils leur quotidien ?

De notre correspondant

Rome. — Pour la première fois, *l'opposition interne — en l'espèce* les « kaboulistes » — disposera-t-elle d'un quotidien ? Depuis le licenciement, début décembre, du directeur de *Paese Sera*, M. Andrea Barbato, c'est la question qui se pose. Il ne s'agit pas de n'importe quel journal. « *Compagnon de route* », le quotidien romain tire à 70 000 exemplaires et a une histoire et une audience qui se sont toujours situées dans la mouvance communiste. Il appartenait *à une société éditrice* contrôlée par le P.C.I. et, à sa tête, étaient placés des hommes ayant la confiance de sa direction.

La situation a, semble-t-il, radicalement changé. Il y a quelques mois, le quotidien, connaissant de graves difficultés financières, a dû être vendu. Un article de *l'Unita*, le lendemain du licenciement de M. Barbato, dénonçant les propriétaires « *sans visage* » de *Paese Sera* et laissant entendre que la coloration du journal était en train de changer, signifiait clairement que le quotidien romain n'était plus un « *ami du parti* ». Le lendemain encore, en première *page de l'Unita*, M. Barbato appelait à la vigilance : il soulignait que les nouveaux propriétaires du journal n'acceptaient plus, désormais, un rapport étroit « *avec le groupe dirigeant et largement majoritaire du parti communiste* » et faisait allusion aux rumeurs sur les « *sympathies prosoviétiques* » de la nouvelle direction.

Comme toute « affaire de famille » au sein du parti communiste, celle de *Paese Sera* est loin d'être claire. *Pour le moins curieuse* est notamment l'attaque de militants sur le thème de la « *propriété sans visage* » : si le P.C.I., ancien propriétaire du titre, ne connaît pas le visage des nouveaux propriétaires, avec qui donc a-t-il traité ?

Ce qui est certain, c'est qu'il y a quelques mois *Paese Sera* était en grave difficulté avec un déficit de 30 milliards de lires, auxquels devaient s'ajouter, en cas de fermeture, quelque 7 milliards de « *liquidation* » (indemnités). Le P.C.I. n'avait guère d'autre alternative que de vendre. Ce qu'il fit. L'acquéreur est une société dont les actions appartiennent à un industriel travaillant avec l'Afrique et les pays de l'Est et un avocat romain. *Toute la polémique* actuelle tourne autour de la question : s'agit-il de prête-noms, et qui contrôle le journal en sous-main ? Il paraît invraisemblable que le P.C.I. ait vendu *Paese Sera* sans avoir obtenu des assurances : d'abord sur son ancrage dans la mouvance communiste, et ensuite sur la non-utilisation du quotidien comme instrument de la lutte interne au parti.

Manichéisme international

Un certain nombre d'indices *amènent à penser que Paese Sera* se situe désormais sur des positions plus proches des Soviétiques que de la direction du P.C.I. C'est précisément pour « *ses liens trop étroits avec la direction du parti* » qu'a été licencié M. Barbato, et c'est afin d'« *homogénéiser* » la rédaction que le directeur adjoint, M. Simeone, a quitté récemment ses fonctions pour redevenir envoyé spécial. On *remarque que Paese Sera fait* appel à un économiste comme M. Napoleoni, qui est loin de partager les idées de M. Berlinguer, pour polémiquer avec le responsable de l'économie au P.C.I., M. Chiaromonte. En outre, à la direction de l'édition du soir du quotidien a *été placée une personnalité* dont les idées prosoviétiques sont connues.

Jusqu'à présent, la rédaction *de Paese Sera était*, en gros, composée d'un tiers de tenants du courant dit des « *communistes catholiques* », *incarné* par Franco Rodano, et des prosoviétiques de la mouvance de M. Cossuta, *tandis que deux tiers se situaient* sur la ligne de la direction du P.C.I. Avec un nouveau directeur *comme M. Pratesi, qui* vient de l'aire catholique de gauche et s'entoure de représentants de cette tendance, l'équilibre au sein *de la rédaction tend à évoluer.*

Le quotidien a consacré un compte rendu favorable au livre de M. Cossuta, pour lequel *l'Unita* s'était montrée critique, mais le changement d'orientation de *Paese Sera* demeure, pour l'instant, en filigrane. La voie sur laquelle semble devoir s'orienter le quotidien est celle du manichéisme en matière internationale (thèse des « cossutiens » ; qui voient en l'Union soviétique le seul *contrepoids aux Etats-Unis*), tandis que, sur le plan de la politique intérieure, il exprimerait de façon moins catégorique que la direction du P.C.I. le rejet de la démocratie chrétienne (thèse des « communistes catholiques »). Il semble que convergent en *Paese Sera deux nostalgies qui*, en certains, se confondent : celle des « prosoviétiques », malgré tout *moins inconditionnels que* craignant l'absence de points de référence, et celle des orphelins du compromis historique.

PHILIPPE PONS.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

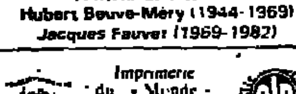
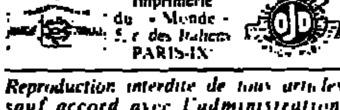
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 56 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

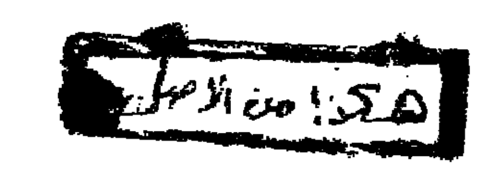
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





Etranger

BULLETIN

Ambiguïté

On attendait des « députés » *palestiniens réunis à Alger* sinon de bien improbables décisions *« déchirantes »*, du moins des prises de position que la situa*tion dans laquelle se trouve* l'O.L.P. ne permet guère de renvoyer aux calendes grecques. Rarement, le mot « historique » se sera mieux appliqué à des assises qui interviennent après le dur échec subi à Beyrouth et alors que le mouvement palestinien, ayant cherché refuge dans neuf pays différents est, pour la première fois, contraint de réfléchir à son destin loin du « champ de bataille ». Les acrobaties rhétoriques auxquelles il se livre pour transformer un revers en triomphe, en invoquant fort justement une courageuse résistance devant l'armée du général Sharon, ne sauraient dissimuler la gravité de la situation dans laquelle le départ forcé de Beyrouth l'a plongé.

Or, pour comble de malchance, M. Arafat est privé du soutien des cent quatre-vingts « délégués de l'intérieur », empêchés de venir à Alger par M. Begin, et qui eussent sans doute accru sa marge de manœuvre en soutenant ses thèses.

Or, jusqu'à ce jour, le déroulement de la réunion d'Alger n'a guère démontré que l'O.L.P. *soit* en mesure de se prononcer clairement et de choisir une ligne politique sans équivoque. Face aux extrémistes de son mouvement, qui jouent leur va-tout sur une improbable « solution militaire » et s'appuient sur l'U.R.S.S. et les rares Etats du Proche-Orient prêts à les soutenir dans cette douteuse entreprise, les « modérés » ne parviennent pas à décider si, oui ou non, ils doivent s'accommoder des possibilités diplomatiques, minces mais réelles, dont ils disposent. Pour maintenir un consensus entre militants de tous bords, M. Yasser Arafat se voit condamné à une quasi-paralysie. Il ne peut que tenir un discours ambigu, violent dans la forme et — assurent ses interprètes autorisés — modéré dans les arrière-pensées. On voit avec effarement M. Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie palestinienne et proche collaborateur du président du comité exécutif, faire acclamer Moscou et, du moins en apparence, prendre à parti son « patron » dans des termes proches de ceux qu'utilise le Front du refus.

Le mouvement palestinien a toujours placé en tête de ses préoccupations le maintien d'une cohésion qu'il juge indispensable à sa « mission historique ». La crainte d'une scission l'amène, du même coup à temporiser sans trêve, à préférer les mots aux actes et à pousser à l'extrême l'art des motions nègre-blanc pour lesquelles M. Arafat est particulièrement doué. Cette pratique peut-elle se concilier avec le défi adressé à un peuple qui, face à une intransigeance israélienne dont les Américains commencent enfin à se lasser, est contraint d'arrêter ses positions ? Les « faits accomplis » de *Jérusalem en Cisjordanie* ne laissent hélas ! aux Palestiniens *ni le temps ni le* loisir de s'en tenir à des généralités.

LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN

Les « modérés » sur la défensive à Alger

(Suite de la première page.)

« Il est facile de dire non à tout et il faut de la lucidité et du courage pour se montrer réaliste », a-t-il déclaré avant de citer en exemple Ben Gourion qui, en 1947, avait accepté le partage de la Palestine tout en étant convaincu que l'ensemble de ce territoire appartenait au patrimoine juif.

Huées pour Assad et Kadhafi

Accepter un compromis ne signifie pas renoncer à ses droits inaliénables, a-t-il fait remarquer. Les contacts avec l'Egypte et la Jordanie n'atténueraient en rien l'opposition de l'O.L.P. aux accords de Camp David ou au plan Reagan. *Distinguer* les sionistes des antisionistes dans les dialogues *engagés avec les « colombes »* israéliennes, c'était encore faire preuve d'aveuglement. L'un des fondateurs du Congrès sioniste mondial, Nahum Goldman, a-t-il poursuivi, défendait, au nom de son idéologie et de son attachement à Israël, les droits nationaux du peuple palestinien. Le meilleur *livre* écrit sur les massacres de Sabra et Chatila est *l'œuvre du journaliste isrélien*, Ammon Kapeliouk, a-t-il fait re*marquer, sous les applaudisse*ments de l'assemblée.

Les *passages de l'allocution* d'Abou Ayad dans lesquels il critiquait, parfois sur un ton ironique, les présidents Assad et Kadhafi ont eu un vif succès, suscitant rires, applaudissements et huées pour les deux chefs d'Etat arabes. *« Nous souhaitons rétablir de bons rapports avec eux*, s'est-il écrié, *mais à condition qu'ils respectent l'autonomie de l'O.L.P. ! »* Pour l'orateur, comme pour la plupart de ceux, qui l'avaient précédé, *« l'alliance stratégique »* avec la Syrie, hinterland et sanctuaire des fedayin, constitue la pierre angulaire de la politique de l'O.L.P. Abou Ayad a plaidé avec fougue en faveur de l'adoption du plan de Fès, tout en jurant ses grands dieux que celui-ci ne conduira pas à la reconnaissance d'Israël.

A en juger par la longue ovation à laquelle a eu droit la conclusion du discours d'Abou Ayad, on est tenté de penser que les partisans de la conciliation *l'ont emporté sur les jusqu'auboutistes*, encore que certains de ces derniers conservent un prestige intact. Respecté de tous, tribun hors pair, M. Georges Habache paraissait, en effet, lui aussi, avoir emporté l'adhésion de l'assemblée en soutenant l'autre jour que le règlement dans la situation actuelle ne *serait qu'une capitulation déguisée*, compte tenu du rapport de *force* entre Israël et le *monde* arabe. D'où sa méfiance à l'égard du plan de Fès, son opposition aux contacts avec la Jordanie et l'Egypte (il n'a élevé aucune objection, en revanche, au dialogue engagé avec les pacifistes israélien) et sa violente hostilité au plan Reagan *« instrument de l'hégémonie américaine au Proche-Orient »*. M. Georges Ha- bache, *comme les autres jusqu'auboutistes*, ne propose d'autre solution *de rechange* que la *poursuite* du combat militaire et politique, la victoire, selon lui, étant à terme inéluctable. Les références constantes à celles remportées par les nationalistes algériens et vietnamiens ont toujours pour effet de susciter l'exaltation des représentants palestiniens.

La menace de scission

La tactique des *« réalistes »* regroupés autour de Yasser Arafat, consistait, jusqu'au discours d'Abou Ayad, à noyer le poisson dans un océan de réthorique militante. Ansi, M. Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie palestinienne, *se répandait* dans les couloirs pour suggérer qu'il avait réussi à *« couper l'herbe sous le pied des extrémistes »*. D'autres confiaient que l'accent mis sur l'intensification de la lutte armée ne signifiait pas grand-chose, puisque la Syrie et la Jordanie, voisins d'Israël, interdisaient tout activité aux fedayin qui n'avaient d'autre champ d'action que le Liban.

Les *« modérés »* sont de toute évidence sur la défensive. Ils redoutent les représailles de la Syrie dont le président a refusé trois fois, ces dernières semaines, de re*cevoir M. Arafat. Ils craignent* encore l'éclatement de l'O.L.P. qui serait suscité par Damas et qui les rejetterait dans le camps des *« capitulards »*, terme que M. Jibril a utilisé vendredi soir en faisant peser la menace d'une scission.

Celle-ci a d'ailleurs été envisagée au cours d'une réunion secrète à Damas le 7 février par trois organisations de fedayin d'obédience syrienne. Ces pressions ont abouti, avant même l'ouverture du *Congrès national palestinien, à un* premier et important résultat : M. Yasser Arafat et ses amis ont renoncé au projet qu'ils caressaient il y a peu de proposer la constitution d'un gouvernement en exil chargé d'engager des négociations de paix.

Les ambitions du président de l'O.L.P. sont maintenant plus modestes : il se contenterait de l'adoption du plan de Fès ainsi que d'un feu vert, ou même *orange, pour poursuivre ses trac*tations avec le roi Hussein et ses contacts indirects avec le gouvernement égyptien. Il aurait ainsi une marge de manœuvre suffisante, selon ses proches, pour recourir à des initiatives audacieuses dans le cas ou l'horizon diplomatique devrait se dégager. *« Généralement*, disent ses amis avec humour, *les résolutions qu'il faut adopter peuvent être interprétées de neuf différentes manières pour satisfaire toutes les organisations qui composent l'O.L.P., mais c'est la sienne — la dixième — qu'il met en pratique.* » De la même veine, M. Nayef Hawatmeh, le chef du Front démocratique, lançait, vendredi, en notre présence : *« Nous proposons, mais c'est Arafat qui dispose. »* Et ce dernier de répondre avec une humilité souriante : *« Non, non, je suis un démocrate... »*

ÉRIC ROULEAU.

LA VISITE DE M. CHEYSSON EN U.R.S.S.

Paris et Moscou ne cherchent pas à masquer leurs divergences

De notre envoyé spécial

Moscou. — Ayant terminé ses entretiens avec son collègue soviétique, *M. Gromyko*, M. Cheysson a *quitté* Moscou ce samedi matin 19 février. Le ministre des relations extérieures s'est d'abord rendu au monastère de Zagorsk, puis à Leningrad, où il passera le week-end. Il doit regagner la capitale dimanche soir pour être reçu, lundi matin, par M. Andropov. On tenait beaucoup du côté français *à cette rencontre, qui doit symboli*ser la reprise du dialogue politique entre Moscou et Paris à un niveau élevé. L'insistance française à obtenir un tel rendez-vous a, en revanche, passablement agacé la partie soviétique. D'autant que les résultats des entretiens de M. Cheysson sont aussi maigres qu'on pouvait le prévoir. *La journée de vendredi, qui* a été consacrée aux questions de sécurité européenne ainsi qu'à l'Afghanistan, n'a permis de constater aucun progrès sensible.

Le conflit du Golfe

Ni les responsables *soviétiques ni* M. Cheysson n'ont cherché à masquer les profondes divergences qui opposent Paris et Moscou. Dans une conférence de presse donnée vendredi après-midi, le ministre des relations extérieures a insisté une nouvelle fois sur le refus de la France de participer, de près ou de loin, aux négociations de *Genève* sur les euromissiles, *« car elles ne concernent pas nos forces »*. Rappelant qu'au moment de la conclusion de l'accord américano-soviétique SALT-2 les Soviétiques considéraient qu'une certaine parité nucléaire existait avec les Etats-Unis, M. Cheysson a poursuivi en affirmant que cet équilibre avait été rompu par l'apparition des fusées soviétiques à *moyenne portée SS-20. Il a répété* que la force de frappe française est uniquement dissuasive, que sa vocation est de défendre la France et non pas d'autres pays en Europe, qu'elle n'est pas à la disposition des alliés de l'OTAN et qu'elle ne peut donc pas être assimilée aux SS-20. Faisant allusion à la volonté des Soviétiques de prendre en compte les missiles français, M. Cheysson s'est exclamé : *« Il est paradoxal qu'ils nous demandent d'une certaine manière de réintégrer l'organisation militaire de l'OTAN. »*

Le ministre français a confirmé, à propos du Proche-Orient, que Paris et Moscou faisaient, jusqu'à un certain point, une même analyse des événements, mais divergeaient sur les solutions à préconiser. Il se confirme, d'autre part, que Moscou est *de plus en plus inquiet* devant les développements du conflit entre l'Iran et l'Irak. L'U.R.S.S., qui gardait jusqu'à présent une prudente réserve, vient d'en sortir ce samedi. La *Pravda* publie une vigoureuse mise en garde à l'Iran, lui reprochant notamment la vague de répression qui vient de s'abattre sur les dirigeants et de nombreux militants du parti (communiste) Toudeh.

A propos des relations bilatérales, M. Cheysson a insisté une fois de plus sur le déficit des échanges commerciaux au détriment de Paris. *« On a dit et redit que l'on chercherait des solutions »*; a-t-il ajouté, avant de se déclarer convaincu que l'U.R.S.S. respecterait intégrale*ment ses engagements concernant* la livraison de gaz sibérien.

Il a été, en revanche, impossible de savoir s'il avait été discuté d'un prochain sommet franco-soviétique, qui devrait prendre la forme d'une visite de *M.* Andropov à *Paris. La* question sera sans doute abordée *lundi matin* avec M. Andropov.

JACQUES AMALRIC.

M. Gilbert Pérol est nommé ambassadeur à Tunis

Le *Journal officiel* du dimanche 20 février publie la nomination de *M. Gilbert Pérol comme* ambassadeur à Tunis en remplacement de M. Pierre Hunt.

[Né en 1926, ancien élève de l'Ecole nationale de d'administration, M. Gilbert Pérol a été en poste en Tunisie, au Maroc, à la direction des affaires tunisiennes et marocaines de l'administration centrale, à Addis Abeba et à Alger (1962-1963). Il est ensuite chargé de mission (comme chef du service de presse) (1963-1967) au cabinet du général de Gaulle, président de la République, puis secrétaire général (1967-1974) et directeur général (1974-1982) de la compagnie Air France.]

La Cour suprême des Etats-Unis ploie sous le fardeau

La Cour suprême des Etats-Unis n'est plus en mesure de remplir ses obligations. Submergée de dossiers, elle « approche du désastre », selon son président, M. Warren Burger, qui propose de la dédoubler par une cour d'appel spéciale, en attendant de trouver une solution définitive.

De notre correspondant

Washington. — *« Seuls des changements fondamentaux éviteront un effondrement du système — ou de certains membres de la Cour suprême »*, a affirmé récemment le Chief Justice à La Nouvelle-Orléans. Ses huit collègues et lui-même travailleraient *« parfois jusqu'à quatre-vingts heures par semaine »* et n'auraient quasiment plus de vacances estivales. *« Ce n'est pas un très bon régime*, a dit M. Burger, *surtout lorsqu'on dépasse quarante ans. »* Cinq juges sur neuf sont septuagénaires...

La Cour suprême est une institution clé aux Etats-Unis. Chargée à la *fois de garder* la *Constitution* et d'interpréter les lois, elle a profondément marqué la vie américaine depuis deux siècles, tranchant des débats aussi importants que la ségrégation raciale, *la peine de mort, l'avortement* ou les privilèges de l'exécutif dans l'affaire du Watergate. Ses avis sont également sollicités pour une foule de controverses moins essentielles.

Le mois dernier, les neuf Justices s'étaient prononcés sur des taxes pétrolières, sur l'interdiction d'une émission télévisée, sur l'attribution controversée d'allocations de chômage. Ils avaient accepté d'étudier *les dégâts occasionnés aux marchan*dises après une saisie en douane, mais rejeté l'examen d'une législation de l'Illinois interdisant aux basketteurs d'une école juive orthodoxe de porter des calottes pendant les matches...

Du papier carbone à l'ordinateur

La Cour suprême a dû examiner l'an dernier quatre mille quatre cent trente-quatre requêtes, provenant de trois sortes d'instances : cours d'appel fédérales, cours suprêmes des différents Etats et tribunaux spécialisés (cours martiales, par exemple). Soit trois fois plus de dossiers qu'en 1952. Elle a émis cent quarante et *une sentences, le double* d'il y a trente ans.

*Cela correspond à un fort dévelop*pement de l'activité judiciaire en général ; en quarante ans, le travail des tribunaux fédéraux a sextuplé, à cause de l'augmentation de la popu*lation et de la multiplication des lois.* Contrairement aux responsables politiques, les magistrats ne peuvent déléguer à des subordonnés qu'une petite partie de leurs prérogatives. C'est encore plus vrai pour la Cour suprême : elle n'a pas le droit de se *subdiviser et doit procéder elle-*même au choix des dossiers — choix qui constitue une partie importante de son pouvoir. Cette vénérable institution a pu néanmoins élargir son *personnel administratif et améliorer* son équipement. Alors qu'elle utilisait jusqu'en 1969 le papier carbone plutôt que les photocopieuses, elle vient de se doter d'un ordinateur.

C'est la première fois que le Chief *Justice propose une réforme. Il* faudrait, selon lui, créer une super-cour d'appel, composée de sept membres, qui trancherait toutes les controverses entre les différentes instances d'appel des Etats-Unis. Ces controverses représentent un *tiers des sentences prononcées* chaque année par la Haute Cour. Le nouvel organisme serait créé pour une durée de cinq ans, puis on déciderait de son avenir. Dans l'intervalle, une commission tripartite (gouvernement, Congrès et justice) aura étudié *toutes les options possibles.*

Six autres collègues de M. Burger ont déjà attiré l'attention du public sur le fardeau excessif de la Cour suprême. Mais aucun d'eux ne propose *la même solution. Si Mme O'Connor* — seule membre féminin de cette *instance, nommée* en juillet 1981 par le président Reagan — plaide pour des cours d'appels spécialisées. M. Lewis Powell suggère que les neuf juges se répartissent les dos*siers...*

Les Américains sont attachés à leur Cour suprême, dont chaque membre est une vedette nationale. M. Burger a d'ailleurs bien pris soin de fixer les limites de l'organisme dont il propose la création : cette *super-cour d'appel* se situerait en dessous de la Cour suprême, qui pourrait contester ces sentences et n'aurait que des membres « tournants ». Aucun risque, donc, de porter *ombrage aux neuf Justices que* l'Amérique conserve jalousement sur un piédestal depuis deux cents ans.

ROBERT SOLÉ.

Bonne semaine pour la culture française

Le hasard a voulu qu'au lendemain de la diatribe du journaliste américain Raymond Sokolov (*le Monde* du 18 février) sur la *« nullité »* de la culture française se réunisse à Paris, jeudi 17 et vendredi 18 février, un nouveau colloque consacré cette fois à la *« Fondation européenne »*, c'est-à-dire à l'Europe culturelle.

Encore un « joujou » européen ? Peut-être, mais il faut *avouer que la culture n'a guère* occupé, jusqu'à présent, la scène communautaire. Pourtant, comme l'a souligné l'ambassadeur de France, M. Jurgensen, qui présidait la réunion, il s'agit après les côtés économique et politique, de tracer *« le troisième côté du triangle européen, plus essentiel encore que les deux autres, celui de la culture et de la civilisation »*. Pourquoi les Dix gèrent-ils leur commerce extérieur, l'agriculture et la pêche ensemble plutôt qu'avec la Libye ou la Bulgarie ? Parce qu'ils ont la même civilisation, *« la même conception du monde et des valeurs humaines »*.

Créée le 29 mars dernier par un traité en cours de *ratification*, la Fondation européenne est des*tinée à « faire prendre conscience aux peuples* (de l'Europe des Dix) *de leur patrimoine commun, passé, présent et à venir »*. Le colloque a amorcé le travail sans attendre l'achèvement des formalités juridiques. *Une soixantaine d'organisations* ont fourni en vrac un premier stock de suggestions : bibliothèque européenne ; échanges de personnes, jeunes et moins jeunes, élèves et enseignants (de langues vivantes notamment) ; *intégration d'études universi*taires ; festival de musique des jeunes ; banque de données ; mise en circulation du patrimoine, etc.

M. Sokolov sera-t-il surpris que la Fondation européenne ait son siège à Paris, à l'hôtel de Coulanges ? Aucun partenaire de la France n'a critiqué ce choix, fait il y a cinq ans. La spécificité *européenne de la capitale fran*çaise en même temps que son caractère cosmopolite, sa capacité d'accueillir et de faire dialoguer les arts et la civilisation (qui lui valent déjà d'abriter l'UNESCO) l'ont imposé sans hé*sitation.*

Ajoutons-y sans complexe son prestige culturel, auquel M. Sokolov rend involontairement un *éclatant hommage. Pourquoi, en effet*, le rédacteur en chef pour les affaires culturelles du *Wall Street Journal*, dont nul ne contestera la qualité de plume et la vigueur du tempérament, se serait-il acharné sur un cadavre ?

Colloque de la Sorbonne, démarrage de la Fondation européenne, réquisitoire américain : bonne semaine, décidément, *pour la culture française.*

MAURICE DELARUE.

Etranger

Malaisie

Quatre pendaisons en deux jours

Quatre nouvelles pendaisons ont eu lieu vendredi 18 et samedi 19 février en Malaisie. Heng Kin Chong (vingt-cinq ans) et Liew Weng Seng (trente-trois ans), qui ont été pendus vendredi, avaient été condamnés à mort respectivement en mars 1977 et avril 1978, pour détention d'armes à feu. Ils avaient obtenu à deux reprises le report de leurs exécutions, mais leur ultime recours en grâce a été rejeté. Les deux condamnés exécutés samedi sont Mme Thye Siew Seong et son mari. Ils avaient été arrêtés en septembre 1977 et trouvés en possession d'une grenade. C'est la première fois qu'une femme est pendue en Malaisie, en application des lois sur la sécurité de l'Etat.

Ces pendaisons, qui portent à onze le nombre des personnes exécutées en Malaisie, en vertu de cette législation, depuis le début de l'année, provoquent de vigoureuses protestations dans le monde, et en particulier en France. Le parti socialiste exprime son « *indignation* » et son incompréhension devant la sévérité du gouvernement, dans un pays où « *la démocratisation politique progresse plus vite que dans bien d'autres* » Etats de la région.

Me Jaudel, membre de la Fédération internationale des droits de l'homme, et qui a fait partie, à ce titre, d'une mission internationale en Malaisie, rappelle que les exécutions ont lieu en vertu d'une législation d'exception, prévoyant l'application automatique de la peine de mort en cas de détention d'arme et privant les accusés des garanties habituelles permettant d'assurer leur défense. Les dernières pendaisons, observe-t-il, « *démontrent la volonté délibérée du gouvernement malaisien de reprendre une politique de répression, suspendue depuis plusieurs mois* », et que ne saurait justifier la situation en Malaisie, « *où la paix intérieure semble moins que jamais en péril* ».

Thaïlande

ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT

La réforme de la Constitution assure le maintien des militaires au gouvernement

De notre correspondant

Bangkok. – Le Parlement thaïlandais, convoqué en session extraordinaire à la demande de 193 députés et sénateurs, et sous la pression du général Arthit Kamlang Ek, commandant en chef de l'armée de terre, a décidé en première lecture, le vendredi 18 février, par 295 voix contre 126, de proroger les clauses provisoires de la Constitution de 1978 qui devaient « tomber », le 21 avril, au terme du mandat de l'Assemblée nationale (les élections législatives sont prévues le 12 juin). Grâce à ce vote, qui devra être prochainement confirmé, les sénateurs, nommés et en majorité militaires, conservent leurs pouvoirs, et les fonctionnaires, civils et militaires, le droit d'accéder à des postes gouvernementaux (*le Monde* du 21 janvier).

Pour vaincre les hésitations d'un nombre suffisant de députés et de sénateurs, le général Arthit et ses partisans ont été très nets dans leurs propos. « *Nous ne céderons pas* », avait averti le général Chaovalit, assistant du chef d'état-major de l'armée de terre.

Après avoir refusé d'apposer leur signature au bas de la motion de convocation du Parlement, le Parti d'action sociale (SAP), la plus importante formation politique, et le Parti démocrate, tous deux membres de la coalition gouvernementale, ont tenté de limiter l'ordre du jour de la session extraordinaire au seul projet de réforme du système électoral. M. Kukrit Pramoj, ancien premier ministre et dirigeant du SAP, avait dit sa détermination de « *s'opposer au retour de la dictature... même si cela doit créer des tensions* ». Mais la discipline de vote dont ont fait preuve les sénateurs a ruiné les efforts de ceux qui voulaient « *sauver la démocratie* ».

Malgré tout, le général Arthit n'a pas eu la partie aussi facile que prévu. Son projet s'est heurté à l'opposition d'un nombre important de députés et aux protestations de certains milieux extra-parlementaires, universitaires notamment. D'autre part, ses ambitions ont creusé des divisions au sein de la caste militaire. Quoi qu'il en soit, le commandant en chef de l'armée de terre a maintenant la possibilité de briguer le poste de ministre de la défense nationale lors de la formation, après les élections législatives, d'un nouveau gouvernement et, ultérieurement, de succéder, comme premier ministre, au général Prem Tinsulanond.

JACQUES DE BARRIN.

A travers le monde

Bolivie

● LES CORPS DE QUATORZE PERSONNES « DISPARUES » pour raisons politiques ont été retrouvées dans un cimetière de La Paz par une commission d'enquête formée, en janvier, par le gouvernement Siles Zuazo. Les victimes avaient été tuées par des membres des forces de sécurité du gouvernement du général Banzer au pouvoir de 1971 à 1978. – (*Reuter.*)

Espagne

● QUATRE CENT CINQUANTE MINEURS DE L'ENTREPRISE ENDESA se sont enfermés, vendredi 18 février, dans une mine située dans la province de Teruel pour soutenir leurs revendications salariales. Des collectes d'aliments et de vêtements ont été réalisées dans la région pour soutenir les mineurs. – (*A.F.P.*)

Nicaragua

● DÉSERTION D'UN OFFICIER AVIATEUR. – Le capitaine Daniel Cedeno Wong, officier de l'aviation nicaraguayenne, a annoncé, le vendredi 18 février, à San-Jose-de-Costa-Rica, où il s'est réfugié, qu'il avait décidé de combattre le gouvernement sandiniste de Managua et qu'il avait rejoint l'organisation dissidente dirigée par Eden Pastora, ancien vice-ministre de la défense de Managua. – (*A.F.P.*)

Pérou

● QUINZE GUERILLEROS DU SENTIER LUMINEUX ont été tués et dix autres faits prisonniers par les forces armées dans le village de Huancasancos, a-t-on annoncé officiellement à Lima le vendredi 18 février. Les rebelles avaient réussi la veille à libérer sept des leurs dans le village voisin de Sachsamarca. – (*Reuter.*)

Tchécoslovaquie

● UN PIRATE DE L'AIR a été tué vendredi 18 février par les services de sécurité à bord de l'avion tchécoslovaque desservant la ligne Bratislava-Prague qu'il tentait de détourner. L'agence C.T.K. ne donne que le nom du Tchécoslovaque tué, Marian Pesko. – (*A.F.P.*).

LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-AMÉRICANO-LIBANAISE

L'occupé, l'occupant... et le préoccupé

La négociation, après deux mois de piétinements, se débloquerait-elle sous la pression américaine ? Jeudi 17 et vendredi 18 février, Libanais et Israéliens ont enregistré des « progrès sensibles » sur le « retrait des troupes étrangères » et le futur document marquant la fin de l'état de guerre. On va discuter quatre jours par semaine au lieu de deux. Bon signe ?

De notre correspondant

Khaldé. – *Un hôtel pour touristes désargentés sert de cadre* – pour leur partie libanaise – à ces assises très particulières. Moins éventré que d'autres par la guerre qui, sur cette plage de Khaldé, a connu une multitude de belligérants avant les coups de massue israéliens de juin 1982, il n'avait plus vu un client depuis huit ans lorsqu'il a été promu à cette fonction honorable. Depuis lors, il sort de sa torpeur délabrée *un jour par semaine*, le lundi, la séance du jeudi se tenant en Israël. Envahi par des journalistes parqués dans une grande salle reliée par téléphone à Tel-Aviv plutôt qu'à Beyrouth et qui s'ennuient à ne rien apprendre, mais qui sont tenus d'être là pour le cas où... C'est-à-dire, essentiellement pour le cas où se produirait un attentat.

Par deux fois, ils ont failli être à la fête : des salves de Katioucha se sont abattues un jour à 100 mètres de l'hôtel et, un autre, à plusieurs centaines de mètres en mer. Les auteurs des attentats, qui étaient les mêmes, ont été arrêtés à la récidive : des agents syriens.

Pour leur partie israélienne, les négociations se déroulent dans un grand hôtel du centre balnéaire de Natanya. Pas plus qu'à Khaldé, on n'y apprend grand-chose sur ce qui se passe dans les longues séances à huis clos en dépit des « *fuites* » organisées sur le ton de la confidence à l'intention de journalistes sceptiques.

Accusés d'ingratitude

Curieuse négociation ! Autour d'une table, ronde en Israël et triangulaire au Liban – ces variations géométriques où le « *troisième côté* » américain est tantôt mis en évidence tantôt estompé – on discute, ou ferraille, ou s'entend sur des bribes que l'on s'évertue à mettre en forme, pour constater, une ou deux séances plus tard, qu'on ne s'est entendu sur rien, les Israéliens, maîtres du jeu, ayant d'un revers de main tout balayé pour revenir à la case départ.

Sûrs d'eux-mêmes, et de leur droit, les Israéliens s'étonnent que leur volonté ne soit pas faite, convaincus de mériter la gratitude éternelle des Libanais. « *Vous oubliez que nous vous avons sauvés de l'occupation et du désespoir. Comment vous permettez-vous d'être offensants pour notre ministre, le général Sharon ?* », a dit sur un ton vif le chef de leur délégation, M. David Kimche, à son partenaire libanais. M. Antoine Fattal s'est drapé dans sa dignité pour lui répondre : « *Nous étions occupés, c'est vrai, nous le sommes toujours. Nous étions désespérés, c'est vrai, nous le sommes toujours. Quant à l'offense, reparlons-en, quand M. Sharon se permet de dépecer mon pays et d'en disposer pour se le partager avec la Syrie ! Je ne sais rien de plus offensant.* »

L'image est usée mais elle s'impose : face au Goliath israélien, le David libanais a pour seule fronde la volonté des États-Unis dont les intérêts coïncident aujourd'hui pleinement avec les siens et se traduisent par un soutien résolu. C'est une force, certes, mais aussi une faiblesse. Engagé dans une épreuve de force avec son grand allié américain, Israël teste constamment son seuil de tolérance, et le provoque, autour de la table de négociation comme sur le terrain, jusqu'au bord de la rupture. Les négociateurs libanais le nient bien sûr, mais le dialogue passe par-dessus leur tête et a pour objet réel la paix au Proche-Orient, au-delà du sort de leur pays.

Malgré les « coups de gueule » du général Tamir, qui a disparu de la scène depuis la semi-disgrâce de son grand ami le général Sharon, et la raideur cinglante de M. Fattal quand il estime le Liban outragé ou ses droits fondamentaux lésés, la négociation se déroule entre gens de bonne compagnie.

Côté israélien, M. Kimche, bien calé sur la suprématie de ses armes, a toute latitude de se montrer courtois – mais intraitable – sans avoir à constamment se dresser sur ses ergots comme son vis-à-vis libanais. Le diplomate de sa délégation, M. Divon, homme de grande culture, le juriste, M. Rubinstein, religieux fervent et grand amateur d'humour noir (et juif), veillent au grain, intransigeants eux aussi, mais sans virulence.

Le général Tamir avait coutume de taper sur la table en criant : « *C'est à prendre ou à laisser !* », et de donner des coups de coude intempestifs à M. Kimche pour l'inciter au maximum de fermeté, mais il se calmait bien vite. Avec l'autre militaire de la délégation, le général Enam, il représentait « l'aile dure » et se présentait comme un officier capable de grands gestes, mais habitué à gagner les guerres et à imposer sa volonté.

Au chef de la délégation américaine qui intervenait un jour en disant : « *J'ai une idée* », il a répondu : « *De grâce, assez d'idées !* ». Ce qui a donné à M. Antoine Fattal l'occasion d'un rappel historique : « *Ne faites pas comme l'Autriche du dix-neuvième siècle, dont Palmerston disait : « Elle est toujours en retard d'une idée, d'une année ou d'une armée. » Ce n'est certes pas d'une armée que vous êtes en retard...* ».

Un « trapéziste » hébraïsant

Les militaires libanais, les généraux Kaakour (sunnite) et Hamdane (chiite) et le colonel Rohayem (maronite), n'ont certes pas l'assurance de leurs collègues israéliens, et pour cause. Ils se présentent donc en honnêtes techniciens, vieux routiers du difficile et inégal dialogue entre l'armée de leur pays et celle d'Israël. Un diplomate, M. Kharma (sunnite) et un juriste, M. Baroud (maronite), achèvent de composer une délégation qui, encore plus que l'israélienne, a son chef pour pivot.

Le hasard a voulu que l'homme qui symbolise le Liban à ce dialogue vital pour son avenir appartienne à la plus petite des dix-sept communautés nationales : M. Fattal est syriaque-catholique. Venu d'Egypte, où il est né d'une famille restée libanaise dans l'émigration, il a le ton cassant chaque fois que nécessaire ; et sa froide rigueur rassure ceux qui entendent que le Liban ne s'aplatisse pas devant Israël. En même temps, chacun sait ici qu'il est homme à n'être guère effrayé par la perspective d'un accord menant à la paix avec Israël.

Il définit sa mission de façon imagée : « *C'est comme si l'on m'avait dit : Fattal, prenez un compas et tracez-moi un carré en vous arrangeant pour que les angles n'aient pas d'arêtes.* » Ou encore : « *Je suis un trapéziste à qui l'on a demandé de se balancer entre deux pylônes, l'arabe et l'israélien, avec pour sécurité un filet américain plein de trous.* »

M. Fattal est l'un des rares hébraïsants du Liban. Il s'était mis à l'hébreu à vingt ans pour lire la Bible dans le texte et faire du droit sémitique comparé. Drôle de passion pour un jeune homme ! Il affirme avec un brin de coquetterie manquer de pratique, mais un jour où on lui demandait s'il suivait facilement les conversations de ses interlocuteurs, il a trouvé avec une moue cette jolie réponse : « *Ils ont de si forts accents étrangers !* »

« Ne poussez pas le bouchon ! »

Un vieux commerce du monde juif – il avait des juifs comme voisins de palier au Caire – le rend sans hostilité mais aussi sans complexes à l'égard des Israéliens. Si, en séance, la négociation est dure et le ton parfois âpre, dans les intermèdes, notamment aux repas pris par petites tables mêlées, l'atmosphère est décontractée. On parle de littérature, d'histoire. Les cérémonieux « *monsieur l'ambassadeur* » ou « *monsieur le délégué* » sont remplacés par les prénoms, et l'on dit en privé ce qui ne peut être contresigné dans des procès-verbaux. « *Je reconnais que vous ne pouviez faire autrement et que vous défendez admirablement votre pays* », a murmuré un délégué israélien à M. Fattal au sortir d'un débat particulièrement orageux.

Le remplacement du général Sharon par M. Arens au ministère israélien de la défense activera-t-il la négociation déjà traînante, pour ne pas dire bloquée ? On pense du côté libanais que la manière changera peut-être, mais non la substance.

Bien que son émissaire, M. Philip Habib, ne paraisse pas avoir rapporté grand-chose dans ses bagages à son dernier voyage au Proche-Orient, le président Reagan a engagé sa crédibilité dans l'opération en cours. Il vient d'envoyer en renfort à la délégation américaine un officier, le général Cooley, qui ne mâche pas ses mots face aux Israéliens. Irrités, ceux-ci prétendent que les Américains leur demandent tout simplement de se retirer du Liban sans rien obtenir en échange. Ce qui, évidemment, est faux. Washington a en fait compris qu'entre le Liban et Israël il faudrait parvenir à un accord de paix qui ne dise pas son nom. Celui-ci serait prononcé lors d'une phase ultérieure du règlement de la crise du Proche-Orient.

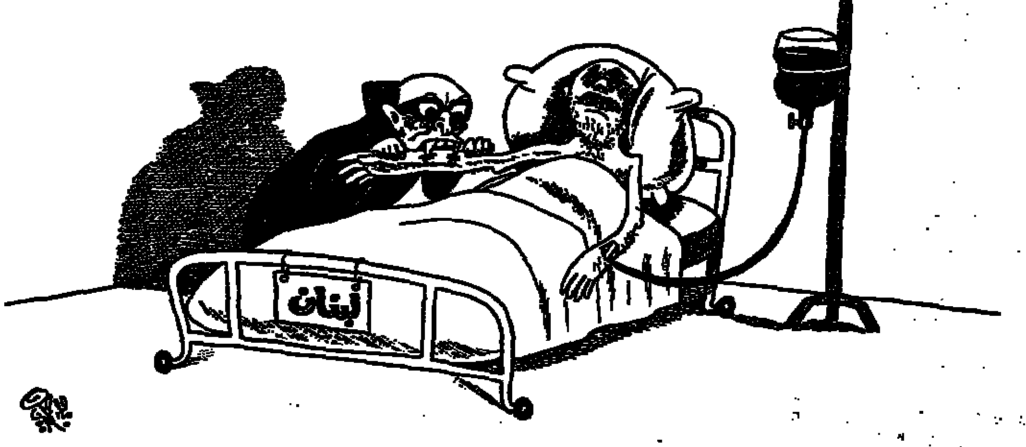
Les Israéliens l'admettent, par moments, dans une approche pragmatique, pour ensuite revenir à leur exigence première d'une paix en bonne et due forme. Les Libanais leur tiennent à peu près ce langage : « *Ne poussez pas trop loin le bouchon, le monde arabe romprait avec nous, et de quelle utilité cela vous serait-il ?* » Ils s'attirent la réponse : « *Nous ne voulons pas vous acculer à la rupture, qui n'est d'ailleurs pas dans notre intérêt, mais nous savons que les Arabes ne rompront pas avec vous* » (M. Kimche), ou : « *Nous voulons sortir du Liban et nous préférons que ce soit aujourd'hui plutôt que demain. Signez donc la paix avec nous, et, si vous le faites, quel Arabe oserait s'attaquer à vous ?* » (le général Tamir).

Convaincu qu'il lui faut parvenir à un accord s'il ne veut pas perdre le Sud jusqu'au fleuve Litani, le Liban a tâté de l'idée de la neutralité. Les Israéliens ont eu l'air intéressés, et la France a poussé à la roue. Mais Washington a discrètement demandé qu'on mette une sourdine à ce thème.

En fait, Washington entend sauvegarder le Liban en y consolidant ses intérêts et en y conservant le plus grand nombre possible d'options ouvertes. « *Plus libanais que les Libanais* », petit-fils d'émigré, M. Habib – chargé de cette complexe mission par son président – n'est pas, loin de là, l'homme le plus apprécié par les dirigeants israéliens. Ils le trouvent « *brutal* » lorsqu'il est ferme et perçoivent son humour froid comme du sarcasme. Mais il connaît bien les juifs pour avoir vécu parmi eux à New-York, et, s'il devait y avoir un jour une issue à cette négociation, c'est de lui qu'elle procéderait. En attendant, l'impuissance dont fait preuve l'administration américaine face à la prolifération des implantations juives en Cisjordanie laisse les Libanais pantois.

Une photo prise au repas suivant la première séance des négociations montre M. Fattal, raide comme un « i », la main figée sur sa coupe, tandis que MM. Kimche et Draper sablent le champagne. « *Je lèverai mon verre lorsque nous aurons abouti à un accord* », dit avec dignité le représentant de Beyrouth. Il n'est sans doute pas à la veille de s'enivrer.

LUCIEN GEORGE.



Pessimisme (le journal arabe de Londres Ashaq Al-Awsal*) et optimisme (poster israélien distribué à la « bonne » frontière)*

Etranger

L'enfant unique, clé du progrès chinois

Un mois pour faire admettre à des Chinois obstinément prolifiques que l'enfant unique est la clé du progrès.

De notre correspondante

Pékin. — De jeunes parents radieux tenant par la main leur unique petite fille, radieuse, elle aussi. Sur l'immense panneau, la « famille modèle » se détache peinte en couleurs vives sur un fond où se mêlent, de l'échangeur routier à la fusée, en passant par l'avion et l'hélicoptère, tous les symboles d'un pays moderne et industrialisé. Prometteur, un slogan barre l'affiche : *« Pour un présent heureux et un bel avenir ».*

Le mois de la campagne nationale pour le planning familial vient de faire fleurir, à Pékin, des placards de ce genre, tandis que des haut-parleurs déversaient inlassablement leurs consignes et que des banderoles rouge vif, bardées de mots d'ordre, se déployaient au-dessus des avenues ou aux façades des bâtiments publics.

Lancée officiellement en début d'année par M. Qian Xinzhong, ministre de la commission d'Etat du planning familial, cette campagne s'est achevée le 13 février, date du Nouvel An lunaire. Elle suivait l'adoption, en décembre dernier, de la nouvelle Constitution qui fait du contrôle des naissances un devoir d'Etat. Mais elle répondait, surtout, à la nécessité de sensibiliser davantage l'opinion à l'objectif que s'est fixé le gouvernement de ne pas dépasser la barre des 1 200 millions d'habitants au tournant du siècle.

Or les premiers résultats du recensement de juillet 1982 montrent que le pays compte déjà plus de 1 008 millions d'habitants et que la croissance de la population a été de plus de 14,5 millions en 1981. Si cette progression se maintient, cela signifierait, selon M. Li Chengrui, directeur du Bureau national du recensement, qu'en l'an 2000 la Chine totaliserait plus de 1,3 milliard d'habitants.

Le seul moyen de parvenir au but souhaité, vient-il de déclarer, est donc de réduire la croissance moyenne annuelle de la population à 9,5 millions par an pendant les dix-huit années à venir. Une gageure, si on sait, notamment, que les autorités du pays admettent que plus de 200 millions de femmes sont, aujourd'hui, en âge de procréer et que 170 millions d'entre elles vivent à la campagne, où la résistance au principe d'un enfant par famille est un fait reconnu.

« Comme la production agricole »

Trois ans après avoir lancé sa politique de la famille à enfant unique, le gouvernement est bien obligé de convenir, en effet, que c'est en milieu rural qu'elle a le moins porté ses fruits. M. Qian Xinzhong, en précisant que désormais le contrôle des naissances sera centré essentiellement sur les paysans, a confirmé implicitement cet échec. Même aveu lorsqu'il a annoncé que la Chine allait se doter d'une nouvelle loi sur le planning familial et que, sans rien révéler d'autre à ce sujet, il a cependant jugé bon d'indiquer qu'*« un système de responsabilité similaire à celui qui a été instauré pour la production agricole sera mis en place, à la campagne, pour le contrôle des naissances ».*

Ce système consisterait pour les paysans à signer un contrat avec leur brigade de production où ils s'engageraient personnellement à payer une amende s'ils mettent au monde plus d'enfants que ne le prévoit le contrat. Pour encourager l'adhésion à ce système et le rendre plus efficace, *M. Quian a préconisé que les parents qui ont un seul enfant — et particulièrement ceux qui ont une fille unique — soient prioritaires* dans l'attribution de terres de culture et de lopins individuels *mais aussi qu'ils bénéficient* de privilèges pour ce qui concerne le logement et les avantages sociaux.

A tous les niveaux, responsables politiques, sociologues, scientifiques, tirent la sonnette d'alarme. Il y a quelques jours, M. Xu Dixin, président de la Société des sciences démographiques, a affirmé qu'il existait une « contradiction très nette » entre le taux de croissance de la population et le développement de l'économie nationale. Il a fait observer, par exemple, qu'entre 1953 et 1978, dans la proportion de 58 %, l'augmentation des biens de production avait été absorbée par le nouvel afflux de la population, épongeant ainsi la majeure partie de l'amélioration du niveau de vie. Il a encore souligné que, pour la même période, la masse fixe des nouveaux emplois proposés chaque année s'était élevée à deux millions alors que, depuis 1966, dix-sept millions de personnes se sont présentées, chaque année, sur le marché du travail. *« A la campagne,* a-t-il ajouté, *la surface de terre cultivable par tête s'est réduite de moitié, passant de 0,2 hectare en 1949 à 0,1 hectare, tandis que, dans les villes, la surface moyenne d'habitation par personne est passée de 4,5 m² au début des années 50, à 3,6 m² actuellement. »*

Ce tableau assez sombre, même s'il n'est prudemment dressé que pour la seule période précédant le début de l'ère Deng Xiaoping (1978), rend perplexe, face à l'optimisme couramment exprimé par les dirigeants chinois. Il est vrai que le gouvernement a du mal à faire appliquer sa politique de l'enfant unique, la seule *qui permettrait de réduire efficacement* la croissance de la population. Dans l'incapacité de dominer *véritablement la situation, il* se contente de prôner une ligne qui peut se résumer au schéma suivant : autoriser la naissance d'un enfant, limiter celle du deuxième et interdire celle du troisième. Mais faute d'une loi nationale, l'application de ces principes est placée sous la seule férule des pouvoirs locaux avec tous les abus que cela implique.

Pas de « caprices individuels »

Le nombre de réglementations, toutes différentes les unes des autres, qui, depuis peu, voient le jour dans les provinces en apporte la preuve. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, dans le Guangdong, six catégories de parents échappent à la règle de l'enfant unique alors que dans le Shanxi il y en a douze dont cinq sont classées sous la rubrique « Circonstances spéciales » et sept sous celle de « Difficultés réelles ».

Parmi ces dérogations, certaines sont définies de manière *suffisamment floue pour être* appliquées à la seule discrétion des pouvoirs locaux. Le fait que dans *une famille de trois frères ou plus,* l'un d'entre eux seulement soit fertile est un exemple de ce qui a été rangé dans le chapitre des « difficultés réelles »...

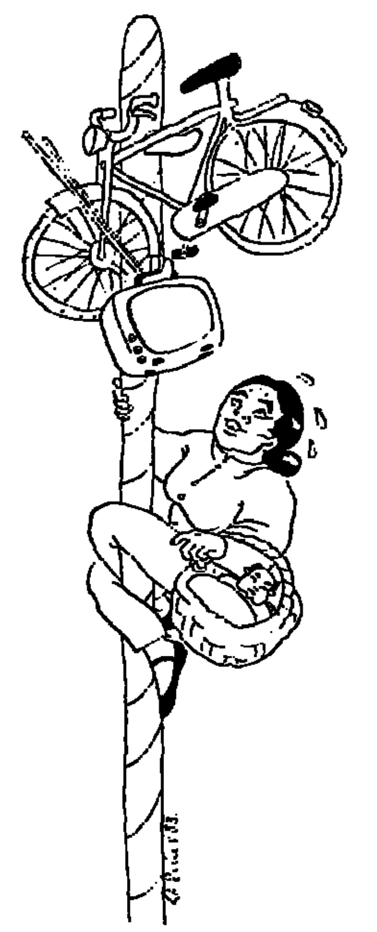
Dans le Fujian, en revanche, c'est la loi de l'enfant unique qui vient d'être édictée avec un renforcement notable des sanctions contre ceux qui contreviendraient à cette règle. A Kunming, dans le Yunnam, l'armée a été appelée à participer à la diffusion de l'information sur le planning familial, mais aussi à aider les autorités locales dans les *« opérations de stérilisation ».*

L'avortement et la stérilisation (surtout chez les femmes) sont, de fait, les méthodes les plus couramment utilisées pour parvenir à limiter les naissances. Et si la persuasion est conseillée par le gouvernement central, celui-ci ne manque pas d'ajouter que la ligne du parti doit être respectée et que *« toute complaisance ou caprice individuels passent après les intérêts de la société ».*

Chaque autorisation de naissance, pour les femmes surtout, devient ainsi un combat individuel. Rien d'étonnant, dans ces conditions, si se sont répandus l'usage des passe-droits les plus variés et les actes d'injustice. Le *Jiefang Ribao,* le journal du parti à Shangai, rapporte comment une jeune femme, mère d'une seule fille, a *« su résister courageusement »* à l'offre que lui faisait sa belle-mère qui, souhaitant un petit-fils, lui proposait 10 000 yuans (1 yuan vaut 3,6 F) pour compenser les pertes financières qu'impliquerait une seconde naissance. *Pékin-soir,* reprenant la campagne en faveur de la stérilisation lancée par M. Qian, le 11 janvier, n'hésite pas à affirmer que *« d'éventuelles réactions négatives à la suite d'une vasectomie ne peuvent être mises que sur le compte de troubles nerveux »,* et l'auteur de l'article ajoute avec aplomb que *« certains chercheurs étrangers considèrent même que cette opération entraîne une augmentation de la production des hormones mâles, prolongeant ainsi la jeunesse des intéressés ».*

Des faits dramatiques se produisent parfois. Selon un journal de Hongkong en langue chinoise, une révolte contre des avortements forcés aurait éclaté, en juin 1982, dans un village du Shanxi, faisant une quarantaine de victimes. Il ne suffira sans doute pas au gouvernement central d'une campagne de sensibilisation d'un mois pour maîtriser le problème. C'est une action soutenue, de longue haleine, qui sera nécessaire, en même temps qu'un certain doigté pour éviter que ne se multiplient les situations explosives.

ANITA RIND.



Violette Le Quéré.

Député suédois et citoyen turc ?

Les Pays-Bas ont décidé, jeudi 17 février, d'accorder le « droit de vote local » aux immigrés. C'est le premier pays de la Communauté européenne à suivre l'exemple suédois. Tandis qu'à Stockholm on songe à aller plus loin dans l'espoir — incertain — de renforcer la gauche au Parlement.

De notre correspondant

Stockholm. — Sur les 8 300 000 habitants que compte la Suède, environ un million sont de souche étrangère. 430 000 ont gardé leur nationalité d'origine, finlandaise, yougoslave, turque ou grecque. Les incidents entre communautés qui se produisent de temps à autre ne prennent jamais pourtant l'ampleur des tensions que l'on connaît en Grande-Bretagne et en France.

Les Scandinaves sont peu démonstratifs : ils n'expriment guère leurs sentiments xénophobes et lorsque les députés, des communistes aux conservateurs, décidèrent en 1975 à l'unanimité d'accorder le droit de vote aux immigrés pour les élections communales, personne ne broncha. On trouvait somme toute normal que des gens travaillant et payant leurs impôts en Suède, envoyant leurs enfants dans les écoles suédoises, *aient leur mot à dire sur* la gestion des affaires municipales. Les deux seules conditions posées étaient d'avoir dix-huit ans et d'avoir résidé trois ans au moins dans le pays.

Comme souvent en Scandinavie, les choses se sont passées en douceur. Une fois l'idée de la réforme électorale lancée, les fédérations d'éducation populaire, les mouvements de jeunesse, puis les syndicats et les partis se sont mobilisés pour la faire accepter et en moins de dix ans une opinion « plutôt contre » est devenue « plutôt pour ».

Aujourd'hui, les Suédois, qui adorent servir de modèle, sont fiers de constater que leur exemple a été suivi par le Danemark, la Norvège ou enfin les Pays-Bas. Ils oublient un peu vite le rôle prépondérant joué par l'ancien président finlandais. Lors de ses nombreuses visites à Stockholm, M. Urho Kekkonen ne manquait jamais une occasion de frapper du poing sur la table et de demander aux Suédois d'accorder le droit de vote à ses compatriotes (au nombre de 180 000), qui, faute de travail dans leur pays, viennent en chercher en Suède où ils s'installent parfois définitivement. Aux termes d'une convention nordique, ils n'ont besoin d'aucun permis de travail ou de séjour.

Le Chili avant les crèches

Depuis l'adoption de la réforme, les étrangers ont eu l'occasion de s'exprimer à trois reprises dans les scrutins communaux et de se *prononcer, par référendum* au printemps 1980, sur l'avenir de l'énergie nucléaire en Suède. *Curieusement* le taux de participation a régulièrement diminué : 60 % la première fois en 1976, 53 % trois ans plus tard et au référendum, sans doute moins encore à la dernière consultation de septembre 1982. Pourquoi ?

Peut-être parce que les étrangers ont le sentiment que le bulletin qu'ils déposent dans l'urne ne sert pas à grand-chose, les grandes décisions sont prises au Parlement de Stockholm.

Pour les réfugiés latino-américains en particulier, la politique suédoise, mis à part l'engagement de M. Olof Palme dans les questions internationales, ne présente guère d'intérêt. Dans ces milieux, les discussions tournent plus autour de l'avenir des dictatures chilienne ou argentine que sur le nombre de crèches à construire dans une banlieue...

En outre, bon nombre d'immigrés n'informent pas les services d'état-civil de leur départ et continuent par conséquent à figurer sur les listes électorales. Si leur tentative de retour au pays se solde par un échec — et c'est très souvent le cas — ils peuvent toujours revenir en Suède où leur autorisation de séjour, une fois acquise, est permanente. Les Finlandais, eux, font la navette entre les deux rives de la Baltique et se moquent des formalités administratives.

Les études réalisées à ce jour montrent que, sur les 230 000 étrangers inscrits en 1979 (3,7 % de l'électorat), les femmes ont voté en plus grand nombre que les hommes. Sans doute parce qu'elles sont plus disposées que leurs maris ou leurs parents, surtout si elles sont d'origine turque, yougoslave ou grecque, à se fixer en Suède, où elles se sentent plus indépendantes au sein de la famille, et plus libres de travailler.

Comparé au taux moyen de participation aux élections en Suède, qui est de 90 %, ce sens civique peut paraître faible, mais les responsables du ministère considèrent que le bilan est positif. Sans cette réforme, les formations politiques ne se seraient probablement pas autant intéressées à la condition des immigrés.

Eligibles, les immigrés le sont également. Mais là, les résultats sont plutôt maigres. Les Suédois ont tout fait pour éviter la création de purs « partis d'immigrés » et se sont employés, avec succès, à canaliser les étrangers vers les partis traditionnels. 69 000 candidats s'étaient présentés aux élections aux conseils municipaux et généraux en 1979. 800 environ étaient des étrangers. 100 seulement ont été élus, et autant comme suppléants. Ce sont pour la plupart des Finlandais.

Qu'ils se fassent naturaliser !

Cette réforme ne constitue apparemment qu'une étape et le nouveau gouvernement *social-démocrate* envisage maintenant de donner le droit de vote aux immigrés aux législa*tives de 1988. Certains socialistes* ne cachent pas leur objectif : *« C'est le seul moyen de renforcer l'électorat de gauche à l'avenir »,* écrivait par exemple *Aftonbladet,* l'organe des syndicats. Mais un expert en la matière, le professeur Tomas Hammar de l'université de Stockholm pense que les sociaux-démocrates se trompent. *« Il n'est pas du tout évident »,* dit-il, *« que la seconde et la troisième génération d'immigrés, qui ne travaillent plus à l'usine mais dans les bureaux, votent forcément à gauche. Pour le moment, ils choisissent en majorité les sociaux-démocrates et les communistes mais la progression des conservateurs est marquante, comme dans l'électorat suédois. »* Il reconnaît que l'opinion suédoise, avec la montée du chômage, est sans doute hostile au nouveau projet et que des obstacles juridiques vont surgir. Pour s'en rendre compte, il suffit de feuilleter le courrier des lecteurs qui occupe ici une place importante dans les quotidiens. *« Si les étrangers veulent élire des députés, qu'ils se fassent d'abord naturaliser ! »*

Ou encore : *« Où va-t-on si les étrangers décident à l'avenir de notre politique de neutralité et de défense ?... »* C'est d'ailleurs l'avis de tous les partis « bourgeois ». Le professeur Hammar estime cependant qu'il s'agit d'un problème européen fondamental : *« Plusieurs millions de travailleurs migrants en Europe sont aujourd'hui privés du droit de vote et cette injustice doit être réparée. La notion de nationalité telle que nous la connaissons, me semble complètement dépassée. De nombreux étrangers qui habitent notre pays ont en fait exactement les mêmes droits qu'un suédois. L'État leur a donné l'autorisation de vivre et de travailler en Suède. Puisque ces gens vont, selon toute probabilité, rester chez nous, pourquoi ne pas leur donner un droit de vote complet, ou automatiquement la double nationalité ? S'il faut trouver un compromis, pour calmer l'opinion, disons qu'ils pourraient élire nos députés mais sans être éligibles. Il y a bien des entreprises multinationales. Pourquoi n'y aurait-il pas des citoyens multinationaux ? »*

ALAIN DEBOVE.

Etranger

République Sud-Africaine

La police rejette sur le Congrès national africain la responsabilité de l'attentat de Bloemfontein

De notre correspondant

Johannesburg. — L'explosion d'une bombe de forte puissance, vendredi 18 février *(nos dernières éditions du 19 février)* dans un bâtiment administratif fréquenté par les Noirs mais géré par des Blancs, a fait quatre-vingt-six blessés à Bloemfontein. L'état de dix-huit d'entre eux a été jugé « *sérieux* » et celui de deux autres « *critique* ». L'attentat, qui s'est produit vers 10 h 30 du matin, n'a pas été revendiqué. Mais selon la police, la responsabilité du Congrès national africain (A.N.C.) ne fait aucun doute.

L'émoi en Afrique du Sud est considérable. « *J'espère,* a dit M. Koornhof, ministre de la coopération et du développement (anciennement « affaires bantoues »), *que cette horreur marquera le tournant qui verra Noirs et Blancs, soudés, lutter ensemble contre l'ennemi commun* (l'A.N.C.) ». Le ministre a ensuite lancé un vibrant appel « *à tous les Noirs de ce pays pour qu'ils assistent les services de sécurité* » dans l'élimination « *totale* » de l'A.N.C., et a accusé l'opposition libérale anglophone de se faire trop souvent le porte-parole du mouvement. M. Koornhof, qui s'exprimait au Parlement, a dû retirer cette dernière accusation.

Cependant, hormis les personnalités de la majorité parlementaire au pouvoir et certaines de l'opposition d'extrême droite, la classe politique semblait encore ce samedi matin assez désemparée. Avant de se prononcer, beaucoup semblaient attendre les conclusions définitives de l'enquête de police et, si possible, les preuves matérielles de la culpabilité de l'A.N.C.

Certains rappellent, à cet égard, qu'à la suite de l'attentat *qui avait coûté la vie à un jeune* Blanc, il y a quelques mois au Cap, les autorités avaient été promptes à accuser l'organisation clandestine de lutte anti-apartheid. « *Depuis,* nous a déclaré un membre de l'opposition libérale, *il semble que l'enquête s'oriente plutôt vers les milieux d'extrême droite, alors prudence...* ». Il a ensuite souligné que le pays était à la veille de trois élections partielles « *très importantes* ».

Cependant, ni le silence du Congrès national africain sur cette affaire, ni le lieu de l'attentat, ni le fait que la plupart des victimes soient des Noirs, ne sont de nature à innocenter seuls le mouvement. D'abord, parce qu'il ne revendique pas toujours toutes ses actions et que la paternité de celle-ci pourrait lui causer certains problèmes. Ensuite parce que ce n'est pas la première fois que les bureaux d'administration des Noirs sont visés, même si les précédents n'avaient fait aucune victime.

PATRICE CLAUDE.

M. Pik Botha juge « ténues » les chances d'un accord avec l'Angola

De notre correspondant

Johannesburg. — L'Afrique du Sud et l'Angola se rencontreront la semaine prochaine au Cap-Vert, mais, selon Pretoria, les chances d'aboutir à un cessez-le-feu sont minces. D'après M. Pik Botha, le ministre des affaires étrangères, qui a confirmé, vendredi soir 18 février, le départ imminent d'une délégation sud-africaine vers l'île de Sal, « *à la suite de certains événements récents, portés à la connaissance du gouvernement et malgré notre volonté de paix, les chances d'aboutir à un accord sont ténues* ».

Le ministre s'est refusé à en dire plus. Dans les milieux politiques du Cap, on se perd en conjectures sur la nature de ces « *événement récents* ». Est-ce une allusion à l'infiltration de dix-sept guérilleros de la SWAPO, tués mardi dans une escarmouche en Namibie (*le Monde* du 19 février).

Les informations selon lesquelles la SWAPO aurait récemment reçu de nouvelles livraisons d'armes soviétiques ont-elles été confirmées ? Ou s'agit-il d'une ultime manœuvre diplomatique destinée à créer, dans le camp angolais, un désir plus pressant d'aboutir ? Tout ce que l'on sait, c'est que le directeur général des affaires étrangères, M. J. Van Dalsen, ancien ambassadeur à Paris, conduira la délégation sud-africaine.

Rentré ce week-end de Washington pour « *consultation avec son gouvernement* », M. Brand Fourie, l'ambassadeur aux Etats-Unis, sera peut-être, en tant que spécialiste numéro un du dossier namibien, du voyage. Quant aux représentants occidentaux du « groupe de contact » (France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Canada et Etats-Unis), ils devraient rencontrer le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, dès le début de la semaine prochaine.

P. C.

Le prochain sommet de l'O.U.A. devrait se tenir à Addis-Abeba

Nairobi *(A.F.P.)* — L'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) tentera pour la troisième fois de réunir, « *sans conditions préalables* », le dix-neuvième sommet de l'O.U.A. en mai ou en juin prochain, mais cette fois-ci au siège de l'organisation, à Addis-Abeba (Ethiopie) et non plus à Tripoli (Libye), a-t-on appris, vendredi 18 février, à Nairobi, à l'issue de la réunion à huis clos du comité du groupe de contact des « douze ».

Sept chefs d'Etat, MM. Arap Moi (Kenya), Nyerere (Tanzanie), Shagari (Nigeria), Obote (Ouganda), Kaunda (Zambie), Mengistu Haïlé Mariam (Ethiopie), et Denis Sassou Nguesso (Congo), réunis pendant quatre heures dans la capitale kenyane, avec les cinq délégations ministérielles (Libye, Lesotho, Mali, Angola, Mozambique) du comité de contact des « douzes », ont, en effet, recommandé unanimement que le dix-neuvième sommet se tienne dans la capitale éthiopienne.

Le comité, présidé par M. Arap Moi, président en exercice de l'O.U.A. depuis dix-neuf mois, avait été formé après le deuxième échec de Tripoli, en novembre, qui avait achoppé sur la question de la représentation tchadienne.

Algérie

- M. AHMED BENSOUDA, un des proches conseillers du roi Hassan du Maroc, a été reçu, jeudi 17 février, à Alger, par le président Chadli Bendjedid. L'Algérie et le Maroc, qui s'opposent sur la question du Sahara occidental, n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis 1976. — *(Reuter.)*

Togo

- LE GÉNÉRAL EYADEMA, chef de l'État togolais, a reçu, jeudi 18 février, M. Régis Debray, chargé de mission à la présidence de la République. Dans une déclaration à *la Nouvelle Marche*, quotidien progouvernemental, M. Debray a assuré avoir été « *frappé par l'assurance, la fermeté ainsi que par l'ouverture d'esprit* » du chef de l'État togolais. — *(Reuter.)*

Soudan

- L'AGENCE GOUVERNEMENTALE DE PRESSE SUNA a affirmé, vendredi 18 février, que la Libye a massé des troupes le long de sa frontière avec le Soudan et dans la région de Koufra, proche de ce pays et de l'Egypte, et fomente un « *nouveau complot* » contre le Soudan. Selon l'agence, la Libye a concentré à la frontière « *des chasseurs, des bombardiers à large rayon d'action et des unités blindées* ». La même source soudanaise accuse la Libye de manipuler des opposants en exil et affirme que ce pays a fait entrer au Soudan des personnes « *venant d'un Etat voisin* », chargées de « *déstabiliser* » le régime et qui ont été arrêtées par les autorités. Ces déclarations ont confirmé des récentes informations américaines dénonçant des menaces libyennes contre le Soudan.

Nigéria mort d'un mythe africain

Le Nigéria assure avoir déjà expulsé 1,2 million d'« immigrés illégaux » et de quelle façon ! Ceux qui sont « qualifiés » doivent déguerpir avant le 28 février. Mais, c'est promis, cela se passera « de façon plus ordonnée ». D'ailleurs, pour le président Shagari « la presse occidentale a gonflé cette affaire ».

Le « géant » perverti

Deux millions de travailleurs étrangers expulsés ! Le chiffre passe l'imagination, et d'abord, selon toute vraisemblance, celle des responsables nigérians, qui, ignorant la situation régnant sur leur territoire, ne s'attendaient nullement — semble-t-il — à un tel exode. Cette ignorance était très répandue. Ainsi, une ambassade occidentale décomptait en tout et pour tout... vingt-sept mille Ghanéens dans la capitale en octobre dernier.

Sans que Lagos ait employé le moindre mot menaçant dans le texte officiel bannissant les indésirables, une marée humaine a déferlé sur les Etats voisins. Panique injustifiée ou sentiment trop fondé qu'il ne faisait pas bon être hors la loi au Nigéria ? Inconsidérée, sans fondement statistique sérieux, dépassant les vœux mêmes de ceux qui l'ont mise en œuvre, l'expulsion n'en est pas moins un événement considérable en Afrique. Ce coup de balai, accueilli au sud du Sahara comme une véritable déportation dans des conditions et sous des délais inacceptables, a durement éprouvé le prestige du Nigéria, suscité l'effondrement du mythe du « *géant tutélaire de l'Afrique noire* » qui fondait l'autorité, assurait le rayonnement et servait les ambitions de la seule grande puissance de la région.

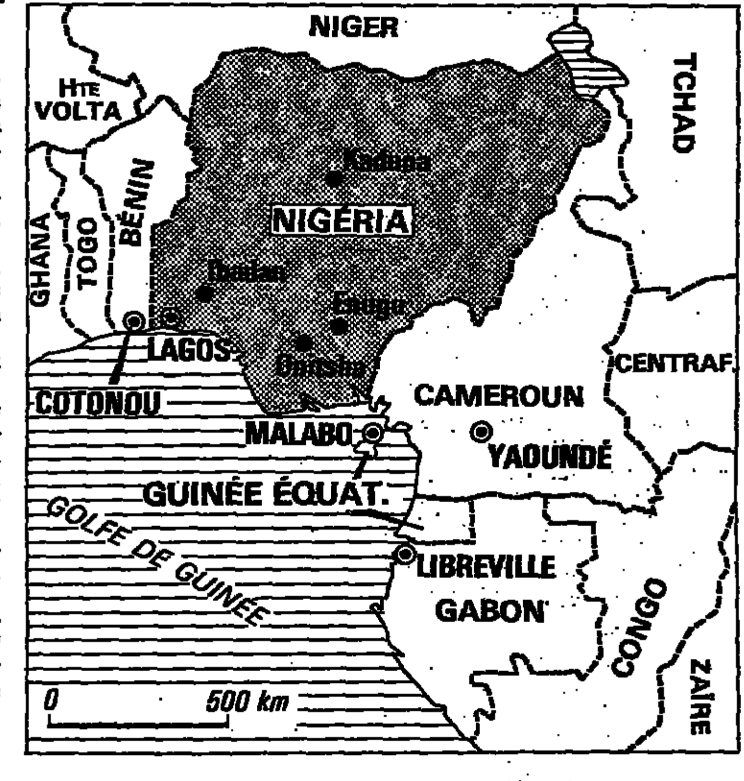
Peuplé de quatre-vingt-dix millions d'habitants — presque un Africain sur cinq, — le Nigéria s'était, en effet, longtemps vu attribuer le rôle exaltant de tuteur et de modèle des Etats voisins.

Depuis le « boom pétrolier » de 1973-1974, le pays vivait dans l'euphorie des grands investissements — pas tous improductifs au demeurant — et attirait à lui les immigrés de petits Etats moins favorisés. Avec une extraction moyenne de 2 millions de barils par jour d'un pétrole dont le prix est passé de 13 à 35 dollars, avec une crête de 40 dollars en 1980, il pouvait envisager l'avenir avec optimisme. Les premiers craquements se firent entendre en 1977-1978, puis en 1981-1982. La production de 1981, par exemple, représentait 34 % de moins en volume que celle de l'année précédente.

La situation a empiré, en ce début d'année 1983, tant pour les quantités produites que pour les prix. Au mois de janvier, le Nigéria n'a extrait qu'à peine 800 000 barils par jour au prix officiel de 35,5 dollars le baril et, les cuves étant pleines, le chiffre pourrait tomber, fin février, à 500 000 barils/jour. C'est à Lagos que se trouve, en effet, le maillon faible d'une OPEP soumise à l'épreuve. Or le Nigéria ne peut se permettre, comme certains Etats moins peuplés, d'attendre une meilleure conjoncture. Possédant, comme l'Algérie et la Libye, un pétrole de très bonne qualité, il peut le vendre à un prix supérieur à celui que pratiquent les pays du Golfe. Or il se trouve en concurrence directe avec le pétrole de la mer du Nord exploité par la Grande-Bretagne, qui, non soumise aux règlements de l'OPEP vient, en toute liberté, de baisser son prix, le fixant à 30,5 dollars le baril.

Le Nigéria, qui a déjà obtenu l'an passé une aide de l'Arabie Saoudite, est pressé par ce puissant protecteur de modifier ses prix pour qu'ils correspondent mieux à la qualité du produit et à l'état du marché. Lagos repousse cette requête, alléguant à juste titre qu'une telle modification serait suicidaire dans les conditions actuelles. La crise pétrolière frappe donc de plein fouet l'économie nigériane, les revenus de l'or noir représentant 90 % des rentrées de devises du pays et 80 % des recettes de l'Etat.

Pour remédier à cette situation, le président Shagari a pris, dès avril 1982, de sévères mesures de restriction des importations qui, tout en n'étant pas entièrement respectées, ont encore aggravé le ralentissement de l'activité économique. En effet, faute de licences et de devises, un certain nombre d'entreprises ont manqué des matières premières et des pièces détachées nécessaires à leur bon fonctionnement. Elles ont donc dû licencier, accroissant ainsi le chômage.



Une épreuve de plus pour le Ghana

Le Ghana ne pouvait être que la principale victime et, sans aucun doute, la plus vulnérable, de l'expulsion massive décidée par Lagos. L'épreuve se présente *d'autant plus mal pour M. Jerry* Rawlings que ce jeune capitaine d'aviation, revenu au pouvoir le 31 décembre 1981, n'a pas pu remettre un peu d'ordre dans les *affaires publiques. Les capitaux* étrangers fuient un pays désorganisé. Le commerce n'a pas repris. Pour mettre un frein à la contrebande, Accra avait même fermé, depuis le 21 *septembre* 1982, ses frontières terrestres, en dépit des *protestations* de ses partenaires de la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest).

Or il faut maintenant que ce pays au bord de la faillite réintègre un à deux millions de travailleurs, pour l'essentiel jeunes, *alors qu'il connaît un sous-emploi* endémique, que ses moyens de communications sont à l'abandon et que ses industries tournent à moins de 20 % de leur capacité *faute de matières premières* et de pièces de rechange. Depuis la réouverture de sa frontière terrestre avec le Togo, le 29 janvier, Accra a dû accueillir déjà près d'un million de personnes, dont les deux tiers en l'espace de moins d'une semaine.

Si des concentrations de réfugiés ont pu être évitées, leur dispersion offre l'inconvénient de *compliquer la tâche des organismes* — Croix-Rouge ghanéenne, organisations internationales, étrangères et non gouvernementales — chargés de *les ravitailler en médicaments et* en vivres.

Face à une augmentation brutale *de près de 10 % de sa population* (peut-être même davantage, en fonction des arrivées des prochaines semaines), le Ghana a estimé que ses besoins en grain *s'élèveraient, d'ici à septembre,* donc pour réaliser la soudure annuelle, à un demi-million de tonnes.

En raison d'une grave sécheresse, il avait déjà évalué ces besoins, selon le *Guardian* de Londres, à 378 000 tonnes, avant *même l'afflux des réfugiés.* Mais, même si cette aide devait lui être accordée, il n'a pas, actuellement, la capacité de la stocker et c'est pourquoi le Conseil provisoire de *défense nationale,* au pouvoir à Accra, a demandé à la communauté internationale de lui livrer, dans un premier temps, 250 000 tonnes de grain.

Le Ghana a, pourtant, encaissé le choc mieux que prévu. Qu'ils soient arrivé par la route du Togo ou par bateau dans le port de Tema, proche d'Accra, les expulsés du Nigéria ont été immédiatement orientés, après un bref passage dans des centres de transit, *sur leurs villages, où leur* réinsertion provisoire posait moins de problèmes que la constitution de *camps de réfugiés aux abords des* villes.

Cette dispersion s'est réalisée *sans trop de mal,* en dépit des encombrements sur les routes, des problèmes de ravitaillement et *des risques d'épidémies* propagées par des arrivants sans ressources, *affamés et au bord de* l'épuisement à l'issue d'un voyage très pénible de deux semaines. La capacité des autorités ghanéennes à canaliser en quel*ques jours une telle foule a consti*tué une heureuse surprise, comme en ont témoigné les diplomates occidentaux en poste à Accra.

La deuxième vague

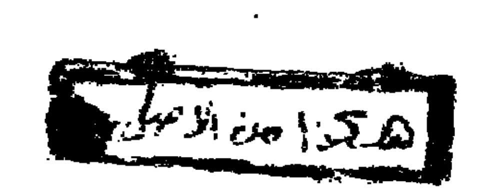
Les problèmes ne sont pas pour autant résolus, d'autant *qu'un deuxième flot d'expulsés du* Nigéria — ceux qui ont bénéficié *d'un délai supplémentaire* s'achevant le 1er mars — pourrait charrier quelques centaines de milliers *de personnes. Pour l'instant, ceux* qui ont déjà été rapatriés sont, dans l'immense majorité, des jeunes de vingt à trente ans, urbanisés, habitués à des salaires plus *élevés que ceux du Ghana,* ouvriers qualifiés ou non, de toute *façon peu préparés à leur réinser*tion dans la vie rurale souhaitée par les autorités militaires d'Accra.

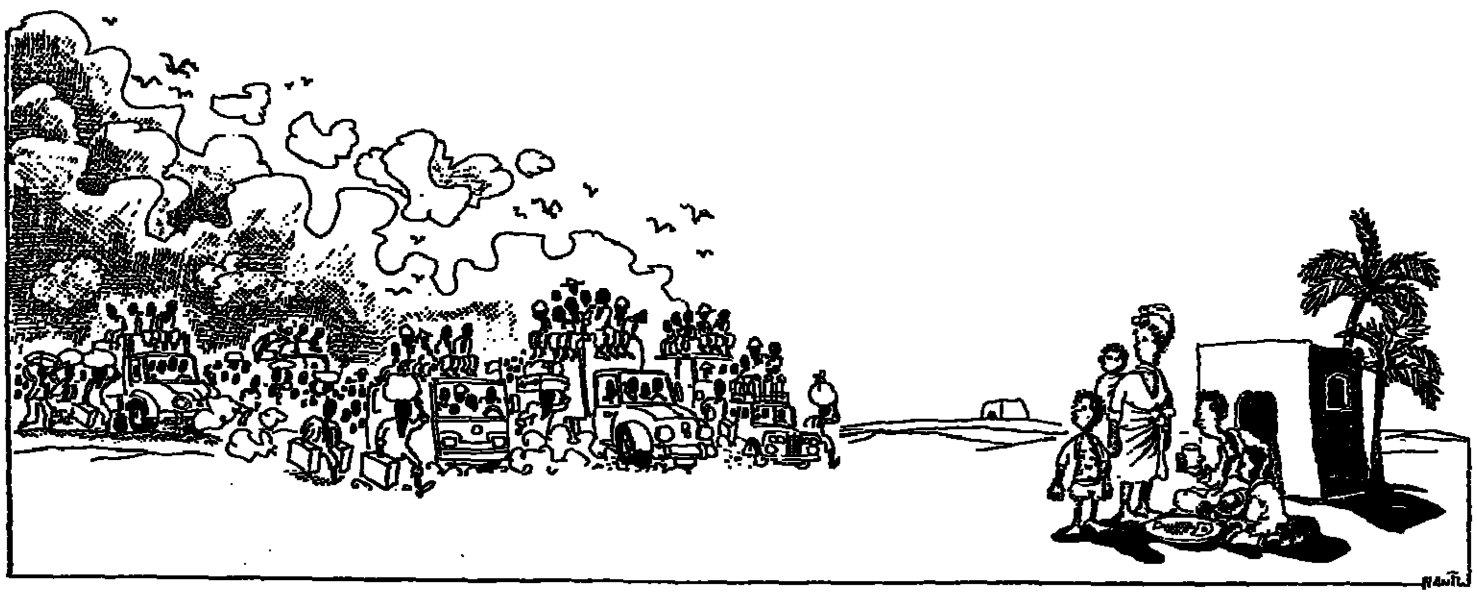
En outre, il faudrait pouvoir acheminer nourriture et médicaments sur les villages que les expulsés ont réintégré, ce qui pose des problèmes quasi-insurmontables *de transport, de distribu*tion et de contrôle : faute de moyens, une bonne partie de l'aide d'urgence pourrait être détournée, le cas échéant, surtout dans un pays où le marché noir est florissant et où le *« cedi »,* monnaie locale, ne vaut, sur le *marché parallèle, qu'un vingtième* de son cours officiel.

Pour donner un autre exemple de l'ampleur du problème posé par les réfugiés, Accra réclame, dans un premier temps, dix mille caisses de nourriture pour nourrissons, un million de morceaux de savon, cinq mille paires de chaussures, *quinze ambulances* et *huit* cents paires de pneus. Cette aide d'urgence commence à arriver sur place, mais il faudra attendre quelques semaines pour en mesurer l'efficacité.

Pour Accra, l'épreuve aura eu, au moins, un aspect salutaire : les pays occidentaux, qui négligeaient le Ghana de M. Jerry Rawlings, en qui ils *n'avaient* guère confiance, ont été les pre*miers, avec la Libye, à lui propo*ser une aide. Le Ghana renoue ainsi des contacts avec les Etats les mieux armés pour amorcer des programmes de coopération. Sur ce plan, il existe peut-être aujourd'hui une possibilité d'ouver*ture que les rumeurs de coups* d'Etat — et l'échec du dernier régime civil — avaient sans doute largement contribué à écarter.

Il reste bien entendu, outre les *menaces de disette et d'épidé*mies, à mesurer les répercussions politiques de ces retours dans un pays dont le régime est en perte de vitesse. Les commerçants, très *dynamiques, et le clergé puissant,* semblent hostiles à la junte militaire. M. Jerry Rawlings ne paraît pas davantage bénéficier de la confiance des chefs traditionnels. *La confusion provoquée par les* expulsés du Nigéria — dont certains, peu nombreux, s'étaient expatriés par hostilité au régime — risque de durer et pourrait être exploitée par ceux qui ont une revanche à prendre.





Plantu

par la crise pétrolière

L'expulsion des travailleurs étrangers *« en situation irrégulière »* a passé, aux yeux des Nigérians, pour un moyen commode de libérer des emplois à leur profit. Il n'en a rien été, les postes laissés vacants exigeant une qualification ou présentant des contraintes qui écartent les nationaux. Certains chefs d'entreprise constatent aujourd'hui que les Nigérians ne se pressent pas aux portes de leurs fabriques pour prendre la place des exclus.

Dans certains secteurs, de graves problèmes risquent de se poser. Par exemple, à Lagos, comment remplacer au pied levé huit mille instituteurs ghanéens ? Un problème identique se pose en brousse, où les Ghanéens acceptaient d'aller enseigner, alors que les Nigérians, attirés par l'argent facile des revenus pétroliers, s'étaient rués vers les villes et avaient délaissé leur agriculture, tournant en dérision la « révolution verte » lancée à grand fracas par les civils lors de leur retour au pouvoir.

Cet exode explique que la part de l'agriculture dans le P.N.B. ne cesse de baisser. De 31 % en 1974 elle est tombée 23 % en 1981. Le volume de la production agricole a chuté de 14 % entre 1978 et 1981. Deuxième exportateur de cacao derrière le Ghana il y a dix ans, le Nigéria n'occupe désormais que la quatrième place, distancé par la Côte-d'Ivoire et le Brésil. L'agriculture employait 70 % de la population en 1960. Elle n'en occupe plus que la moitié sans pour autant s'être modernisée, car elle a manqué d'investissements, ceux-ci s'étant portés sur des secteurs immédiatement *plus rentables comme le bâtiment* et les services.

L'échec économique, longtemps occulté par l'importance du matelas de devises, est évident depuis plus d'un an. Les arriérés de paiements s'élèvent à quelque 7 milliards de dollars qui s'ajoutent à une dette extérieure de 6 milliards déjà utilisés et de 11 milliards si l'on tient compte des engagements à long terme. *Il* faudrait pour redresser la barre *une intervention énergique du* F.M.I., entraînant dans son sillage des capitaux privés, ce que l'approche des élections de l'automne ne permet pas d'envisager dans l'immédiat.

Un protecteur discrédité

Sur le plan panafricain, le Nigéria, depuis de nombreuses années, affirmait sa vocation de puissance régionale habilitée à défendre les intérêts de tous les Noirs du continent, notamment face à l'apartheid sud-africain, et même, mais de façon beaucoup plus nuancée et subtile, face aux Arabes, dont il conteste parfois le rôle, par exemple au sein de l'O.U.A. Il s'est posé en protecteur de ses voisins immédiats, regroupés au sein de la CEDEAO, marché commun régional, et a financé les mouvements de libération reconnus par le comité *ad hoc* de l'O.U.A. Aussi est-il de toutes les négociations. Sa voix semble prépondérante quand il faut désamorcer, ce qui est le cas actuellement, une crise au sein de l'O.U.A. Il est le seul État sud-saharien à avoir reçu la visite officielle d'un président américain, en l'occurrence M. Carter. A plusieurs reprises, le Nigéria a été associé aux Etats de « ligne de front » australe dans des négociations, notamment, voilà quelques années, à propos du conflit rhodésien.

Fier jusqu'à l'ostentation de ses succès intérieurs – victoire sur la sécession biafraise, retour des civils au pouvoir, adoption d'un système fédéral et respect de certaines règles démocratiques, – le *Nigéria avait perçu dans les années 70* les dividendes de ces atouts politiques et d'un enrichissement lié avant tout au « boom pétrolier ».

Et la « fraternité » africaine ?

Accueillant, il offrait un asile à des réfugiés politiques, à des intellectuels qui trouvaient dans ses universités – parmi les meilleures du continent – une liberté d'expression et de création qui leur était interdite chez eux. Dans le domaine littéraire, il était, sans conteste, le principal foyer culturel de l'Afrique. Un peu trop *imbu de sa supériorité, il manifestait* une certaine arrogance dont ses voisins et alliés continentaux s'accommodaient bon gré mal gré, même quand elle les humiliait quelque peu.

En quelques jours, ce prestige de « grande puissance » s'est effondré. La brutalité de l'expulsion massive et surtout, peut-être, l'absence totale de mesures destinées à éviter aux bannis brutalités et exactions de la part d'une population xénophobe ont provoqué une profonde remise en cause du mythe nigérian. Alors que les refoulements de candidats à l'immigration aux frontières du monde industriel sont jugés injustes et cruels, la façon dont les Africains traitaient chez eux d'autres Africains ne pouvait que faire scandale. Si nulle voix officielle ne s'est élevée – prudence oblige – pour condamner les dirigeants de Lagos, leur « image » a été considérablement ternie.

Certes, les Nigérians ont affirmé – après coup – avoir averti leurs voisins concernés, notamment les Etats membres de la CEDEAO de leur intention d'expulser les *« ressortissants étrangers en situation irrégulière »*. Cette assertion a été toutefois démentie par les intéressés, notamment par cinq Etats du conseil de l'entente (Togo, Niger, Haute-Volta, Bénin et Côte-d'Ivoire). Ils ont observé que *« la fraternité et la solidarité africaines auraient dû jouer de façon que les Etats africains concernés soient informés à l'avance pour leur permettre d'organiser l'accueil de leurs ressortissants »*.

Autrement dit, face à des Etats démunis et fragiles, victimes de la hausse vertigineuse du prix du pétrole, le Nigéria a fait preuve d'un mépris d'autant plus flagrant qu'il revendiquait, à leur égard, le rôle de protecteur. Le gouvernement fédéral n'a pas hésité à prendre une mesure dont il savait que ses voisins pâtiraient fatalement. Certes, fût-il perdu de réputation, le Nigéria inspirera toujours la révérence qui va à un Etat important. Toutefois, il n'a pas fini de subir les conséquences, internes comme externes, d'une décision *qui marque sans doute un tournant* dans son histoire. A l'heure de l'épreuve, la désillusion qu'il suscite est au moins égale à celle qu'il éprouve devant ses propres déconvenues.

Ensemble préparé par
FRANÇOISE CHIPAUX
et JEAN-CLAUDE POMONTI.

Ces métèques dont vient tout le mal...

Correspondance

Lagos. – Dans ce pays naguère hospitalier au point d'accorder à des étrangers tous les droits des autochtones, les journaux polémiquent aujourd'hui sur un nombre incalculable de sujets, allant de la politique du *président Shagari aux chansons* de Fela, en passant par les nombreuses affaires de corruption. Ils ne retrouvent une certaine unanimité que pour condamner les immigrés africains, rejeter sur eux la vague de criminalité et la responsabilité du chômage, et accuser accessoirement les résidents indiens et pakistanais d'organiser la contrebande et donc la corruption.

Pourtant, la presse, si friande de faits divers, mentionnait très rarement ici des altercations, *a fortiori* des rixes, entre autochtones et immigrés, soit dans la capitale, soit à l'intérieur. On ignorait toute l'atmosphère de tension à Lagos, par exemple, où se trouvaient concentrés pourtant des centaines de milliers de travailleurs ghanéens et des dizaines de milliers de Nigériens, de Togolais et de Béninois. Tous *ces immigrés se sentaient*, de toute évidence, en confiance dans ce vaste pays, au milieu des déracinés de l'exode rural vivant d'expédients dans les bidonvilles des périphéries.

Puis, tout à coup, dans ce ciel social dépourvu ou presque de nuages, un bref communiqué signé de M. Alhaji Ali Baba, ministre de l'intérieur, et publié par l'ensemble de la presse, demandait le départ, sous quinzaine, des « aliens » ne possédant pas un permis de travail en règle, ce qui était le cas de la quasi-totalité d'entre eux. On ne trouvait pas dans le communiqué la moindre trace d'une quelconque menace de sanction. Et pourtant, à Lagos, Béninois et Ghanéens, Nigériens et Togolais, se préparaient immédiatement à partir. Pourquoi ? *« Parce que les Yoroubas (1) vont profiter de l'occasion pour nous battre et nous dépouiller. »*

Si l'exode des Ghanéens a été particulièrement spectaculaire, ils n'ont pas été les seules victimes de la mesure d'expulsion.

Sur la route menant de Sokoto à Birni-Nkonni, au Niger, on *a vu aussi des colonnes* – moins importantes, certes – de taxis de brousse et de camions rapatrier des dizaines de milliers de Nigériens. Et pourtant, des deux côtés de la frontière, on retrouve les mêmes Haoussas-Foulanis, parlant la même langue et partageant les mêmes croyances.

L'arrière-pensée politique

Phénomène similaire aux confins de l'Etat nigérian de Borno et du Tchad. Là, les frontières sont tellement imprécises et le statut personnel si vague qu'au début du régime civil, en 1979, le gouvernement de *Lagos avait cru pouvoir exiler le* leader de l'opposition à l'Assemblée territoriale – élu pourtant avec une majorité confortable – sous prétexte qu'il était citoyen du Tchad. M. Shugaba est rentré depuis au Nigéria et a intenté un procès, demandant au gouvernement central des dommages et *intérêts s'élevant à 5 millions de* francs.

Fait apparemment curieux, aucun des pays limitrophes dont les citoyens ont été maltraités n'a élevé une véritable protestation. Et pour cause ! Comment *peut-on concevoir une réaction* de la part d'un Ghana discrédité et en équilibre instable ? Du Benin, qui vit de la contrebande florissante avec le Nigéria ? Du Niger avec ses cinq millions d'habitants face au géant qui borde sa frontière sur plus de 1 500 km ? Ou du Tchad, de M. Hissène Habré, dont le *meilleur allié face à la Libye préside* aux destinées du Nigéria ?

Pourquoi le gouvernement de Lagos, qui se pose volontiers en champion de l'Afrique, en grand frère, en protecteur, a-t-il commis ce qui paraît être une erreur grossière ?

Seul un enjeu exceptionnellement important a pu le pousser à prendre le risque de voir détruire *l'image de marque à laquelle il* tenait tant. Cet enjeu existe. C'est l'échéance électorale de l'automne 1983.

En effet, si la consulation se déroule dans le calme, le groupe au pouvoir est certain de l'emporter : il fera aisément réélire son candidat - l'actuel chef de *l'Etat - à la présidence*, et réussira sans doute à améliorer grandement sa position à l'Assemblée nationale comme au Sénat. Mais si le gouvernement actuel *« tient »* tout le pays, Lagos lui échappe. Il ne contrôle pas la *capitale, là où se trouvent les* ambassades, les sièges des sociétés, les représentants de la presse étrangère. C'est aussi la place forte de l'ethnie yorouba, dont le rôle au sein du Nigéria se trouve progressivement et volontairement réduit. Le pouvoir accuse les Yoroubas de vouloir *imposer l'épreuve de force dans* la rue, de susciter des troubles majeurs pour provoquer l'intervention de l'armée et mettre fin au régime civil qui leur fut et reste si funeste. Il était tentant de faire disparaître un facteur *éventuel de désordre*, de désamorcer d'éventuels pogroms – comme cela s'est passé jadis en Côte-d'Ivoire et au Gabon – en en supprimant la cause.

F. BERNARD.

(1) Ethnie dominante dans le sud-ouest du Nigéria.

La baisse des prix du pétrole

(Suite de la première page.)

La réduction de 2 dollars des prix pratiqués par les compagnies sur le marché domestique américain a accentué encore les pressions sur la Grande-Bretagne. Les pétroles britanniques sont directement concurrents de ceux produits au États-Unis, et ce pays constitue l'un des principaux marchés d'exportation. Il ne restait donc plus à Londres qu'à proposer *aux compagnies – qui* l'accepteront sûrement – une baisse de 3 dollars par baril, non sans en avoir prévenu au préalable l'Arabie Saoudite, Mme Thatcher ayant dit-on envoyé un télégramme au roi Fahd.

Avec quelque retard sur le calendrier prévu, le scénario de M. Yamani n'en risque pas moins de se réaliser dans le détail. Les conséquences de la décision britannique sont claires dans un premier temps du moins. Outre la Norvège, qui *traditionnellement s'aligne sur* les prix britanniques et a elle aussi annoncé une baisse le 18 février, les pays africains, producteurs d'un brut de qualité similaire à celui de la mer du Nord, vont être quasiment obligés de « suivre ». Le Nigéria, la Libye et l'Algérie ne pourront guère refuser longtemps de diminuer leur prix officiel de 35,5 dollars par baril dès lors que celui de la Grande-Bretagne sera tombé à 30,5 dollars. Le *« point de départ »* annoncé par M. Yamani sera dès lors atteint.

Même cause, mêmes effets ?

La suite du scénario est plus difficile à prévoir. Toutes les conditions sont réunies pour une diminution générale des prix officiels du pétrole au sein de l'OPEP. Reste à savoir dans quelles conditions. A vrai dire, le problème n'est pas *tant de* définir la date ou l'ampleur exacte de cette baisse – qui ramènera selon toute probabilité le brut de référence saoudien aux environs de 30 dollars par baril au lieu de 34 dollars actuellement – mais d'évaluer ce qui peut se passer après cette baisse. La diminution des prix officiels ne change rien ou presque sur le *marché* libre, où les cours pratiqués sont de toute façon inférieurs. Pour les marchés faisant l'objet de contrats – deux tiers du total des transactions environ – la baisse des tarifs officiels ne concerne que les pays qui respectent ces tarifs, c'est-à-dire essentiellement *l'Arabie Saoudite et le Koweït*, soit un gros tiers de la production OPEP.

La pratique de rabais sous toutes formes s'est en effet généralisée depuis un an, la plupart des pays producteurs n'ayant trouvé que ce moyen de *maintenir leur production* face à une demande déprimée. La baisse des prix officiels devrait donc avoir pour principale conséquence dans un premier temps de redonner de la souplesse à l'Arabie Saoudite, dont la production était tombée aux alentours de 4 millions de baril-*jour (contre 7 millions de baril-*jour l'an passé et 10 il y a deux ans), faute de débouchés. L'Aramco, consortium de compagnies américaines, qui exploite les champs saoudiens, a réduit ses enlèvements au quart environ de la normale ; encore le royaume whahabite a-t-il dû en contrepartie, selon certaines sources, s'engager à répercuter toute baisse des prix de façon rétroactive... comme la Grande-Bretagne l'avait fait.

Dès lors, de deux choses l'une. Soit la baisse des prix officiels du pétrole s'accompagne d'un accord général des pays de l'OPEP sur un plafond de production conforme aux prévisions de la demande, et des quotas de répartition de cette production : les nouveaux prix du brut ont alors de bonnes chances de se stabiliser ; un équilibre du marché peut être trouvé autour d'une production de 17 à 18 millions de barils par *jour, le déstockage actuel* pouvant difficilement durer. Dans le meilleur des cas, une nouvelle structure des prix relatifs est adoptée, permettant d'appliquer plus strictement les règles communes – quotas et prix.

L'Arabie Saoudite et les pays du Golfe souhaitent, en effet, modifier l'échelle des prix relatifs actuels *qui* rendent leurs bruts moins intéressants, *compte* tenu de leur qualité, que ceux des pays africains ou de la mer du Nord. Avec un prix du pétrole britannique à 30 dollars, les bruts africains peuvent difficilement rester au-dessus de 32 dollars par baril. L'Arabie Saoudite devrait alors abaisser son prix de référence à 29,50 *dollars, voire 29 dollars* par baril si elle veut obtenir le différentiel souhaité.

Seconde hypothèse : la baisse des prix s'opère dans le désordre et sans accord sur la production, chaque pays tentant de s'ajuster à un niveau inférieur *individuellement. Les risques* de voir se déclencher une *spirale à la baisse sont dans* ce cas évidents. La diminution des revenus liée à celle des tarifs – 1 dollar par baril en moins coûte 6,25 milliards de dollars par an à l'ensemble des pays de l'OPEP – poussera les pays les plus pauvres à proposer de nouveaux rabais pour maintenir, et si possible augmenter, leur production. Sans même imaginer *le pire, rien n'empêchera – si* aucun accord sur la production ne les lie – l'Arabie Saoudite ou le Koweït de reprendre, une fois leurs prix réajustés par rapport au marché, un niveau de production plus « normal ». Dans ce cas, il y a fort à parier que, les mêmes causes provoquant les mêmes effets, l'OPEP ne se retrouve confrontée dans *trois mois au plu tard* à la même crise de surproduction qu'en ce début d'année, la reprise des enlèvements de l'Aramco ayant déprimé à nouveau le marché.

Rien ne permet d'affirmer pourtant que les pays de l'OPEP sauront s'entendre assez vite pour accompagner la baisse des prix désormais inévitable d'un accord plus général. *Un certain nombre* de pays, qui profitent de la situation actuelle en pratiquant des rabais, sont vigoureusement opposés à toute diminution des prix officiels. Ils ont beau jeu de faire remarquer que cette diminution a peu de chances à court terme de modifier la demande mondiale de pétrole et risque, de ce fait, d'être un sacrifice inutile. Les conflits *politiques et les luttes* d'influence divisant, au sein même de l'organisation, les pays conservateurs comme l'Arabie Saoudite ou le Koweït et les « durs » – Iran, Libye, Algérie, etc., – ainsi, surtout, que la guerre entre l'Irak et l'Iran, rendent tout consensus difficile. *Les treize pays membres de* l'OPEP sont pourtant condamnés à s'entendre. Une attitude différente de la Grande-Bretagne ou du Mexique – autre grand producteur non membre de l'association – juqu'à nouvel ordre déterminés à maintenir coûte que coûte *leur production en dépit de la* baisse de la demande, leur aurait facilité la tâche. Tel était peut-être l'un des buts poursuivis par Cheikh Yamani à Genève. Rien ne permet encore d'affirmer qu'il ait réussi.

VÉRONIQUE MAURUS.

● *La production française de charbon* sera de 18,5 millions de tonnes en 1983, a annoncé la direction des Charbonnages de France, soit un volume pratiquement identique à celui de 1982 (18,3 millions de tonnes). Cette hypothèse basse a été retenue parce que la productivité obtenue en 1982 n'autorise pas pour 1983 *un objectif de production plus* élevé. Ainsi le rendement par homme et par poste serait-il de 3 510 kilos, contre 3 299 kilos en 1982, année où la productivité a baissé de 6,7 %, du fait, notamment, *de la semaine de trente-neuf* heures. Toutefois, les Charbonnages de France, qui ont terminé leur exercice avec un déficit d'environ 1 milliard de francs, embaucheront en 1983, 2 299 mineurs (420 dans le Nord-Pas-de-Calais, 1 472 *en* Lorraine et 407 dans le bassin Centre-Midi).

Etranger / économie

L'ARRESTATION DE M. ANGELO RIZZOLI

La faillite financière et morale d'une grande famille de l'édition italienne

De notre correspondant

Milan. – Pour la première fois depuis plusieurs années, le prestigieux quotidien *Corriere della Sera* ne mentionne pas dans ses éditions de ce samedi 19 février le nom de M. Angelo Rizzoli, président du groupe éditorial propriétaire du titre, dans le cartouche où figure la raison sociale du journal. Sur la décision de son directeur, M. Alberto Cavallari, les noms de M. Rizzoli et de l'administrateur délégué du groupe, M. Tassan Din, ont été supprimés à la suite de leur arrestation en vertu de la loi sur les faillites sous l'inculpation de présentation de faux bilan (*le Monde* du 19 février). Les comptes du groupe Rizzoli – le plus grand groupe d'édition italien – présentent, en effet, un « trou » de quelque 29 milliards de lires.

C'est pour des raisons éthiques et afin de rester fidèle à la condition de son acceptation de la direction du journal en 1981 (séparation nette des affaires de la propriété et de la rédaction) que M. Cavallari a décidé de bannir les noms des porteurs de parts majoritaires (51 %) du groupe Rizzoli. Il rappelle la position du journal dans un éditorial non signé, intitulé « Le calvaire du *Corriere* ». Depuis 1981, époque du scandale de la loge P 2 dont faisait partie M. Rizzoli, le journal avait, en effet, commencé sa « traversée du désert ». Mais la décision de M. Cavallari tient aussi au fait qu'il n'y a plus de conseil d'administration à la Rizzoli et que personne dans le groupe n'a plus mandat pour gérer le *Corriere*.

L'action de la justice a eu lieu à l'aube d'une journée où devait se tenir une assemblée générale des associés du groupe. A l'ordre du jour, la formulation de la démission de M. Tassan Din (annoncée le 15 février), la décision de M. Angelo Rizzoli de rester ou non à la présidence, et la nomination d'un conseil d'administration ainsi que d'un comité de gestion comprenant des représentants des actionnaires et des fonctionnaires nommés par le tribunal des faillites. La Rizzoli est, en effet, placée depuis l'automne sous contrôle judiciaire. Après le krach du Banco Ambrosiano de M. Calvi (qui possédait 40 % de la Rizzoli), la nouvelle direction de la banque avait, en effet, réclamé au groupe éditorial le remboursement de ses dettes (quelque 300 milliards de lires). Pour gagner du temps, MM. Rizzoli et Tassan Din avaient demandé la mise sous contrôle judiciaire.

Ils prenaient certes un risque, sachant mieux que personne les truquages des bilans. Certes, ceux-ci avaient été maquillés. Mais ils comptaient surtout, semble-t-il, sur une certaine bienveillance des commissaires. Or, l'attention de ces derniers a été attirée – apparemment grâce aux précisions données par l'ancien avocat personnel de M. Rizzoli, devenu président de la centrale, société financière du nouveau Banco Ambrosiano – sur un « trou » de 29 milliards de lires.

Pour 11 de ceux-ci, M. Rizzoli affirme qu'il peut les couvrir, grâce aux actions en sa possession. Restent les 18 autres. En fait, tout porte à croire que ces milliards disparus entre 1976 et 1979 ont servi à payer des commissions en 1977, lors de l'augmentation de capital de la Rizzoli et de la prise de participation de 40 % par Banco Ambrosiano.

Les mandats d'arrêt étaient déjà signés depuis plusieurs jours. Le procureur de la République a, semble-t-il, décidé d'agir « *en raison du comportement de MM. Rizzoli et Tassan Din* » et afin d'éviter une nouvelle manœuvre dilatoire de leur part au cours de l'assemblée des associés qui devait se tenir vendredi. L'arrestation des deux frères Angelo et Alberto, héritiers de ce qui fut l'empire Rizzoli, marque en fait la faillite aussi bien financière que morale d'une grande famille de l'édition italienne.

PHILIPPE PONS.

Le Brésil dévalue le cruzeiro de 30 %

Le Brésil a procédé, le vendredi 18 février, à une dévaluation de 30 % du cruzeiro. A partir du lundi 21 février, le nouveau cours de la monnaie brésilienne est fixé à 380,50 cruzeiros pour un dollar, contre 282,50 précédemment.

Cette forte dévaluation de la devise nationale contraste avec les traditionnels ajustements de faible ampleur – 1 à 2 % – auxquels procédait périodiquement le gouvernement brésilien, pour neutraliser une inflation élevée, de l'ordre de 100 % par an. Elle répond au souci d'accroître les exportations et de faciliter ainsi le remboursement d'une dette extérieure évaluée officiellement à 84 milliards de dollars (88 milliards officieusement).

Le Brésil éprouve quelques difficultés à obtenir un refinancement de cette dette auprès des *banques internationales et du* Fonds monétaire international. Ce refinancement est notamment fondé sur la réalisation, en 1983, d'un excédent commercial de 6 milliards de dollars, alors que, en janvier, le Brésil n'a obtenu un surplus qu'à peine supérieur à 100 millions.

C'est en mars que l'accord devrait normalement être conclu avec le F.M.I. pour l'octroi d'un crédit de 6 milliards de dollars. Le directeur général du Fonds, M. de Larosière, n'a pas hésité à lancer un appel public aux banques commerciales afin qu'elles continuent à accorder des crédits au Brésil.

● *Distillers Company*, le numéro un du whisky dans le monde, va fermer 11 de ses 45 distilleries écossaises d'ici à la fin mai ainsi que deux usines de maltage. C'est la première fois depuis la récession de 1930 que l'entreprise prend une telle mesure due à une chute d'environ 15 % des ventes de whisky en quatre ans. De ce fait les caves regorgent de stocks. Ces fermetures, qui avaient été évitées les deux dernières années par une réduction à quatre jours de la semaine de travail, provoqueront la suppression de 530 emplois. La baisse des ventes de « scotch » ne se constate pas en France. Les marques de la Distillers Company ont augmenté leur volume de ventes en 1982 sur 1981, de 3,5 % pour Vat 69 à 17,5 % pour Johny Walker, leader sur le marché français, seules les ventes de White Horse restant égales. Les marques des autres groupes progressent quant à elles de 5 % (Label 5) à 50 % (Glen Turner).

lectures

La France vue de Londres

Pour les uns, c'est une bonne occasion ; pour d'autres une coïncidence ; pour d'autres encore, un simple épiphénomène. L'arrivée de la gauche au pouvoir en France a relancé en Grande-Bretagne l'intérêt pour un voisin et partenaire toujours mal connu. Ces derniers mois, plusieurs livres ont paru qui, avec des points de départ différents, témoignent du même souci de faire connaissance.

La France a changé, on l'admettra volontiers. Reste à savoir si le changement, mis à toutes les sauces, coïncide avec l'alternance politique, ou si celle-ci n'est que l'expression extérieure et finalement superficielle de transformations beaucoup plus profondes et durables, sur lesquelles les socialistes déposeront, au mieux, un vernis.

La France dans les années 80 (1) de John Ardagh a été préparé bien avant le 10 mai 1981. Les changements qu'il analyse dans la société française ont commencé bien avant le victoire de M. François Mitterrand, mais il *s'interroge tout naturellement sur* les conséquences de l'alternance. Neill Nugent et David Lowe, avec *la Gauche en France* (2), s'intéressent directement au changement politique en étudiant les partis socialiste et communiste, comme Denis Macshane trace le portrait de l'autre acteur du changement dans sa biographie de *François Mitterrand* (3). Si changement il y a, pour Théodore Zeldin, il ne se situe certainement pas en mai 1981. Dans *les Français* (4), il poursuit sa quête des « *passions françaises* » commencées en 1848 dans un précédent ouvrage monumental (5), indépendamment de ce qui n'est pour lui que péripétie.

Macshane d'une part, Nugent et Lowe d'autre part, décrivent la longue marche de M. François Mitterrand et celle du parti socialiste vers le pouvoir. Les deux ne se confondent pas. Et la question de l'autonomie du « nouveau » parti socialiste par rapport à celui qui lui fit violence en 1971 au congrès d'Epinay reste sans réponse. Macshane propose une compilation bien faite de tout ce qui est paru sur l'ancien premier secrétaire du P.S. aujourd'hui à l'Élysée, et il s'inspire largement – il le reconnaît d'ailleurs – de la biographie de Franz-Olivier Giesbert, *François Mitterrand, ou la tentation de l'histoire.*

Le bond en avant

Nugent et Lowe font l'anatomie des partis de gauche en France, à la fois en militants et en spécialistes de la science politique. Leur souci pédagogique évident dans la conclusion, qui souligne le rôle historique de la gauche socialiste française en Europe, transparaît dans les chapitres consacrés à la politique du P.S., à son changement d'orientation en matière militaire en faveur de la force de frappe, au réalisme européen qui a succédé à l'enthousiasme de l'ancienne S.F.I.O, sujets controversés également au sein du parti travailliste. Le livre a été écrit trop tôt pour que les deux auteurs aient pu prendre en compte les variations de la politique économique du gouvernement français ; mais il y aurait là aussi sujet à réflexion pour un parti travailliste qui ne répugne pas à préconiser les vieilles recettes du déficit budgétaire, du protectionnisme et du dirigisme pour sortir de la crise.

Écrire sur un pays étranger, fût-ce avec les meilleures intentions d'objectivité, c'est souvent réagir en fonction des réalités de son propre pays, établir des comparaisons, dresser la liste des points communs et des différences. Ainsi se construit un jeu de miroirs qui renvoient à l'infini l'image renversée de l'autre. Pour John Ardagh, les Français ont eu longtemps les yeux fixés sur le passé, eux qui vivaient dans une société bloquée, dominée par les inégalités sociales et des structures démodées. Il ne faudrait pas chercher bien loin pour trouver les mêmes traits dans la panoplie des lieux communs appliqués aux Anglais par les Français.

Pour parler de la France dans les années 80, Ardagh remonte fort justement aux années 60 et 70. Ce qui l'a frappé, c'est le formidable bond en avant de l'économie et du niveau de vie. (Au passage, il note le rôle joué par la participation au Marché commun dans cette expansion ; à bon entendeur...).

La Grande-Bretagne, en cette deuxième moitié du vingtième siècle, a épuisé les bienfaits d'une industrialisation et d'une urbanisation qui datent du siècle dernier. C'est maintenant, au contraire, que la France en profite. Mais cette phase d'expansion économique est terminée. Lapalissade, dira-t-on, quand sévit la crise. Cette dernière n'est pas seule en cause. La révolte contre la religion du taux de croissance avait commencé avant la récession, car les changements économiques ne s'étaient pas accompagnés de *transformations sociales*. Les « événements » de mai 1968, selon Ardagh, ont été « *le cri d'une société nouveau-riche qui découvre que l'expansion n'est pas tout.* »

Dans ce dernier quart de siècle, un vieux pays fatigué aura été successivement « *saisi par la révolution industrielle* » et replongé par la crise dans la nostalgie du passé. Ardagh ne le dit pas aussi clairement, mais il n'interdit pas de conclure que le rôle de la gauche socialiste en France est de concilier ces deux aspirations : d'une part un partage plus égalitaire des fruits de l'expansion, comme on disait dans les années 70, ou une répartition plus égalitaire des rigueurs de l'austérité, pour employer une expression plus actuelle, et, d'autre part, une renaissance de valeurs longtemps oubliées, comme le respect de la nature et la défense des droits de l'homme. Et Ardagh de se demander si M. François Mitterrand, cet « *amoureux passionné de la nature, de l'histoire de France et de la littérature du dix-neuvième siècle* », ne personnifie pas cette tendance très forte vers un rétablissement des liens avec la tradition.

Retour à la tradition ou ouverture d'une ère nouvelle dans l'histoire de la France et des Français ? Ère nouvelle, répond Théodore Zeldin, bien que les deux termes ne soient pas nécessairement exclusifs l'un de l'autre. Phase nouvelle qui n'a rien à voir avec le 10 mai 1981, l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République et la victoire de la gauche. S'il faut la dater, Zeldin prendrait plutôt mai 1968 comme point de départ d'un affaiblissement du sens de la hiérarchie et d'un plus grand respect du « droit à la différence ». Toutefois, 1968 ne serait qu'un point de repère, pas une ligne de fracture dans une continuité historique.



*Caricature de l'*Economist *de Londres.*

Ni béret ni baguette

Zeldin n'a pas voulu écrire un livre politique. Paradoxalement pour un esprit français, Ardagh, qui est journaliste, propose une anatomie de la France, une étude clinique, un catalogue de ses réalisations et de ses problèmes. Zeldin, qui est professeur à la très célèbre université d'Oxford, livre un tableau impressionniste. Il se méfie des généralisations réductrices, des théories qui rabotent les aspérités et gomment les différences. Pour faire voler en éclats le mythe du Français moyen, le béret basque sur la tête, la baguette sous le bras et la gauloise vissée au coin des lèvres, il ne cherche pas une image plus vraie, plus conforme à la réalité. « *Le Français typique est une plaisanterie* », écrit-il.

Il lui substitue une galerie de portraits, des sagas familiales qui restituent les individus dans leur singularité, avec leur histoire particulière, irréductible à celle de leur classe ou de leur génération.

La plupart de ces histoires individuelles sont fondées sur des interviews qui n'ont pas été « *dépouillées* », comme le font les sociologues qui cherchent à relever les constantes et à éliminer les attitudes « *déviantes* ». Zeldin leur laisse leur authenticité, leur spontanéité, leurs contradictions et leurs redondances.

Les limites de la méthode apparaissent cependant très nettement quand ce sont des « *personnalités* » qui sont invitées à s'exprimer. Autant les déboires conjugaux de M. Guy Bedos (l'exemple est tiré du livre) sont sans intérêt, autant les récits d'interlocuteurs anonymes ou inconnus laissent passer un souffle de vie.

Vive le « franglais » !

Toujours est-il que bon nombre d'idées toutes faites sur la France et les Français, communément admises et pas seulement à l'étranger, ne résistent pas à la charge. On ne s'étonnera guère d'apprendre que « *la France compte plus d'alcooliques que de divorcés* », mais sait-on que la centralisation est plus poussée en Grande-Bretagne que de ce côté de la Manche ? La société britannique, malgré sa famille royale, ses lords et ses clubs, est plus égalitaire que la société française (Zeldin et Ardagh sont d'accord sur ce point). L'aristocratie d'avant 1789 a été remplacée par une méritocratie « *tout aussi héréditaire* », note Zeldin. Il y a plus de députés d'origine ouvrière à la Chambre des communes qu'à l'Assemblée nationale. Quant à la vie de famille, elle n'a pas été détruite par l'urbanisation ; « *la voiture, le téléphone et l'abaissement de l'âge de la retraite l'ont renforcée* ».

Un autre mythe est mis à mal : la langue française et sa défense, que Zeldin tient pour parfaitement ridicule. 84 % des écoliers français apprennent l'anglais, 5 % du français est déjà du « franglais », et Zeldin a calculé que *le Monde* utilisait un mot d'anglais sur cent soixante-six ! « *Les Français ont besoin de plus d'une langue pour exprimer la plénitude de leur personnalité. Le renouveau de la fierté régionale, la pression en faveur de l'enseignement des dialectes régionaux, sont une expression de l'effondrement de l'uniformité comme idéal national.* »

Cette dernière remarque illustre la thèse présente dans tout le livre de Zeldin, et sa conclusion rejoint celle de John Ardagh : la société française est essentiellement fragmentée, une « *anarchie organisée* », une « *mosaïque de petites républiques* », dont chaque individu forme l'élément premier.

La France est passée par quatre étapes : la phase nationaliste, qui impliquait la tentative d'unifier le pays ; la phase internationaliste, pendant laquelle la France incarnait les idéaux communs à toute l'humanité ; la phase pluraliste, où l'uniformité réprimait les minorités. Elle est entrée, dit Zeldin, dans la phase post-pluraliste où le « *droit à la différence* » ne s'applique plus aux groupes mais aux individus : « *Les individus cherchent à y forger leur propre destinée, en créant une identité unique par la combinaison d'éléments tirés de différents groupes et sous-groupes avec lesquels ils se sentent des affinités.* » C'est la proportion du mélange qui crée la singularité.

Cette phase se manifeste en France plus tard qu'en Grande-Bretagne ou aux États-Unis. Elle ne va pas à l'encontre d'une tradition de tolérance, mais elle l'enrichit. Il est heureux que ce soient des Anglais qui la désignent à notre attention, plus sans doute comme un idéal à atteindre que comme un acquis à conserver.

DANIEL VERNET.

(1) John Ardagh, *France in the 1980s*, Penguin Books, Londres 1982.

(2) Neill Nugent et David Lowe, *The Left in France*, The Macmillan Press, Londres 1982.

(3) Denis Macshane, *François Mitterrand, une odyssée politique*, Quartet Books, Londres 1982.

(4) Theodore Zeldin, *The French*, Collins, 1983.

(5) *France 1848-1945*, paru en français sous le titre *Histoire des passions françaises*, aux Éditions Recherches.

هكذا من الأصل

France

QUEL AVENIR POUR LE PREMIER MINISTRE ?

Les scénarios de M. Mauroy

M. Pierre Mauroy sera candidat à l'élection présidentielle de 1988 ; du moins sera-t-il candidat à l'investiture du parti socialiste pour cette échéance, *si M. François Mitterrand* confirme sa décision de ne pas solliciter un second mandat.

Que les autres prétendants socialistes se rassurent : le premier ministre *n'a pas soudainement annoncé* sa candidature à l'Élysée à l'occasion de ses déplacements dans les Ardennes et les Vosges, vendredi 18 février. Cette affirmation procède d'une donnée politique simple sous la Vᵉ République : l'exercice de la charge de premier ministre conduit *inéluctablement à entrer dans la* compétition pour la présidence de la République. M. Mauroy n'échappe pas à cette loi.

Ce serait faire injure à ses convictions militantes que d'affirmer que son attitude présente est sous-tendue par une telle arrière-pensée. Reste que ses amis ne se bornent pas à suivre attentivement les débats internes au parti socialiste, qui préfigurent le prochain congrès. Ils réfléchissent au rôle que M. Mauroy peut tenir au *sein de la majorité, après qu'il aura* été remplacé à l'hôtel Matignon, et leurs réflexions débouchent naturellement sur l'horizon 1988. Les conseillers du premier ministre sont partagés.

Le meilleur atout

Selon les uns, l'intérêt personnel de M. Mauroy serait de quitter l'hôtel Matignon au lendemain des élections municipales, quels qu'en soient les résultats. Ce scénario campe un maire de Lille tout auréolé de l'honneur d'avoir été le premier de cordée dans la voie du *« changement »* et *d'avoir obtenu* dans cette entreprise des résultats notables, qu'il s'agisse de la mise en œuvre des réformes fondamentales (nationalisations, décentralisation) ou de l'avancée sociale (réduction de la durée hebdomadaire du travail, cinquième semaine de congés payés, retraite à soixante ans, etc.). Prenant du recul sans cesser de militer à l'intérieur du parti socialiste, M. Mauroy n'aurait qu'à attendre son heure.

Selon d'autres, M. Mauroy doit mener à son terme, jusqu'à la fin de 1983, comme il en est convenu l'été dernier avec le chef de l'État, le programme de lutte contre l'inflation lancé en juin 1982. Ce scénario se fonde évidemment sur une vision optimiste de l'évolution économique et sociale au cours de l'année. Personnellement, M. Mauroy adhère à cette analyse.

Les uns et les autres se rejoignent pour souligner que, après son départ de l'hôtel Matignon, les principaux obstacles que M. Mauroy rencontrera se situeront à l'intérieur même du parti socialiste. Le risque serait surtout que l'ancien premier ministre se retrouve isolé. Il lui faudra demeurer dans la majorité du parti. Des controverses ont déjà eu lieu au cabinet du premier ministre quand il s'est agi de choisir les meilleurs moyens de riposter aux critiques adressées au chef du gouvernement dans les rangs socialistes.

Certains conseillers ont fait grief à tel ou tel de leur collègue d'accréditer l'idée selon laquelle les attaques d'origine interne ne feraient qu'illustrer la persistance de la vieille rivalité opposant, depuis la constitution du nouveau parti socialiste, les anciens de la S.F.I.O., dont *M. Mauroy fait partie, aux anciens* de la Convention des institutions républicaines, parmi lesquels figurent notamment le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, et le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe. Ce n'est pas rendre service à Pierre Mauroy, disent-ils, que de le présenter comme l'héritier de la S.F.I.O., alors que, depuis dix ans, il s'efforce, au contraire, d'apparaître comme le champion d'un socialisme œcuménique. En outre, ajoutent-ils, une telle méthode de défense ne peut que rapprocher ceux des conventionnels qui peuvent légitimement aspirer, eux aussi, à l'Élysée. Est-ce de bonne tactique ?



Tous s'accordent toutefois pour estimer que le meilleur atout de M. Mauroy est l'image qu'il a acquise dans l'opinion publique. Pourquoi l'« effet Mauroy » ne deviendrait-il pas aussi attractif que l'« effet Rocard » quand les militants socialistes seront conduits à se prononcer avant l'élection de 1988 en tenant compte, qu'ils le veuillent *ou non, des cotes de popularité respectives* de chacun des prétendants ? Il faut donc que M. Mauroy soigne son personnage d'homme d'État, sans pour autant altérer son image de militant. Il s'agit, pour lui, à la fois de conserver l'estime de l'électorat communiste, de ne pas *s'aliéner la sympathie de l'électorat* modéré et de prouver, autant que possible, aux milieux d'affaires sa capacité de gestionnaire. Cette triple nécessité oblige le premier ministre à mêler plusieurs genres de discours. Ainsi, au cours de sa prestation télévisée du 16 février sur Antenne 2, M. Mauroy s'est-il montré particulièrement soucieux de convaincre les électeurs des catégo*ries sociales les plus modestes que* la rigueur visera surtout à l'avenir les citoyens les plus aisés. Le lendemain, M. Georges Marchais, en privé, se déclarait très satisfait que le premier ministre ait souligné que la garantie du maintien du pouvoir d'achat doit bénéficier à tous les salariés gagnant 7 000 F par mois, ce qui correspond en effet au seuil habituellement retenu par le P.C.F.

Devant les élus et les responsables professionnels des Ardennes, le 18 février, le premier ministre s'est exprimé sur un autre registre, invitant ses interlocuteurs au réalisme : *« La pente sera dure à remonter (...). Je ne vous apporte pas toutes les solutions à vos problèmes. »* Son propos a été bien accueilli, non seulement par tous les élus mais aussi par les syndicats.

L'espoir tranquille

Ces variations, toutefois, ne vont pas sans difficulté. Elles sont parfois *ambiguës et peuvent conduire à des* maladresses. C'est ainsi que vendredi après-midi 18 février, à Épinal, M. Mauroy a dû s'employer à corriger l'impression négative laissée par l'une de ses déclarations de mercredi soir sur Antenne 2 : *« Les gros problèmes sont derrière nous »*, avait affirmé le premier ministre, qui s'en est expliqué comme ceci : *« L'adaptation de notre politique économique, rendue nécessaire par l'absence de reprise à l'été 1982, a été effectuée en juin. C'est ce que je rappelle en disant que le plus dur est fait. Le plus dur est fait, puisque nous avons accepté tous ensemble de prendre le cap de la rigueur. Etait-il possible de faire plus que le blocage des prix et des revenus ? C'était cela le plus dur. Le plus dur, c'était le passage de l'état de grâce à l'état de rigueur. Cela a coûté au gouvernement 10 points dans les sondages ! Je le précise parce que j'entends certains dans l'opposition dire aujourd'hui que je ne veux voir l'avenir qu'en rose. Oui, je suis d'un naturel optimiste. Mais je vois bien la crise, ses conséquences et ses menaces. Et je fais en sorte d'y préparer le pays. Je n'ai jamais promis la fin des difficultés. Mais les difficultés ne doivent pas nous effrayer. Nous devons conserver l'espérance. Je veux être un porteur d'espoir. »*

Tout le programme personnel de M. Mauroy tient dans cette dernière phrase : apparaître comme un *« porteur d'espoir »*. L'espoir tranquille... Bon slogan pour d'autres campagnes.

ALAIN ROLLAT.

A CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Une trêve dans la bataille

De notre envoyé spécial

Charleville-Mézières. — M. Pierre Mauroy se souvient : *« J'avais sept ans quand, pour la première fois, j'ai quitté mon Nord natal pour faire un grand voyage. C'était avec mon grand-père. Il m'a conduit en voiture jusqu'ici, à Charleville, et au retour à la maison, mon père, en bon instituteur de la IIIᵉ République, m'a fait faire une composition française sur ce voyage... »*

C'est une autre *« composition »* que le premier ministre devait faire, vendredi matin 18 février, dans le chef-lieu des Ardennes, *« composition »* tellement attendue que, depuis plusieurs semaines, la vie administrative et politique du département était quasiment suspendue dans l'attente de la visite du chef du gouvernement. M. Mauroy avait, en effet, gardé secrètes les décisions prises le 20 décembre par le comité interministériel d'aménagement du territoire, qui s'était réuni, ce jour-là, à l'hôtel Matignon, pour arrêter un plan de redressement en faveur des Ardennes.

Cette discrétion traduisait un embarras. Qu'ils soient de droite ou de gauche, les élus locaux avaient mis en garde le premier ministre : *« Il vaut mieux que vous ne veniez pas chez nous si vous ne venez pas les mains pleines »*, lui avaient-ils fait dire en substance.

Chargé par le président de la République d'intervenir dans les Ardennes, comme cela avait été fait dans le Nord et en Lorraine, M. Mauroy prit rendez-vous pour la semaine du 7 au 12 février. Grippé, il dut différer sa visite. Celle-ci ne pouvait avoir lieu que pendant la campagne pour les élections municipales, ou devait être reportée après le scrutin de mars.

D'un commun accord, les élus locaux de la majorité et de l'opposition jugèrent préférable que le premier ministre vînt chez eux au plus tôt. C'est ainsi que ce vendredi 18 février, à Charleville-Mézières — fait unique en France, — l'ouverture officielle de la campagne électorale, prévue à 0 heure, fut *de facto* reportée jusqu'à l'après-midi. Les deux principaux protagonistes locaux, le maire de la ville, M. Roger Mas, député socialiste, et le président du conseil général, M. Jacques Sourdille (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat, conclurent un pacte : *« Nous avons arrêté la pendule et instauré la trêve. »*

La visite de M. Mauroy a donc revêtu le caractère d'un déplacement strictement officiel, organisé et financé conjointement par la municipalité et l'assemblée départementale, et la trêve fut parfaitement respectée.

Après que M. Mauroy eut reçu, à l'hôtel de ville, l'ensemble des repré*sentants des syndicats du départe*ment, MM. Mas et Sourdille prirent successivement la parole pour exposer uniquement les dossiers locaux. M. Mauroy a fait de même. Bien que le plan de redressement présenté ne crée directement, à courte échéance, que trois cents emplois nouveaux (*le Monde* du 19 février), sa venue à Charleville a été jugée positive par tous, élus et syndicats.

Ravi, le maire de Charleville s'écriait : *« Après ça, la liste de l'opposition va se retirer, car elle n'a plus de raison d'être ! »* Le président du conseil général dit que le premier ministre s'était *« bien tenu »* et que les mesures annoncées comportent d'*« heureuses surprises »*.

A.R.

● *M. Henri Fiszbin*, président de Rencontres communistes, a présenté, vendredi 18 février, la liste qu'il conduira aux élections municipales dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Elle comprend une quinzaine de personnes exclues, comme lui, du P.C.F. dont Mme Françoise Durand, conseiller sortant de Paris, et M. François Hinckeres, ancien responsable de l'hebdomadaire communiste *France nouvelle*, M. Maurice Berlemont, ancien président du groupe communiste de l'Hôtel de Ville de Paris, et des représentants de mouvements associatifs et syndicaux de l'arrondissement.

M. André LAJOINIE invité du « Grand Jury R.T.L. - *le Monde* »

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission « Le Grand Jury R.T.L. - *le Monde* » dimanche 20 février de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député de l'Allier, membre du secrétariat du Comité central du parti communiste français, sera interrogé par Patrick Jarreau et André Passeron, du *Monde*, et par Dominique Dennequin et Gilles Leclere, de R.T.L. ; le débat étant dirigé par Alexandre Balond.

DE CHARENTON A MONTPELLIER

La méthode douce de M. Giscard d'Estaing

Après l'Alsace, au mois de novembre, M. Valéry Giscard d'Estaing a choisi pour son deuxième déplacement en province, le midi. Vendredi 18 février, il était à Nîmes et à Montpellier, samedi à Béziers, lundi il sera aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à Tarascon, Graveson, Rognonas et Marseille, qu'il quittera mardi soir. Ce sera son seul déplacement en province à un peu plus de deux semaines des élections municipales.

Il est vrai que, pour quelqu'un qui se dit soucieux d'élever le débat politique en France, les réunions électorales n'offrent pas les meilleures tribunes. L'exemple de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne) le prouve s'il en était besoin : invité de l'Union des républicains d'Ile-de-France le 21 janvier, l'ancien président de la République est apparu flanqué de MM. Michel Poniatowski et Alain Griotteray, qui ne représentent pas l'aile la plus modérée du P.R., et devant une salle soulevée d'enthousiasme à l'idée d'une dissolution prochaine de l'Assemblée nationale. *Difficile, dans ces conditions*, de soigner une image de grand rassembleur, d'homme du centre.

Si M. Giscard d'Estaing s'est volontairement montré discret sur le terrain — mais on ne sait si de nombreuses têtes de liste d'union de l'opposition ont sollicité sa présence — il n'est pas resté pour autant absent du débat.

Après avoir scellé de manière symbolique l'entente de l'opposition en déjeunant par deux fois avec M. Chirac, après être intervenu devant sa « famille » lors de la convention nationale des clubs Perspectives et Réalités et lors du congrès de l'U.D.F., l'ancien président de la République a choisi de se placer sur le devant de la scène en confiant à *l'Express*, dès le début du mois de janvier, ses *« scénarios pour la France »* et en participant, quelques jours plus tard — le 16 janvier, — au Club de la presse d'Europe 1. Ces interventions s'ajoutant dans une certaine mesure à celle de M. Raymond Barre sur Antenne 2 — le 13 janvier — et plus encore à celle de M. Jacques Chirac devant le congrès extraordinaire du R.P.R. — le 23 janvier — ont marqué un tournant dans la campagne municipale.

Modernité et proximité

Quand il a parlé, dans la plupart de ses scénarios, notamment dans celui qui a sa préférence, de la possibilité d'élections législatives anticipées, M. Giscard d'Estaing, en professionnel des médias qu'il a toujours voulu être, ne pouvait ignorer qu'il prenait le risque de rouvrir le débat sur la légitimité et la durée du pouvoir actuel. D'autant plus qu'à l'époque l'opposition se laissait volontiers aller à un certain triomphalisme quant à l'issue des scrutins des 6 et 13 mars. Sa présence à Charenton-le-Pont auprès de M. Giotteray clamant *« dissolution, dissolution ! »* pouvait laisser penser qu'il cautionnait une telle interprétation de ses propos. Interprétation politicienne dont, en l'occurrence, les médias ne sauraient être rendus responsables.

Depuis, la droite a révisé en baisse ses prévisions. En fait M. Giscard d'Estaing, dont l'entourage souligne volontiers qu'il a choisi pour cette campagne « la méthode douce » en intervenant peu sur le terrain, doit faire preuve de beaucoup de doigté, d'une grande souplesse.

Tout en continuant à affirmer que ses deux seules préoccupations sont de savoir de quelle manière la France peut entrer dans la *« modernité »* et quel mode d'expression po*litique lui permettra de rencontrer* une majorité de Français, il lui faut répondre à l'attente de ses militants plus sensibles en ces périodes préélectorales aux discours « guerriers » qu'aux réflexions de fond. Il lui faut aussi, selon les conseillers qui l'entourent, garder une attitude de *« proximité »*, *d'où ces fréquentes* allusions à sa volonté d'être *« à l'écoute des Français »*. Cette « proximité » est d'autant plus nécesssaire que, sur le terrain, MM. Chirac et Barre se montrent très actifs. Peu à peu l'ancien premier ministre a dans les sondages rattrapé *M. Giscard d'Estaing*.

Cette volonté de rassembler 70 % des Français sur un projet — qui reste encore à définir — figure toutefois dans chacun des discours de l'*ancien président de la République*. Il insiste sur la nécessité pour l'opposition de changer de langage, de compléter son message en prenant en compte les aspirations déçues d'une partie de l'électorat qui s'est prononcé en faveur de M. Mitterrand. Autrement dit l'opposition doit cesser de considérer que l'élection de mai 1981 est un accident. M. Giscard d'Estaing semble juger aujourd'hui que le déferlement de « cette vague rose » était inévitable. S'il a réussi à la contenir en 1974, elle a pu se glisser, selon lui, dans la brèche qu'a ouverte le choc pétrolier,sans qu'il soit possible ensuite de l'arrêter.

L'opposition n'a cependant pas encore su trouver ce nouveau langage dont M. Giscard d'Estaing devrait réaffirmer la nécessité mardi à Marseille.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

« IL NE FAUT PAS NATIONALISER LES ÉLECTIONS MUNICIPALES. »

(De notre correspondant.)

Montpellier. — *« Je viens voir des amis ! »*, a précisé M. Giscard d'Estaing, dès son arrivée au parc des expositions de Montpellier où l'attendaient vendredi soir 18 février quelque trois mille sympathisants du Languedoc-Roussillon. Evitant de brandir la foudre, il a pris le ton de l'invité de bonne compagnie, évoquant quelques souvenirs personnels ou historiques.

Il n'a pas élevé la voix d'un demiton en abordant les élections municipales » : *« Il a quelque chose qu'il ne faut pas laisser faire, c'est de nationaliser les élections municipales »*, a-t-il dit, ajoutant : *« L'important ce n'est pas ce que disent les hommes politiques aux électeurs mais ce que disent les électeurs aux hommes politiques. »* Il a poursuivi :

« Ce qui me frappe, c'est le sentiment d'inquiétude de nos concitoyens, qui ne savent pas de quoi l'avenir sera fait... » Il a regretté de voir les Français séparés *« en deux camps retranchés »*, affirmant : *« La division de la France est le plus grand frein à son entrée dans le monde moderne. C'est pourquoi le soutien que je vous apporte ne me fait pas perdre de vue le nécessaire rapprochement des Français. Je suis un non-violent de la politique »*, a conclu l'ancien président de la République. — R. B.

● *La fédération de l'éducation nationale* souhaite *« vivement que la consultation des municipales renforce et assure la poursuite du changement pour lequel elle s'est prononcée en mai 1981 »*. Elle a invité, vendredi 18 février, chacun de ses adhérents *« à mettre en accord son vote de citoyen avec ses engagements syndicaux »*.

PROPOS DE CAMPAGNE

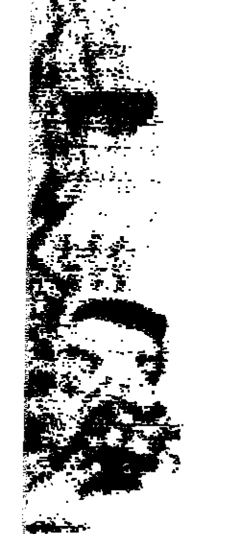
M. MICHEL ROCARD, dans un entretien publié le samedi 19 février, dans le *Courrier de l'Ouest* : *« Le langage courant confond trop souvent la rigueur avec l'austérité. Pour moi, la rigueur c'est le sérieux appliqué à l'action publique, le souci de réduire les gaspillages. (...) En ce sens, la rigueur est moins une affaire d'étapes, de premier, de deuxième ou troisième plan, qu'une affaire de constance. »*

M.JACQUES CHIRAC, au cours d'une réunion publique, le 18 février, à Rennes, où il était accompagné de M. François Léotard, secrétaire général du P.R., et de M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S. : *« On fait la cigale, on dépense sans compter, mais le résultat est que demain nous devrons amputer notre niveau de vie pour rembourser nos dettes. »*

M. GEORGES MARCHAIS, au cours d'une réunion publique, le 18 février, à Villejuif (Val-de-Marne) : *« On rêve à droite, ouvertement, d'une période de trouble, d'agitation et de désordre qui pourrait déstabiliser la majorité de gauche élue pour cinq ans. (...) Décidément, oui, les vues de ces hommes sont inquiétantes. »*

M. LOUIS MERMAZ, vendredi 18 février, à Grenoble, a invité la gauche à ne pas se démobiliser. *« Après avoir eu quelques inquiétudes*, dit-il, *il ne faudrait pas tomber dans une dangereuse euphorie. »*

M. MICHEL JOBERT, dans un entretien publié le samedi 19 février par *Ouest-France* : *« La majorité a intérêt à s'ouvrir. (...) Beaucoup de gens ont voté pour le président de la République sans pour autant consentir à s'enfermer dans la logique d'un parti, qu'il soit socialiste, communiste ou autre. »*



France / politique

La bataille pour la mairie de Marseille

(Suite de la première page.)

L'union est un combat. Surtout quand la désunion fut une guerre de trente ans. Gaston Defferre en convient volontiers. « *Cette alliance avec les communistes est chose nouvelle. Il faut que les gens, ici, s'y habituent. Il faut que les militants apprennent à travailler ensemble. Cela ne peut seulement se commander. Les militants ne sont pas des militaires.* » Certes, quand la mobilisation n'est plus la guerre. Ou quand, comme le dit Charles-Emile Loo de façon plus lapidaire : « *Trente années à se taper sur la gueule, cela n'aide pas à l'affection ni à l'union.* »

Une principauté rose pâle

Aimer ou plutôt suivre Defferre malgré tout et malgré cela. L'affaire ne se fait pas sans douleurs, ni traînements de pieds, sans coups de gueule, ni coups d'éclat. Marseille qui, politiquement, ne fut jamais la France, plutôt une principauté rose pâle, se fait mal à l'idée de cette normalisation. La gauche unie contre la droite alliée aboutirait partout ailleurs à une clarification. Ici, c'est plutôt à une grave complication. Et, *notamment, au sein du parti socialiste.*

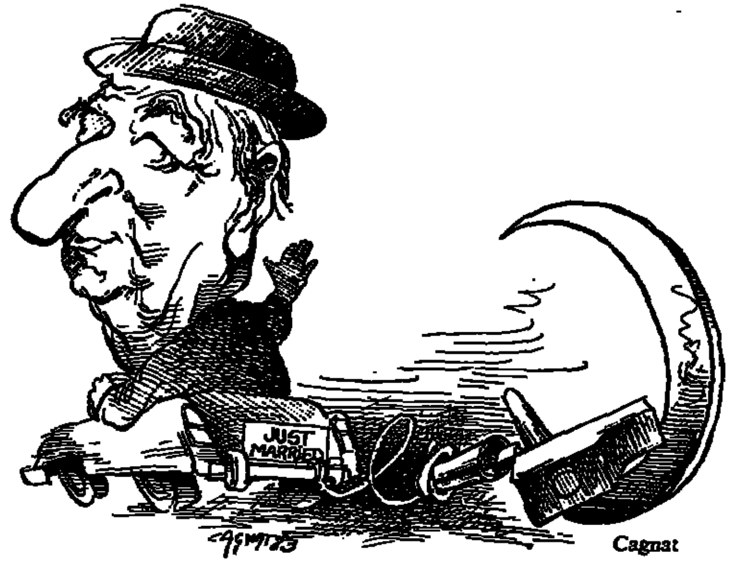
C'est que le passé pèse sur le présent. Et pas seulement par ces traditionnels horions entre dockers F.O. et C.G.T. Il y a d'abord et bien sûr, la vieille garde defferriste, cette fameuse équipe de la libération, Charles-Emile Loo, Jean Masse, René Andrieux, Irma Rappuzzi, dernier carré des époques illustres, toute une saga marseillaise, le clientélisme politique, la recherche permanente d'une voie médiane, cette vieille ligne S.F.I.O. qui passait volontiers par l'extrême-centre. La vieille garde est en pleine retraite, provisoire ou définitive. Hormis Irma Rappuzzi, sénateur et premier adjoint sortant, cette femme volontiers brocardée par l'opposition qui chahute la « *fée Carabosse de l'hôtel de ville* », aucun de ces grands électeurs ne figure plus sur les listes. Ce n'est pas là simple hasard, ou absolu refus de la ligne nouvelle. Mais plutôt autre chose, l'aboutissement d'une grande manœuvre tournante, après une série de convulsions qui n'ont cessé, ces dernières années, de secouer le parti socialiste à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône. Faire tomber les féodaux, symboles d'un socialisme de papa et d'une réussite troublante. Faire tomber les « papes », pour reprendre ce mot de Jean Masse, calife des quartiers nord-est. « *Nous étions des papes* », dit-il, avec une sorte de délectation morose. Avant d'ajouter avec une certaine lucidité : « *Voyez, moi, involontairement, j'ai plutôt fait du massisme que du socialisme.* »

Foin de massisme, puisque même le fils Masse, Marius, député socialiste, s'il a repris le flambeau, n'a point repris l'habit. Jean Masse entend se consacrer au conseil général. René Andrieux est gravement malade. Et Charles-Emile Loo se passionne désormais pour son mandat européen et la liaison Rhône-Rhin si chère à Gaston Defferre. Cela est l'officiel, mais derrière, que de fêlures et que de rancœurs : même si on l'assure, officiellement là encore, les féodaux déchus, fidélité oblige, s'engagent, et engagent leurs troupes dans la campagne électorale.

Faut-il croire tout à fait ces vérités officielles ? Ou faut-il tenir pour véridiques ces fortes rumeurs qui font état d'une démoralisation avancée dans de puissants bataillons socialistes ? Au demeurant, deux faits paraissent établis. La disgrâce de Charles-Emile Loo, qui n'est pas si ancienne, puisque, selon des informations de source sûre, il était considéré jusqu'au mois de juin 1982 comme le patron de la campagne à venir, a entraîné la disgrâce — ou le retrait calculé ? — de ses proches. Et *notamment du plus brillant d'entre eux,* Gilbert Pommier, conseiller sortant. *Charles-Emile Loo* entendait fonder la campagne sur deux principes différents : un autre découpage géographique des six secteurs de Marseille et l'organisation de primaires à gauche. Car, dit-il, encore aujourd'hui : « *La philosophie communiste, je ne peux pas l'accepter, je ne l'accepterai jamais. Cela n'empêche pas le respect.* » Il ne lui fut pas donné raison.

Rajeunissement ou assainissement ?

Au *contraire. Bien* au-delà des « féodaux », l'opération contournement — peut-on dire assainissement ? — a conduit à une rénovation totale de la liste des candidats socialistes. Ce que Gaston Defferre appelle le « *rajeunissement de la liste* ». 67 % de nouveaux candidats pour le Nouveau Marseille, pourrait aussi bien s'appeler le coup de force réussi par la fédération socialiste et par Michel Pezet, son premier secrétaire. Le président du conseil régional a bien mené son affaire en réussissant à imposer pratiquement partout la reprise en mains. La fédération des Bouches-du-Rhône a adressé à chaque candidat une lettre à renvoyer dûment remplie et signée. Il est demandé à chaque candidat un engagement écrit : « *Je m'engage en contrepartie, si je suis élu (e), à respecter les dispositions statutaires ou administratives arrêtées par le secrétariat fédéral du parti, qu'il s'agisse de discipline de vote dans les différentes assemblées, de stratégie électorale ou de principes fondamentaux qui régissent la communauté socialiste.* » Ce type d'engagement, s'il figure bien dans les statuts du parti, n'est pas nécessairement exigé par écrit. A Marseille, il l'a été. Et ce n'est peut-être pas pure coïncidence ou simple *précaution formelle.*



Cagnat

En toute hypothèse, ce coup d'éclat — certains ne sont pas loin de penser « coup d'Etat » — n'a pas contribué à calmer des esprits très échauffés et des appétits fort aiguisés. On peut même avancer, sans grand risque, que cette arrivée massive des militants de gauche, au détriment des purs politiques, a provoqué là encore de très sérieux remous. Mais au-delà, elle traduit un phénomène important : « *Je ne crois pas à la gestion aseptisée d'une ville,* dit Michel Pezet... *Il y a des choix à faire et ce sont des choix politiques.* »

L'irruption de la politique, et *notamment de la politique nationale,* sur la scène marseillaise est, en ce sens, une *donnée fondamentale.* Un peu comme si la victoire de la gauche en mai 1981 avait, par un effet boomerang, provoqué l'effondrement du système Defferre, ce patient écheveau d'amitiés et de compétences. Ou, si l'on veut, un peu comme si le maire, « Gaston », se trouvait dans la permanente obligation d'avoir à justifier l'action du ministre d'Etat Defferre. Comme si le *gestionnaire avait à secourir le politique.*

Ces « *effets dévastateurs de la politique gouvernementale* », selon la formule utilisée par un interlocuteur, joueront-ils ? Ils ont joué dans un premier temps. Cela est certain. Des départs en témoignent. Ainsi celui de Roland Amsellem, adjoint au maire sortant, premier vice-président du conseil général, membre du *bureau exécutif fédéral.* Cet avocat est un homme important à *Marseille : président du CRIF,* personnalité influente dans les milieux des rapatriés et des anciens combattants. Roland Amsellem a refusé d'être tête de liste dans le cinquième secteur : « *J'ai eu à faire un choix difficile, douloureux avant de refuser cette proposition.* » M. Amsellem, qui « *souhaite la victoire de Gaston Defferre et fait campagne pour lui* », s'est trouvé en porte à faux. Il n'a pu, « *sur un plan d'honnêteté, tant vis-à-vis du maire à qui il ne peut apporter les suffrages escomptés, que vis-à-vis de ses amis qu'il met ainsi en difficulté* », que se retirer. Signe d'un profond malaise *au sein de la communauté juive de* Marseille (80 000 personnes) et des cercles de rapatriés.

Ainsi les départs — minoritaires, mais significatifs — de personnalités socio-économiques, comme le professeur Carcassonne, chirurgien et *conseiller mandaté à la santé et à* l'hygiène, comme Yves Bonnel, adjoint à la circulation et président de l'ordre des architectes.

Ainsi peut-être, et surtout, le malaise, extrême au *sein* du syndicat Force ouvrière, pilier de l'édifice defferriste. *Malaise tellement* évident que Marc Borgnia, secrétaire général de l'union départementale, vieux et fidèle defferriste, s'oblige aujourd'hui au devoir de réserve. C'est que F.O. — 35 000 à 40 000 syndiqués dont 7 000 employés municipaux de Marseille — a été frappé de plein fouet — « *un coup au but* » — *par les affaires Lucet et des* fausses factures, et risque fort l'implosion.

Ces *effets existent. Mais jusqu'à* quel point ? La gauche socialiste perdra probablement cette fois-ci ce petit plus des 15 % qu'elle avait obtenu en 1977, par l'apport de voix modérées. Perdra-t-elle davantage ? Question sans réponse.

Mais le problème peut se poser d'une autre manière. Et ce sera celle de Philippe Sanmarco, député P.S. « *L'heure,* dira cet énarque, *n'est pas aux états d'âme. La gauche est nettement majoritaire à Marseille. Si nous mobilisons la gauche, nous gagnons. Même si l'on retombe sur un score politique, même si les pertes sont considérables. L'accord P-S.-P.C. est un bon accord. Simplement, il s'agit d'un virage qu'il faut expliquer. La victoire n'est qu'entre nos mains. Il faut valoriser l'action du gouvernement dont le bilan est largement positif pour notre électorat.* » Appel à la mobilisation. Parce que « *le bateau est menacé* » ? Ou simplement parce qu'un peu de dramatisation n'a jamais nui à une élection ?

Cet appel à la mobilisation, en tous cas, d'autres le lancent, dans le camp *allié, chez les communistes.* Officiellement, là, tout va bien. Un peu de grogne soit, on en convient, les vieilles habitudes là aussi. Un peu d'humeur à devoir ainsi entrer en campagne pour le maire sortant, le vieil ennemi préféré.

Des *symptômes traduisent* le malaise, les ventes militantes de *la Marseillaise,* quotidien communiste, en baisse, les réunions de préparation à la campagne longtemps peu suivies. Mais officiellement, il s'agit d'un bon accord. En théorie, vingt-cinq postes de conseillers municipaux, onze postes d'adjoints. En pratique, on se satisferait d'une vingtaine. L'accord est bon, et Guy Hermier, tête de liste dans le sixième secteur, devrait connaître une élection sans souci.

Un bruit insistant

L'accord est bon. Pourquoi alors, derrière l'unanimisme officiel, ces rumeurs d'une épreuve de force entre *Georges Lazzarino,* le *secrétaire* de la fédération du P.C., et Guy *Hermier,* député, membre du comité central, pour la constitution des listes ? Epreuve qui, si elle a bien eu lieu, aurait tourné à l'avantage du premier.

Au-delà, et ce n'est pas simple perversité journalistique que de l'évoquer, un autre bruit insistant a couru à Marseille ces derniers jours : la *possibilité* que le maire puisse être défait dans son propre secteur, *moins par la bonne campagne de son* adversaire R.P.R., Jacqueline Grand, que par une désaffection partielle des électeurs communistes. Cette éventualité qui, par réflexe, prêterait à sourire — M. Gaston Defferre puni par où il a péché — est, croit-on savoir, maintenant tout à fait prise au sérieux. Imagine-t-on le maire de Marseille battu et pourtant élu ? Lui qui dit « *n'avoir jamais engagé une bataille sans le sentiment de pouvoir être vaincu* », s'est tu un instant, avant de répondre, devant une aussi fâcheuse éventualité : « *C'est une question que j'examinerais le moment venu. Si elle se pose jamais.* »

PIERRE GEORGES.

Un faux air de Tintin

De notre envoyé spécial

Marseille. — *M. Gaston Defferre, qui a le stylet cursif, l'a dit :* « Il est gentil, Gaudin. » *Gentil, Jean-Claude Gaudin ? Souriant et aimable en tout cas. Curieux personnage pour un curieux phénomène politique. Au physique rien de trop à en dire : un grand gaillard, un faux air de Tintin à Marseille, ou, en politique, un sourire permanent et une cordialité non feinte. Qu'on passe la porte de sa permanence, un petit appartement de l'avenue du Prado, ou le seuil de la maison familiale à Mazargues, l'accueil est le même, chaleureux et décontracté.* « Entrez, ami. » *On peut ne l'avoir jamais rencontré.* « Entrez, ami. »

Entrons. Comment peut-on être célibataire, fils de maçon, vivre à quarante-trois ans chez ses parents, être député, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, candidat à la mairie de Marseille, sans faire sourire ? Il suffit d'être Gaudin, cette espèce rare d'hommes qui prennent leur destinée comme un sentier parfumé et chaque lever du soleil comme une bénédiction.

A oser, on dirait que Jean-Claude Gaudin ressemble à ces gens qui se pincent au réveil pour se convaincre qu'ils sont bien devenus ce qu'ils sont, portés par la divine providence. Ou, dans son cas, par quelque ange gardien ou giscardien. Est-il croyant ? Sans doute, car il n'étonnerait pas pour l'histoire de cette destinée exemplaire que Jean-Claude Gaudin, ancien professeur d'histoire-géographie de l'enseignement privé, ait eu cachée dans sa manche la Bonne Mère.

Est-ce le moquer que de dire cela ? Telle n'est point l'intention. La race est trop peu fréquente de l'homme politique sincère. Et d'ailleurs, cela serait imprudent. Car il ne faut pas douter que cet homme entré en politique à seize ans sur la vision fulgurante d'une politicienne marseillaise, Germaine Poinsot-Chapuis, dispose d'autres atouts que son charisme affable et son élocution chantante.

Curieux et dérangeant M. Gaudin. S'il est homme de droite, alors il l'est d'une droite populaire, en voie de disparition. Une droite qui n'est ni celle des « beaufs » *ni celle, comme il le dit lui-même,* « qui croit nécessaire pour faire populaire de faire vulgaire ». *Homme du peuple, fier de l'être, voilà bien un atout majeur pour celui que ses adversaires de gauche, un peu décontenancés, raillent comme le paravent à visage souriant de la vieille droite ou comme le Zorro des charmantes dames de la rue Paradis, les* « Godinettes ».

Cette filiation est importante quand il s'agit d'aller chasser sur les terres frontières dans cet électorat populaire qui oscille lui aussi entre le changement et l'ordre. Autre avantage, le fait d'être toujours dans le sens de la marche, par une sorte de miracle permanent ou plus probablement d'instinct. Aux dernières législatives, sur Marseille balayée par la vague rose, il fut l'un des rares, l'un des deux, à sauver son siège de député. En battant, excusez du peu, Charles-Emile Loo, ce même « Milou », *qui dira en riant :* « Gaudin, je lui ai dit plusieurs fois : « Ta place, Jean-Claude, » est chez nous et pas chez les » autres. » *Il m'a répondu :* « La vôtre est plutôt chez nous. »

Enfin, dernier atout : être tête de liste à Marseille dans un accord parfaitement paritaire entre l'U.D.F. et le R.P.R. « La victoire passe par l'union, *dit-il, et parce que* « le vent du changement et de l'histoire souffle sur Marseille », *cette union fonctionne à peu près bien. Non pas que le couple Jean-Claude Gaudin-Hyacinthe Santoni — curieux attelage en vérité, le faux naïf et le vrai fonceur — s'entende sur tout et notamment sur la conduite de la campagne :* « Si le R.P.R. avait eu la tête de liste, il aurait adopté une autre campagne, trouvé de véritables alliés », *confie le député R.P.R. En précisant tout de même que* « l'union s'est réalisée très vite et que tout le monde marche ».

Mais, disant l'un et l'autre, « cette fois nous pouvons gagner ». *Jean-Claude Gaudin s'est donc mis en campagne contre Gaston Defferre, avec ce handicap d'avoir été, de 1965 à 1977, à ses côtés au conseil municipal. Cela n'aide évidemment pas dans la critique de la gestion, ni dans la recherche d'une identité propre.*

« Savez-vous ce qu'on raconte ? »

Une campagne rude, une campagne limitée et peut-être excessivement dangereuse. L'axe principal de l'offensive de l'opposition, préparée par un pilonnage incessant, depuis des années, du quotidien le Méridional *est fondé sur deux problèmes : la sécurité et immigration. Ici comme ailleurs. Ici plus qu'ailleurs. Cette stratégie, même si elle correspond à deux problèmes réellement ressentis par les Marseillais, est un peu trop négative, semble-t-il, pour ne pas à terme se retourner contre ceux qui l'utilisent trop longtemps ou qui s'essoufflent pour être partis trop tôt. De plus, une liste Marseille-Sécurité, conduite par Mᵉ Bernard Manovelli, exclu du R.P.R., chasse sur les mêmes terres.*

Jean-Claude Gaudin s'est mis en campagne et on a, à l'entendre, le sentiment qu'il se trouve un peu mal à l'aise dans ce carcan. Il sait, d'expérience, que c'est tout de même autre chose que cela la responsabilité et la gestion de la deuxième ville de France. Il sait, ou l'a réappris ces derniers jours à ses dépens. Il ne faut pas trop s'aventurer en terrain de gestion face à Gaston Defferre. Parlant de l'« indicible adversaire », *le maire a brocardé* « ce pauvre Gaudin qui ignore même ce qui a déjà été fait et l'inscrit à son programme ».

Le gentil M. Gaudin se fait alors plus méchant. Contre M. Defferre, « vedette au hit-parade des plus mauvais ministres », *contre* « les socialistes qui ont une urne à la place du cœur », *contre ce* « charcutage électoral, cette loi chauve-souris qui introduit la proportionnelle sans l'introduire tout en l'introduisant, en fonction des données corrigées des variations municipales ».

La méchanceté n'est pas vraiment le registre idéal de Jean-Claude Gaudin. Il excelle davantage dans un autre genre, amical, et pourtant dangereux : « Tenez, ami. Savez-vous ce qu'on raconte ? A Marseille, tous les milliardaires ne sont pas socialistes. Mais tous les socialistes finissent milliardaires. »

P. G.

La rigueur selon la C.F.D.T.

C'est avec assurance et sérénité que M. Edmond Maire a présenté le 18 février à la presse les conclusions du bureau national de la C.F.D.T. (*le Monde* du 19 février). Les travaux de cette instance ont donné lieu à un débat, « *très riche* » dit-on, sur les nécessités et les contours de la rigueur. Mais ils ont surtout permis de « recadrer » les propos que M. Maire avait tenus le 31 janvier à l'issue de son entrevue avec M. Mitterrand. La critique ayant été faite qu'il n'avait pas présenté l'hypothèse d'un deuxième plan de rigueur comme un moyen d'atteindre les objectifs syndicaux, le tir a été soigneusement corrigé. Dans la déclaration que le secrétaire général a lue, et dont nous avons présenté l'essentiel *dans notre édition d'hier,* la rigueur « sélective » préconisée devient effectivement un moyen de réaliser les objectifs avancés pour 1983.

Dans cette optique conforme aux orientations du congrès de Metz, la C.F.D.T. met en avant plusieurs revendications comme « l'accélération de la réduction de la durée du travail par un partage du travail permettant la création d'emplois » (1) et le développement des investissements productifs. *Elle* insiste également sur la nécessité de poursuivre — et donc de programmer — l'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC (2), M. Héritier ayant noté à cet égard que si le gouvernement augmente le salaire minimal au 1ᵉʳ mars de 3,3 à 3,5 % « *cela voudrait dire qu'il n'y aurait pas alors d'augmentation de pouvoir d'achat au titre de 1983* ». La centrale a donc demandé une réunion rapide de la commission nationale de la négociation collective (qu'il faut d'abord que M. Auroux constitue).

Dans sa déclaration, M. Maire a également accordé une place particulière à la réforme de la fiscalité qui « *doit s'attaquer fermement aux revenus abusifs, aux privilèges et imposer plus fortement les droits de succession et les fortunes* ». Le secrétaire général, en soulignant la nécessité pour la France de rapprocher son échelle de revenus de celles des autres pays industriels, a évoqué les « *fortes réticences* » d'une moitié du pays, celle qui est le plus protégée dans son statut, à se rapprocher de l'autre. Etes-vous la « *gauche maso* », a demandé un journaliste. « *Si on n'est pas un peu maso,* a répliqué M. Chérèque avec son habituel sens de la formule, *les autres disent qu'on est la gauche crado.* »

Interrogé sur le trouble que ses déclarations avaient provoqué chez certains militants, M. Maire a reconnu l'existence de discussions sur la méthode : « *A chaque fois qu'il y a un effet média fort, le militant est affronté à tous ceux qui ne pensent pas comme la C.F.D.T. Assez normalement, un grand nombre de militants de la C.F.D.T. ont été surpris et n'ont pas fait immédiatement le lien avec les orientations du congrès. (...) Si c'était à refaire, j'ajusterai ma déclaration pour que l'effet média soit normal.* » Sans vouloir s'appesantir sur ce point, la direction de la C.F.D.T. a ainsi admis implicitement l'existence d'un certain trouble.

En relation avec ce débat sur la *rigueur, M. Pierre Héritier a fait* le point devant le bureau national sur la préparation du IXᵉ Plan en se félicitant de deux éléments novateurs : le caractère contractuel des relations État-entreprises nationales à travers les contrats de plan et la régionalisation des objectifs. Pour sortir de la crise, a-t-il souligné, « *il nous faut pratiquer la rigueur, mais il faut aussi beaucoup d'innovation et d'audace* ».

M. N.

(1) Selon le syndicat, « la compensation salariale doit être intégrale jusqu'à deux fois le SMIC revendiqué ».

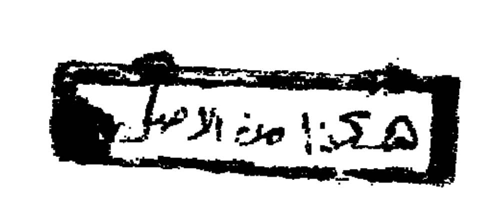
(2) L'objectif de la C.F.D.T. est le SMIC à 3 900 F (valeur avril 1982), ce qui suppose une augmentation du pouvoir d'achat du salaire minimal de 7 % en 1982, de 7 % en 1983 et de 7 % en 1984.

M. Jospin : je ne me prêterai jamais à une campagne contre la C.G.T.

M. Lionel Jospin a été interpellé, vendredi 18 février, au terme d'une réunion publique à Issy-les-Moulineaux, par une jeune femme qui s'est présentée comme une militante C.F.D.T. de Renault-Billancourt, à propos des licenciements à l'usine Citroën d'Aulnay et des violences qui *ont précédé.* M. Jospin nous avait déclaré la veille que « *des actes condamnables se sont produits et sont sanctionnés* ». « *Nationalisez Citroën !* » lui a lancé la jeune femme. « *Il y a eu violences caractérisées. C'est un manquement regrettable qui ne doit pas conduire à des condamnations globales de la C.G.T.* », a-t-il répondu, perché sur un banc de l'école dans laquelle se tenait le meeting. « *Je ne me prêterai jamais à une campagne contre la C.G.T.* », a ajouté le premier secrétaire du P.S.

M. Jospin, qui était venu soutenir la liste socialiste conduite par M. Jean Glavany, chef de cabinet du président de la République, dans une ville où le P.C. présente sa propre liste, conduite par M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine, a aussi déclaré afin de justifier cette « primaire » à gauche : « *Le P.C. tendrait à aimer les photos un peu anciennes qui commençaient à jaunir. Les socialistes préfèrent les instantanés plus riants.* »

Aux Lilas (Seine-Saint-Denis), M. Lionel Jospin a évoqué le thème de l'« *incompétence économique de la gauche* » développé par l'opposition, « *cette incompétence,* a-t-il dit, *dont on nous rebat les oreilles* ». « *Ce n'est pas notre incompétence qui est en cause, c'est la vôtre,* a-t-il ajouté en s'adressant au public, *car vous avez voté pour la gauche, car vous êtes voués à travailler, à obéir, pas à diriger. Ce discours, les aristocrates de 1789 le tenaient déjà.* »



France / débat

L'UTILISATION MÉDICALE DES FŒTUS

Sont-ils des êtres humains ?

Est-il utile, est-il acceptable au regard de l'éthique, d'utiliser à des fins médicales les tissus fœtaux humains ? Faut-il tenir compte de la spécificité des fœtus humains et de leur irréductibilité à tout autre « matériau » ? Tel est le débat qu'a ouvert l'élaboration, au ministère de la santé, d'un projet de loi destiné à réglementer l'utilisation médicale des fœtus humains* (le Monde du 10 février). *Moralistes, médecins et scientifiques s'en expliquent ici.

L'espoir et les préjugés

par le professeur JEAN-LOUIS TOURAINE (*)

Est-il acceptable au regard de l'éthique d'utiliser des tissus fœtaux humains à des fins scientifiques et thérapeutiques ? Question d'hier. Serait-il acceptable dans les mêmes conditions de renoncer aux greffes de tissus fœtaux ? Questions d'aujourd'hui.

Les progrès technologiques et médicaux ont rendu les greffes de tissus fœtaux si efficaces et si irremplaçables qu'elles peuvent seules *guérir des enfants autrefois* condamnés. De plus, la découverte – ou redécouverte – par nos sociétés d'une philosophie qui favorise les êtres vivants a conduit à l'utilisation des organes de sujets en état de mort cérébrale (greffes d'organe) et de tissus provenant de fœtus dont la mort suit de peu la séparation d'avec la mère.

Il n'est pas de notre propos de discuter des justifications – bonnes pour les uns, mauvaises pour les autres – des avortements. Il serait cependant hypocrite de refuser de voir que de nombreuses grossesses sont interrompues chaque jour, pour des raisons thérapeutiques ou « de convenance ». Les tissus fœtaux prélevés n'ont, dès lors, d'autres destinées que d'être jetés ou utilisés pour le traitement de malades autrement incurables.

Certains enfants naissent sans aucune défense immunitaire et sont voués à la mort par infection dès les premiers mois de la vie. *Lorsqu'il n'exiqte pas de « donneur compatible »* pour une greffe de moelle osseuse, la greffe de cellule de foie fœtal leur offre une chance concrète de guérison totale.

Ces cellules, prélevées sur des fœtus de sept à douze semaines, sont les précurseurs des cellules qui, plus tard, *« coloniseront »* la moelle osseuse puis les tissus lymphoïdes. Lorsque ces cellules (lymphocites) seront matures, *elles assureront* les défenses immunitaires de l'organisme. L'immaturité des cellules du foie fœtal explique l'absence de réaction défavorable, même lorsqu'il n'existe aucune compatibilité.

Les déficits immunitaires actuellement traitées par greffe de tissus fœtaux sont relativement rares : huit malades greffés à Lyon (avec deux donneurs en moyenne pour chaque *malade*) au cours des huit dernières années. Vingt-cinq au total en Europe *occidentale* pendant la même période. Compte tenu de l'extrême gravité de ces maladies, le résultat des greffes de tissus fœtaux apparaît très bon, puisqu'elles offrent une possibilité de plus de 50 % de guérison, chance irremplaçable pour des nourrisons dont l'espérance de vie serait, sans ce traitement, d'un an au plus. Les conditions actuelles de diagnostic plus précoce et de traitement mieux adapté assurent la progression régulière des chances de succès de ces greffes.

De nombreux traitements

D'autres maladies, beaucoup plus nombreuses, peuvent être améliorées par des greffes de cellules de foie fœtal. En Italie, des tentatives de traitement de thalassémie majeure sont en cours. Chez l'animal, des essais se poursuivent pour adapter cette variété de greffe au traitement des leucémies aiguës et des aplasies médullaires chez les malades ne disposant *pas d'un don de moelle* osseuse compatible. Lorsque les conditions thérapeutiques offrant les meilleures chances de succès auront été précisées, des milliers de malades solliciteront ce traitement chaque année en Europe.

Nous avons aussi observé que des sujets présentant certains déficits enzymatiques congénitaux (mucopolysaccharidoses, maladie de Fabry, maladie de Niemann-Pick, fucosidose, etc.) pouvaient, d'une manière plus partielle, bénéficier d'une greffe de foie fœtal. Le but recherché ici est l'apport *et le maintien de cellules produisant* les enzymes déficitaires. Dans ce cas, un traitement immunosuppresseur permanent est nécessaire, et l'espoir n'est pas celui d'une guérison totale mais d'une stabilisation, grâce à l'activité enzymatique des cellules greffées. Sept malades ont été traités à Lyon dans les huit dernières années ; tous sont vivants, en bonne santé, avec des résultats encourageants. Dans l'année qui vient, il est probable que d'autres centres, en particulier celui de New-York, développeront aussi ces greffes de foie fœtal contre les déficits enzymatiques.

L'ensemble de ces ouvertures *thérapeutiques* permet de penser que le nombre des greffes de tissus fœtaux va se multiplier au cours des prochaines années avant que d'autres méthodes de traitement ne se développent pour certaines des indications actuelles.

Des précautions très précises

Une réflexion éthique a naturellement accompagné ces efforts médicaux (1). En collaboration avec le professeur Dubois, nous avons proposé quelques règles éthiques pour qu'elles soient discutées par le comité d'éthique de l'INSERM (Institut national de *la santé et de la recherche médicale*). Nous devons, d'un côté, tenir compte de la possibilité de guérir, de *l'autre*, de *réticences* confuses et peu rationnelles. Des précautions très précises et un respect du fœtus sont indispensables, mais cela ne doit pas être un obstacle aux greffes de tissus fœtaux, de même que le respect du mort n'empêche plus le prélèvement *d'organes*. Comme dans le cas des greffes d'organes, l'élaboration d'une loi définissant les conditions *d'utilisation scientifique et thérapeutique* des tissus fœtaux symbolise la progression de notre société vers une *solidarité interhumaine* renforcée. On ne verra alors plus des enfants attendre plus d'un an dans une « bulle » avant de pouvoir bénéficier d'une greffe salvatrice.

Notre société a aboli la peine de mort, elle a donné aux femmes le choix entre *le maintien et l'interruption* de la grossesse. Elle ne peut que favoriser ce nouveau choix de l'homme dévoué à l'homme plutôt qu'à des préjugés. C'est à cet espoir et à cette démarche courageuse que le présent appel exhorte, non seulement les médecins mais aussi les légistes et tous les citoyens de ce pays. Nul doute que, comme souvent dans *l'histoire, maints autres pays suivent* alors l'exemple français.

(1) Comme en témoigne le *Journal de médecine légale, droit médical*, 1982, vol. 25.

(*) Université Claude-Bernard, Lyon.

Spécificité

par PATRICK VERSPIEREN (*)

Comme il était écrit récemment dans ces colonnes, la perspective de prélever des tissus sur des fœtus humains *« comporte une charge émotionnelle »* intense, signe de la difficulté des problèmes posés par une telle pratique. Mais ces prélèvements sont à distinguer de l'*l'expérimentation* sur embryons ou fœtus vivants. Celle-ci est à rejeter avec la plus grande vigueur (à l'exception, peut-être, des thérapeutiques *tentées avec prudence pour le* bien de l'enfant à naître).

On ne saurait accepter, par exemple, de tester l'efficacité d'un médicament sur un embryon dans le sein de sa mère. *Même si* cette femme a pris la décision de faire interrompre sa grossesse. *Même si on invoque le bien de* l'humanité. Celui-ci ne se réduit pas au progrès de la médecine, mais comporte aussi le respect des valeurs fondamentales. Or l'expérimentation représenterait une intrusion du biologiste ou du médecin dans le conflit que la femme est en train de vivre et rendrait la décision d'avortement irrévocable, faisant ainsi du scientifique *un participant actif de la décision*. De plus, de telles pratiques réduiraient le fœtus humain au rang *d'animal de laboratoire. Il serait* de même inacceptable, pour cette dernière raison, de maintenir en vie artificiellement, à des fins d'expérimentation, un embryon, ou fœtus, humain obtenu par avortement.

Il en va différemment des *prélèvements de tissus sur* des fœtus avortés, non viables, après *leur mort clinique*. En effet, nous ne voyons plus, dans le prélèvement d'organes sur le corps d'un adulte décédé, un mépris de la personne défunte ou de l'humanité en général. Un tel prélèvement, fait dans les conditions requises de décence, et pour des raisons importantes, nous apparaît comme compatible *avec le respect dû au* cadavre humain. Un respect analogue est dû au fœtus, même mort. Ce fœtus portait en germe une vie d'être humain. Ce qu'il était doit être manifesté à travers les pratiques mêmes des scientifiques ; sinon l'on perdrait tout sens de la *spécificité humaine*.

On ne peut donc accepter la collecte à grande échelle des « produits d'avortements », ni généraliser les prélèvements (1). Qu'on le veuille ou non, cela ferait apparaître le fœtus humain comme un pur matériau de recherche. Ce n'est pas acceptable et heurterait profondément les convictions d'une grande partie de *la population. Mais le respect dû* à l'embryon ou fœtus humain n'est pas incompatible avec certains prélèvements, si ceux-ci ont un caractère *exceptionnel* et sont entourés de *règles précises*, qui signifient qu'ils sont effectués sur ce qui était tout autre chose qu'un simple produit animal (2).

Quelles règles ? On aurait pu penser à la création de comités d'éthique veillant à maintenir le caractère exceptionnel des prélèvements. L'avant-projet de loi a choisi, semble-t-il, une autre voie : réserver l'utilisation des tissus fœtaux à quelques établissements *agréés*, susceptibles d'être soumis à un *contrôle*. Cette voie, elle *aussi, paraît acceptable. Mais sur* quoi porterait un tel contrôle ? On touche ici à la limite de toute législation. En un tel domaine, une loi ne peut prétendre prévoir toutes les questions qui se poseront dans l'avenir, sous peine de dispenser les citoyens, et tout spécialement les scientifiques concernés, de toute interrogation éthique et de toute responsabilité.

Il semble donc indispensable que les établissements agréés soient appelés à participer à l'élaboration de leurs propres *règles déontologiques*, après un débat ouvert à d'autres qu'aux scientifiques, et à rendre compte ainsi de leurs projets. Ces règles devraient d'ailleurs être revues périodiquement, en fonction des questions qui ne manqueront pas de se poser.

Parmi ces règles, une est à prévoir dès maintenant : la séparation absolue entre les équipes qui recueilleront les fœtus et celles qui utiliseront les tissus, de manière à éviter toute incitation à l'avortement et toute pression relative à des modes d'interruption de la grossesse tels que l'hystérotomie ou « mini-césarienne ».

Enfin, le projet de loi devrait nettement préciser qu'il ne concerne pas l'utilisation de cellules embryonnaires obtenues par fécondation *in vitro*. Cette question nécessite un abord spécifique (3).

(1) Cela exclut, par exemple, d'utiliser les greffes d'ébauches de pancréas comme traitement habituel du diabète.

(2) *Pour une argumentation plus détaillée*, cf. *Journal de médecine légale et droit médical*, 1982, n° 1, pages 98-114.

(3) Cf. *Etudes*, novembre 1982, pages 479-492.

(*) Jésuite, rédacteur à la revue *Études*, enseignant d'éthique biomédicale.

Absurdité et ignorance

par le professeur ALEXANDRE MINKOWSKI (*)

Tâchons d'abord de fixer la viabilité du fœtus. Nous avons vu passer dans notre service de soins intensifs du nouveau-né, en dix-sept ans, environ 18 000 êtres vivants de tous âges gestationnels, *fœtus ou non, en danger de mort à* la naissance.

Nous fixerons approximativement la limite inférieure de la viabilité acceptable (c'est-à-dire avec chances de *survie préservant* l'intégrité cérébrale) à 700 grammes et à 26 semaines d'âge gestationnel comptées à partir du premier jour des dernières règles. Chez les fœtus et les nouveau-nés de 700 à 1 200 grammes, les chances de survie sont de 65 à 70 % (chiffres de notre service). Le risque de séquelles cérébrales graves est alors de 5 à 8 %, et *l'électro-encéphalogramme et* les ultra sons nous permettent maintenant de savoir quels sont les cas où l'on doit renoncer à *la réanimation*. Au-dessous de 700 grammes, sauf exceptions, il ne faut pas réanimer le fœtus. Dans une série canadienne, 20 fœtus de moins de 700 grammes survivants étaient tous atteints de séquelles cérébrales irréversibles.

L'électro-encéphalogramme du fœtus très jeune est le plus souvent totalement inactif, comme l'a montré dans notre unité de recherche Colette Dreyfus-Brisac, directeur de recherche à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale). *Je ne vois pas comment*, chez ces fœtus, on pourrait apprécier la mort cérébrale. Un certain nombre de fœtus à la limite de la viabilité ont pu avoir un électro-encéphalogramme inactif, plat, et ont pu ensuite récupérer complètement. Peut-être eût-il mieux valu que le ministère de la santé, qui s'occupe de ce sujet, consulte notre unité de recherche INSERM, la seule du genre dont l'intitulé porte : « *Biologie du développement du fœtus et du nouveau-né* ».

Nous avons, pendant trente-cinq ans, vu passer dans notre service un certain nombre de fœtus non viables mais vivants (ceux de 450 à 700 grammes). Ils peuvent vivre quelques heures ou parfois quelques jours sans que nous intervenions dans un sens ni dans l'autre. Ils vont donc mourir. L'étude et les recherches sur ces fœtus nous ont beaucoup appris, à condition de respecter un principe : ne pas les exposer à la souffrance, dans la mesure où nous pouvons l'apprécier.

Un certain nombre d'enzymes hépathiques nécessaires au métabolisme fœtal subissent à la naissance une diminution d'activité notable ou cessent de fonctionner, par exemple une des enzymes qui *peut aider à l'élaboration des précurseurs* de l'A.D.N. (Jeanne Roux, dans notre unité). Les neurotransmetteurs, si essentiels, ne peuvent réellement être étudiés que dans le tronc cérébral (et non pas dans le sang ni dans le liquide céphalorachidien). Enfin, les applications thérapeutiques des tissus fœtaux sont intéressantes et utiles.

On parle de demander l'autorisation à la mère ; c'est celle des deux parents qu'il faudrait. Nous attirons toutefois l'attention des juristes sur le traumatisme émotionnel que cette demande représente pour la famille qui perd un enfant, même « fœtal ».

Les mêmes juristes demandent que la mort soit légalement constatée par deux médecins. Lesquels ? Et sur quels critères de compétence ?

Dans tout ce projet, il y a beaucoup d'absurdité et d'ignorance.

Parlons, enfin, de la condamnation de ces pratiques par le pape. *Le clergé est toujours prompt* à entrer en guerre quand il s'agit d'embryons et de fœtus. On eût aimé qu'il eût la même attitude face au massacre de millions d'êtres humains, enfants ou adultes, bien constitués, ne demandant qu'à vivre.

La « bio-éthique » est à la mode. C'est une manière de se donner bonne conscience alors que les médecins responsables de handicaps cérébraux par négligence et incompétence ne sont pratiquement jamais condamnés par la justice. Comme dit le Christ, le seul vrai, « *Pardonnez-leur parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font.* » Et j'ajouterai : « *Ni de quoi ils parlent* ».

(*) Directeur de l'unité 29 (biologie du développement fœtal et néo natal) de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

Un faux problème

par MARIE-CLAIRE BUSNEL (*)

Depuis la conception, toute vie *animale* est un continu qui passe par une *série de stades évolutifs* : l'embryon, le fœtus, puis la naissance, *simple passage de la vie in utero* à la vie aérienne, la croissance, la puberté, etc...

Il est important de ne pas confondre le stade embryonnaire (de zéro à huit semaines), au cours duquel apparaissent les cellules, les tissus et tous les organes, *avec le stade fœtal qui suit*, au cours duquel se développe, selon un processus qui continue généra*lement après la naissance*, la maturation des structures élaborées précédemment.

Si l'on ignore tout d'une éventuelle sensorialité embryonnnaire, on peut démontrer les principales maturations sensorielles fœtales par leur réactivité : dès trois mois *d'âge conceptuel*, il y a une réaction à une stimulation tactile, vers cinq mois et demi-six mois, à une stimulation acoustique. On peut penser à une sensibilité prénatale du goût (démontrée chez l'animal, mais pas à notre connaissance chez l'humain). Quant à l'organe vestibulaire, responsable de l'orientation spatiale, sa maturation *anatomique est terminée* vers trois mois ; le prématuré étant capable de voir, même à sept mois, il est vraisemblable qu'une certaine maturation visuelle est atteinte dès avant la naissance.

Le fœtus a donc une organisation sensorielle. *Il n'en découle* pas que cet être, devenu un être *« perceptif »*, soit également un être *« conscient »*. La science n'en est pour l'instant qu'aux balbutiements, et l'étude de la *« psychologie fœtale »* n'a actuellement que peu de données objectives.

Il se pose actuellement un problème d'éthique au sujet du prélèvement de tissus embryonnaires humains pour la recherche et la médecine, ce qui me paraît personnellement être un faux problème. Un embryon hors de l'utérus est par définition non viable. Une fois prise la décision d'extraire l'embryon ou le fœtus, celle d'autoriser le prélèvement des tissus semble s'ensuivre logiquement.

Il n'y a, en fait, physiologique*ment aucune différence entre* le prélèvement de tissus embryonnaires ou adultes, étant donné que, dans les deux cas, il est effectué sur un être ayant cessé de vivre. La question pourrait se reposer si l'on parvient un jour à faire se développer *in vitro* un embryon jusqu'à maturité. Mais il incombe à chaque époque de résoudre ses problèmes.

(*) Chargée de recherche au laboratoire de physiologie acoustique de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). Auteur, avec E. Herbinet, de *l'Aube des sens* (Stock éd., 1981).

1945-1965 : les nazis et leurs auxiliaires devant la justice française

Depuis deux semaines, l'inculpation de crimes contre l'humanité de Klaus Barbie et la préparation du procès auquel il est maintenant promis ont remis en mémoire, dans une certaine confusion, ce que fut, dans la France occupée de 1940 à 1944, l'action des services de police allemands et de leurs auxiliaires français à la fois contre la Résistance et contre les populations civiles, par application notamment des mesures raciales contre les juifs. Elles ramènent aussi sous les feux de l'actualité, en raison des circonstances de l'arrestation de Jean Moulin et de ses compagnons, les drames internes de la Résistance, avec le cas de René Hardy.

Pourtant, tous ces sombres aspects de l'occupation ont été plus ou moins mis en lumière dans les dix années qui suivirent la libération. Pour s'en tenir à la France, la liste est longue de ceux, Français d'abord, Allemands ensuite, qui eurent à répondre de leur comportement. Des journalistes aux tortionnaires, des exécutants aux ordonnateurs, les condamnations pour intelligences avec l'ennemi comme pour crimes de guerre ont été nombreuses.

En 1952, 2 853 condamnations à mort par arrêts rendus contradictoirement avaient été prononcées et 3 910 par contumace. Il s'y ajoutait 2 248 peines de travaux forcés à perpétuité, 8 864 condamnations de travaux forcés à temps, 1 956 de réclusion et 22 883 peines de prison. 6 724 autres accusés avaient été acquittés ou relaxés.

Dès cette époque aussi, en dehors des deux procès de René Hardy, acquitté chaque fois, d'autres affaires de résistants « retournés », soupçonnés d'avoir trahi, ont montré les durs aspects d'une réalité qui, après les années 50, furent oubliés par une nation lasse et saturée de la connaissance de ses misères et de ses faiblesses. Dans les années 60, trois Français condamnés à mort par contumace, retrouvés, seront jugés par la Cour de sûreté de l'Etat, alors compétente, dans une quasi-indifférence. Il faudra attendre encore dix ans pour que les jeunes générations découvrent ce passé et demandent, avec la tranquillité de ceux qui n'y ont pas été mêlés, qu'il leur soit présenté sans fard.

C'est pourquoi nous avons choisi de rappeler succinctement quelques-unes des affaires, déjà jugées, de nature à éclairer celle qui vient.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



Photographie publiée dans Paris allemand, *Albin Michel (1981).*

● Le procès du général Oberg

Avec le procès du général Carl Oberg et de son adjoint, le colonel Helmut Knochen, jugés et condamnés à mort le 9 octobre 1954 par le tribunal militaire de Paris, la justice française pouvait prétendre avoir une vue d'ensemble sur l'action répressive allemande de 1942 à 1944. Oberg avait été durant cette période chef supérieur des S.S. et de la police en France. Arrêté en Allemagne en 1945, il avait été transféré presque aussitôt en France. Mais il fallut près de dix ans pour établir contre lui un dossier nourri de tous les éléments apportés, entre-temps, par les multiples affaires qui, de Bordeaux à Lyon, de Lille à Marseille, avaient été préalablement instruites contre ceux qui en avaient été les exécutants.

Aussi bien, le procès Oberg-Knochen permit-il, dans une certaine mesure, non seulement d'examiner le rôle des deux hommes en cause mais encore d'aborder les rapports qu'ils eurent avec les autorités françaises de l'époque pour l'accomplissement des tâches qui leur incombaient. Ainsi purent être évoqués les accords passés avec M. René Bousquet, secrétaire général à la police de Vichy, et, ensuite, les conférences tenues avec Laval, président du conseil, et Darnand, secrétaire général chargé du maintien de l'ordre. Le procès permit aussi de mieux connaître les rouages de cet appareil policier considérable grâce auquel furent conduites les opérations contre la Résistance, contre les maquis, contre les juifs, ainsi que les exécutions d'otages. Dans cet organigramme figurait, entre autres, la quatrième section du S.D. de Lyon dont Klaus Barbie était le chef.

Au total, c'est toute l'action policière nazie en France, de 1942 à 1944, qui fut évoquée durant les quatre semaines de ce procès : quatre-vingt mille déportations, la préparation des ordonnances sur le port de l'étoile jaune par les juifs, les arrestations de personnalités françaises, comme Paul Reynaud, Léon Blum, Edouard Daladier, Léon Jouhaux, le général Gamelin, qui devaient être déportés, de Georges Mandel, qui devait être, lui, exécuté par la milice, etc.

L'affaire Jean Moulin était, elle aussi, retenue à charge. Mais tous ces faits, toutes ces tortures, toutes ces exécutions, Oberg et, dans une moindre mesure, Knochen, son adjoint, affirmèrent les avoir ignorés et, pour le reste, invoquèrent les ordres reçus et la discipline à laquelle ils étaient tenus. Oberg devait dire, au cours de l'audience, que l'un de ses « soucis » avait été l'insuffisance des effectifs de police allemands et que « *dès le début il a donc été nécessaire d'avoir recours à l'aide de la police française* ».

Condamnés à mort, Oberg et Knochen furent graciés l'un et l'autre en 1958 par le président René Coty et ensuite libérés en 1962. Ils regagnèrent l'Allemagne, où le premier est mort chez lui et où le second est devenu agent d'assurances.

● Le massacre d'Oradour

C'est le 12 janvier 1953 que s'ouvrit devant le tribunal militaire de Bordeaux le procès de vingt et un membres de la troisième compagnie du 4e régiment blindé de la 2e division S.S. *Das Reich* qui avaient à répondre de leur participation au massacre d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944 : six cent quarante-deux victimes, dont deux cent sept enfants, deux cent quarante-cinq femmes et cent quatre-vingt dix hommes. Les accusés étaient, pour la plupart, d'anciens simples soldats, les autres n'ayant eu que des grades de caporal ou de sergent. Procès d'exécutants donc, mais procès difficile et passionné en raison de la présence parmi eux de douze Alsaciens, c'est-à-dire des ressortissants français incorporés de force dans l'armée allemande. Leur cas posait à la nation un problème grave, et ce fut l'une des principales raisons qui retardèrent l'ouverture du procès. L'Alsace tout entière était en émoi, d'autant plus que ce crime de guerre avait pris figure de symbole. De toutes les atrocités de l'occupation allemande en France, il était devenu l'illustration-type.

Durant un mois, jusqu'au 13 février 1953, et après une bataille juridique passionnée, on devait revivre la réalité du massacre et entendre, parmi les témoins, quelques-uns des rescapés qui en décrivirent toutes les phases. Cependant, il ne fut pas facile de déterminer exactement ce que chacun des accusés avait fait durant cet après-midi tragique. Il ne fut pas non plus possible de savoir les raisons qui avaient commandé cette tuerie soldée par l'incendie et la destruction totale d'un village.

Le commandant de l'unité, Dickmann, qui l'ordonna, était mort avant la fin de la guerre, tué sur le front de l'Est. Son adjoint, le capitaine Kahn, qui aurait tiré le coup de feu donnant le signal de l'action, avait été depuis porté disparu. Quarante-six autres officiers, sous-officiers et soldats ne furent jamais retrouvés et jugés par contumace. Quant au général S.S., Heinz-Bernhard Lammerding, commandant à l'époque de cette 2e division *Das Reich* avant de devenir chef d'état-major de Himmler en 1945, la France ne put que le condamner à mort par contumace. Réfugié après l'écrasement du Reich en zone d'occupation britannique, il devait finir ses jours dans un hôpital de Bavière après avoir repris, en Allemagne, son métier d'ingénieur et fondé une entreprise de construction...

Tout cela devait amener l'un des accusés allemands de Bordeaux, qui avait été membre d'un des pelotons d'exécution à Oradour, à dire : « *J'ai honte pour ces officiers et ces chefs qui n'ont pas eu le courage d'être ici aujourd'hui pour rendre des comptes.* » Au terme de ce procès, qui ne pouvait être que ce qu'il fut, les accusés allemands furent condamnés à des peines de prison et de travaux forcés. Les Alsaciens incorporés de force aussi. L'Assemblée nationale devait voter dès 1953 une loi d'amnistie en leur faveur.

● Le cas particulier de Friedrich Dohse

C'est une des plus singulières affaires que celle de Friedrich Dohse, jugée en avril 1953 par le tribunal militaire de Bordeaux. Il avait dirigé la section IV de la Gestapo dans cette ville sous les ordres de Hans Luther. Chargé de la recherche du renseignement au sein d'une équipe à laquelle on reprochait deux mille arrestations, un millier de déportations et mille deux cent cinquante morts, Dohse avait eu à s'occuper du réseau O.C.M. (Organisation civile et militaire). L'un des membres de cette organisation, M. Grandclément, avait été arrêté le 19 septembre 1943. On trouva chez lui la liste de trois cent cinquante résistants. Dohse les arrêta. La découverte des dépôts d'armes du réseau l'intéressait cependant encore plus. Pour les saisir, il obtint de ses supérieurs, à Paris, l'autorisation de relâcher M. Grandclément, à la condition que ce dernier indique où étaient les armes. En contrepartie, il acceptait de relâcher les personnes arrêtées. Ainsi fut fait, mais les conditions de cette négociation furent toujours tenues pour suspectes par la Résistance, qui devait exécuter Grandclément.

Friedrich Dohse, condamné le 5 mai 1953 à sept ans de travaux forcés, fut libéré aussitôt, étant détenu depuis 1945.

● Vingt ans après

En 1965 et 1966, trois autres procès assez comparables vont amener devant la Cour de sûreté de l'État trois Français condamnés à mort par contumace à la Libération pour intelligence avec l'ennemi et qui, durant près de vingt ans, avaient échappé aux recherches.

C'est d'abord Jacques Vasseur, ancien interprète au S.D. d'Angers, auquel il est reproché d'avoir participé à quatre cent trente arrestations, trois cent dix déportations et deux cent trente morts. Pendant dix-sept ans, Vasseur a vécu caché dans les combles d'une maison dans la banlieue de Lille. C'est là qu'on le découvre en 1962.

Après une instruction de trois années, il comparaît en octobre 1965 devant la Cour de sûreté de l'Etat. Les témoins entendus font alors pendant deux jours le récit des sévices que cet accusé leur a infligés. Ils sont unanimes pour dire que cet « interprète » se comportait en patron, qu'il était « *le chef de toutes les expéditions* ». A ces accusations, Jacques Vasseur oppose ses dénégations et soutient qu'il entra au service des Allemands pour échapper au service du travail obligatoire (S.T.O.) instauré par le gouvernement de Vichy. Ce n'est qu'à la fin des débats que cet homme, qui avait vingt-cinq ans au moment de ses activités, dira : « *J'admets avoir été amené à faire des choses que je n'aurais pas dû faire. Mais je vous jure sur la tête de ma mère que je n'ai jamais tué personne.* » Au moment du réquisitoire, l'avocat général, M. Georges Ducasse, conscient de l'ancienneté des faits, avait dit : « *Le temps ne saurait s'opposer à l'œuvre de justice. Il n'est pas douteux que le monde de 1965 n'est plus celui de 1943 (...). Mais céder à la lassitude serait une lâcheté morale car Vasseur est là, bien vivant.* » Condamné à mort, Jacques Vasseur fut gracié et sa peine commuée en détention perpétuelle.

Ce fut aussi le cas de Jean Barbier, arrêté lui aussi vingt ans après, et qui eut à répondre du concours qu'il apporta aux Allemands dans la région de Grenoble.

Un troisième Français, Joseph Cortial, retrouvé en 1965 et accusé d'avoir livré à l'occupant des résistants de la région lyonnaise, fut condamné à la détention perpétuelle en juin 1966.

Hagen, Lischka, Illers, Dannecker...

De tous les officiers SS qui furent, durant l'occupation, les responsables de la police allemande, et, bien plus encore, de l'action antijuive sur le territoire français, certains ont été jugés et condamnés — souvent par contumace — et d'autres non, qui vivent encore, libres, en Allemagne fédérale ou ailleurs. Sous l'autorité suprême du général Carl Oberg (lire ci-dessus), assisté par Herbert Hagen (condamné aux travaux forcés à perpétuité par contumace, en 1955, par la justice française, jugé de nouveau, en 1980, à Cologne, et condamné à douze ans d'emprisonnement), les services de la SIPO-S.D. se décomposaient de la façon suivante :

● **Une direction nationale,** confiée à Helmut Knochen (né en 1910). Condamné à mort en 1954, gracié en 1958 et renvoyé en Allemagne en 1962, il vit actuellement à Offenbach. Il a eu pour adjoint Kurt Lischka. Né en 1909, celui-ci a été condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité, en 1950, par un tribunal français. En 1980, le tribunal de Cologne le condamnera à dix ans de prison. Il est incarcéré depuis lors.

● **Une direction de la région parisienne,** placée directement sous l'autorité de Kurt Lischka, dont l'adjoint était Heinrich Illers, né en 1909, chef de la Gestapo de Paris. Devenu après la guerre président de chambre au tribunal des affaires sociales de Hanovre, Illers fut mis à la retraite anticipée en 1972, date à laquelle il fut démasqué par les soins de Serge et Beate Klarsfeld. Il vit aujourd'hui à Gretseel. Horst Ahnert dépendait aussi de la direction de la région parisienne en sa qualité de chef de la section antijuive. Il a disparu depuis la libération.

● **Une section antijuive de la Gestapo nationale.** — De 1940 à 1942, son chef fut Theodor Dannecker, né en 1913. Suicidé en 1945, selon certains, Dannecker a toutefois été condamné à mort par contumace, en 1950, à Paris. A partir de 1944, Heinz Rothke occupe ce poste-clé. Devenu, au lendemain de la guerre, conseiller juridique, Rothke ne fut jamais identifié par la justice française et il est mort impuni, en 1968, en R.F.A.

Deux hommes ont été les collaborateurs directs de Dannecker et de Rothke : l'un, Ernst Heinrichsohn, né en 1920, fut condamné à mort par contumace, à Paris, en 1956. Devenu avocat, à Miltenberg, et bourgmestre (maire) de Burgstadt, Heinrichsohn a été condamné à Cologne, en 1980, à six ans de prison, mais a été remis en liberté « pour raisons de santé » en septembre 1982. L'autre fut Horst Ahnert, déjà cité. Le dernier membre de cette section n'est autre que Aloïs Brunner, né en 1912, chef du « kommando » spécial envoyé par Adolf Eichmann, dont il était le « bras droit », pour seconder Heinz Rothke dans sa tâche. Condamné à mort par contumace à Paris, en 1954, Brunner vit actuellement à Damas (Syrie), sous le nom de Fischer.

● **Des kommandos extérieurs de la SIPO-S.D.** — Lyon n'est pas la seule ville à avoir subi le triste privilège d'avoir un tortionnaire comme Barbie. Ainsi, Angers avec Hans-Dietrich Ernst. Quatre fois condamné à mort par contumace par la justice française, Ernst a exercé en toute impunité jusqu'en 1977, à Leer, la profession d'avocat et vit toujours en R.F.A.; ainsi, Bordeaux avec Herbert Hagen déjà cité; Orléans, avec Fritz Merdsche, né en 1906, condamné deux fois à mort par contumace en France, mais qui fut néanmoins juge au tribunal de Francfort, puis, après sa mise à la retraite, rédacteur en chef d'une importante revue juridique d'Allemagne où il vit encore. Ainsi, Marseille, avec August Moritz (né en 1913), qui a « exercé » lui aussi à Lyon et Orléans, et était parvenu à se donner un visage neuf après la guerre, en collaborant activement à la reconstitution des archives d'une association de victimes du nazisme de Hambourg. Il vit en R.F.A. Ainsi, Nancy, avec Rudolf Schmaling, dont on ignore tout depuis la fin de la guerre.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Les Deschiens et Deschamps

Fondateur de la famille Deschiens, Jérôme Deschamps fabrique minutieusement des aventures minimales qu'il appelle la Petite Chemise de nuit, les Oubliettes, ou aujourd'hui les Blouses. Peu importe le titre.

Jérôme Deschamps s'est entouré d'acolytes tout aussi insensés que lui. Ensemble ils ont de grands projets : courts métrages de théâtre, de cinéma, expositions de cathédrales en sucre, voyages. Ils tournent en France, vont aller jouer à Londres, Munich et plus tard à Paris, au Théâtre de la Bastille, sans doute. Ils voyagent, trimballant leur musique qui fait grincer la tendresse et les grands éclats de rire de leur humour déconcertant, tout en pointes.

Voilà bien une dizaine d'années que la famille Deschiens erre sur des plateaux désertiques, avec son accordéon et son landau plein de trésors bizarres. De drôles de gens. Quelquefois ils sont deux, quelquefois dix. En ce moment, ils sont trois : la naine qui brique des assiettes avec de brusques mouvements d'ataxique, le jeune boiteux souffre-douleur, et le chef de la famille, la mère en somme puisqu'il/elle porte une sorte de sac qui peut passer pour une robe et dégage de robustes mollets tout ce qu'il y a de masculin.

Lui et les autres se sont probablement habillés avec ce qu'ils ont trouvé en cours de route : des blouses, propres et repassées. Les Deschiens ne sont pas des clochards, et ils se situent bien au-delà des questions d'identité sexuelle ou autre. Ils sont, eux, survivants d'on ne sait quoi, cloportes amenés à la surface de la terre par on ne sait quel cataclysme, et qui s'adaptent par mimétisme à l'apparence humaine.

Ils ressemblent tellement à tout le monde qu'ils ne ressemblent à rien. On pourrait croire qu'ils ont la tête pleine de béton, que ce sont de doux débiles qu'on aurait laissé sortir. En définitive, ils sont diablement fûtés. Fûtés autrement. Comme des clowns sérieux, habitués à la plus extrême parcimonie. Ils ne parlent pas. De temps en temps, ils grommellent. Ils chantent aussi, juste une petite phrase, vestige lointain d'un air oublié, déformé : *« Don't forget, oh never forget that this blouse is yours... »* Ils dansent aussi, à tout petits mouvements de vieillards gracieux tout en jouant de la trompette... Absurde. Ils vivent dans la cloche sous vide de l'absurde comme des souris dans du fromage, tellement à côté de la plaque qu'il ne leur arrive rien.

Il fait voir la naine (bien entendu une comédienne de taille normale, Michèle Guigon, mais qui bouge comme quelqu'un de gêné par des jambes et des bras trop petits), il faut la voir ne pas parvenir à manger des bonbons, il faut voir le boiteux en blouse, Yves Robin, ne pas parvenir à boire un gobelet de vin, essayer de ne pas se brûler à une marmite, que le chef de famille, Jérôme Deschamps, apprivoise en tapotant les anses du bout des doigts... Rien, presque rien, si peu, irrésistible.

COLETTE GODARD.

LA LEÇON INAUGURALE DE M. PIERRE HADOT AU COLLÈGE DE FRANCE

Explorer l'étrange permanence de la pensée gréco-romaine

Le domaine de M. Pierre Hadot, qui prononçait vendredi 18 février au Collège de France la leçon inaugurale de la chaire d'« histoire de la pensée hellénistique et romaine », est vaste.

En raison, d'abord, de l'étendue d'une période qui commence au quatrième siècle avant J.-C. avec, comme l'a rappelé le nouveau professeur, *« cet événement hautement symbolique que représente la fantastique expédition d'Alexandre, et l'apparition du monde que l'on appelle hellénistique »*. Un millénaire s'écoulera jusqu'à son achèvement, marqué par *« la montée et le triomphe du christianisme, les invasions barbares et la fin de l'empire d'Occident »*.

Ensuite parce que l'étude de cette période requiert, avec la connaissance de deux langues, le grec et le latin, l'accomplissement de deux démarches inséparables : *« d'une part, expliquer la pensée latine par son arrière-plan grec ; d'autre part, retrouver, à travers les écrivain latins, la pensée grecque perdue »*.

Enfin, par le nombre et l'importance des systèmes de pensée, aux échos prolongés souvent jusqu'à nos jours, qui complètent le premier plan du tableau de cette immensité philosophique : les nombreuses retombées du mouvement sophistique et de l'expérience socratique ; puis, à partir du troisième siècle avant J.-C., les écoles platonicienne, aristotélicienne, épicurienne et stoïcienne ainsi que les mouvements sceptique et cynique, ensemble durable jusqu'à la synthèse néoplatonicienne, à partir du troisième siècle de notre ère.

Extensions dans le temps donc, l'espace et la multiplicité des concepts et de leurs agencements. Mais qui ne sont, suggère M. Hadot, que les matériaux d'une plus radicale diversité, le champ *« des incompréhensions, des glissements, des pertes de sens, des réinterprétations, pouvant parfois aller jusqu'au contresens, qui surgissent dès qu'il y a tradition, traduction et exégèse. Notre histoire de la pensée hellénistique et romaine consistera donc, avant tout, à reconnaitre, à analyser, à expliquer l'évolution des sens et des significations »*.

Comme autre préoccupation fondamentale, M. Hadot s'assigne la tentative de *« décrire l'essence même du phénomène de la* philosophia *et de dégager les caractéristiques communes du* philosophe *ou du* philosopher *dans l'Antiquité. Il s'agit d'essayer de reconnaître en quelque sorte l'étrangeté de ce phénomène, afin d'essayer de mieux comprendre ensuite l'étrangeté de sa permanence, dans toute l'histoire de la pensée occidentale »*.

L'homme intérieur

Cette étrangeté ancienne et contemporaine, rien ne l'évoque mieux, dira M. Hadot, que la phrase de saint Augustin : *« Ne t'égare pas au-dehors, rentre en toi-même, c'est dans l'homme intérieur qu'habite la vérité. »* Ainsi se trouve *« admirablement résumé tout l'esprit de la philosophie gréco-romaine qui prépare aussi bien les* Méditations *de Descartes que les* Méditations cartésiennes *de Husserl »*.

Mais les œuvres ne se laissent pas déchiffrer sans résistance, pour toutes les raisons déjà évoquées et aussi parce qu'elles sont ponctuées de *topoi*, ces *« formules, images, métaphores, qui s'imposent de manière impérative à l'écrivain et au penseur, de telle manière que l'usage de ces modèles préfabriqués leur semble indispensable pour pouvoir exprimer leur pensée »*.

L'histoire de la pensée hellénistique et romaine telle que la conçoit M. Hadot *« ne devra donc pas être seulement une analyse du mouvement de la pensée dans les œuvres philosophiques, elle devra être aussi une topique historique qui étudiera l'évolution du sens des topoi et le rôle qu'ils ont joué dans la formation de la pensée de l'Occident »*.

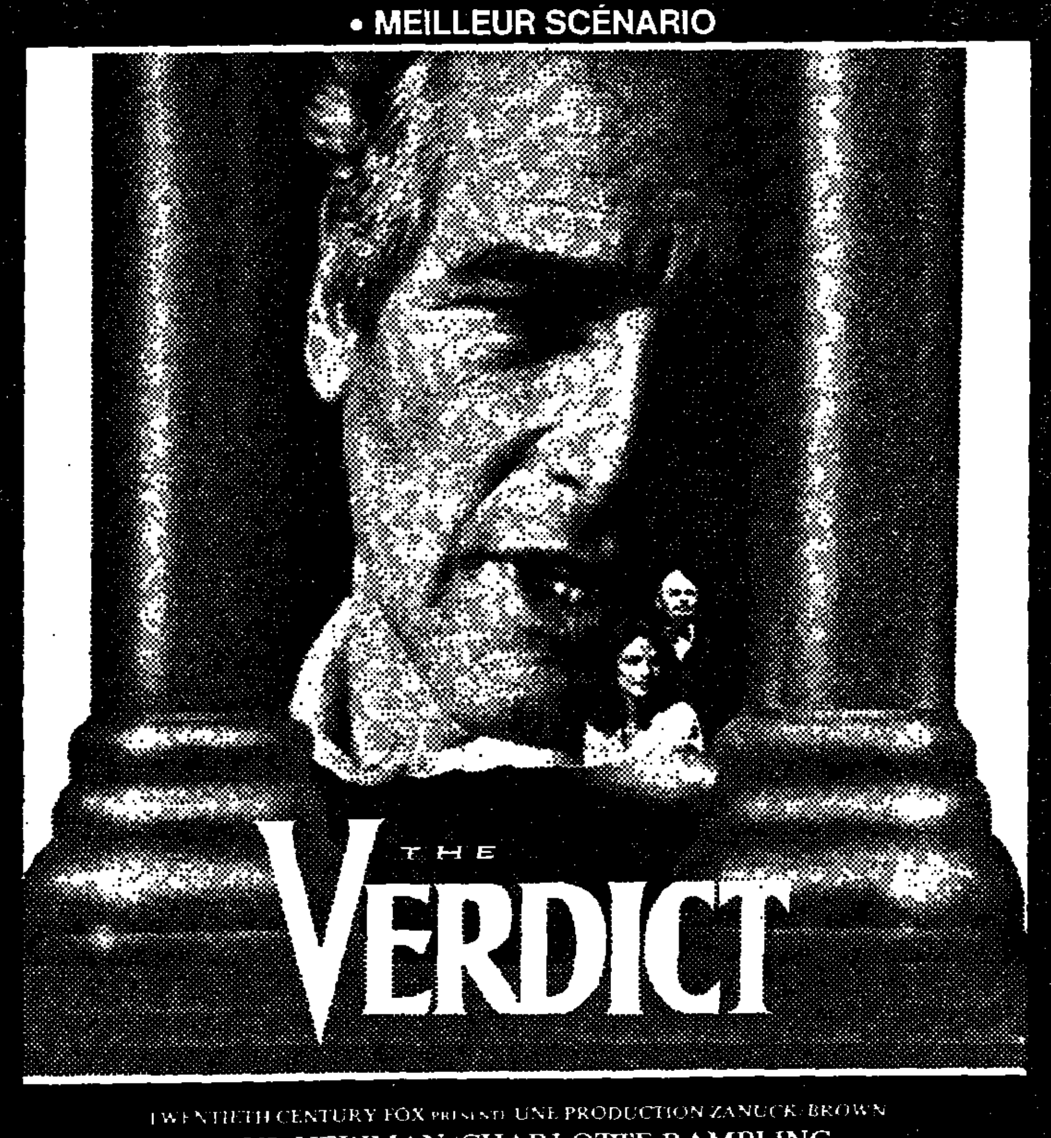
Distinguer le sens originel des formules et des modèles, maximes ou œuvres entières (les *Eléments* d'Euclide ou le *Timée* de Platon), est l'un des rôles de cette topique historique. Sa fonction principale, toutefois, ne parle pas qu'au cœur des érudits. Elle analyse les grands thèmes de méditation de l'époque gréco-romaine : la mort, la valeur de l'instant, et lit l'histoire, *« fascinante »*, dira M. Hadot, de leur perpétuation, de Platon à Montaigne (*« Que philosopher c'est apprendre à mourir »*) ou d'Epicure au Goethe du second Faust : *« Voici que mon esprit n'a plus de regard ni vers l'avant ni vers l'arrière. Seul le présent est notre bonheur. »*

M. K.

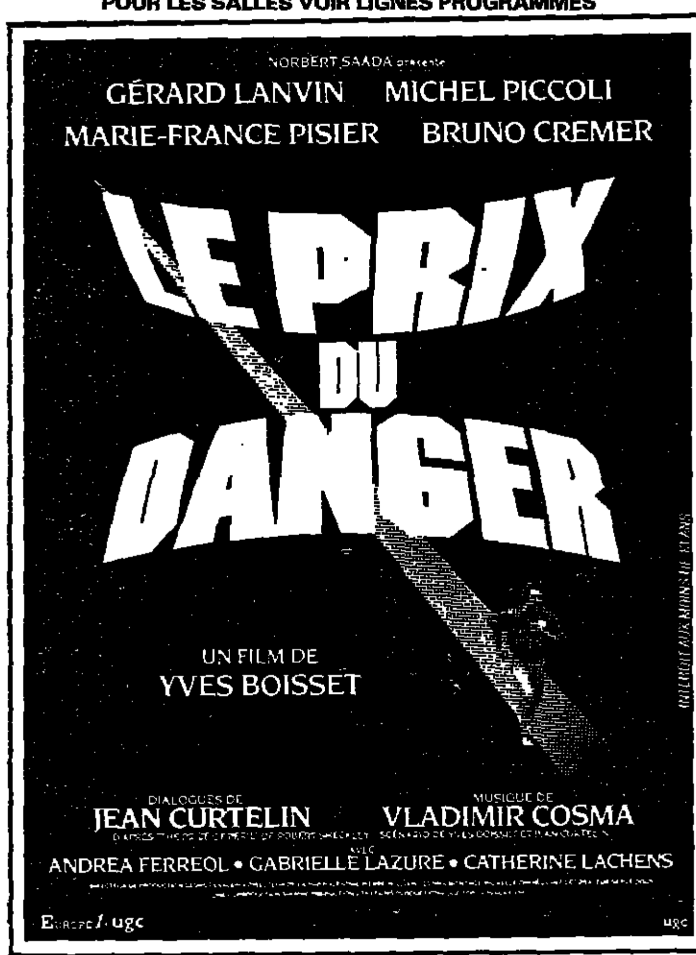
William Styron président du jury au prochain Festival de Cannes

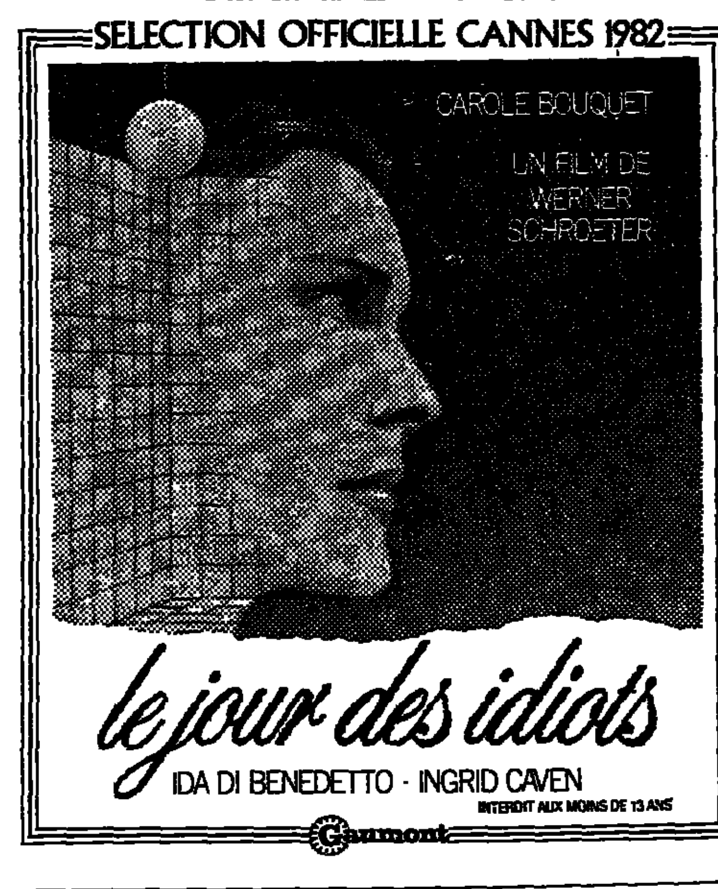
L'écrivain américain William Styron, auteur notamment du *Choix de Sophie*, récemment traduit en français, présidera le jury du prochain Festival de Cannes, a annoncé vendredi soir 18 février M. Jack Lang, ministre de la culture, qui *était interrogé au journal de* 20 heures sur TF 1. Il a présenté cette décision comme une des *« nombreuses suites »* des rencontres internationales qui ont réuni, le week-end dernier, plusieurs centaines d'intellectuels à la Sorbonne.

Parmi les autres « suites » de ces *rencontres*, M. Lang a notamment mentionné l'organisation par *« le grand romancier américain Elie Wiesel »* d'une conférence internationale contre l'antisémitisme à Paris en 1984. Le ministre a également indiqué qu'un *« festival du film français »* sera prochainement organisé à New-York et que le metteur en scène Orson Welles *« réalisera son prochain film en France »*.











France / Paris-programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHAUD ET FROID – Carré Silvia Monfort (531-28-34), sam., 20 h 30 ; dim., 16 h.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN (en allemand) Théâtre de Paris (280-09-30), sam., dim., 15 h.

LE FEU ET VIOLS – TAI (278-10-79), sam., dim., 18 h 30.

LA FLEUR AU FUSIL – Boulogne, T.B.B. (603-60-44), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30.

TRIPTYQUE – Odéon (325-70-32), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.

PLATT BAND – Petit TEP (797-96-06), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.

LA COLÈRE D'ACHILLE – Chelles, C.C. (421-20-36), sam., 20 h 45.

LES DIX PETITS NÈGRES – Cité internationale, grande salle (589-38-69), sam., 20 h 30.

CAUCHEMAR A 4 LITRES 12 - Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), sam., 20 h 30 ; dim., 17 h.

MÈRE COURAGE ET SES ENFANTS – Malakoff, Théâtre 71 (655-43-40), sam., 20 h 30, dim., 16 h.

LA TONNELLE ORANGE – Rueil-Malmaison, Théâtre André-Malraux (749-77-22), sam., 21 h ; dim., 15 h.

LE VOYAGE A PAIMPOL – Orly, Théâtre (884-82-72), sam., dim., 16 h.

LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR, LA COLONIE – Comédie-Française (296-10-20), sam., dim., 20 h 30.

CORIOLAN – Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), sam., 20 h ; dim., 17 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam., 19 h 30 : la Chauve-souris.

SALLE FAVART (296-06-11), sam., 19 h 30 : l'Amour des trois oranges.

CHAILLOT (727-81-15) Grand, Foyer sam., 17 h : Palerme ou Jérusalem. – Grand Théâtre sam., 18 h 30 (version intégrale), dim., 16 h (version intégrale) : Hamlet.

PETIT ODÉON (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Jocaste.

TEP (797-96-06), sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Pip Simmons : Snuff, le silencieux ; dim., 20 h : Chaussures à son pied ; la Maîtresse du lieutenant français.

BEAUBOURG (277-12-35). Cinéma-vidéo : sam., dim. : Nouveaux films Bpi ; 16 h : Série introduction à la musique contemporaine « Musique et modernité » ; 19 h : le Chant des fous ; dim., 15 h : Hans/J. Arp – le Temps des papiers déchirés ; sam., dim., 18 h : Surréalisme ; sam., dim., 19 h : D.W. Griffith. – Concerts/chansons : sam., 20 h 30 : G. Pierron ; dim., 16 h : M. Favennec.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), dim., 14 h 30 : les Bas-fonds ; sam., 18 h 30 : Deller consort.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), (Sam.), 22 h 30, Dim., 20 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.

AMERICAN CENTER (321-42-20) (Sam.) 21 h : Contretemps.

ANTOINE (208-77-71) (Sam.), 20 h 30, D., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) Sam., 21 h, Sam. D., 15 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), Sam., 20 h 30 : le Malentendu ; D., 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) Sam., 21 h, D. 15 h et 18 h 30 : L'amour tue.

ATHÉNÉE (742-67-27), Sam., 21 h : Ida.

BASTILLE (357-42-14), Sam., 19 h 30, D. 15 h : Elen ; Sam., 21 h D. 17 h : Krehler.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) Sam., 19 h et 22 h, dim. 15 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) Sam. 18 h 30 : la Nuit des rois ; Dim. 15 h 30 ; Richard II.

CASINO DE PARIS (874-26-22) Sam. 20 h 30, D. 15 h 30 : Superdupont ze show.

CINQ DIAMANTS (580-18-62) Sam. 21 h : la Mort d'Elsa.

C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), Sam., 20 h 45, dim., 15 h : Haute fidélité.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Resserre Sam. 20 h 30 : le Bon Dieu ; le Marchand d'anchois ; Galerie Sam. 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), Sam. 20 h 45, Dim. à 15 h et 18 h 30 : Comédie passion.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), Sam. 20 h 30, D. à 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

DAUNOU (261-69-14) Sam. 21 h, D. 15 h 30 : Argent mon bel amour.

Samedi 19 – Dimanche 20 février

DEUX PORTES (361-49-92) Sam. 20 h 30 : Les Fourmidiables.

EDOUARD-VII (742-57-49) Sam. 21 h., mat. D. 15 h : la Dernière Nuit de l'été (dern.).

ESCALIER D'OR (523-15-10) Sam. 20 h 30, D., 14 h 30 : 1981.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), Sam. 20 h 30 : Valardy 83 ; Sam. 22 h, D. 20 h 30 : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) Sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), Sam. 20 h 30 : Tambours de la nuit.

FONTAINE (874-74-40), sam., 18 h 30 ; 16 h : Jeux de mots ; Sam., 20 h 15, 18 h, D. 17 h : Vive les femmes ; II. Sam. 20 h 30, D. 15 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) Sam. 20 h 30, D. 15 h : la Chienne dactylographe.

GALERIE 55 (326-63-51) Sam. 21 h : A Separate Peace – After Magritte.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) Sam. 20 h 30, D. 18 h : Gilles X ; Maréchal de Rais.

GYMNASE (246-79-79) Sam. 21 h, D. 16 h 30 : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) Sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; Dim. 17 h : S. Marie, G. Mechin.

LA BRUYÈRE (874-76-99) Sam. 21 h, D. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE-THEATRE (586-55-83), Sam. 20 h 30 ; Dim. 20 à 15 h : Armaguedon.

LUCERNAIRE (544-57-34) Sam. I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 15 : Eden cinéma (dern.), 22 h 15 : Troubadours de Pendule.

MADELEINE (265-07-09) S., à 18 h et 21 h 15, D. 15 h : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00) Sam. 21 h, D. 15 h, et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74) Sam. 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 15, D. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-28-80) Sam. 15 h 30 et 20 h 30, D. 14 h 45 : Un grand avocat.

MONTPARNASSE (320-89-90) Sam. 21 h, D. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse Sam. 21 h, D. 16 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTES (770-52-76) Sam. 20 h 30, D. 15 h : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52) Sam. 20 h 30, D. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) S. 18 h 45 et 22 h, D. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97) Sam. 21 h : le Butin.

POTINIERE (261-44-16) Sam. 20 h 45 : Soi : je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47) Sam. 20 h 45, D. à 15 h : le Charimari.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. Sam. 20 h 30 : Freud ; S. 22 h, D. 15 h : l'Ecume des jours ; II. Sam. 20 h 30, D. 15 h : Huis clos.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) Sam. 20 h 30 : Yes, peut-être ; Sam. 22 h : Hamlet.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) Sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h ; Pas de fantaisie dans l'orangeade.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) Sam. 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) Sam., Dim. 20 h 30 : Brecht Abend.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) Sam. 20 h 30, D. 16 h : Fragments.

THÉATRE 13 (588-16-30) Sam. 20 h 30, Dim. 15 h : Scaramouche.

THEATRE 14 (545-49-77) Sam. 21 h : Une minute encore.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) ; Sam. 20 h 30 ; Dim. à 15 h : les Stratnes. Petite salle, Sam. 20 h 30, Dim., 15 h : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) Sam. 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le Mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.

VARIÉTÉS (233-09-92) D. 15 h 30, S. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), sam. à 18 h 30 ; dim. à 17 h 30 : A la mémoire de ma fille chérie ; sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h 30, J. Gaudin : les Antruches.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : Ballet du XXe siècle (dern.).

STUDIO DES QUATRE TEMPS (773-65-11), sam. à 21 h ; dim. à 18 h 30 : De Nieuwe Dansgroep.

TEMPLIERS (272-94-56), sam. à 20 h 30 ; dim., à 14 h 30 : Ballet Iberia.

Les concerts

SAMEDI 19

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Quatuor G. Pierné (Pierné, Fornebach, Philwoods) ; 21 h : N. Maison, C. Lapovici (Mozart, Schubert), 21 h : J. Voguet, C. Ghobert.

ÉGLISE St-JULIEN LE PAUVRE, 21 h. : W. et S. Kuijken (Simpson-Locke, Couperin, Sainte-Colombe).

SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Sibélius (Mozart, Chostakovich, Sibélius), 20 h 30 : Orchestre de la R.A.T.P.

RANELAGH, 16 h 30 : Musiques traditionnelles du Brabant.

RADIO-FRANCE, AUDITORIUM 106, 18 h 30 : Ensemble de cuivres Da Camera (Pezel, Gabrieli, Maurer...).

EGLISE ST-MERRI, 21 h : B. et B. Halska (Ravel, Beethoven...).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : C. Fernier (Bach, Beethoven, Albeniz...).

DIMANCHE 20

NOTRE-DAME, 17 h 45 : J. Dussouil.

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Ensemble les Honnestes Curieux (Keller, Simonetti, Haendel...).

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : Octuor à vent français, dir : E. Krivine (Mozart, Beethoven).

LUCERNAIRE, 18 h 30 : Musique électroacoustique 21 h : Trio (Mozart, Brahms, Ravel).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : La grande écurie et la chambre du roy (Vivaldi).

SALLE PLEYEL, 17 h 45 : M. Venzago, P. Roge (Mozart).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir : I. Karabtchevsky (Mozart).

ÉGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h 30 : J.-M. Dieuaide (Buxtehude, Bach, Marchand).

ÉGLISE RÉFORMÉE DU FOYER DE L'AME, 17 h 30 : N. Maalouf (Haendel, Vivaldi, Torelli...).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h : C/Laussens (Mozart, Liszt, Brahms).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Orchestre de chambre et ensemble vocal de La Celle-Saint-Cloud (Bach, Delalande).

CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 17 h : I. Wjuniski (Byrd, Bull, Farnaby...).

EGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Cercle d'Orchestre de chambre.

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : R. Fontanarosa (Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 19 FÉVRIER

15 h, The Blackbird, de T. Browning ; 17 h, Contes cruels de la jeunesse, de N. Oshima ; 19 h, Hommage à J. Ivens : Notre front russe, Alarme ! ; 21 h, l'Indonésie appelle, les Premières Années.

DIMANCHE 20 FÉVRIER

15 h, la Femme sur la lune, de F. Lang ; 17 h, Holiday, de G. Cukor ; 19 h, Hommage à J. Ivens : le Chant des fleuves, Lettres de Chine, Demain à Nanguila.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 19 FÉVRIER

15 h, Anna Karénine, d'E. Goulding ; 17 h, Hommage à L. Comencini : Les Russes ne boiront pas de coca-cola ; 19 h, Hommage à D.W. Griffith : The painted Lady, Brutality, The Struggle ; 21 h, Massacre Furnace-Creek, de B. Humberstone.

DIMANCHE 20 FÉVRIER

15 h, Hommage à L. Comencini : l'Epreuve, Bien élevés et gentils ; 17 h, Tant de Maisons, la Bicyclette ; 19 h, Papa travaille, Quelque chose de nouveau ; 21 h 30, Adieu ma jolie, de D. Richards.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

AMITYVILLE II (A.) (**) (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (320-30-19) ; – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BELLE CAPTIVE, film français d'Alain Robbe-Grillet : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA, film américain de Fred Zinnemann, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE, film français de Robin Davis, Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (522-46-01).

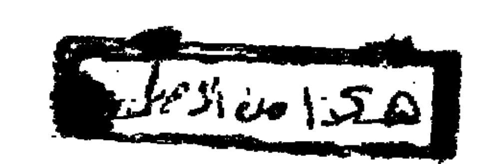
LE JOUR DES IDIOTS, film allemand de Werner Schroeter, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MEURTRES EN TROIS DIMENSIONS (*), film américain de Steve Miner, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

PARTNERS, film américain de James Burrows, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PHOBIA, film américain de John Huston, v.o. : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 18e (241-77-99).

THE VERDICT, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-30-19) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-63-68) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).





Paris-programmes

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse *Pathé, 14e (322-19-23)*.

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Paramount Bastille, 12e (343-79-17)* ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont *Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse*, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BLADE RUNNER (A.) (*) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56). H. sp.

LA BOUM 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE CAMION DE LA MORT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *Paramount Bastille*, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ÇA VA PAS ÊTRE TRISTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er *(260-43-99) ; U.G.C. Opéra, 2e* (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

LA COURTISANE *(A., v.o.) : Bonaparte*, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20)* ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e (544-25-02)*.

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e *(705-12-15)*.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : *Gaumont-Halles, 1er (297-49-70)* ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – *(V.f.) :* U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *Paramount Opéra, 9e* (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GISELLE (Bré.) (**) (v.f.) : Paramount *Montparnasse, 14e (329-90-10)*.

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : *Epée de Bois, 5e* (337-57-47).

HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : *Marbeuf, 8e (225-18-45)*.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Colisée, 8e (359-29-46)*.

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) (H. sp.).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : *St-Michel, 5e (326-79-17)* ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount-Gobelins, 13e* (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES GUERRES (Lib., V.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.,) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Murat, 16e (651-99-75)* ; *Paramount* Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.,) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

TIR GROUPE (Fr.,) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er *(297-49-70)* ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TRIPTYQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-48).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – *V.F. : Impérial, 2e (742-72-52)* ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Paris-région

SORTIE DE GARE

Mer Saint-Lazare

On ne saura jamais quel est le malin qui s'est servi des derniers fonds de tube de Monet pour re*peindre les ferrailles* de la marquise d'entrée de la gare Saint-Lazare, mais c'est une bonne idée. Un bleu tout à fait dans les tonalités du ciel de cette autre *« Gare Saint-Lazare »* (1877), soupière de lumières et de fumées, toujours frémissante (premier étage à droite derrière les Lautrec) au terminus du Musée du jeu de paume. Très gai.

Quatre cent mille voyageurs par jour qui entrent et qui sortent. *Du gros bouillon. Paris qui se mar*che sur les pieds, qui se distribue, qui se trie ; Paris qui tricote ses rêveries de foto dans des explosions d'eau de Cologne et des hoquets de réveils mal sucrés. Une grande foule barbare et propre coule sur le déversoir, sur son grand Niagara. On voulait construire des passerelles en enjambement du delta d'autos, d'autobus et de camions à bière pour faciliter la promenade vers le gagne pain quotidien ; on aurait eu tort. Il faut toujours garder nettes les perspectives, et gron*deurs,* ces gens justes du petit matin.

Autrement ? Autrement, rien. Un lieu exemplaire et banal qui respire trop fort à certains moments et pas assez à d'autres. Des rues avec des hernies aux heures de pointe, des enseignes, *des trains qui partent vers un* océan où ne relâchent plus que des navires chargés de caisses, des bistrots, des brasseries, des cinémas avec un « X » tatoué sur l'avant-bras et, comme dans tous les ports de ville, des dames pour les hommes : jeunes, rue de Budapest, le propos vif et le tarif prompt ; *moins jeunes*, l'œillade en réserve du thé citron, posées au chaud dans des cafés à vitrine.

Chef de gare sans sifflet, le curé de Saint-Louis d'Antin ouvre *son lavoir à prières sur deux* fronts. L'officiel avec sa façade néo-classique (1780-1782), rue de Caumartin-espace à piétons, joueurs de flutiau, marchands de pantalons ; l'autre, rue du Havre, au 4. Entrons par le 4.

A franchement parler, on regrette de ne pas être arrivé armé. Un couloir, des flèches. « Entrée de *l'église »*, *où ?* Au fond, au fond de quoi ? Porte encore. Ah ! la sacristie. Un jour, par gros temps de *Pâques, nous étions* tombés là sur une équipe de prêtres, la chasuble large d'épaules, penchés sur leur premier vicaire comme des hockeyeurs sur leur *manager* durant le tiers-temps, très attentifs aux stratégies de la manœuvre à venir. L'accueil, leur spécialité, à ces costauds. *« Saint-Louis, une présence d'Église sur le trottoir »*, dit leur patron, le Père Guinchat.

Un regard de paysan normand reconverti dans les expéditions coloniales, les grandes, celles qui vous laissaient sur les rotules au milieu des sables, la cotte de mailles rouillée de sueur, l'âme à cran. Jérusalem, c'était tout droit. *Curé de ville, son métier. Quand,* il y a quinze ans, on lui demande de quitter sa paroisse de banlieue pour venir piloter l'engin, *il* dit ce truc : *« C'est le hall de la gare Saint-Lazare avec un confessionnal au milieu. »* Un peu ça, un peu plus aussi.

Beaucoup plus, en fait. *« Ne pas éteindre la mèche qui brûle encore. »* Qui vivote et que la vie souffle sans le faire exprès dans des aller et retour entre rien et rien. Lui et ses compères se sont postés aux barrières de la ville, des mots simples gravés sur leurs calicots : *« Entrez si vous voulez, n'entrez pas si vous ne voulez pas. »* Forcément on entre.

Mission de repêchage

On entre quand on a dix-huit *ans, qu'on plie du papier sur des* cadeaux toute la journée et que *« votre jules vous quitte » ;* on entre quand *« là où je suis, personne ne prie »,* qu'on est iranienne et musulmane. Ils entrent. Officier général sans armée, syndicaliste avec cierge, chef de rayon, banquier, Dupont-du-contentieux. *« Public très large. »* L'anonymat ou la prière sans contrainte.

Mettre des étais à la piété po*pulaire, voilà* qui le séduit le bon père. Redresser les chancelants, redonner du capital aux petits porteurs de parts. Les pousser dehors avec du courage, de l'allant. *« Saint-Louis, disponible aux passants, Saint-Louis, une halte possible pour les gens qui travaillent à Paris. »* Saint-Louis, dégagé de l'apostolat habituel, sur la brèche de 7 h du matin à 7 h 30 du soir. *« Toujours quelqu'un pour vous recevoir. »* Hommes de peines et de joies, ses lansquenets arrivent de partout. Ils sont Américains, Allemands, Espagnols, Cévenols, Belges, Zaïrois. Parlant tous la *même langue, celle de celui qui* entre. Prêtres à poignées de main.

En mission de repêchage, dans les eaux de la mer Saint-Lazare, le curé Guinchat ne se faisait pas *d'illusion sur les sales moments* que ses ouailles, sans identité, allaient avoir à traverser. Il s'y préparait avec son artillerie à lui.

Onze messes par jour dans cette *« station-service de Dieu » (« je préfère à dépannage »)*, toutes calculées sur les horaires S.N.C.F. et les dernières statistiques du mouvement migratoire des habitants du grand « paillasson ». Il faut être armé quand votre boulot n'est pas de faire du *chiffre, mais que votre église dé*borde sous la pression des rendez-vous du calendrier liturgique. Il est loin le temps *(« on s'ennuyait »)* où n'entraient ici que des demandeurs de bénédiction de chapelets et des titubants, la flasque de vin rouge serrée sur *le cœur. Fini l'ennui. Aujourd'hui* la maison tourne à plein rendement. Cent cinquante heures de confession par semaine, trente mille communions par mois, six mille passages durant le mercredi des Cendres. C'est le succès...

Dehors, l'époque fait de la marche arrière ; mâchonne de l'effroi mou, du gris et des incertitudes. *« Entrez si vous voulez »,* dit Michel Guinchat, curé de ville.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

PRESQUE « A L'IDENTIQUE »

Un pont des Arts tout neuf

Dans quelques mois, le pont des Arts, dont la reconstruction « à l'identique » – ou presque – est très avancée, sera de nouveau ouvert aux piétons.

Premier ouvrage métallique élevé à Paris sous le Consulat, le pont des Arts, ainsi nommé parce que alors le Louvre s'appelait « Palais des Arts », œuvre des ingénieurs de Cessart, Dumoustier et Dillon, préservait à l'origine neuf arches de 18,50 mètres de portée reposant sur huit piles et deux culées. Chaque ar*che était composée d'arcs en fonte et* le plateau, constitué par un plancher de chêne flanqué de rambardes à croisillons.

Le nouveau pont, uniquement réservé aux promeneurs à pied, et orné de bancs, de lampadaires et de caisses d'orangers, fut inauguré le 24 septembre 1803. Il reçut immédiatement la faveur du public.

Au cours des années, l'ouvrage devait connaître quelques vicissitudes, d'abord avec l'élargissement, en 1852, du quai Conti, qui amenait la suppression de deux arches côté rive gauche, remplacées par une seule arche de 23 mètres de portée, et aussi en 1933, avec la disparition du plancher de chêne, qui ne résista pas aux intempéries et auquel on substitua une affreuse dalle de béton.

A partir de *1961*, l'ouvrage subit des chocs successifs, causés par les très lourdes péniches venues d'aval, et les manœuvres des convois modernes entre le pont Neuf et la passerelle se révélèrent de plus en plus délicates. En 1970, une de ses arches s'effondra, et on ne put le traverser qu'à l'aide d'un petit ouvrage provisoire. Mais, l'état de vétusté de *l'ensemble devenant chaque jour* plus inquiétant, on décidait en 1977 d'en interdire l'accès au public. Ce fut la fin. Le pont des Arts était condamné, et la question de sa réédification se posa. Plusieurs solutions furent envisagées, mais on ne retint finalement que la reconstruction « à l'identique », avec toutefois deux innovations : l'acier succéderait à la fonte et l'ouvrage ne comporterait que sept travées de 22 mètres de portée, c'est-à-dire cinq arches.

Par délibération en date du 19 novembre 1979, la Ville de Paris, maître d'ouvrage, demandait le concours du service de la navigation de la Seine comme maître d'œuvre, la partie concernant les études architecturales étant confiée à M. Arretche, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux.

Les travaux de reconstruction, qui ont commencé en 1982, ont été menés si rapidement que les six piles en béton, revêtues de pierres de taille provenant de la carrière de Saint-Pierre-Aigle (Aisne) acheminées par voie d'eau, sont déjà terminées et les deux culées en voie d'achèvement. Elles n'attendent plus que les cinq arches d'acier, dont le transport va donner lieu à un spectacle peu ordinaire, puisque, complètement montées dans les ateliers Schmid et Valence d'Alforville, elles descendront la Seine jusqu'au pont des Arts, dressées chacune sur une péniche : la première est arrivée le vendredi 18 février.

Le plateau une fois posé sur les structures métalliques, on réalisera *les derniers travaux et on procédera* à la mise en place du « mobilier urbain », qui a donné lieu à des recherches approfondies, le nouvel ouvrage devant être dans l'esprit des réalisateurs aussi fidèle que possible à celui imaginé par les ingénieurs du Consulat et leurs successeurs. Le sol *sera exécuté non pas en chêne mais* en lattes de bois d'azobé, essence originaire de la Côte-d'Ivoire donnée pour imputrescible. Les bancs, les réverbères à lanternes rondes, les caisses, non pas d'orangers mais de lauriers, les croisillons de la rambarde et ses poignées, seront réalisés d'après les documents d'époque. Enfin, l'accès de la passerelle sera facilité grâce à des escaliers et des *rampes de pierre en pente douce*. Devant l'Institut, à l'entrée du pont, une terrasse sera aménagée, première amorce de l'esplanade qui dans l'avenir se développera autour de la célèbre Coupole et de ses bâtiments, sous laquelle on a prévu un tunnel routier.

Ainsi le pont des Arts, dont a souvent dit qu'il était une dépendance de l'Institut et qui connut longtemps la célébrité populaire grâce à « son » aveugle joueur de clarinette, reprendra place dans un des sites les plus prestigieux de Paris.

Le pont des Arts en 1806. Collection Debuisson

ANDRÉE JACOB.

PARIS EN VISITES

LUNDI 21 FÉVRIER

« Histoire du Louvre », 14 h 30, Musée du Louvre, Mlle Oswald.

« Musée de la police », 15 h, 1 bis, rue des Carmes, Mme Legrégeois.

« Église Saint-Eustache », 15 h, entrée, rue du Jour, Mme Vermeersch.

« Claude Lorrain », 16 h 30, Grand Palais, Mlle Leclercq (Caisse nationale des monuments historiques).

« La peinture de l'École de la Haye », 15 h 30, Grand Palais (Approche de l'Art).

« Greuze et Fragonard », 14 h 30, Musée du louvre, Porte Denon (Arcus).

« Le Sénat », 15 h, 15, rue de Vaugirard (Arts et Curiosités de Paris).

« La peinture romantique au Louvre », 14 h, Musée du Louvre, Porte Denon (*M. Bouchard*).

« La cristallerie de Baccarat », 15 h, 30 bis, rue de Paradis (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Mme Hauller).

« La carrière de Giraudoux », 15 h, 58, rue de Richelieu (Mme Hauller).

« Peintures et vitraux du treizième siècle », 15 h, Musée des Monuments français (Histoire et Archéologie).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h, métro Mabillon (P.-Y. Jaslet).

« *L'Ile Saint-Louis* », *14 h 30, métro* Pont-Marie (Lutèce-Visites).

« La Seine », 14 h 30, Place du Châtelet devant *la Fontaine (Paris Autrefois)*.

« Passages couverts », 15 h, 31, rue du *Faubourg-Montmartre (Paris et son* Histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (*Résurrection du Passé*).

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, devant la poste (Tourisme Culturel).

MARDI 22 FÉVRIER

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mlle Garnier-Ahlberg.

« La Sorbonne », 15 h, 47, rue des Écoles, Mme Allaz.

« *Musée du cabinet des médailles* », 15 h, 58, rue de Richelieu, Mme Hulot.

« La Conciergerie », 15 h, 1, quai de l'Horloge, Mlle *Leclercq (Caisse natio*nale des monuments historiques).

« Le Palais Bourbon », 15 h 30, 33, quai d'Orsay (Approche de l'Art*)*.

« Chez un doreur-argenteur », 14 h 30, métro Arts et Métiers (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Le philosophe de la rue Monsieur-le-Prince », 15 h, 10, rue Monsieur-le-Prince (Paris et son *Histoire)*.

« Le Moyen-Age », 11 h, 19, rue de Vaugirard (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 21 FÉVRIER

14 h 45 : Académie des Sciences Morales et Politiques, 23, quai Conti, M. M. Maffesoli : « La violence dans le monde actuel ».

17 h et 20 h 30 : 107, rue de Rivoli, M. R. Percheron : « Kaifeng, les Song du Nord et les menaces « barbares ».

18 h 30 : 7, rue de la Bienfaisance, M. le rabbin Amar : « Le Messianisme » (Amitié judéo-chrétienne de France).

20 h 30 : 26, rue Bergère, M. R. Degilles : « Introduction à la connaissance des biorythmes » (L'Homme et la Connaissance).

MARDI 22 FÉVRIER

14 h 30 : 109, rue de Rivoli, M. M. Meunier-Thouret : « Les quatre grands de la Bohême Moravie » (Le Monde et son Histoire).

19 h 30 : Sorbonne, Amphithéâtre Bachelard, M. J. d'Arès : « L'équilibre entre l'homme et le cosmos (Université Populaire de Paris).

15 h : 71, rue de la Pompe, Mme Saint-Girons : « Néo-impressionnistes ».

21 h : 36, rue Jacob, Mme Dorothée de Bizemont : « Astrologie karmique ». « La théorie des vies antérieures peut expliquer notre futur » (La Tisanière - Andrée Gautier).

20 h : 60, boulevard Latour-Maubourg, M. M. Cazenave : « Philosophie des sciences et âme du monde » (Université Holistique).

20 h 45 : 6, place d'Iéna, M. P. Brouwers : « L'Australie » (Projection).

WEEK-END D'UN CHINEUR

SAMEDI 19 FÉVRIER

A 14 h 30 à Fontainebleau : petits et grands vins (bordeaux, champagne, cognac).

DIMANCHE 20 FÉVRIER

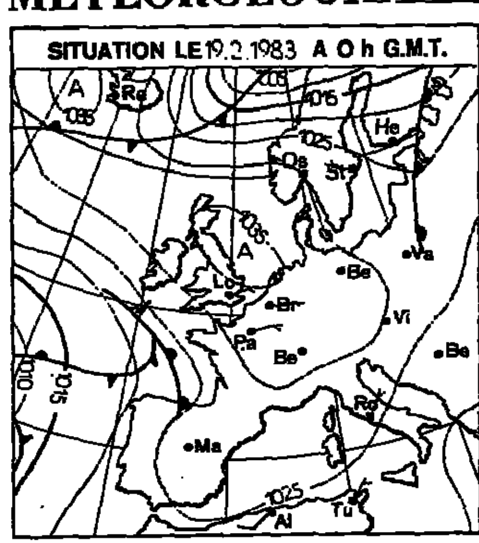
Chartres : fusils, mousquetons, carabines, décorations et insignes maçoniques (14 heures) - *Enghien :* Extrême-Orient, ivoires, porcelaines, paravents (14 h 30) - *L'Isle-Adam :* tableaux, dessins, aquarelles, sculpture de Zadkine (14 h 30) - *Melun :* art populaire alpin, outils, coffrets, quenouilles, marques à beurre, barattes, meubles, etc. (10 heures et 14 heures) - *Provins :* bijoux, poupées, meubles rustiques, tapis (14 heures) - *Saint-Germain-en-Laye :* faïences XVIIIe, pots à pharmacie, meubles, tapisserie XVIe, caisse de carrosse décoré XVIIIe (14 heures) - *Versailles* (palais des Congrès) : meubles XVIIIe dont certains estampillés, tableaux anciens hollandais et flamands, montres et cannes anciennes, tapisserie (14 heures).

Porte de Versailles : Vieux papiers et brocante - Rétromobile : fabuleuses occasions de voitures anciennes de 1920 à 1960. Les « belles américaines » gardent la cote à plus de 50 000 F.

Vélizy (5 mn de Paris par le pont de Sèvres) : petit salon d'antiquaires au centre commercial : meubles bourgeois XIXe, meubles anglais et régionaux.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19.2.1983 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20.2.83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 20 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le samedi 19 février à 0 heure et le dimanche *20* février à *minuit*.

L'anticyclone centré sur le nord de l'Atlantique *maintiendra un courant* sec et froid prédominant. Les perturbations atlantiques n'affecteront que faiblement l'ouest du pays.

Dimanche : le temps sera ensoleillé, à l'exception des régions littorales de l'Atlantique, où les nuages envahiront *progressivement* le ciel.

Le froid, qui restera vif sur la moitié est du pays (gelées matinales atteignant – 10 degrés par endroits), s'atténuera légèrement sur la moitié ouest.

Les vents seront faibles, sauf dans la vallée du Rhône, où ils souffleront assez *fort de secteur nord*.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 19 février à 7 heures, de 1 031,3 millibars, soit 773,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 16 février ; le second le* minimum de la nuit du 16 au 17 février) :

Ajaccio, 11 et 0 degrés ; Biarritz, 14 et 5 ; Bordeaux, 11 et 1 ; Bourges, 4 et –4 ; Brest, 3 et – 1 ; Caen, 4 et –5 ; Cherbourg, 3 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 5 et –6 ; *Dijon, 4 et –6 ; Gre*noble, 4 et –4 ; Lille, 5 et –5 ; Lyon, 7 et –5 ; Marseille-Marignane, 13 et – 2 ; Nancy, 7 et –6 ; Nantes, 5 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 11 et 3 ; Paris-Le Bourget, 6 et –5 ; *Pau, 12 et –1* ; Perpignan, 8 et – 1 ; Rennes, 4 et –2 ; Strasbourg, 5 et –7 ; Tours, 3 et –3 ; Toulouse, 10 et – 1 : Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 7 degrés ; Amsterdam, 3 et –4 ; Athènes, 1 et – 3 ; Berlin, 1 et 0 ; Bonn, 6 et –9 ; Bruxelles, 4 et –4 ; Le Caire, 18 et 7 ; îles Canaries, 20 et 12 ; *Copenhague, 0 et –2* ; *Dakar*, 24 et 19 ; Djerba, 13 et 9 ; Genève, 0 et –8 ; Jérusalem, 12 et 0 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 6 et – 1 ; Luxembourg, 4 et –4 ; Madrid, 8 et – 4 ; Moscou, –7 *et –15 ; Nairobi, 30 et 14* ; New-York, 7 et 0 ; Palma-de-Majorque, 13 et 5 ; Rome, 11 et – 1 ; Stockholm, 2 et –8 ; Tozeur, 14 et 7 ; Tunis, 11 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 19 février :

DES DÉCRETS

- Relatif aux statuts de la Société nationale des chemins de fer français ;
- Relatif à la prime à la création d'emploi dans les entreprises artisanales ;
- Modifiant les taux de la taxe sur les passagers des navires de commerce perçue au titre des droits de port dans les ports maritimes de la France continentale et de la Corse.

DES ARRÊTÉS

- Fixant la répartition des cotisations d'allocations familiales pour l'année 1982 ;
- Relatif au choix des œuvres cinématographiques susceptibles d'être présentées dans les festivals internationaux et dans les manifestations cinématographiques à l'étranger.

VIE QUOTIDIENNE

QUARANTE BUREAUX DE POSTE ÉQUIPÉS POUR LES MALENTENDANTS

Quarante bureaux de poste vont être équipés, dans les prochaines semaines, de cabines téléphoniques destinées aux malentendants, vient d'annoncer M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T.

D'autres mesures seront prises par la suite pour faciliter aux handicapés l'usage du téléphone. Ainsi, le ministère des P.T.T. vient de commander 60 000 capsules téléphoniques pour malentendants disposant d'appareils auditifs, 10 000 combinés amplifiés, 20 000 disques à gros chiffres, 10 000 composeurs automatiques à deux numéros pour appel d'urgence, et 5 000 flasches avertisseurs pour indications visuelles des appels. 5 000 cabines à deux portes pour handicapés en fauteuils seront aussi installées d'ici à 1985.

Enfin, l'administration envisage de passer commande de 5 000 à 10 000 téléphones pour handicapés moteurs (avec clavier et micros amovibles) et d'autant de téléphones modulaires pour malentendants.

Au total, les P.T.T. réservent un budget de 60 millions de francs pour 1983 pour l'achat et l'installation de matériel destiné aux personnes handicapées.

CARNET

Décès

– Mme E. Matthieu Bessi, son épouse,
Emmanuelle et Pierre-Matthieu,
M. et Mme François-Matthieu Bessi,
ses enfants,
Laetitia, Barthélémy, Pauline et Maximin, ses petits-enfants,
M. et Mme Albert Bessi,
M. Barthélémy Bessi,
ses frères et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur E. Matthieu BESSI,

survenu le 9 février 1983.

Une messe a été célébrée le 11 février à Marrakech. L'inhumation aura lieu dans le caveau familiale, à Nice.

2, rue du Temple,
Marrakech Hivernage (Maroc).
20, avenue des Bergeronnettes,
1150 Bruxelles (Belgique).
Cet avis tient lieu de faire-part.

– La famille et les amis de

Anne-Marie GIRARD,
née Descomps,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

ont la tristesse de faire part de sa mort, survenue le 12 février 1983 en sa quatre-vingt-sixième année.

L'incinération a eu lieu au Père-Lachaise en présence de quelques *intimes*.

– M. et Mme Pierre Bernert,
M. et Mme Louis et Georges Favel,
ainsi que leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette FAVEL,

survenu le 18 février, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Donzere.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Marseille le 14 février, de

M. André GAUDAIRE,
conseiller honoraire
du commerce extérieur de la France,
directeur honoraire de Worms S.M.

De la part de :
Mme André Gaudaire, son épouse,
Mme Gaudaire Bellest et ses enfants,
M. et Mme Philippe Garnier
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Gaudaire
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Polycarpe
et leurs enfants,
M. et Mme Fournier La Touraille
et leurs enfants,
Mlle Denise Gaudaire, sa sœur,
Et les familles Cusenier, Bullot, Grégoire, Reich, Chabert, Garichot, Govin.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
83, boulevard du Redon,
« La Rouvière E-8 »,
13009 Marseille.

– Mme Raymonde Jassaud et Julien
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Richard JASSAUD,
psychiatre,

leur époux et père, survenu le 7 février 1983.

Les obsèques ont eu lieu le 10 février 1983, dans la stricte intimité familiale.

2 et 4, rue Boutarel, 75004 Paris.

– M. Peter Otley
a l'immense douleur de faire part de la disparition de son épouse,

Lynn OTLEY,
née Vernon,

survenue le 10 février 1983.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, selon les désirs de la *défunte*.

49-57, boulevard Inkermann,
92200 Neuilly.

– Mme Thoumin,
Véronique et François Arné,
Sophie, Philippe et Stephen *Rousselin*,
Vincent Thoumin,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre THOUMIN,

survenu le 8 février 1983.

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

8, avenue Victoria, 75004 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, survenu subitement en son domicile, de

Cécile VALETTE.

De la part de :
Docteur et Mme Bernard Cony,
ses beau-frère et sœur,
François, Bertrand, Mariane, Odile, *Jérôme, Dominique, Claire et Jean*-Damien Cony,
ses neveux et nièces
Lilian Speed, son amie,
Et des familles Engler et Vincent.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 février, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame de Clignancourt, à Paris-18e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), à 15 h 45.

90, rue Doudeauville,
75018 Paris.
Docteur Cony,
24000 Périgueux.

Anniversaires

– Pour le quinzième anniversaire, le 20 février, du rappel à Dieu de

M. René PAUCHET,
attaché à la direction
des services de tourisme Michelin
(Guide France),

sa femme demande à ceux qui restent fidèles à son souvenir d'avoir une pieuse pensée pour lui.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas
Le traquenard.

21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
« Les bidasses ». A propos du service militaire.

22 h 50 Etoiles et toiles. Policiers : la filière française.
Magazine de cinéma de Frédéric Mitterrand, avec la collaboration de Martine Jouando.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées,
de M. Drucker.
Autour de D. Roussos, Ph. Clay, D. Rivers...

21 h 50 Série : Theodor Chindler,
d'après le roman de B. von Brentano, réalisation H. W. Geissendörfer. Avec H. C. Blech, R. Fendel, K. Thalbach.
Suite de la vie d'une famille allemande au début du siècle.

22 h 50 Histoires courtes.
« Jamais de la vie », de A. Guilbe.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble.
Attention : FR 3 Dijon, Limoges, Rennes, Nancy-Strasbourg décrochent à 20 h 35 jusqu'à 21 h 30 ou plus pour diffuser un programme régional.

20 h 40 L'oiseau-lyre.
Emission de P. Gaubeau et R. Saint-Pierre.
Poèmes et chansons de Jacques Prévert.

21 h 30 Série : Jackie et Sara.

21 h 50 Journal.

22 h 5 Une *minute* pour une image.

22 h 10 Musi-Club.
Andor Foldès joue et parle de Bela Bartok. Il interprète des extraits de Mikrokosmos.

FRANCE-CULTURE

20 h, Paul, de B. Mazeas (dernière partie), avec R. Coggio, E. Scob, M. Epin. A 21 h 30, *Hors texte.*

21 h 55, Ad lib.

22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 35, Inauguration de la nouvelle salle des fêtes de Gennevilliers ; à 20 h 30, concert donné le 18 février *1983 : « Symphonie nº 39 »*, de Mozart ; « le Tombeau de Couperin », de Ravel, « Shéhérazade », de Rimsky-Korsakov par l'Orchestre national de France ; dir. : E. Krivine.

22 h 30, Musiques du monde du travail : œuvres de Charpentier, Pottier, Chostakovitch, etc.

Dimanche 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 25 Série : Star Trek.

14 h 30 Sports Dimanche.

19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept, de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.

20 h Journal.

20 h 35 Film : Max et les ferrailleurs.
Film français de C. Sautet (1971), avec M. Piccoli, R. Schneider, B. Fresson, *G. Wilson, F. Périer (rediffusion).*

22 h 30 Pleins Feux.
Magazine d'actualités culturelles de J. Artur et C. Garbisu.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Chantez-le moi. La chanson française de 1941 à 1943.

21 h 40 Série documentaire : Roule... routier.
De F. Gall, réal. R. Shira. Nº 6 : Dans les Balkans.

22 h 30 Magazine : Désir des arts.
De C. Hudelot et P. Collin.

23 h *Journal.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Espace francophone : Spécial Liban.
Emission de Dominique Gallet.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle film noir) : Johnny Eager.
Film américain de M. Le Roy (1941), avec R. Taylor, L. Turner, E. Arnold, Van Heflin, R. Sterling (v.o. sous-titrée. N.).

0 h Une minute pour une image.

0 h 5 Prélude à la nuit.
Ouverture de « Coriolan » de Beethoven par l'Orchestre philharmonique de Lille sous la direction de J-Cl. Casadesus.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, La Comédie-Française présente : « Victor ou les enfants au pouvoir », de R. Vitrac.

16 h 45, Conférence de Carême (en direct de Notre-Dame de Paris) : le chant du monde réconcilié, par le Père J.-J. Latour.

17 h 30, Rencontre avec les années 50.

18 h 30, Ma non troppo.

19 h 10, Le cinéma des cinéastes.

20 h, Albatros : poésie belge contemporaine.

20 h 40, Atelier de création radiophonique : T. Johnson et P. Corner.

FRANCE-MUSIQUE

17 h, Comment l'entendez-vous ? Le chantonneur et la phrase, par Renaud Camus, œuvres de Tchaïkovski, J. Brahms, Giordano, Weber, etc.

19 h, Jazz vivant : les orchestres de Jack de Johnette et de P. Motian.

20 h, Les chants de la terre.

20 h, 30 Concert (donné à l'UNESCO le 7 décembre 1982).

22 h 30, La nuit sur France-Musique.

(Pour le détail des programmes se rapporter au Monde dimanche *daté 13-14 février.)*

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 19 FÉVRIER

– *M. Joseph Franceschi*, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, maire d'Alfortville, est reçu pour un « Spécial municipales », à 19 h 20, sur Radio-Ask, 100 Mhz Paris.

DIMANCHE 20 FÉVRIER

– *M. François Léotard*, député U.D.F., maire de Fréjus, *secrétaire général du P.R., est reçu au journal de 13 heures* sur R.M.C.

– *M. André Lajoinie*, secrétaire du comité central du P.C.F., responsable des questions agricoles, est l'invité de l'émission « Le Grand Jury R.T.L. - *le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre et député R.P.R. de Moselle, participe au « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 h 30.

LUNDI 21 FÉVRIER

– *M. Laurent Fabius*, ministre délégué chargé du budget, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

– *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, est reçu au journal de 13 heures sur TF 1.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3389

HORIZONTALEMENT

I. Suffisamment étoffé pour maintenir l'essentiel du sujet, et siffisamment réduit pour retenir l'attention. La queue des vers. – II. Légumes. Etre prêt à recevoir afin de pouvoir donner. Variété d'huître ou d'œuf qui se gobe facilement. – III. Arbitre qui siffle. Témoignage vocal d'une volonté précoce. – IV. Vide-bouteilles ou *source* d'embouteillage. Appareil de *sustentation*. Serait clair si, précisément, l'air ne lui manquait. – V. Fresque de l'esprit traditionnel japonais. Spectacle permanent à Buffalo. Saint, évêque et martyr. Interjection. – *VI. D'où* furent chassés ceux qui avaient péché. Sortie fracassante. – VII. Des croulants sollicitent son appui. Modeste, il est petit. En entier. – VIII. Coureuse affichant un certain panache. Parallèle. – *IX. Telle la mer ou* l'image d'un de ses vieux loups. Le *ciel des Immortels.* – X. Modeste richesse pouvant se traduire par une poignée d'oseille et quelques radis. Agent rajeunissant. Espion sous-marin. – XI. S'exhibe le long du trottoir et, bien faite, elle attire les passants. Commune de Suisse. – XII. Flavescence des garrigues. Sifflai doucement. – XIII. Expédier *dans le monde du silence. Grecque.* Personnel au service de la collectivité. – XIV. Préposition. Bourreau des vieux solitaires. Propre à faire sécher. Copulative. – XV. Vient du boucher pour finir en bouchée. Avec elle, c'est toujours dans la poche. Principe vital, chez John Bull.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II				■								■			
III									■		■		■		
IV				■									■		
V			■					■					■		
VI		■					■								
VII					■							■			■
VIII	■									■		■			
IX						■								■	
X				■				■						■	
XI										■	■				
XII		■				■		■							
XIII					■				■					■	
XIV			■						■				■		
XV				■								■			

VERTICALEMENT

1. Fait parler les armes ou les fait taire. Obliger à faire les frais de la conversation. – 2. Amante spirituelle d'André Chénier. Le faire de la vérité constitue un demi-mensonge. Sans fleurs ni couronnes. – 3. Château tourangeau. Casse-pattes ou tord-boyaux. – 4. Emet des impressions. *Plus longue chez le* Normand que chez le Picard. – 5. A *son âge, on n'était guère avancé.* Domestique lapon. Supplément de tartine. – 6. Sans veste ni culotte. Copulative. Pénétration maritime en Armor. – 7. Ce que fait en toute connaissance de cause celui qui feint d'ignorer. Action transférant sur les bras un poids que l'on avait sur le ventre. – 8. Nos grands-pères se payaient sa bobine en silence. Avec lui, on arrive toujours à s'entendre. Agrément que l'on trouve dans la jouissance. – 9. Copulative. Flagorneuses à la langue bien pendue. – 10. Ce n'est généralement pas pour se raser qu'on va voir son barbier. Coureur de fond transalpin. Qui fait fi de toute orthodoxie. – 11. S'empare de gens désemparés. Atteint son objectif en tournant en rond. – 12. Roche. Témoigne que la culture est aussi une question d'âge. – 13. *Collecteur de cadavres. Promis par* une chanteuse à une mauvaise prêteuse. – 14. Peut embrasser, mais pas étreindre. Note. Interjection. – 15. Cheval qui monte plus qu'on ne le monte. Homme en casquette, réputé pour porter le chapeau.

Solution du problème nº 3388

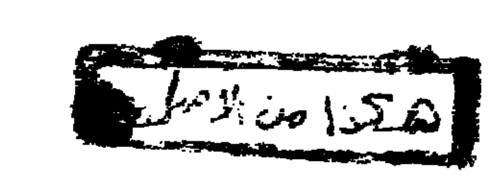
Horizontalement

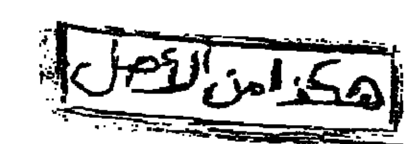
I. Redingote. – II. A-pic. Alun. – III. Positif. – IV. Pus. Sade. – V. Osier. Cet. – VI. Rapport. – VII. Tiers. Ile. – VIII. El. Iséo. – IX. Ul. Signée. – X. Ré. ENA. RN. – XI. S.S. Sillet.

Verticalement

1. Rapporteurs. – 2. Epousailles. – 3. Dissipe. – 4. Ici. Eprises. – 5. Rossini. – 6. Gais. Egal. – 7. Olfaction. – 8. Tu. Dé. Ere. – 9. Endettement.

GUY BROUTY.





Economie

LE LANCEMENT DU « COMPACT DISC »

La troisième révolution dans la reproduction du son

Après la naissance du microsillon en 1949 et l'apparition au début des années 60 de la stéréophonie, la troisième révolution dans le domaine de la reproduction des sons est en route. Fin février, le « compact disc audio digital », lecteur à laser de disques numériques* (1), *sera lancé sur le marché européen.

Concepteur de cette nouvelle technologie qui fait appel à l'informatique, la société néerlandaise Philips a profité du MIDEM (Marché international du disque et des éditions musicales) pour présenter le matériel grand public issu de ses recherches et destiné d'ici à la fin du siècle à se substituer aux platines existantes.

La firme d'Eindhoven ne sera pas seule toutefois à donner le coup d'envoi au lancement du « compact disc ». Parvenue à faire adopter ses standards de fabrication par quarante-sept entreprises étrangères désormais licenciées (dont ving-neuf japonaises plus leurs filiales), elle sera imitée dans sa démarche, notamment, par Sony, Toshiba, Denon et sa propre filiale nippone Marantz. Dans un premier temps, Thomson-Brandt commercialisera sous sa marque les dix mille tables de lecture achetées à Hitachi (*le Monde* du 8 décembre 1982) avant de se rallier à la bannière de Philips par le biais de sa filiale allemande Dual.

Le prix de lancement du « compact disc » Philips sera légèrement supérieur à 6 000 F. Il se situera entre 7 000 et 8 000 F pour les matériels japonais munis de quelques gadgets supplémentaires. Deux cents titres de disques seront immédiatement mis à la disposition des utilisateurs (dont 75 % de variétés), qui seront principalement édités par la firme Polygram (50/50 Philips-Siemens) et C.B.S. en *joint venture* avec Sony à des prix compris entre 120 et 150 F. La sortie de nouveaux titres se fera au rythme de trente par mois.

Après l'Europe, Philips s'attaquera dès le début de l'été au *marché américain. Le* groupe néerlandais y sera toutefois devancé par Sony, qui a décidé de porter le fer sur le continent américain dès le mois de mars. La firme nippone a, en outre, annoncé conjointement avec C.B.S. la mise en route pour 1984 aux États-Unis d'une unité de production de disques numériques.

Au mauvais moment

Attendu depuis plusieurs mois, l'événement est considérable. Il va bouleverser toutes les données habituelles de l'écoute. Ses atouts sont nombreux : reproduction intégrale du spectre sonore, inaltérabilité aux outrages du temps, insensibilité à l'usure, aux rayures, à la poussière, à l'électricité statique, disparition complète des bruits de fond et de tous les phénomènes habituels de distor*sion* (2) *instantanément* corrigés par des circuits de détection, emploi facile, faible encombrement (le disque a seulement 12 cm de diamètre).

Pour la première fois enfin depuis près de vingt ans, les Européens marquent un point décisif dans la course à la hi-fi conduite de main de maître par les Japonais. Philips a attendu six ans pour lancer son nouveau produit, le temps de convaincre les firmes nippones et les autres du bien-fondé d'adopter son standard de fabrication afin de ne pas se heurter à l'écueil rencontré dans la vidéo avec la multiplicité des systèmes et leur inévitable conséquence : l'incompatibilité.

Si le « compact disc » est un produit révolutionnaire, il apparaît au plus mauvais moment. La crise bat son plein, et le prix relativement élevé de l'appareil peut constituer un handicap à son développement. Philips est néanmoins optimiste. Ses prévisions de ventes pour 1983 portent sur 300 000 appareils pour l'Europe, dont 70 000 pour la France. Les dirigeants de la firme néerlandaise tablent au moins sur un doublement annuel des ventes *jusqu'en 1987, année-clé, selon* eux, durant laquelle le nombre de « compact discs » vendus devrait légèrement excéder celui des platines tourne-disque classiques.

Si l'on retient cette hypothèse, Philips devrait à cet horizon avoir vendu à lui seul près de 10 millions d'appareils (60 milliards de F environ de chiffre d'affaires) *dont près de la moitié rien qu'en* 1987. Cela supposerait en effet un quasi doublement de la demande globale de lecteurs de disques dans la plupart des pays euro*péens. Est-ce possible ? Tout dé*pendra d'abord de la conjoncture.

Au Japon, en tout cas, où le « compact disc » a été lancé en première mondiale au mois d'octobre 1982, le succès paraît assuré. La clientèle nippone a pris d'assaut les magasins et les « barnums » installés dans les rues. On estime déjà à près de 50 000 le nombre d'exemplaires vendus, dont 20 000 par la seule firme Sony.

M. Akio Morita, président de Sony, affirme que le « compact disc » est la plus grande invention *depuis le phonographe d'Edison* et que, vu la vague d'achats sans précédent, la production de son entreprise serait dès 1984 portée à 15 000 appareils par mois.

La fin du microsillon

Quoi qu'il en soit du succès ou de l'échec provisoire du « compact disc », les jours du disque 33 1/3 tours paraissent désormais *comptés. Le microsillon a mis* quinze ans pour détrôner le 78 tours. Cette fois le processus d'élimination devrait, selon les spécialistes, être plus rapide. Il *aura pour principal effet,* beaucoup l'espèrent du moins, de relancer l'industrie du disque, en sérieux déclin.

Après l'âge d'or de la décennie *écoulée (+ 25 % de progression* l'an) et le « boom » de 1977 — déclenché notamment par *la Fièvre du samedi soir,* — le marché européen de l'enregistrement audio *s'alanguit, sans que les variations* de ventes à l'intérieur des gammes de produits (septuplement des ventes de cassettes au détriment des ventes de disques, *globalement en baisse de 50 % en* l'espace de dix ans) parviennent vraiment à changer quoi que ce soit à l'aspect général du marché.

En 1981 (dernières statistiques disponibles), près de 600 millions de disques ont été vendus en Europe (dont 250 millions environ de 45 tours) et 155 millions de cassettes (pays de l'Est non compris). En France, les ventes ont porté sur 123 millions de disques et 22 millions de cassettes. Tous ces chiffres n'ont guère évolué depuis 1978. M. Richard Torchin, directeur de la branche « compact disc » de Polygram, impute le phénomène à trois causes : le manque de créativité, les restrictions apportées à l'*« espace média »* (changement des types de programmes radio), et la baisse du pouvoir d'achat.

D'après lui, cependant, la conjoncture tend à se renverser lentement, notamment en France, grâce à l'apparition des radios libres.

La chance de Philips et de ses *concurrents licenciés* de *réussir* leur percée est d'avoir pris les fabricants japonais de matériels hi-fi totalement à contrepied au moment où nombre d'entre eux *commencent* à *connaître des difficultés* ; celles-ci pourraient encore être aggravées si un doublement des droits de douane était appliqué aux tourne-disques à laser venus d'Extrême-Orient (*le Monde* du 20 janvier).

Reste à savoir maintenant comment l'utilisateur appréhendera le nouveau produit. En démonstra*tion, l'audition est éblouissante.* Mais elle est obtenue avec un matériel amont (pré ampli, ampli) et aval (baffles) de qualité supérieure.

Pour espérer tirer le meilleur parti d'un « compact disc », il faudra avoir une chaîne dont le rapport signal/bruit (niveau du signal délivré comparé aux bruits *parasites) soit au moins égal* à 55 décibels. Il est supérieur à 90 décibels pour le « compact-disc », dont la bande passante (gamme de fréquences que l'ampli et les baffles sont capables de couvrir et de restituer) s'étage, d'autre part, de 20 à 20 000 herz. L'oreille humaine fera la différence. Au-delà de 14 000 herz, elle ne perçoit plus rien, l'excédent offert dans les meilleures installations hi-fi étant destiné à améliorer la dynamique et à éviter l'effet de ressac *avec le phénomène* de distorsion qui l'accompagne.

La conjoncture aidant peut-être, le « compact disc » pourrait favoriser un renouvellement progressif du parc des chaînes hi-fi, un marché que Thomson-Brandt s'emploie activement à investir dans le cadre de la reconquête du marché intérieur (75 % des matériels sont importés), en lançant la première chaîne entièrement française et, en 1984, ses premiers « compact discs » de la seconde *génération.*

ANDRÉ DESSOT.

(1) L'appellation « compact disc » a été retenue pour désigner aussi bien l'appareil reproducteur que le disque lui-même, ce qui peut introduire une confusion. Dans la liste des termes français que M. Fillioud, ministre de la communication, préconise de substituer aux mots anglo-saxons, on lit pour « compact disc » : disque audionumérique, mini-disque. En ce qui nous concerne, s'agissant de l'appareil, nous retiendrons le terme : table de lecture à laser de disques numériques.

(2) Le « compact disc » tourne à une vitesse linéaire constante dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre, la lecture s'opérant du centre vers l'extérieur (de 200 à 500 tours/minute). Le lecteur de disque classique tourne de gauche à droite à vitesse angulaire constante.

L'OFFICE DES FRUITS ET LÉGUMES ARRIVE, GOURVENNEC S'EN VA

Itinéraire d'un « agitateur » pour la Bretagne

Alexis Gourvennec quitte la présidence de l'Association française des comités économiques fruits et légumes. L'homme qui a remué la Bretagne en son temps prend-il sa retraite ?

M. André Potel (cinquante et un ans) vient d'être élu président de l'Afcofel (1). Il succède à Alexis Gourvennec, président depuis 1970. A quarante-sept ans, Alexis Gourvennec prend-il sa retraite ? Homme du désenclavement breton, initiateur des marchés au cadran, compère d'Edgard Pisani dans l'organisation économique des producteurs agricoles, fondateur de la compagnie maritime de Roscoff, Brittany Ferries, il quitte la présidence de l'Afcofel, au moment même où le gouvernement va mettre en place un office dans ce secteur qui demande encore pas mal d'organisation.

Est-ce un désaveu de la politique gouvernementale d'organisation des marchés par celui qui en fut le champion ? Tel n'est pas le cas, mais en pareille circonstance, au moment même où François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., tempête contre ces offices, l'histoire des marchés au cadran breton, qui se mêle avec celle propre d'Alexis Gourvennec, mérite d'être contée par lui-même ici.

● **Vous étiez un jeune leader syndical connu. On se souvient de l'occupation de la sous-préfecture de Morlaix. Puis vous êtes devenu un homme de l'ombre, s'occupant surtout d'organisation économique. Pourquoi ce choix ?**

— Un responsable n'a pas à se poser la question de son image.

» On a été élu pour régler des problèmes. En 1958-1960, on crée un nouveau syndicalisme pour présenter aux pouvoirs publics des réponses constructives. Ensuite, on a cherché à comprendre les raisons de la crise persistante dans les régions légumières. Elle provenait du pouvoir excessif du négoce par rapport à l'absence totale du pouvoir des agriculteurs qui subissaient tous les caprices du secteur de la commercialisation.

» Nous étions six mille producteurs (100 000 tonnes de choux-fleurs, 50 000 tonnes d'artichauts et des pommes de terre primeurs). Le cinquième était commercialisé par les coopératives traditionnelles et tout le reste par les négociants. La moitié était apportée par les producteurs, sans fixation de prix.

» Les acheteurs faisaient la loi, car ils étaient maîtres de la cadence du marché. J'ai commencé à quatorze ans et demi. Quand à cet âge-là vous attendez sur le carreau pendant huit heures le bon vouloir des acheteurs qui prenaient pour rien votre marchandise après une journée d'angoisse, vous comprenez ce que ce sursaut de dignité paysanne veut dire.

» Dans la formation des cours, le prix ne se fixe pas en fonction de l'offre et de la demande. Il y a une troisième constante, le comportement des hommes : si l'acheteur détient la cadence des transactions, il détient la production. »

20 millions perdus en vingt minutes

Alexis Gourvennec se laisse tenter, avec ses amis, par l'aventure du *« circuit court »*, prônée alors par Michel Debatisse et aussi Serge Mallet, un économiste du P.S.U. *« Le mariage entre la production et la commercialisation, c'était séduisant sur le papier. Mais nous nous sommes vite aperçus qu'il était plus efficace d'investir pour gérer la totalité de l'offre plutôt que de nous transformer en coopérative vendeuse, pour n'en gérer en définitive qu'une partie avec les mêmes frais. »*

D'où l'idée du cadran, inspiré de l'exemple hollandais. Les producteurs apportent la totalité de leur marchandise, et c'est l'un d'entre eux qui procède aux enchères descendantes. Le 21 mars 1961, première séance de cadran à la SICA de Saint-Pol-de-Léon créée par trois mille quatre cents producteurs sur six mille, avec 7 millions de francs anciens de capital social. *« Le marché a fonctionné vingt minutes, et en vingt minutes nous avons perdu 20 millions. Les négociants boycottent le cadran, sauf trois, dont deux étaient notoirement en faillite. Nous le savions, mais il fallait que la marchandise disparaisse physiquement pour flanquer la trouille aux négociants. »*

Les acheteurs ne sont pas les seuls à boycotter. Ce qu'Alexis Gourvennec appelle *« la connivence des structures »* joue à plein. Les fabricants d'emballage refusent de livrer la SICA. Au quatrième jour, elle ne dispose que de six camions d'emballage. Il en faudrait vingt-cinq. Alexis Gourvennec décide alors de faire circuler dans tout le pays ces six camions : les producteurs sont rassurés, croyant à la levée du boycottage. Les négociants commencent à douter. Les dockers français refusent à leur tour de charger sur un petit bateau les choux-fleurs de la SICA à destination de la Grande-Bretagne. C'est le dimanche de Pâques. A la sortie des messes fonctionne le *« téléphone breton »* : c'est en costume et cravate que les légumiers du Finistère chargeront un autre bateau, dont les dockers... britanniques laisseront pourrir la cargaison.

Mais les paysans tiennent bon, perdent un demi-milliard de centimes quand Alexis Gourvennec monte à Paris. Les négociants toujours aussi nombreux, quatre-vingts environ, commencent à prendre peur, ne disposant plus que du quart de la *« camelote »*. Au ministère de l'agriculture de l'époque, M. Rochereau, le leader du Finistère, demande l'*« extension des règles »*, c'est-à-dire une loi pour obliger les producteurs récalcitrants à accepter la loi de la majorité. Cela existe en certains cas aux États-Unis, *« pays du libéralisme »* ; cela existe aussi pour d'autres domaines de l'agriculture : la lutte contre la brucellose et le remembrement.

« Le ministre m'a fichu à la porte. J'ai été voir le premier ministre, Michel Debré. Il m'a traité de dictateur. » Dans la nuit qui suit, sur un tas de paille, dans une grange, les responsables syndicaux votent à bulletin secret : cinquante-neuf voix sur soixante-trois décident l'occupation de la sous-préfecture de Morlaix. *« Chacun de nous a averti cinq types et au matin nous étions quatre mille cinq cents. J'ai été mis en cabane le soir même. »*

Alexis Gourvennec sort de prison quinze jours après, avec le soutien de la F.N.S.E.A et Me Floriot comme défenseur. Entre-temps, le général de Gaulle, chef de l'État, a limogé Rochereau et appelé Pisani à l'agriculture. Commencera alors une longue lune de miel entre le futur commissaire européen et l'« agitateur breton ». Les lois sur les groupements de producteurs en résulteront.

Je ne serais pas resté caporal

● **Vous aviez alors de quoi faire une belle carrière dans le syndicalisme agricole ?**

— J'étais vice-président du syndicat, élu à la chambre d'agriculture, et je venais à vingt-cinq ans de reprendre la ferme. Il n'est pas normal d'être paysan sans être sur son exploitation. Je voulais quelque chose de plus parce que je suis paysan, et non pas être paysan avec quelque chose en plus. Et puis, je me rendais compte que j'allais devenir ce qu'on appelle aujourd'hui un cas difficile. Aussi j'ai quitté la chambre et la F.D.S.E.A.

● **Mais depuis les comités économiques et les groupements de producteurs se sont développés. L'Afcofel est créé en 1968, vous en êtes le président depuis 1970 et vous choisissez de démissionner au moment où le gouvernement met en place les offices par produit. Cela peut passer pour un désaveu de cette politique.**

— J'avais décidé de prendre ma retraite de l'Afcofel depuis deux ans. Avec la présidence du Crédit agricole du Finistère, notre compagnie de navigation et mon exploitation, cela suffit. J'ai surtout de grosses ambitions professionnelles personnelles, et c'est la toute première raison de mon départ. Quant à l'office, l'Afcofel a été l'une des rares à dire qu'elle n'était pas contre... Si l'office était la démonstration d'une volonté politique pour accorder plus d'importance au secteur des fruits et légumes, on était pour. Si le montage n'était pas idiot, on était pour.

» Le système de consultation du ministère n'a pas été parfait. Mais, au finish, le texte n'est pas loin de ce qu'on souhaitait. Le mérite en revient pour une large part à Lyon-Caen et Nallet » (respectivement conseiller technique à Matignon et à l'Elysée pour l'agriculture).

● **Vous n'êtes donc pas d'accord avec François Guillaume ?**

— En treize ans de présidence, j'ai fait en sorte que l'organisation économique existe, qu'elle soit respectée pour son sérieux à gérer les crises. Rouler le pouvoir en lui mentant sur la réalité des cours ne nous intéresse pas. Avec les comités économiques, on a fait 40 % du parcours. On attend de l'office les 60 % restants.

● **Décidément, seuls les combats économiques vous intéressent.**

— Il n'y a pas de solution au problème paysan sans développement économique global. J'aurais vendu ma peau de paysan pour obtenir les conditions du développement. Trois régions ont été classées en zone de rénovation rurale : l'Auvergne et le Limousin, qui ont obtenu des bergeries, des arasements de talus et du drainage; en Bretagne, on s'est battu pour le réseau routier, qui sera bientôt le meilleur de France avec l'astuce des routes à deux chaussées, moins chères que des autoroutes, pour les télécommunications, avec l'automatisation intégrale dès 1970.

» Pour vendre, il faut pouvoir téléphoner. Puis pour le port en eau profonde de Roscoff, la formation sur place chez nous, en Bretagne, et le développement industriel de Brest.

● **La création des Britanny Ferries participait de cette logique.**

— On a pris des risques anormaux en terme de gestion économique. Notre seule justification : un amour déraisonné pour la Bretagne. Elle ne peut pas continuer à se plaindre de Paris sans faire ses propres efforts. En deux ans nous avons atteint le million de passagers et exporté pour 350 millions de livres, soit plus que le total des exports de choux-fleurs bretons. »

Alexis Gourvennec jongle avec les chiffres avec une aisance étonnante, les millions, les tonnes, les livres comme les dollars. C'est qu'à côté de la réussite de l'organisation économique des paysans il y a celle, plus personnelle, d'Alexis Gourvennec. Le petit vendeur de choux-fleur qui attendait sur le carreau le bon vouloir des négociants est devenu un « gros » On le lui reproche.

Il répond sans détour : *« Si j'étais rentré dans l'armée, je ne serais pas resté caporal. J'affirme que, quel que soit le métier que j'aurais fait, mon tempérament m'aurait obligé à faire un certain parcours. Le seul problème est de savoir s'il y a un abus dans l'usage de l'entreprise que l'on a créée. Dans l'agriculture, métier que j'ai choisi, si le droit à la promotion n'existe pas, cela veut dire qu'il faut être médiocre. J'aurais aussi pu être marin et commander un navire de la Britanny... si quelqu'un d'autre l'avait créée. »*

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.

(1) Exploitant agricole et maire de Chézy-en-Orxois (Aisne). Ingénieur agricole, président-directeur de la SICA des fruits du Valois depuis 1965, président du Comité économique fruits et légumes du Nord de la France, il était aussi le secrétaire général de l'Afcofel.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Précisions sur l'endettement de la France

Alors que le gouvernement ne public aucune statistique officielle sur l'endettement extérieur de la France, son chef se contente de réfuter les estimations avancées sur ce point. Il est donc nécessaire d'apporter quelques éclaircissements supplémentaires. On sait maintenant que le montant avancé à la France, en décembre dernier, par l'Arabie Saoudite n'a été que de 2 milliards de dollars, et non pas de 4 milliards. Sur ce montant, il semble que 1 milliard de dollars ait été prêté à relativement court terme, tout au plus à deux ans, peut-être à un an. Compte tenu du prêt saoudien, le montant des crédits internationaux publiquement répertoriés pour les emprunteurs français a représenté environ 9,5 milliards de dollars l'an dernier. A cela il faut ajouter l'équivalent de quelque 8,8 milliards de dollars de placements obligataires divers, qu'il est aisé d'identifier parce qu'ils ont fait l'objet d'annonces variées dans la presse spécialisée.

Les 18,3 milliards de dollars ci-dessus ne comprennent toutefois pas un assez grand nombre d'opérations qui ont été réalisées si discrètement qu'elles n'ont jamais été rendues publiques. Les emprunteurs français, par exemple, ont drainé en yens sur le marché japonais l'équivalent de 1 milliard de dollars l'an dernier. Seule la moitié environ de ces transactions ont fait l'ojet de publicité. Les mêmes débiteurs ont également obtenu, par le canal de « Schuldscheine » sur le marché intérieur allemand, un volume très important de deutschemarks. Ces opérations sont très difficiles à déceler parce qu'elles ont un caractère privé. Les banquiers allemands estiment cependant qu'elles ont atteint un montant dont l'équivalent en dollars se situe entre 1 et 2 milliards.

Enfin, il faut tenir compte des prêts assez nombreux réalisés directement entre emprunteurs et banques. Les grands établissements américains comme Citicorp, Morgan Guaranty, Manufacturers Hanover et autres, ont accordé « en tête-à-tête » à beaucoup d'entités françaises des facilités et des prêts individuels de l'ordre, suivant les banques, de 25 à 100 millions de dollars. L'intimité dans laquelle ces emprunts ont été faits les rend pratiquement invisibles. Néanmoins, les banquiers américains reconnaissent qu'ils ont dû atteindre le milliard de dollars, si ce n'est plus. En conclusion, on ne peut guère se tromper en affirmant que la France a lancé l'équivalent de près de 23 milliards de dollars d'emprunts à l'étranger en 1982. Cela lui a valu d'être le premier emprunteur international.

Il est en effet inexact d'affirmer que les Etats-Unis ont été les plus gros débiteurs internationaux, pour deux raisons. *1)* Ils ont emprunté dans leur propre devise parce que, pour une société américaine, lever des dollars ou des eurodollars revient strictement au même. La différenciation n'existe pas dans la pratique pour un Américain, qui en plus a l'énorme avantage de n'encourir aucun risque de change. Si le marché de l'eurofranc était parvenu à se développer à un point tel que les emprunteurs français puissent y recourir, il serait difficile de dire qu'ils lèvent des fonds étrangers. Les Américains n'ont recours au marché des capitaux libellés en (euro)dollars que pour une seule raison : ils offrent de temps à autre l'avantage de taux d'intérêt moins élevés que ceux en vigueur à New-York. Il est du reste caractéristique que toute détente sur le marché obligataire aux Etats-Unis a pour effet d'y voir revenir immédiatement les emprunteurs américains, qui s'empressent alors de délaisser l'eurodollar. *2)* Il existe une différence fondamentale entre les emprunts français et les emprunts américains. Ces derniers sont exclusivement le fait de sociétés privées, alors que les emprunts français émanent en quasi-totalité du secteur public et de l'Etat, lequel en plus donne sa garantie aux premiers. Le gouvernement américain n'a pas emprunté à l'étranger en 1982. Il n'a guère recouru à cette voie depuis les « bons Carter » en deutschemarks et francs suisses du temps de l'ancien président.

Le cas du Canada est différent. En volume, ce pays a été, après la France, le deuxième emprunteur international l'an dernier. Il a drainé, par le truchement d'eurocrédits et d'obligations internationales, publiques et privées, un peu moins de 21 milliards de dollars américains. Une très grande part de ces emprunts est destinée à développer les immenses ressources énergétiques du Canada. Par contraste, la multitude des prêts internationaux français n'ont d'autre but que d'équilibrer la balance extérieure des paiements, dont le déficit a triplé. Or un eurobanquier n'aime pas trop consentir des prêts pour cela, tout particulièrement après les fâcheuses expériences rencontrées en Amérique latine. La crédibilité de la France demeure encore bonne sur l'euromarché, mais ce qui inquiète la communauté banquière internationale est la croissance, très rapide, de la dette étrangère française.

Une émission française originale

C'est le Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (C.E.P.M.E.) qui, cette semaine, a été, sous la garantie de la République française, l'emprunteur de l'Hexagone sollicitant un marché international des capitaux mieux orienté que précédemment. Le C.E.P.M.E. a en effet lancé un emprunt euro-obligataire de 200 millions de dollars, d'une durée de cinq ans, qui comporte de nombreuses originalités et qui, disons-le tout de suite, a été bien accueilli. L'émission est dotée d'un taux d'intérêt variable, qui est l'addition d'une marge de 0,25 % au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à trois mois (Libor). Parallèlement, le Crédit d'équipement émet 200 000 warrants en deux séries de montants égaux. Ces warrants permettront aux porteurs qui le désirent, d'acquérir des euro-obligations C.E.P.M.E. à taux d'intérêt fixe. Celles-là, d'une durée de dix ans et dotées d'un coupon annuel de 10 %, seront également garanties par l'Etat français. Elles seront émises à des prix différents selon les warrants. Ceux de la première série, qui pourront s'étirer pendant les douze mois à venir, permettront d'acheter les obligations à un prix de 97. Les warrants de la seconde série, dont la validité s'étendra sur vingt-quatre mois, donneront accès à des obligations qui seront émises au pair. La formule est attrayante. Dans les circonstances présentes, où l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis reste incertaine, les warrants à un an satisfont ceux qui croient en une baisse supplémentaire des taux d'intérêt cette année, tandis que ceux à vingt-quatre mois répondent à l'attente des investisseurs qui estiment que la détente risque de se faire désirer un peu plus longtemps qu'on ne l'anticipe.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Instabilité du dollar - Fermeté du deutschemark

Montera, montera pas ? Après son récent affaiblissement, le dollar a joué à cache-cache au cours de la semaine écoulée, se repliant un jour pour rebondir le lendemain, et ainsi de suite. Dans le même temps, le deutschemark a confirmé ses bonnes dispositions, tandis que le franc français était plus discuté et le franc belge franchement attaqué. Tels ont été les événements de ces derniers jours sur les marchés des changes internationaux, où une assez forte activité a régné.

Le dollar, donc, a repris son petit ballet avec M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, comme chef d'orchestre. Pour tout dire, le billet vert a, une fois de plus, été guidé dans ses évolutions par les perspectives fluctuantes sur les taux d'intérêt. Dès lundi matin, la publication des dernières statistiques sur l'accroissement de la masse monétaire suscitait de nombreuses questions. Comment allait réagir le FED ? En attendant le discours que M. Volcker devait prononcer, mercredi, devant la commission bancaire du Sénat, les opérateurs rachetèrent le dollar, ce qui eut pour effet de le faire monter. Pas longtemps. Dans la soirée du même jour, le département du commerce confirmait que la reprise économique tant attendue était en bonne voie. Cette nouvelle parvenant sur les marchés presque en même temps que l'annonce du plan antirécession du président Reagan. Beaucoup en déduisirent que, pour faciliter encore les choses, le taux d'escompte serait abaissé. Et le dollar redescendit aussi vite qu'il avait monté.

Mardi, quand même, les opérateurs se ravisèrent. Après tout un assouplissement de la politique menée par le FED, soucieux de rigueur dans un passé encore récent, n'était pas acquis. Le dollar se raffermit donc, et ce d'autant plus volontiers que des rumeurs circulèrent sur d'assez gros achats effectués par la Bundesbank pour, disait-on, renforcer ses réserves. Finalement, M. Volcker causa la surprise le lendemain en se déclarant prêt à adopter une politique accommodante. Mais le marché n'en continua pas moins à fluctuer. Les cambistes, qui avaient vendu du dollar à découvert immédiatement après la déclaration du président de la Réserve fédérale, en rachetèrent, dès jeudi, pour prendre leurs bénéfices, à la veille du week-end prolongé — les banques seront fermées, lundi 21 février, aux Etats-Unis pour le Washington Birthday.

Derechef, le dollar remonta pour se raffermir encore un peu, vendredi matin, avant de fléchir dans la soirée. Bref, une galipette corrigeant l'autre, entre les 11 et 18 février, les variations du dollar vis-à-vis des autres devises ne furent pas très sensibles.

Le dollar est-il sorti de la zone de turbulence ? Prudents, les spécialistes évitent de se prononcer de façon catégorique, mais la plupart affirment cependant que les déclarations de M. Volcker ont clarifié la situation. Leur sentiment est plutôt à la baisse du dollar. De nouvelles tensions se sont produites, ces derniers jours, à l'intérieur du système monétaire européen, essentiellement dues aux pressions à la hausse, dont le deutschemark a été de nouveau l'objet. La cour de Karlsruhe a tranché. Les élections auront bien lieu le 6 mars en R.F.A. Comme les derniers sondages continuent à donner gagnante, à près de 53 %, la coalition du gouvernement Kohl, le deutschemark s'est raffermi.

Le franc français n'en a pas vraiment pâti, quoique la Banque de France soit néanmoins intervenue pour de faibles montants en début et en fin de semaine. L'Institut d'émission aurait vendu 50 millions de deutschemarks, vendredi, pour défendre note monnaie.

Mais c'est surtout le franc belge, déjà peu vaillant, qui a fait les frais de la fièvre du deutschemak, au point que la Bundesbank a dû le soutenir énergiquement.

L'or a épousé, moins fidèlement qu'à l'habitude, les évolutions du dollar. Les cinq jours durant, il s'est maintenu au-dessus de la barre des 500 dollars l'once, pour avoisiner 510 dollars mardi avant de revenir à 503,50 dollars vendredi soir à Londres.

Selon *The Aden Analysis*, publication très suivie par les opérateurs et citée par la banque Louis Dreyfus, le métal précieux pourrait, cette année, atteindre 650 dollars l'once, voire 700 dollars.

L'établissement français est, pour sa part, plus prudent et ses pronostics portent sur un prix de l'or oscillant entre 550 et 600 dollars.

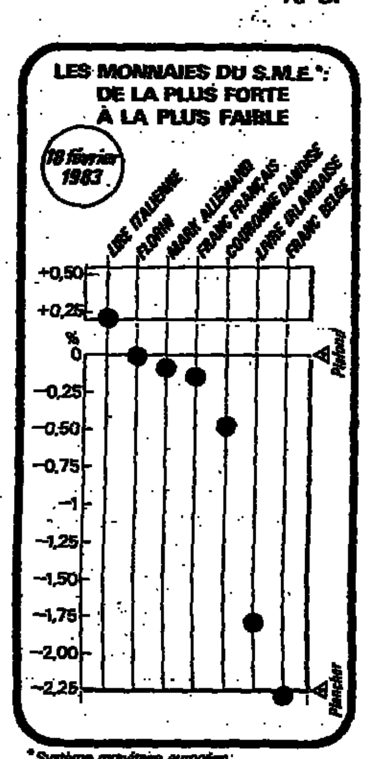
A. D.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 11 AU 18 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5450	–	14,6896	50,1253	41,6666	2,1119	37,7216	0,0723
	1,5460	–	14,6788	49,9750	41,6146	2,1141	37,6789	0,0722
Paris	10,5175	6,8075	–	341,22	283,22	14,3764	256,78	4,9258
	10,5321	6,8125	–	340,45	283,49	14,4027	256,68	4,9241
Zurich	3,0822	1,9950	29,3066	–	83,125	4,2133	75,2546	1,4435
	3,0935	2,0010	29,3724	–	83,2709	4,2304	75,3956	1,4463
Francfort	3,708	2,4000	35,2559	120,30	–	5,0686	90,5318	1,7366
	3,7150	2,4030	35,2733	120,08	–	5,0803	90,5425	1,7368
Bruxelles	73,1557	47,350	6,9556	23,7343	19,7291	–	17,8411	3,4261
	73,1258	47,3000	6,9431	23,6381	19,5678	–	17,8221	3,4188
Amsterdam	4,0958	2,6510	38,9438	132,88	110,45	5,5987	–	1,9182
	4,1030	2,6540	38,9577	132,63	110,44	5,6109	–	1,9183
Milan	2135,19	1382	283,81	692,73	575,83	29,1869	521,31	–
	2138,89	1383,50	283,08	691,40	575,73	29,1494	521,28	–
Tokyo	361,86	233,70	34,3300	117,14	97,374	4,9355	88,1554	0,1691
	362,38	234,40	34,4073	117,14	97,5447	4,9556	88,3195	0,1694

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 février, 2,9129 F contre 2,9063 F le vendredi 11 février.



* Système monétaire européen

Les matières premières

Nouvelle hausse des métaux et du caoutchouc

La reprise de l'activité économique tend à s'amorcer dans certains pays, mais surtout aux Etats-Unis. Aussi, les industriels commenceraient à reconstituer leurs stocks et à procéder à des achats anticipés en prévision de prochaines hausses de prix.

Signe des temps, la constitution de stocks stratégiques revient à la mode. La Grande-Bretagne va suivre l'exemple donné par la France et le Japon. Des ruptures d'approvisionnement sont à craindre en cas de conflits sociaux prolongés, d'événements politiques fermant l'accès à certaines sources de matières premières. Il ne faut pas oublier que de nombreuses mines et raffineries ont été fermées, et que toute remise en route demandera un certain temps.

MÉTAUX. — *Le cuivre a repris son mouvement ascendant au Metal Exchange de Londres, retrouvant ses niveaux les plus élevés depuis trois ans, en dépit du nouvel accroissement des stocks qui s'élèvent à 292 725 tonnes (+ 6 400 tonnes). La hausse a été entretenue par la poursuite de la grève dans les mines péruviennes et la majoration du prix du métal raffiné par certains producteurs américains.*

Les cours de l'étain retrouvent leurs niveaux les plus élevés depuis novembre 1981, grâce aux achats de soutien effectués par le directeur du stock régulateur. L'imposition de quotas draconiens d'exportation pour les pays membres de l'accord international s'est traduit par une réduction de près de 25 % de la production d'un important groupe minier en Malaisie. Une association de sept pays producteurs, à laquelle pourrait se joindre le Brésil, se propose de renforcer l'efficacité de l'accord international. Fin mars, une réunion est prévue à Londres pour mettre sur pied ce groupement de producteurs.

Nouvelle et vive avance des cours de l'aluminium à Londres qui rejoignent désormais leur niveau d'octobre 1980. Un mouvement de reconstitution des stocks s'amorce chez certains utilisateurs qui redoutent des majorations de prix.

La fermeté ne se dément pas sur le marché du nickel, à Londres. La perspective d'une prochaine grève dans les installations du troisième producteur mondial, au Canada, a stimulé le marché.

La hausse s'est ralentie sur le marché de l'argent à Londres, mais des achats importants se sont encore produits pour le compte de pays du Moyen-Orient.

CAOUTCHOUC. — *La hausse non seulement se poursuit mais s'accentue sur les cours du naturel. Des achats de couverture et pour compte japonais en sont à l'origine, d'autant que quatre pays producteurs ont retiré, pour six mois, du marché, 250 000 tonnes de caoutchouc dont 129 000 tonnes en Malaisie.*

DENRÉES. — *Repli des cours du cacao sur l'ensemble des marchés. Le Département américain de l'agriculture a réduit de 151 000 tonnes son estimation de la récolte mondiale de fèves, pour la saison 1982-1983, pour la ramener à 1,55 million de tonnes. Ce dernier chiffre est supérieur de 11 000 tonnes à la récente estimation d'une firme privée britannique. Quant au déficit mondial, il est estimé à 78 000 tonnes. La diminution la plus importante — plus de 50 % — a affecté les pays producteurs de l'Afrique occidentale.*

Fluctuations réduites sur les cours du sucre. Une firme privée de Londres estime l'excédent mondial de production de la campagne 1982-1983 à 7 millions de tonnes.

CÉRÉALES. — *La perspective d'une diminution des importations de blé par l'Union soviétique a laissé, pour l'instant, le marché de Chicago pratiquement indifférent. Les variations de cours ont été peu importantes.*

LES COURS DU 18 FÉVRIER 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 092,50 (1 064) ; à trois mois, 1 124 (1 095) ; étain comptant, 8 535 (8 453) ; à trois mois, 8 530 (8 435) ; plomb, 302 (291) ; zinc, 444,50 (440) ; aluminium, 835 (785) ; nickel, 2 906 (2 730) ; argent (en pence par once troy), 937,50 (924). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 77,70 (75,30) ; argent (en dollars par once), 14,05 (14,40) ; platine (en dollars par once), 472 (477,70) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inchangé (67,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 335-360 (340-345). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,39 (29,36).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 66,17 (65,66) ; mai, 67,80 (67,04). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 360 (358) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (398). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 42,85 (43,40).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonnes : R.S.S. (comptant), 655-680 (605-610). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 219,50-220 (212,50-213,50).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 1 815 (1 880) ; mai, 1 877 (1 935) ; sucre, mars 6,90 (6,88) ; mai, 7,10 (7,13) ; café, mars, 126,17 (125,75) ; mai, 120,15 (121,45). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 117 (116,30) ; mai, 119,90 (119,85) ; café, mars, 1 688 (1 708) ; mai, 1 635 (1 647) ; cacao, mars, 1 304 (1 321) ; mai, 1 322 (1 350). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 385 (1 430) ; mai, 1 441 (1 479) ; café, mars, 1 800 (1 810) ; mai, 1 745 (1 770) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 552 (1 553); juillet, inchangé (1 610) : tourteaux de soja. — **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 179 (177,90) ; mai, 183 (181). — **Londres** (en livres par tonne), avril, 148 (146,80) ; juin, 146,50 (146,70).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 344 1/4 (343 1/2) ; mai, 357 1/4 (353 1/2) ; maïs, mars, 276 3/4 (273 3/4) ; mai, 286 3/4 (283).

INDICES. — Moody's, 1 083,20 (1 071,60) : Reuter, 1 690,7 (1 678,90).

Marché monétaire et obligataire

La bonne parole de M. Volcker

Une fois encore, la bonne parole est venu d'outre-Atlantique. La semaine aura été marquée par les déclarations de M. Paul Volcker.

Voilà plusieurs jours que le président de la Réserve fédérale, tout en évitant soigneusement de se prononcer sur l'imminence et l'ampleur d'une réduction du taux d'escompte que tous les opérateurs continuent à attendre, avait indiqué que, sans oublier pour autant la lutte contre l'inflation, il était décidé à adopter une « *voie moyenne* » pour le contrôle de la masse monétaire aux Etats-Unis. Les opérateurs de traduire aussitôt « voie moyenne » par « assouplissement ». Les propos que devait tenir mercredi après-midi M. Volcker, devant la commission bancaire du Sénat, devaient leur confirmer cette interprétation.

Invité à exposer devant ces parlementaires la politique monétaire qu'il entendait suivre cette année, le patron du « Fed » s'est assigné un double objectif : continuer à consolider les progrès enregistrés sur les prix de détail et, parallèlement, fournir à l'économie les liquidités dont elle a besoin pour ne pas compromettre une reprise que M. Volcker juge encore « faible », alors que certains observateurs n'hésitent pas à pronostiquer un taux de croissance de 4 % à 5 %.

En résumé, et quelles que soient les définitions de la masse monétaire prises en considération, sa croissance globale devrait être comprise entre 7 % et 10 % en 1983, contre une « fourchette » de 6 % à 9 % l'année précédente. Du coup, le ton était « sensiblement moins négatif » qu'en début de semaine et, dès jeudi, on assistait à un redémarrage des « futures » (marchés à terme) tandis qu'une légère amélioration était également constatée sur le marché obligataire. Les places européennes devaient se ressaisir un peu par mimétisme.

Entendu ultérieurement par la même instance du Congrès, la commission bancaire du Sénat, le président des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Martin Feldstein, ne pouvait pas faire moins que d'approuver les orientations définies par M. Volcker, allant jusqu'à anticiper une chute des taux réels à long terme, qui pourrait les ramener aux alentours de 3 % à 4 %.

De leur côté, les observateurs ouest-allemands, qui avaient fait l'impasse sur l'issue de la réunion de la Bundesbank cette semaine, se sont mutuellement réconfortés en considérant que l'évolution favorable, actuellement constatée, de plusieurs indicateurs économiques allait dans le sens d'une nouvelle désescalade — limitée — des taux d'intérêt.

Feu vert aux obligations renouvelables

A Paris, les adjudications de bons du Trésor se sont poursuivies mardi, à raison de 1,38 milliard de francs sous la forme de bons à intérêt mensuel à trente mois, le taux étant celui de marché monétaire majoré de 2/128 % et de 1,2 milliard de francs à 12 5/8 % sous la forme de bons à taux mensuel à six mois. En fin de semaine, une autre adjudication a porté sur des bons à neuf mois (1,6 milliard de francs) est à dix-huit mois (1,9 milliard de francs). A ce rythme, le montant des émissions de bons du Trésor avoisine les 2,5 à 5 milliards de francs par semaine, soit un montant de quelque 20 à 30 milliards de francs depuis le début de l'année, sensiblement identique à celui de l'année dernière à la même époque.

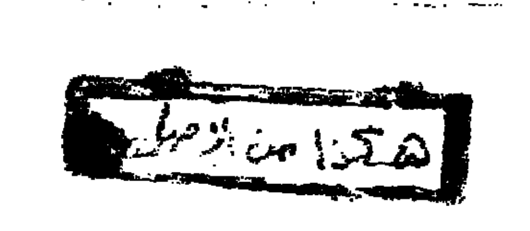
Vendredi, dernier jour de constitution des réserves, le taux de l'argent au jour le jour contre effets privés était de 12 15/16 %. Il était de 12 3/4 % en début de semaine. Sur le marché obligataire, les emprunts les plus décotés sont toujours recherchés, de même que les T.M.O. (indexés sur le marché obligataire) ; de l'avis des professionnels, on assiste actuellement à une phase de consolidation pour les taux de rendement.

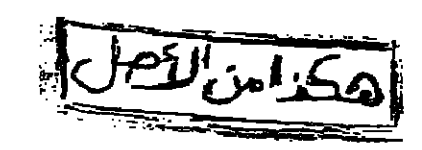
Peu de changement, en effet, du côté des emprunts obligataires français assortis (selon les indices de Paris) d'un taux de rendement moyen de 14,42 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans (contre 14,44 % le vendredi précédent), de 14,37 % (contre 14,39 %) pour ceux à moins de sept ans. De leur côté, le taux des emprunts du secteur public ressort à 14,96 % (contre 14,97 %), celui des emprunts du secteur privé s'établissant à 15,60 % (contre 15,58 %).

Annoncée la semaine dernière dans ces colonnes, l'émission d'un emprunt des Charbonnages de France a été confirmée pour un montant de 1,5 milliard de francs (sur huit ans), le Crédit agricole lançant pour sa part un emprunt de 3 milliards de francs (sur dix ans), deux émissions *in fine* favorablement accueillies en préplacement.

Le placement du premier emprunt d'Etat de l'année est pratiquement achevé. Son montant est de 10 milliards de francs (les emprunts d'Etat ont représenté 40 milliards en 1982, soit 27 % du total des 155 milliards de francs d'obligations émises). Les pouvoirs publics donneront prochainement le feu vert à une première tranche d'obligations renouvelables. Plus ou moins calquée sur la formule britannique des émissions « *tap* » (« au robinet »), ces obligations seraient assorties d'un taux « *à mi-chemin entre le taux des obligations classiques et celui des émissions à court terme* », selon la Rue de Rivoli. Une « *petite expérience* » de cette nature devrait être tentée à la fin février.

S. M.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 14 au 18 février

Plus chahuté

PLUTOT encline à prévoir l'avenir si l'on en croit les vieux routiers du Palais Brongniart, la Bourse de Paris a horreur des mauvaises *surprises et sa réaction* dans ces cas-là est souvent à la hauteur de sa déception.

Amèrement déçu par *les résultats* moins bons que prévus de deux de ses valeurs favorites — L'Oréal et Moët-Hennessy — le marché parisien a encore éprouvé de nouveaux sujets de *mécontentement* cette semaine avec la douche froide que lui a infligée Lafarge-Coppée, un groupe qui a bien su négocier, jusqu'à présent, son tournant dans d'autres secteurs que son activité traditionnelle : *le ciment.* Pour le coup, le ciment a pris un peu trop vite aux États-Unis et au Canada, là où le groupe possède deux impor*tantes filiales, sévèrement handicapées par* la crise qui frappe le bâtiment... et par les sauts de cabri du dollar.

Ajoutez aux pertes de change les efforts coûteux pour se dégager d'un secteur on ne peut plus *(réfractaire »* qui joue les paniers percés et vous aurez l'explication d'une chute de 80 % des résultats et de la baisse de 6 % qui a sanctionné aussitôt en Bourse la publication de ce faire-part sans que les boursiers prêtent la moindre attention à la dernière ligne : une situation bénéficiaire mais ramenée à 75 millions de francs environ pour *le* groupe. De quoi donner des sueurs froides au président Olivier Lecerf qui a abandonné les commandes du groupe depuis décembre dernier pour prendre une année sabbatique...

Rue Vivienne, les esprits étaient d'autant plus chagrins que les opérateurs avaient dû avaler une autre couleuvre quarante-huit heures *plus* tôt avec l'annonce des résultats catastrophiques d'Imétal et de Penarroya à un point tel que la chambre syndicale des agents de change était contrainte de suspendre *la* cotation de ces deux titres mercredi à partir de 13 h 30.

Il est vrai que dans le cas présent, on jonglait sur des millions : 650 millions de francs de pertes pour Imétal, plus de 850 millions pour la filiale qu'elle est contrainte de partager avec Elf-Aquitaine, la société Le Nickel, et de *« très lourdes pertes à attendre pour Penarroya ».* Mise au piquet mercredi, la compagnie *pétrolière* de M. Albin Chalandon devait perdre 3,6 % ce jour-là et jeudi, à l'occasion de leur reprise de cotation, Imétal et Penarroya chutaient *lourdement respectivement de* 13 % *et* 8 %.

Ces écarts de cours devaient avoir un effet direct sur l'indicateur de séance. En baisse de 0,6 % environ pendant la première *partie* de *la* séance, *les valeurs françaises* voyaient leur repli brusquement porté jusqu'à 0,8 % après la cotation d'Imétal et de Penarroya, ce qui devait constituer *le score final* de cette journée de *réponse des primes.*

Ces diverses péripéties ont un peu contribué à chahuter la cote pendant la majeure partie de la semaine mais, de toute évidence, le marché a fait preuve à cette occasion d'une remarquable capacité de résistance, clôturant la dernière séance de vendredi, vouée aux opérations de liquidations sur une reprise de 0,4 % environ ce qui lui permet de conclure sur un score positif voisin de 0,8 % pour l'ensemble des cinq séances.

Une belle performance que vient confirmer l'indicateur de tendance en se situant le 18 février à 109,4 tandis que l'indice général de la Compagnie des agents de change, le fameux *« CAC »* se tenait tout près du niveau 105, à 104,8 exactement, soit une hausse voisine de 5 % depuis le début de l'année selon ce dernier baromètre.

Que dire d'autre, sinon qu'un certain nombre de titres ont tout de même su tirer leur épingle du jeu, tels Source Perrier et Moulinex qui bénéficient à nouveau de l'attention des professionnels, ainsi que Signaux, Sommer-Allibert, Leroy-Somer, Pernod-Ricard et Thomson C.S.F. La plupart des « aficionados » ayant regagné l'arène après les vacances de février, le volume d'affaires a retrouvé son niveau habituel et ce mois de février devrait s'inscrire dans la lignée du précédent (27 milliards de francs en termes de transactions dont 20,5 milliards de F pour les obligations, *soit 75,8 % du total, et 6,5 milliards seulement pour les* obligations). L'accueil réservé aux augmentations de capital est toujours aussi serein et ces émissions se poursuivent à un rythme *soutenu puisqu'elles ont totalisé 1,4* milliard de F pour les seuls mois de janvier et de février, soit la moitié environ *des* augmentations de capital recensées pour *l'ensemble de l'année 1982.*

Sous les colonnes, on ne cache pas sa satisfaction, pas plus d'ailleurs que Rue de Rivoli où l'on s'est empressé de brandir ce bilan largement positif à mettre au compte de la *« loi Delors ».* Mais c'est presque de l'histoire ancienne et un autre sujet de réflexion accapare à présent les milieux financiers — et industriels — les futurs titres participatifs. Leurs modalités seront contenues dans un « gros » décret destiné à modifier la loi de 1966, pratiquement ficelé et qui va prendre bientôt le chemin du *Conseil d'État. Ce décret* comprendra également diverses dispositions concernant les obligations à bons de souscription et les certificats d'investissement et il sera accroché à un autre « train » de décrets d'application prévus pour le début du mois de mars et qui viseront séparément les fonds commmmuns de placement à risques, la dématérialisation des titres, et le compte d'épargne en actions et le rôle élargi de la Commission des opérations de bourse en matière de *« placements-miracles ».*

Sur le papier, tout est prêt. Il restera toutefois à convaincre les épargnants que ce nouveau produit financier *est plus intéressant que les obligations, un placement* actuellement sans risque et bien rémunéré. A titre de première expérience, ce sont 3 à 4 milliards de francs de titres *participatifs qui devraient être émis sur toute l'année et* les projets les plus avancés émanent de Saint-Gobain (sans doute à hauteur de 750 millions de francs), de la régie Renault *et de la Compagnie générale d'électricite.*

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

Deux emprunts vont être lancés le 21 février, l'un par le *Crédit agricole* (3 milliards de francs) à 15,10 % sur huit ans au prix de 4 982 F par titre de 5 000 F, l'autre par les *Charbonnages de France* (1,5 milliard de francs) à 15,10 % aussi mais sur dix ans (4 980 F par titre de 5 000 F).

	18/2/83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 070	– 100
7 % 1973	9290	+ 39
10,30 % 1975	88,50	+ 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	87,40	– 0,20
8,80 % 1977	106,10	– 0,25
10 % 1978	85,80	+ 0,10
9,80 % 1978	85,10	+ 0,30
8,80 % 1978	85,80	inch.
9 % 1979	80,80	– 1,20
10,80 % 1979	87,20	+ 0,10
12 % 1980	95,40	inch.
13,80 % 1980	98,40	– 0,08
16,75 % 1981	106,35	– 0,15
16,20 % 1982	105,80	+ 0,17
16 % 1982	104,08	+ 0,18
15,75 % 1982	103,30	– 0,15
C.N.E. 3 %	3 036	+ 37
C.N.B. bq. 5 000 F.	99,30	+ 0,20
C.N.B. Paribas - 5 000 F	99,30	+ 0,25
C.N.B. Suez 5 000 F	99,30	+ 0,25
C.N.I. 5 000 F	99,20	+ 0,05

Banques, assurances sociétés d'investissement

Robeco a décidé de majorer à nouveau son dividende pour 1982. Son montant a été fixé à 13 florins contre 12,60 florins l'année précédente.

Au vu des estimations de résultats pour l'exercice écoulé, *Cofimeg* envisage d'augmenter son dividende (13,71 F) pour 1981.

	18/2/83	Diff.
Bail Équipement	205	inch.
B.C.T.	151,50	– 7,6
Cetelem	231	+ 7
Chargeurs Réunis	190,50	+ 4,5
Bancaire (Cie)	311	+ 17,8
C.F.F.	430	+ 20
C.F.I.	213	+ 1,5
Eurafrance	378	– 2
Hénin (La)	335	– 1
Imm. Pl-Monceau	198	– 1
Locafrance	237	+ 6
Locindus	498	+ 10
Midi	678	+ 19
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	783	– 12
Parisienne de résc.	374	+ 22
Prétabail	634	– 1
Révillon	507	– 23
Schneider	94,10	– 0,9
U.C.B.	147	+ 5,5

Bâtiment, travaux publics

La participation que le Crédit du Nord possédait dans le capital de *Campenon Bernard* a franchi le *seuil des 10 %*

	18 fév.	Diff.
Auxil. d'entreprises	903	+ 8
Bouygues	737	– 18
Ciment Français	150	– 6,50
Dumez	1 048	– 15
J. Lefebvre	153,50	– 3,50
Générale d'Entrepr.	252,50	– 4,10
G.T.M.	370,10	+ 2,10
Lafarge	256,30	– 7,20
Maisons Phénix	359	– 5
Poliet et Chausson	280	– 11,80
S.C.R.E.G.	110,80	– 0,20

Filatures, textiles, magasins

	18/2/83	Diff.
André Roudière	51 off.	
F.F. Agache-Willot	67,70	– 8,80
B.H.V.	109	+ 4
C.F.A.O.	447	– 7,5
Damart-Serviposte	710	– 12
Darty	728	+ 23
D.M.C.	29,30	– 1,8
Galeries Lafayette	147,50	+ 2,4
La Redoute	857	+ 6
Nouvelles Galeries	72	– 0,6
Printemps	113	+ 6,9
S.C.O.A.	24,70	– 0,55

Alimentation

	18 fév.	Diff.
Beghin-Say	246	– 2
Bongrain	1 280	+ 35
B.S.N. G.-Danone	1 380	inchan.
Carrefour	1 308	+ 40
Casino	965	– 5
Cédis	*581*	+ *1*
Euromarché	841	– 14
Guyenne et Gasc.	313	– 12
Lesieur	815	+ 50
Martell	677	– 8
Moët-Hennessy	823	– 32
Mumm	320	+ 6
Occidentale (Gale)	423	+ 2
Olida-Caby	180	+ 7,20
Pernod-Ricard	422,50	+ 8,50
Promodès	956	+ 21
Source Perrier	255,50	– 16,60
St-Louis-Bouchon	153	+ 2
C.S. Saupiquet	250	+ 8
Veuve Clicquot	1 145	– 43
Viniprix	640	+ 29
Nestlé	17700	– 70

L'air des États-Unis vivifie Bibendum

Tombée récemment en dessous de 700 F, l'action Michelin a monté cette semaine de 6 % pour atteindre la cote 749, avant de revenir vendredi, jour de liquidation, à 728 F, soit à 2 F près à son niveau de compensation du mois dernier.

Les résultats de la firme de Clermont-Ferrand pour 1982, ce n'est un mystère pour personne, seront *mauvais, aussi mauvais que* l'année précédente (– 290 millions de francs de déficit).

Mais, à l'évidence, la multiplication des signes de reprise économique aux États-Unis, où Bibendum possède d'importantes installations et aussi de grosses parts de marché, a ravivé l'intérêt des opérateurs. Si d'aventure l'industrie automobile américaine confirmait ses meilleures dispositions, Michelin en tirerait du bénéfice. La spéculation commence *tout juste à jouer* 1983, tout en ayant quand même un œil sur 1982. — A. D.

Matériel électrique services publics

	18/2/83	Diff.
Alsthom-Atlantique	138,90	– 0,10
C.E.M.	27	inch.
CIT-Alcatel	830	– 40
Crouzet	155	+ 1,50
Générale des Eaux	251	+ 5
Intertechnique	860	– 35
Legrand	1 680	– 42
Lyonnaise des Eaux	455	+ 6
Machines Bull	42,90	+ 0,80
Matra	1 132	– 23
Merlin-Gérin	608	+ 6
Moteur Leroy-Somer	517	– 23
Moulinex	75,60	+ 6,60
P.M. Labinal	200	– 5
Radiotechnique	326	– 19
S.E.B.	241	+ 9,50
Signaux	595	+ 46
Télémécanique Electrique	930	+ 802,50
Thomson-C.S.F.	181,80	+ 8,40
I.B.M.	878	+ 16
I.T.T.	284,50	– 10,50
Schlumberger	379	– 15
Siemens	985	+ 7

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11 fév.	Cours 18 fév.
Or fin (kilo en barre)	111 250	110 300
— (kilo en lingot)	111 450	110 000
Pièce française (20 fr.)	733	736
Pièce française (10 fr.)	416	416
Pièce suisse (20 fr.)	718	743
Pièce latine (20 fr.)	685	684
● Pièce tunisienne (20 fr.)	680	645
Souverain	840	839
Souverain Elizabeth II	832	844
● Demi-souverain	408	421
Pièce de 20 dollars	3 508	4 500
— 10 dollars	1 940	1 870
● — 5 dollars	1 001	1 002
— 50 pesos	4 300	4 390
● — 20 marks	822	812
— 10 florins	726	703
● — 5 roubles	438	460

Métallurgie construction mécanique

La *Compagnie financière de Suez* a porté sa participation dans le capital de *Valeo* à plus de 10 %.

	18 fév.	Diff.
Alspi	66	+ 2
Amrep	800	– 12
Avions Dassault-B.	430	– 10
Chiers-Châtillon	13,90	– 0,10
Creusot-Loire	56,15	– 2,35
De Dietrich	N.C.	–
FACOM	562	– 1
Fives-Lille	149	+ 4
Fonderie (Générale)	21,30	– 1,70
Marine-Wendel	57	– 1,60
Métal. Normandie	10	– 0,55
Penhoët	307	– 18
Peugeot S.A.	138,20	– 2,80
Poclain	96	+ 3
Pompey	96	+ 3,50
Sacilor	12,95	– 0,35
Sagem	1 090	+ 55
Saulnes	16	inch.
Saunier-Duval	30,50	– 1,10
Usinor	1,80	– 0,10
Valéo	223,80	– 8,20
Vallourec	93	inch.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	18 fév.	Diff.
Géophysique	941	– 4
Imétal	51,80	– 4,20
Michelin	728	+ 21
M.M. Penarroya	49,50	– 2,60
Charter	33,50	– 1,35
INCO	113,20	+ 2,80
R.T.Z.	72,10	– 1,80
Z.C.I.	3,49	– 0,03

Pétroles

	18/2/83	Diff.
Elf-Aquitaine	115	– 5
Esso	189,50	– 4,50
Francarep	292,50	+ 14,50
Pétroles française	137,50	+ 0,20
Pétroles B.P.	43,20	– 1,50
Primagaz	224	+ 1
Raffinage	184	+ 1,50
Sogerap	289,50	– 1,50
Exxon	260,50	– 6,50
Petrofina	822	– 18
Royal Dutch	328,50	+ 5,50

Valeurs diverses

Le groupe *Grand Metropolitan* annonce pour le premier trimestre de l'exercice 1982-1983 (1er octobre-31 décembre 1982) un bénéfice net consolidé de *25,19* millions de dollars accru de 37,7 % pour un chiffre d'affaires de 354,74 millions de francs (+ 12,2 %).

	18/2/83	Diff.
Agence Havas	505	– 10
A.D.G.	189	+ 15
L'Air Liquide	416,50	+ 8
Arjomari	156	+ 0,9
Bic	414	+ 9
Bis	191	– 11
Club Méditerranée	507	+ 33
Essilor	695	– 5
Europe 1	670	+ 10
Gle Ind. Part.	258	+ 0,5
Hachette	800	– 20
J. Borel Int.	129	– 2
Oréal (L')	1 109	– 32
Navigation Mixte	133,70	+ 0,3
Nord-Est	52,10	– 1,5
Presses de la Cité	880	– 5
Skis Rossignol	736	+ 16
Sanofi	287	+ 4,5
U.T.A.	185	+ 8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 1973	48 300	73 346 470
Lafarge Coppée	238 875	52 338 538
Schlumberger	103 925	39 866 942
Perrier	135 100	33 783 700
B.S.N. (1)	17 875	24 781 200
C.N.E. 3 % (2)	6 150	18 651 100
Merlin Gérin (1)	30 775	18 724 275

(1) Quatre séances seulement.
(2) Séance de vendredi seulement.

La société *Française d'Extrusion et de Calandage,* dont les actions *sont cotées sur le second marché de* Nancy, va procéder à une triple opération sur son capital. Il va d'abord l'augmenter par émission à 500 F de 2 actions nouvelles de 100 F nominal pour 5, jouissance 1er janvier 1983 ; *puis diviser le nominal* des actions de 100 F à 50 F. Enfin, distribuer des actions gratuites (1 pour 2). *Après ces opérations, le capital de la* firme s'élèvera à 4,2 millions de francs.

Dans un délai de cinq ans, il sera porté à 5,6 millions de francs.

Produits chimiques

Eastman Kodak, le géant américain de la photo, a enregistré une augmentation de 15,5 % de son bénéfice net pour le quatrième trimestre de 1982. Pour l'exercice entier, cependant, son résultat net a baissé de 6,5 % à 1,16 milliard de dollars pour un chiffre d'affaires de 10,81 milliards de dollars assez faiblement accru (+ 4,5 %).

Le groupe suisse Ciba-Geigy annonce pour 1983 un bénéfice opérationnel après impôts de 622 millions *de francs suisses (contre* 521 millions) pour un chiffre d'affaires de 13,8 milliards de francs suisses. Les *mesures prises pour améliorer* la productivité et agir sur les coûts ont largement contribué à cette aug*mentation du résultat.*

	18/2/83	Diff.
Institut Mérieux	660	– 10
Laboratoire Bellon	285	+ 12
Nobel-Bozel	12,05	– 0,15
Roussel-Uclaf	255,10	– 2,90
B.A.S.F.	459,80	+ 11
Bayer	448	+ 6
Hoechst	*464*	+ *17*
I.C.I.	50,85	– 3,65
Norsk-Hydro	381	+ 28,5

Mines d'or, diamants

	18/2/83	Diff.
Amgold	1105	+ 5
Anglo-American	171,50	– 3,50
Buffelsfontein	566	– 4
De Beers	67,30	– 2,30
Driefontein	318	– 10,40
Free State	485	– 1,20
Goldfields	73,05	– 5,40
Gencor	265	inch.
Harmony	224,50	– 4,70
Président Brand	473	+ 1
Randfontein	1396	+ 41
Saint-Helena	431,50	– 23,30
Western Deep	563	– 9
Western Holding	520	– 14

Cédis veut prendre ses aises

Un peu à l'étroit dans sa région d'élection, l'Est de la France, le groupe Cédis, l'une des principales affaires de distribution, a également été un peu gêné aux entournures l'année dernière *par le* blocage des prix et par le *« placement »* des marges qui l'a suivi.

De ce fait, Cédis qui exploite environ 220 000 mètres carrés de plancher commercial sous la forme de 15 hypermarchés, de 113 magasins à l'enseigne *« Sumu »* et de 758 petites et moyennes surfaces, a enregistré l'année dernière un bénéfice courant de 97,6 millions de F, pratiquement inchangé sur l'année précédente, tandis que son chiffre d'affaires atteignait 6,43 milliards *de F,* en augmentation de 12,7 d'une année à l'autre pour l'ensemble du groupe.

Cette année, a précisé le président du directoire, M. Charles Urbain, Cédis envisage de réaliser un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de F, *en progression de 13 %, en dépit* des résultats peu favorables du mois de janvier. Dans le même temps, les investissements du groupe devraient représenter 332 millions de F en 1983 (dont 150 millions de F pour consacrés à l'ouverture de nouvelles implantations), y compris le financement de l'opération Ravi. Cédis a en effet récemment repris au groupe Peugeot *les 94 % qu'il détenait dans le* capital de cette société de distribution installée dans la région de Montbéliard et de Belfort et qui réalise un chiffre d'affaires voisin d'un milliard de F avec des effectifs de 1 400 personnes. Cette acquisition qui aura coûté 123 millions de F au groupe Cédis lui permettra de consolider sa structure qui reposait essentiellement jusqu'à présent sur sa filiale Économiques Troyens.

Comme ses confrères, dirigeants de chaînes de distribution, M. Urbain est confronté à deux problèmes importants : le nombre des chèques impayés (700 000 F en *1982) et le montant des cambriolages* commis dans les diverses installations (sept à huit par mois, ce qui a représenté l'année dernière un montant de 687 000 F).

En raison de la réglementation limitant la rémunération des actionnaires en *1982/1983, Cédis a dû* ramener de 32 F à 21,91 F le montant net du dividende 1982, mais la *société* conserve l'intention de ne pas pénaliser son actionnariat. L'hypothèse d'échapper à cette limitation grâce à plus de 7 000 *titres de cette nature ont été* échangés et il suffirait que 11 000 obligations soient converties (10 % du capital, pour que les porteurs de titres Cédis arborent le sourire. *« Nous serons fixés dans quelques semaines sur les résultats de cette conversion opérée à la fin de l'année dernière »*, ont affirmé les dirigeants.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 fév.	15 fév.	16 fév.	17 fév.	18 fév.
Terme	179 788 655	264 606 150	207 704 272	254 797 271	253 277 159
Comptant R. et obl.	533 173 447	546 929 208	696 237 805	574 035 594	1 007 412 522
Actions	120 550 199	128 859 784	118 331 594	116 560 566	121 848 611
Total	833 512 301	940 395 142	1 022 273 671	945 393 431	1 382 538 292
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	105,2	106,4	106,4	105,5	–
Étrang.	111,5	112,5	111,6	110,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	109,6	110,3	110,3	109,7	109,4
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	105,4	105,9	105,9	105,7	104.8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au pied des 1 100

Après une tentative avortée, Wall Street n'a pas réussi cette semaine à franchir la barre des 1 100 de l'indice Dow Jones. *Campant au pied de cette* muraille, le marché, prenant parfois un peu de recul, pour s'avancer à nouveau, n'a pas vraiment manifesté, à l'issue de son premier essai, des velléités haussières et, à la veille du week-end, l'indice des industrielles s'établissait à 1 092,81 (contre 1 086,49 le 11 février).

Pourtant, les signes de reprise économique se sont multipliés : hausse des productions industrielles en janvier (+ 0,9 %), forte accélération des mises en chantier de logements le même mois *(+ 35,9 %), diminution des stocks en* décembre (– 0,6 %), enfin, amélioration du fonctionnement des usines, dont le taux de capacité est passé de 65 % à 67,8 %.

Mais, de l'avis général, le seuil des 1 100 constitue un butoir psychologique et technique sur lequel Wall Street se heurte. Les spécialistes estiment que le marché a besoin de repos, de temps et *d'influx pour passer ce cap.*

L'activité hebdomadaire a porté sur 396,08 millions de titres contre 427,34 *millions.*

	Cours 11 fév.	Cours 18 fév.
Alcoa	32 7/8	32 1/4
A.T.T.	68 1/4	67 3/4
Boeing	37	35 1/2
Chase Man. Bank	47	49
Du Pont de Nem	40 7/8	39 3/4
Eastman Kodak	85	86 7/8
Exxon	29 7/8	29 3/8
Ford	40 5/8	40 5/8
General Electric	102 3/4	101 3/4
General Foods	38	39 1/8
General Motors	62 1/2	61 3/4
Goodyear	29	30
I.B.M.	96 3/8	98 3/8
I.T.T.	32 3/4	31 3/4
Mobil Oil	28	27 3/8
Pfizer	71 5/8	70 1/2
Schlumberger	45	43 3/4
Texaco	32 1/4	32
U.A.L. Inc.	32 3/4	34 1/8
Union Carbide	59 3/4	59
U.S. Steel	22 1/2	22 3/8
Westinghouse	47	44 5/8
Xerox Corp	36 3/4	38

LONDRES

Ventes bénéficiaires

Après avoir, en début de semaine, pulvérisé ses précédents records établis entre les 7 et 12 février derniers, le London Stock Exchange *a été contraint de* se replier sous l'avalanche des ventes bénéficiaires, dont le déclenchement fut produit par l'annonce des résultats plutôt décevants de la production industrielle en janvier.

Indices « F.T. » du 18 février : industrielles, 645,9 après 663,4 lundi (record absolu) contre 662,5 ; mines d'or, 706,9 contre 711,5 ; Fonds d'Etat, 79,93 contre 78,40.

	Cours 11 fév.	Cours 18 fév.
Beecham	373	358
Bowater	178	183
Brit. Petroleum	324	322
Charter	250	241
Courtaulds	88	87
De Beers (*)	8	7,85
Dunlop	47	46
Free State Geduld	55 1/2	56
Glaxo	1408	1323
Gt. Univ. Stores	565	545
Imp. Chemical	394	384
Shell	440	444
Unilever	815	780
Vickers	118	121
War Loan	33	34 1/8

(*) En dollars

FRANCFORT

Au plus haut depuis trois ans

Les derniers sondages, donnant à nouveau gagnante la coalition Kohl aux prochaines élections, ont contribué à entretenir l'optimisme, et ce marché s'est établi vendredi à son niveau le plus élevé depuis trois ans.

Indice de la Commerzbank du 18 février : 787,90 contre 779.1.

	Cours 11 fév.	Cours 18 fév.
A.E.G.	28,70	29
B.A.S.F.	124,50	128,30
Bayer	122,30	124,80
Commerzbank	130,70	131,50
Hoechst	123,70	130,30
Karstadt	203	203,80
Mannesmann	*147,90*	*147,70*
Siemens	272,50	274
Volkswagen	158	175,50

TOKYO

Irrégulier

Déçu qu'une baisse des taux d'intérêt ne se soit pas produite aux Etats-Unis, le marché s'est montré hésitant et les cours ont évolué de façon irrégulière.

L'activité a porté sur 2 771 millions de titres contre 2 117 millions.

Indices du 18 février : Nikkeï Dow Jones, 8 048,31 (contre 8 093,96) ; indice général, 568,19 (contre 587,60).

	Cours 10 fév.	Cours 18 fév.
Akaï	405	435
Bridgestone	455	467
Canon	1 090	1 100
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	956	894
Matsushita Electric	1 190	1 140
Mitsubishi Heavy	227	219
Sony Corp	3 260	3 160
Toyota Motors	970	980

Le Monde

M. Mitterrand se rendra en Corse prochainement

M. François Mitterrand a accepté de se rendre en Corse, dans le courant de l'année, à l'invitation de l'assemblée régionale, dont il a reçu les principaux représentants, vendredi après-midi 18 février à l'Élysée.

Au cours de cette réunion, qui avait été précédée d'entretiens individuels entre le président de la République et chacun des chefs de file de l'assemblée, tous les dossiers des deux départements ont été abordés.

Le président de l'assemblée, M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), a souligné, à l'issue des échanges de vues, la *« dimension exceptionnelle »* de cette rencontre. *« Nous sommes satisfaits et pleinement confiants pour l'avenir »*, déclarait-il. Le chef de file de l'Union du peuple corse (U.P.C., autonomiste), M. Edmond Simeoni, confiait : *« L'incommunicabilité entre l'État et la Corse est rompue. C'est une grande première dans la mesure où les gens comme nous qui, avant le 10 mai, étaient excommuniés peuvent dialoguer directement avec le chef de l'État. Je suis particulièrement optimiste à moyen et long terme, et je crois que, si nous arrivons à réconcilier la jeunesse corse avec son identité, avec la dignité et la justice, alors il ne faut pas craindre les lendemains de la Corse au sein de la République. »*

M. Jean-Paul de Rocca Serra, député R.P.R., retenait de cette rencontre *« le signe d'une volonté de traduire par des actes des intentions exprimées déjà maintes fois »*. M. Dominique Bucchini, vice-président communiste de l'assemblée régionale, soulignait la nécessité d'un effort de solidarité *« pour que le changement entre réellement en vie en Corse »*.

A ANTENNE 2

M. Roland Dumas raconte les contacts secrets entre Waldeck Rochet et le président de la République

Les obsèques de Waldeck Rochet ont eu lieu samedi matin 19 février. L'ancien secrétaire général du P.C.F. a été inhumé au cimetière du Père-Lachaise, à Paris. Auparavant, MM. Marchais et Lajoinie avaient présidé, place du Colonel-Fabien, les cérémonies d'hommage solennel du parti.

Au cours du journal d'Antenne 2 Midi, M. Roland Dumas, avocat, député (P.S.) de la Dordogne et proche de M. Mitterrand, révèle comment ont été organisés, au cours de l'été 1965, les contacts secrets entre le secrétaire général du P.C.F. et l'actuel chef de l'Etat.

Après l'annonce, le 25 juin 1965, du retrait de M. Defferre de la course à l'Elysée, M. Mitterrand avait fait acte de candidature le 9 septembre ; le 11, Waldeck Rochet avait appelé à soutenir le député de la Nièvre. Me Dumas relate ainsi les rencontres qui avaient précédé ces annonces ; par l'intermédiaire de lui-même et de Me Borker. Me Dumas explique : *« Nous avions mis au point, avec Me Borker, un dossier qui était un dossier de divorce banal qui s'appelait Dupont-Durand, et nous nous téléphonions pour parler des communications de pièces et des rapports à propos de ce divorce, et c'est ainsi que nous avons choisi la date et les modalités de la rencontre, et que cette rencontre a eu lieu chez moi ; en fait, il y en a eu deux, entre le 9 septembre et la conférence de presse que vous évoquez du 21 septembre. C'était totalement secret.*

» Nous avions décidé, pour des raisons que vous devinez, à la fois par discrétion vis-à-vis du pouvoir en place, le pouvoir gaulliste, d'être très discrets, et je dois dire, aussi, vis-à-vis des partis politiques que nous représentions. Car les responsables politiques étaient au courant. Je pense que Waldeck Rochet, de son côté, avait informé certains de ses amis ; Guy Mollet avait toujours été tenu au courant. Mais c'était tout. Les esprits n'étaient pas encore préparés à une grande rencontre sur la place publique (...).

» Etaient présents à la première rencontre Waldeck Rochet et Borker, de l'autre côté François Mitterrand et moi-même. A la deuxième rencontre, s'était joint à nous le fidèle compagnon de Mitterrand de toujours, Georges Dayan, et nous nous étions arrangés pour que Mitterrand arrive en dernier, car comme il avait fait acte de candidature depuis le 9 septembre ; on pouvait supposer que ses allées et venues étaient surveillées. Du temps de Napoléon III, on surveillait tous les voyages de Gambetta (...).

» Nous aurons le sentiment, au cours de ces discussions, que Waldeck Rochet, et c'est là que je rejoins votre question, jouait un rôle très important car c'était une tentative personnelle, je dirais même qu'il n'avait pas l'accord de tout son parti, probablement, mais un grand nombre de ses membres le suivaient. C'était une volonté de cet homme de faire que l'union des forces populaires se réalise (...). La préoccupation de Waldeck Rochet était toujours la même, c'est-à-dire une rencontre publique et, deuxièmement, une négociation sur un programme commun. François Mitterrand était, sinon opposé, réticent (...). La manifestation publique aura lieu juste avant l'ouverture de la campagne, c'est-à-dire le 23 novembre. »

● *La télévision et le procès Barbie.* — Une commission de personnalités va être créée par M. Robert Badinter, ministre de la justice, pour étudier les problèmes d'une éventuelle retransmission télévisée du procès de Klaus Barbie. La nouvelle a été annoncée par le ministre lui-même, vendredi 18 février, en Suède, où il effectue une visite de trois jours. M. Badinter a souligné que Klaus Barbie, jugé par une cour d'assises, le sera *« selon les règles de la procédure ordinaire »*. — *(A.F.P.)*

A B C D F G H

Le débat sur la défense nucléaire

M. HERNU RÉPOND A M. GISCARD D'ESTAING

A l'issue de la réunion d'information municipale organisée, le 18 février, à Villeurbanne, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a parlé de l'article de M. Valéry Giscard d'Estaing paru dans *le Monde* du 19 février. *« Si nous sommes actuellement très éloquents sur les devoirs qui s'imposent à nos voisins, nous sommes beaucoup plus discrets sur les moyens nouveaux de notre propre défense nucléaire »*, a notamment écrit l'ancien chef de l'État. Le ministre de la défense a répondu : *« Il y a de quoi s'étonner de cette affirmation. Depuis mai 1981, une série de décisions ont été prises, permettant de maintenir dans le futur la crédibilité de nos forces de dissuation nucléaire : mise en service d'un septième sous-marin nucléaire lance-engins vers 1994 ; mise en service vers 1991 du système d'armes HADES ; mise en service prochaine des systèmes de transmission aéroportée ASTARTE ; décision de principe sur un système de fusées mobiles devant remplacer les bombardiers Mirage IV.*

» Il s'agit de décisions qui ont été prises sous le gouvernement actuel. Le budget de défense de 1983 confirme d'ailleurs le renforcement nécessaire de nos moyens nucléaires, puisque les autorisations de programmes croîtront d'environ 25 % pour les forces nucléaires. »

Le numéro du « Monde » daté 19 février 1983 a été tiré à 490 054 exemplaires

CONSULTATION, GRÈVE, MANIFESTATION

Journée-test, le 21 février chez Renault-Flins et Citroën-Aulnay

Lundi 21 février devrait être une journée-test tant à l'usine Renault de Flins que chez Citroën à Aulnay.

Après l'appel à la grève par la C.F.D.T., lundi 21 février, à l'usine Renault de Flins, la C.G.T. s'est, à son tour, prononcée pour un débrayage de deux heures afin de protester contre les demandes de licenciement de trois délégués C.F.D.T., accusés *« d'insultes, d'incitation à la violence et d'entrave à la liberté du travail »* (*le Monde* du 19 février). Les consignes de grève, données séparément, doivent, selon les syndicats, permettre de soutenir les élus du comité d'entreprise (C.E.) qui, ce jour-là, sont consultés sur la demande de licenciement présentée par la direction.

Journée importante aussi chez Citroën, où sont prévues la réunion de la *« commission des libertés »* chargée de faire des propositions pour éviter à l'avenir les violences, et celle du C.E., qui doit se prononcer sur la demande de licenciement de quatre délégués C.G.T. pour *« violences et entrave à la liberté du travail »*. La C.S.L. a proposé l'abstention de ses délégués dans la mesure où les délégués C.G.T., estime-t-elle, *« s'ils doivent être sanctionnés, doivent l'être par le ministre du travail »*, et non par des organisations qui ne sont pas mêlées à cette affaire.

A la C.G.T., le ton demeure à la fois modéré et ferme. M. Krasucki a affirmé que les salariés *« feront tout pour régler le problème sans conflit majeur »*, mais il a ajouté qu'*« il n'y aura pas de licenciements à Aulnay »*. De son côté, M. Sainjon, dirigeant de la Fédération des métallurgistes C.G.T. devait réunir, samedi 14 février, les syndiqués cégétistes de Citroën-Aulany pour envisager les *« formes d'action utiles et nécessaires pour l'annulation de toutes les sanctions, sans tomber toutefois dans la provocation »*. La C.G.T., a précisé M. Sainjon, *« n'acceptera aucun licenciement à Aulnay. Cette attitude sera la même à Flins »*. Premiers signes de solidarité : les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN de Saint-Denis devaient organiser un meeting de protestation, lundi après-midi, sur le parking de l'usine d'Aulnay.

LE SKI HORS PISTE MEURTRIER

Les pousse-au-crime de la poudreuse

Quatre skieurs sont morts il y a une semaine (le 12 février), dans l'avalanche qui a emporté à La Plagne (Savoie) un groupe de dix personnes conduit par un moniteur de ski (*le Monde* du 15 février).

Cet accident relance la polémique qui, jusqu'à présent, concernait la pratique de l'alpinisme en été et qui amène le public à se poser un certain nombre de questions à propos d'un sport devenu meurtrier : pourquoi se tue-t-on pour le plaisir ? Peut-on éviter le renouvellement de ces accidents stupides ? Et la responsabilité ?

Pour dédouaner leur camarade, responsable du groupe victime de l'accident, le Syndicat national des moniteurs de ski, par la voix notamment de son président, M. Bernard Chevalier, a repris une antienne connue et inacceptable : *« Il y a une part de risque et d'impondérable en montagne. Il faut obligatoirement que le skieur en tienne compte (...) Nous prétendons que la notion de risque accepté doit exister obligatoirement chez les personnes qui partent en montagne avec des professionnels. »*

L'argument est recevable pour le ski de randonnée qui conduit les amoureux de la montagne hivernale dans un monde inhospitalier où la pente, les glaciers et les variations intenses de la structure de la neige rendent le danger omniprésent. Dans le cas de La Plagne, il ne l'est pas.

Il n'y a pas à accepter de risque lorsque l'on skie dans une station de sports d'hiver aussi sûre que celle qui nous intéresse. Il n'y a pas à accepter de risque lorsqu'on loue les services d'un moniteur de ski ; celui-ci n'a pas le droit d'emmener ses clients en dehors du domaine skiable où la sécurité est absolue. Seul le guide de haute montagne diplômé, qui connaît à fond les pièges de l'altitude, peut conduire des skieurs hors piste. Le moniteur du groupe à La Plagne n'était pas guide et il skiait hors piste.

Il n'y a pas eu fatalité le samedi 12 février : la neige était tombée en abondance sur toutes les Alpes, et les professionnels avaient connaissance des risques importants d'avalanches. D'autre part, la combe où s'est produit l'accident est connue comme une zone avalancheuse.

Comment pourrait-il d'ailleurs accepter le risque et la fatalité, ce skieur du dimanche venu des villes l'espace d'une semaine, voire d'un week-end ? Zéro pour les muscles atrophiés par la vie sédentaire. Zéro pour l'expérience de la montagne dont il ne connaît que des pistes soigneusement damées. Zéro pour la connaissance de la station dont il ignore les points dangereux. Projeté sans transition dans un monde dur et violent, le skieur du dimanche se tourne naturellement vers les moniteurs pour apprendre sans danger à conduire ses « planches ».

Les moniteurs ne peuvent refuser la responsabilité dont ils vivent. La justice, rappellera cette évidence, lorsqu'elle aura à juger de la culpabilité du moniteur inculpé d'homicides par imprudence.

Cette responsabilité inaliénable une fois posée, il importe de ne pas chercher un seul bouc émissaire. Il est vrai que les clients poussent au crime. Ils s'ennuient sur les pistes-boulevards. Leur niveau technique s'élève chaque année. Descendre dans la « fraîche » est une danse tellement grisante qu'on y revient toujours lorsqu'on y a goûté. Dans la combe mortelle de La Plagne, il y avait, selon un témoin oculaire, deux cents fanatiques de poudreuse.

Il est difficile à un moniteur de résister à la demande alors que la concurrence entre camarades bat son plein. D'autant plus qu'il n'a pas l'habitude de dire « non », à l'instar du guide de haute montagne qui refuse d'aller plus loin quand la foudre ou le sérac menacent.

Inconscience collective

Ajoutez à cette pression l'illusion répandue par la publicité des stations de sports d'hiver et des fabricants de matériels de ski qui montre des descendeurs merveilleux nimbés de gerbes de poudreuse. Dans l'inconscient collectif, le ski hors piste est devenu le ski haut de gamme facilement praticable grâce aux remontées mécaniques. Le ski est le seul sport de haut niveau qui soit aisément accessible aux foules. Celles-ci trouvent en elles-mêmes l'assurance de la sécurité : *« Si nous sommes si nombreux à couper cette pente, c'est qu'il n'y a pas de risques. »* On meurt aussi à dix ou à vingt.

Il faut avoir glissé la peur au ventre sur une « plaque à vent » sonnant comme du verre ou dans une neige en fusion qui ne tient rien ni personne. On comprend alors qu'en dépit de son aseptisation provisoire et locale à coup de pare-avalanches, de fusées et de pisteurs secouristes, la montagne hivernale restera pentue et enneigée pour le plus grand plaisir des descendeurs. Donc avalancheuse pour le plus grand risque des mêmes descendeurs.

Autrefois, à Bonneval-sur-Arc (Savoie), les habitants ne s'aventuraient dans les zones dangereuses qu'après y avoir relevé les traces du lièvre variable, signe d'une stabilisation du manteau neigeux. Sans aller jusqu'à enseigner aux citadins ces ruses de Sioux, les maires, les responsables des stations, les promoteurs, les techniciens des remontées mécaniques et les professionnels du ski devraient s'accorder pour rappeler sur tous les tons et à tout moment que le ski est un sport dangereux et la montagne, un monde imprévisible. Ce qui ne veut pas dire hisser le drapeau à damiers jaunes et noirs signalant les risques d'avalanches... et le laisser en haut du mat toute la saison pour couvrir la responsabilité des pouvoirs dits publics.

On objectera, bien sûr, qu'une telle démarche pédagogique et préventive risque de se révéler anti-commerciale. Et alors ?

ALAIN FAUJAS.

Les enfants du distilbène

Carence de l'information et panique injustifiée

L'article que nous avons consacré dans le Monde du 16 février à la première enquête lancée en France sur les effets à long terme que pourrait exercer une hormone, le diéthylstilboestrol, appelé aussi distilbène, sur la descendance des femmes enceintes auxquelles elle fut administrée entre les années 1950 et 1975, a provoqué des réactions démesurées.

Dans les médias d'abord : certains n'ont pas hésité à affirmer que : « Cinq cent mille Français étaient en danger » et risquaient « de graves accidents : stérilité et même cancer ». On ose à peine imaginer qu'une pareille contre-vérité avait pour seul but de faire vendre un organe de presse, au prix de l'affolement totalement injustifié de toute une population.

Les réactions du public à l'information médicale sont souvent excessives, comme le prouvent les extraordinaires difficultés auxquelles se heurtent, dans notre pays, les campagnes préventives ou vaccinales.

Mais le corps médical n'est-il pas largement responsable de cette situation ? Si les femmes de ce pays, celles qui ont été traitées au distilbène ou par un produit voisin, avaient été constamment, sagement et clairement informées, auraient-elles réagi avec autant de stupeur et d'angoisse ?

Dès 1975, le professeur Emile Hervet publiait dans la très spécialisée revue des gynécologues et obstétriciens la description du premier cas français d'adénocarcinome du vagin, et il accompagnait cette communication d'une mise en garde préventive.

La direction ministérielle de la pharmacie et du médicament a-t-elle été, dès lors et sans retard, alertée comme il eût été normal, comme ce fut le cas aux Etats-Unis ? Des informations détaillées ont-elles été adressées aux quelque cent mille praticiens français, sous la forme d'une lettre circulaire ? Les revues médicales à grande diffusion destinées aux généralistes se sont-elles fait l'écho de cette situation, qui appelait pourtant des mesures immédiates ? Les organismes de santé publique ont-ils lancé une enquête aux fins de connaître, à tout le moins, l'étendue du problème, le nombre de femmes concernées, le devenir de leurs enfants ?

Les réponses à ces questions sont clairement négatives et les efforts individuels de quelques pédiatres et gynécologues ont seulement tenté de remédier, ici ou là, tant bien que mal, aux navrantes lacunes de notre système sanitaire.

Si les actions nécessaires avaient été mises en œuvre, il aurait été possible de donner au problème de santé publique ainsi posé ses justes proportions. Elles auraient étouffé la panique que certains médias contribuent à créer ou à entretenir.

Les médecins devraient pourtant savoir mieux que quiconque que l'angoisse est proportionnelle à l'ignorance, que l'on peut informer sans inquiéter et que les patients de cette fin du vingtième siècle acceptent difficilement d'être tenus à l'écart de ce qui concerne très directement leur santé ou celle de leurs enfants.

La création d'un « code de l'information » chargé d'établir les normes élémentaires de déontologie auxquelles devraient se conformer les médias a été souhaitée à maintes reprises. En l'occurrence, l'affaire du distilbène devait inciter à réfléchir non pas à l'existence — inévitable — d'erreurs thérapeutiques, mais aux lacunes criantes de l'information médicale et sanitaire, qui devrait avoir pour mission d'avertir au plus tôt et dans le calme les praticiens comme les patients.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

D'un sport à l'autre

FOOTBALL : appel à M. Mauroy

MM. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, et Jean Sadoul, président de la Ligue nationale de football, ont écrit à M. Mauroy, afin de lui exposer *« la situation critique du football professionnel »* provoquée par une masse salariale trop élevée et des charges sociales et fiscales croissantes. Ils demandent un allégement de ces charges. Les comptes de l'exercice 1980-1981 du football professionnel laissent apparaître un déficit de 30 millions de francs. Il serait encore plus élevé pour 1981-1982.

⁂

● *Lens-Bordeaux* sera la tête d'affiche des seizièmes de finale de la Coupe de France (nos dernières éditions). Les autres rencontres seront les suivantes : Nancy-Laval, Metz-Brest, Bastia-Lille, Mulhouse-Monaco, Paris-Saint-Germain-Abbeville, Tours-Marseille, Nantes-Beaume-les-Dames, Toulouse-Le Havre, Maubeuge—Strasbourg, Martigues (ou I.N.F.-Vichy)-Saint-Etienne, Racing-Club de France-Lyon, Neufchâteau-Racing-Club Paris 1, Guingamp-Lorient, Rouen-La Roche-sur-Yon, Toulon (ou Sète)-Ajaccio. Les matches aller se joueront sur les terrains des clubs nommés en premier, les 5 ou 6 mars. Les matches retour sont fixés au 12 ou 13 mars.

⁂

● *Le Stéphanois Jean-François Larios* a signé, le 18 février, un contrat de trois ans avec l'Atletico de Madrid, club espagnol de deuxième division.

SKI : un titre pour Tavernier

Yves Tavernier a gagné le 18 février à Saint-Jean-d'Aulps (Haute-Savoie) le slalom géant des championnats de France de ski alpin en 2 minutes 20 secondes 73 centièmes. Il a devancé l'Espagnol Carlos Salvadores de 47 centièmes de seconde et Patrick Lamotte de 1 seconde 35 centièmes.

TENNIS : Noah battu

Yannick Noah a été éliminé, le 18 février, à Memphis (Tennessee), par l'Australien Peter McNamara, (6-3, 3-6, 7-6) en quarts de finale des championnats des États-Unis en salle. Les Américains Jimmy Connors, Gene Mayer et Brian Gottfried se sont qualifiés pour les demi-finales en battant respectivement Eliot Teltscher (4-6, 6-1, 7-6), Brian Teacher (6-4, 6-2) et l'Australien Paul McNamee (7-6, 6-3).

VOLLEY-BALL : Cannes « européen »

Cannes a battu Parme (15-9, 6-15, 15-13, 15-12) pour son premier match de la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de volley-ball, qui a débuté, le 18 février, à Parme (Italie).

Grenoble a été battu par Modène (Italie) (15-6, 15-13, 15-7) en poule finale de la coupe confédérale qui se dispute à Louvain-la-Neuve (Belgique)-Sète a été dominé par Orion (Pays-Bas) (15-10, 15-9, 15-7).

PARIS TOUTES VOILES DEHORS

Le jardin, les appontements, le restaurant et la capitainerie du bassin de l'Arsenal, éléments majeurs du nouveau port de plaisance de Paris (le Monde du 8 mai 1982), ont été inaugurés le 18 février par M. Jacques Chirac, maire de la capitale. Ces installations, situées entre la Seine et la place de la Bastille dans le 12e arrondissement, permettront de recevoir deux cent vingt-sept bateaux, de cinq à vingt-cinq mètres, [illegible] : location à la journée, à l'année, ou pour trente ans. [illegible] En outre, un jardin de près d'un hectare, agrémenté de jeux pour les enfants — notamment d'un voilier baptisé Lutèce — est désormais ouvert aux habitants du quartier.

Selon M. Chirac, le port de l'Arsenal contribue à la réalisation de deux objectifs : améliorer l'agrément de la ville et rééquilibrer vers les quartiers est. Il n'est, d'ailleurs, que le premier maillon d'une série d'aménagements qui mettront en valeur le canal Saint-Martin et le bassin de la Villette.

Après avoir rappelé que sur ces voies d'eau on avait renoncé il y a dix ans à construire une autoroute à quatre travées qui aurait traversé Paris de la porte d'Italie à Aubervilliers, le maire a indiqué que selon lui les canaux seraient [illegible] pour la partie est de la capitale ce que sont les Champs-Elysées pour les quartiers ouest. — M. A.-R.

هكذا من الأصل

Le Monde

DIMANCHE



MARC RIBOUD/MAGNUM

DÉRIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. *Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces* dérives de la conversation, qui font la matière de la série *d'entretiens inaugurée, cette semaine, par Georges Balandier.*

Georges Balandier (anthropologue)

« En Afrique, l'érotisme n'a pas à être raconté, puisqu'il est pratiqué. »

« La femme africaine, par sa sensualité *ostentatoire, semble incarner* l'érotisme. Serait-ce l'une des raisons de votre attirance pour ce continent ?

– Lorsqu'on fait le choix de vivre dans une autre civilisation, toute une série d'éléments intervient. Or, quand on a une vingtaine d'années, ce qui était mon cas, on n'a de la femme qu'une image encore incertaine. De plus, au moment de mon départ, je n'avais pas encore rencontré de femme africaine. Il est vrai *qu'elle a représenté* alors une image, une séduction, et surtout une recherche de libération.

– Son attrait n'était-il pas celui de l'*Ailleurs*, libérant les rapports érotiques de leurs tabous, les rendant, peut-être, plus faciles ?...

– Je ne crois pas que je les voyais sous le signe de la facilité, mais certainement sous le signe d'une découverte : dans la relation érotique, il y a non seulement *la recherche du corps, comme* moyen, par une sorte de conjugaison savante, de provoquer du plaisir, de la jouissance, il y a aussi un procédé de *connaissance.* Et *la femme africaine* représentait l'Ailleurs de l'Ailleurs, si je puis dire, car l'Afrique m'était une civilisation presque inconnue et la femme africaine était ce qui était le plus inconnu à l'intérieur de cet univers-là. Je suis persuadé que, dans le jeu érotique, il y a la quête constante de la différence ; la femme africaine était pour moi la *différence absolue, par la couleur de sa* peau, par ses formes, ses odeurs, par sa manière d'être.

– Croyez-vous que la femme africaine *soit plus érotique* que la femme blanche ?

– *Je dirais plutôt que la femme afri*caine a un usage plus « naturel » de son corps, et dans l'érotisme il y a tout d'abord l'attrait d'un corps pour lui-même. Or la femme africaine reçoit dès l'enfance une formation qui la prépare à gérer son corps avec une liberté qui ne se trouve pas dans une civilisation comme la nôtre ; elle a un port, une grâce, une *façon – fascinante – de se mouvoir* et de maîtriser, à la fois, son corps et l'espace à l'intérieur duquel elle se place. Souvent, la poitrine de la femme africaine est une poitrine libre, et elle donne ainsi le sentiment d'échapper à notre civilisation du vêtement cousu, de l'enfermement des corps et de *l'occultation* de l'érotisme.

– Notre *société* hyper-rationaliste n'a-t-elle pas étouffé l'érotisme par la castration permanente de nos désirs ?

– L'érotisme survit encore, mais perverti ; il est devenu un produit de la nouvelle sophistication, réservé aux gens capables d'intellectualiser à l'extrême le jeu amoureux, ou il est dégradé par tout ce qui le conduit au seuil de la pornographie.

– Or ni l'un ni l'autre ne sont authentiques ; ce qui frappe, en Afrique, c'est cette fierté naturelle de laisser libre *cours à ses désirs*

– En effet, il s'agit d'un érotisme accessible, présent à tout moment et qui se manifeste. La danse africaine est à la fois du rituel et de l'érotisme. Elle révèle *la beauté du corps des femmes* lorsqu'elles s'y abandonnent, rendues luisantes comme des sculptures. On y trouve une espèce de générosité du corps qui n'existe guère chez nous, où il a été censuré par l'héritage religieux et moral. Et puis, l'Afrique est un pays de formes et de couleurs accentuées, d'odeurs et de saveurs fortes ; c'est donc un pays d'attirance, y *compris pour le sexe.*

– N'est-il pas paradoxal que notre *société d'érotisme refoulé ait donné* lieu à tout un art érotique, tandis que l'Afrique, pays de l'érotisme vécu, n'a rien produit de tel ?

– C'est exact. Dans un univers où l'érotisme est masqué, hyper-intellectualisé, il réapparaît transposé par l'art et la littérature. Tandis qu'en Afrique, où la sensualité – reconnaissance des sens comme moyens de vie et de connaissance – est présente, il n'y pas besoin d'une multiplicité de transpositions. Certaines cultures de l'Afrique centrale favorisent un apprentissage érotique des femmes ; *celles-ci* portent des tatouages en relief, destinés non seule*ment à avoir une efficacité symbolique,* mais à favoriser l'excitation et le plaisir du partenaire. L'érotisme n'a donc pas à être nommé, puisqu'il est ; il n'a pas à être raconté, puisqu'il est pratiqué ; il n'a pas à être montré, puisque chacun sait qu'il fait partie de la vie. » ■

GUITTA PESSIS PASTERNAK.

LIRE



COURRIER

ACTUELLES

Face à la concurrence

« Enlever aux désorganisateurs de la société la masse innombrable des travailleurs et faire de ceux-ci les plus zélés défenseurs de l'ordre social, c'est le seul but du projet que j'ai l'honneur de vous présenter. [...].

» Le prix de la main-d'œuvre sera égal dans tout le pays, dans la ville comme dans la campagne. Les ouvriers de la campagne, dont les dépenses sont moindres, pourront économiser plus que ceux de la ville, ce qui contribuera à faire refluer un grand nombre de ceux-ci de la ville à la campagne, qui se peuplera du trop plein des villes. Ainsi on verrait se dissiper et se fondre ces agglomérations menaçantes pour la tranquillité publique. [...].

» Ici se présente une objection : comment songer, par l'augmentation de la main-d'œuvre, à augmenter le prix de revient des objets de notre fabrication, quand nous avons déjà tant de peine à soutenir, sur certains de ces articles, la concurrence de l'étranger ? A cette objection, voici ma réponse : Aujourd'hui, la mesure que je propose peut s'étendre facilement à l'Europe entière. [...]..

» Mais, si cette amélioration est facilement et immédiatement réalisable pour toutes les parties de notre fabrication qui ne sont pas exposées à la concurrence de l'étranger, il est évident qu'on ne peut songer à la mettre en pratique pour les autres qu'après avoir obtenu l'adhésion des pays où se fabriquent les produits similaires. »

Proposition inattendue, peut-être, mais digne d'attention car elle est signée : Fabius. Dans *le Repos du monde, projet Auguste Fabius ou plan pour l'amélioration du sort des ouvriers en général*, adressé à l'Assemblée nationale en 1848 et en 1849, publié à Lyon en 1851.

JEAN GUICHARD-MEILI.

Autonomie

Autonomie et autonome sont des mots qui reviennent très fréquemment dans la presse. Nous avons tenté de regrouper les emplois relevés en fonction de leur contexte.

● Premier groupe : les organismes « autonomes ».

Ceux-ci peuvent l'être dans leur titre : on nous parle de la Fédération nationale des syndicats autonomes (enseigne bien paradoxale), de l'université nationale autonome du Mexique, ou de l'université autonome de Barcelone.

L'autonomie tracasse beaucoup les universitaires ; un article pouvait titrer *« Autonomie et participation : bilan de la loi d'orientation »*, alors que l'administration centrale proclame aux administrateurs universitaires : *« Vous êtes autonomes ! »*, et que l'on s'inquiète des *« risques de l'autonomie des universités »*.

L'autonomie des entreprises (publiques) a également beaucoup de succès, et dans le monde entier ; M. Andropov désire *« développer l'autonomie des entreprises »* ; on nous dit que Air Canada *« jouit d'une certaine autonomie »* ; enfin, en France, un colloque annonce ses travaux qui porteront sur *« Plan et autonomie de gestion des entreprises publiques »*.

Un article titre : *« FR 3 à l'heure de la décentralisation. L'année zéro de l'autonomie »* ; l'on apprend que l'ANVAR *« fut autrefois un institut du C.N.R.S. avant de devenir un organisme autonome »*. Une variante est introduite pour nos P.T.T., qui ne sont pas autonomes, mais dont le budget, nous dit-on, est *« autonome »* par rapport au budget général.

La gloire est atteinte avec le titre suivant, à la « une » du journal *le Monde : « L'autonomie du secteur public doit être respectée, déclare M. Mitterrand »*, repris par M. Chevènement.

● On le savait, le terme fait partie du vocabulaire politique.

Le terme est abondamment utilisé par référence à des collectivités territoriales ; en Espagne, le Conseil général basque est le *« gouvernement autonome de la région »*, tandis que M. Gonzalez veut *« construire l'État des autonomies »*. Une variante est introduite par la publication d'une pétition pro-palestinienne qui mentionne la *« pseudo-autonomie des accords de Camp David »*. En France, un maire de l'opposition voit dans une récente loi sur les villes nouvelles *« les menaces qu'elle fait peser sur l'autonomie régionale »*. L'autonomie peut également être restreinte à un domaine de l'activité politique, comme dans la publicité pour ce livre intitulé *le Bouclier d'Europe. Vers une autonomie militaire de la Communauté européenne.*

En politique, le mot a d'autres usages. Pour rester dans le domaine militaire, on lira sous la plume d'un général un discours sur *« l'autonomie de décision que seule la « bombe » permet »*. M. Rocard annonce dans une interview qu'*« il n'y aura pas de « démocratie de l'informatique » dans notre pays* [sans que nous atteignions] *notre autonomie technologique »*. L'utilisation du mot dans le discours politique dépasse les clivages de partis ; un membre du Club de l'Horloge définit les qualités du langage que l'opposition devrait définir : son vocabulaire doit tout d'abord être *« autonome »*.

● On s'en serait douté, les individus ont droit, eux-aussi, à leur part d'autonomie.

« Il a fallu que M. Cot « tue le père » une seconde fois, ou du moins le blesse, pour affirmer son autonomie ». Mme Roudy rappelait récemment, de son côté, que l'activité professionnelle des femmes correspond *« à un besoin légitime d'autonomie »*. (...)

Le déchaînement le plus fantastique d'autonomie que nous ayons relevé se produit dans le cadre des rapports professionnels. Il s'agit ici des petites annonces d'offres d'emploi pour cadres, où la fréquence extraordinaire d'apparition d'« autonomie » ou d'« autonome » reflète une fois de plus la connotation extrêmement positive du mot. Par exemple, un ingénieur d'affaires *« devra faire preuve d'une large autonomie dans ses fonctions »*, alors qu'une autre société propose *« un poste autonome qui offre à un candidat de valeur de réelles possibilités d'évolution »*. Une banque s'adresse, quant à elle, à ses candidats : *« Vous pourrez donner sa pleine mesure à votre sens des affaires, tout en ayant un haut niveau de responsabilité et une grande autonomie de gestion. »* I.B.M. offre un *« emploi qui laisse beaucoup d'autonomie au sein d'une petite équipe »*.

L'exemple le plus frappant est constitué par une page où quatre des douze annonces emploient le mot ; on demande dans l'une *« dix ans d'expérience de direction industrielle d'unité autonome »*, une autre décrit un poste *« disposant d'une grande autonomie »* ; on nous explique dans la troisième que les responsabilités d'un directeur général *« impliquent une large autonomie d'action et de décision »*, et le dernier candidat peut lire qu'il prendra *« ensuite toute l'autonomie dont* (il sera) *capable »*.

● L'autonomie peut aussi s'appliquer à des objets.

Une publicité vante une montre dont l'autonomie est de trois ans. Une chaîne stéréophonique est décrite comme *« compacte, légère, autonome et ultra-sophistiquée »* (sans que l'on sache d'ailleurs la signification de cette autonomie-là).

L'autonomie est à la pointe de l'innovation ; le renvoi d'un article sur les magnétoscopes précise que l'on *« désigne par privatique tous les supports de communication autonomes qui laissent à l'utilisateur la possibilité d'organiser sa consommation à partir des programmes disponibles sur le marché »*. Enfin, *last but not least*, une publicité nous dit qu'*« en plus de leur utilisation autonome, ces micro-ordinateurs peuvent être intégrés dans des réseaux informatiques »*, pendant qu'un concurrent annonce *« les ordinateurs autonomes qui évoluent avec vos besoins »*.

GUILLAUME LÉVY-LAMBERT
(Le Vésinet).

PARTI PRIS

Escalade

Qu'est-ce qui fait courir les lecteurs du Monde Dimanche ? Les chiens, et depuis le début. Déjà, en janvier 1980, une lettre avait provoqué une avalanche de courrier. Il a suffi qu'une mère de famille se plaigne que ses enfants soient importunés par des chiens dans le parc de Saint-Cloud pour que la polémique se rallume. On nous pardonnera de l'interrompre, après quelques échanges indignés ou sarcastiques et le portrait (ci-dessous) d'un amateur.

Et de méditer, à notre tour, sur le phénomène. Les Français sont 50 millions, les chiens un peu plus de 9 millions. Sans doute, comme dans le cas du racisme, existe-t-il un seuil — contesté — de tolérance. A partir d'un certain point de saturation, ceux qui ne possèdent pas d'animaux familiers s'agacent de voir leur territoire envahi par les bêtes des autres.

Un de nos lecteurs va jusqu'à proposer ironiquement de supprimer les allocations familiales pour multiplier les motos nettoyeuses de trottoirs qui portent dans le monde entier le nom de Paris. Curieuse conception budgétaire.

Il est de fait, cependant, que l'on voit mal où va s'arrêter l'escalade. De plus en plus de chiens, de plus en plus d'engins et de conducteurs hautement spécialisés. Les gens des villes soignent leur nostalgie de la nature en recourant aux chiens. Et, pour pallier les inconvénients de ce vague à l'âme « écologique », on multiplie les machines et les moteurs. Quelle solution ? Peut-être d'amener les citadins à être si heureux ensemble qu'ils n'aient plus besoin de chiens...

JEAN PLANCHAIS.

Muselières

A la suite des lettres de Mme Masson (*le Monde Dimanche*, 9 janvier 1983) et de M. Salin (30 janvier), je me permets à mon tour de stigmatiser les violences verbales dont sont victimes les chiens de nos cités. J'en donnerai trois exemples.

Il y a les propos infantilisants (du genre : il est mignon le gros chien-chien, etc.) qui peuvent précipiter tout chien normal sur la pente de la régression.

Il y les hurlements des vieillards, des facteurs, des enfants, qui, par un comportement immature, ont cruellement mis un urbain chien urbain dans la situation de mordre, et qui par-dessus le marché risquent en criant de lui donner mauvaise conscience.

Il y a les remarques désobligeantes. Quel chien, occupé à déposer ses légitimes fèces sur le gazon ou dans le bac à sable d'un jardin public, n'a pas été contraint d'essuyer... des propos dégoûtants ? La psychanalyse a pourtant décrit les ravages causés dans les subconscients par toute intervention maladroite au niveau de l'anal !

Il faut absolument empêcher femmes, enfants et hommes d'ouvrir inconsidérément la bouche en présence de nos amis les chiens : il faut obliger les gens, dans les lieux publics, à porter une muselière.

D'autant que l'équipement en muselières de toute la population créerait industries et emplois nouveaux. Mais ceci est une autre histoutouare.

MICHEL POTTIEZ
(Montluçon).



XAVIER GUENNOC

Solidarité

Mon fils Nicolas roule à cyclomoteur sur un sol douteux, un peu glissant. Il dérape dans un virage et tombe assez rudement, suffisamment pour être choqué. Son engin fait plusieurs tours, cogne dans le pneu d'une voiture venant en sens inverse ; d'autres voitures font des manœuvres incroyables pour passer — quand même — en évitant mon fils, qui se relève, reprend la route tant bien que mal (plutôt mal que bien !).

Personne ne s'est arrêté, personne ne lui a demandé s'il s'était fait mal... Personne, c'est-à-dire de bonnes citoyennes et bons citoyens, pressés de rentrer chez eux et prenant ce Nicolas de seize ans, en terminale, pour un dangereux loubard, prêt à les bastonner peut-être !

Bravo pour l'assistance à personne en danger et bravo pour ce que Nicolas ressent maintenant envers le genre humain !

ARIANE ORCEL
(Maurepas).

Transsexué

Début novembre, j'envoie une commande à une maison de vente par correspondance.

Quinze jours plus tard, j'apprends que l'envoi d'une chemise sera différé de quatre ou cinq semaines.

Je réponds : *« O.K., mais seulement si je peux avoir cette chemise avant Noël. — P.S. : Voulez-vous bien dire à votre aimable ordinateur que ce n'est pas* Madame *mais* Monsieur. *Je ne suis nullement sexiste, mais un peu pédant. »*

Fin décembre : *« Chère Madame, désolés de vous faire toujours attendre. La chemise vous parviendra dans trois ou quatre semaines... »*

Je réponds : *« Bon Dieu, ne savez-vous pas lire ? Je ne veux plus de cette chemise ! D'ailleurs, j'insiste sur le fait que je suis un vieillard irascible, non pas une dame complaisante... »*

Mi-janvier : *« La chemise vous parviendra..., chère Madame... »*

Je réponds : *« Zut ! Sapristi ! Je suis un homme ! Quant à cette maudite chemise... »*

Début février, on me rembourse. Avec une lettre : *« Chère Madame, j'ai bien reçu votre lettre, qui a retenu toute mon attention... »*

Je m'avoue vaincu. Vaincue, même.

JOHN HARRIS.

● *Erratum : le chômage en Loire-Atlantique.* En septembre 1982, le nombre des demandeurs d'emploi en Loire-Atlantique était de 49 585 et non de 124 000 comme l'indiquait l'article de Jean-Claude Murgalé « Les chômeurs enlisés de Saint-Herblain » publié dans *le Monde Dimanche* du 9 janvier. Ce dernier chiffre correspond au nombre de chômeurs dans la région des Pays de la Loire à la même date.

VOUS ET MOI

Johnny

C'était un berger allemand que j'avais aperçu à plusieurs reprises. Il allait et venait, d'un trottoir à l'autre, tantôt nonchalamment, distrait, tantôt trottant vers un but mystérieux, le cou tendu et la queue basse. Seul. Livré à lui-même. Aucun sifflement modulé ni ordres péremptoires pour le ramener « au pied ». Il croisait, indifférent, les rares passants de cette rue calme du quartier Javel. Une femme s'était figée à son passage, l'air inquiet. Johnny en imposait.

J'entrepris de lui filer le train aux abords des anciennes usines Citroën. Johnny arrosait consciencieusement les palissades de chantiers. S'il avait repéré mon manège, il n'en paraissait rien. Il m'entraîna dans une petite rue pavée, apparemment inchangée depuis les années 50. Seul un énigmatique graffiti de peinture rouge sur un mur de ciment aurait intrigué le fantôme de Nestor Burma : « Vive le goulag libre ».

Il s'arrêta au seuil d'un café-restaurant sans enseigne, se dressa sur ses pattes arrière et poussa la porte.

Je décidai d'entrer à mon tour.

Il était là. Il se mit à aboyer en découvrant ses crocs. Ses yeux, jaunes et inexpressifs, n'encourageaient pas aux confidences. Il se tut sur l'ordre d'un jeune homme pâle à la voix cassée : *« Suffit, Johnny ! »*.

C'est ainsi que j'appris son nom. François était le prénom du jeune homme pâle à la voix cassée. Environ vingt-cinq ans, une mèche de cheveux noirs à l'allure de « banane », un nez en lame de couteau. Une chemise boutonnée à l'extrême valorisait une pomme d'Adam proéminente.

Seul client des lieux, je pris place sur un tabouret de bar bancal devant un comptoir de formica. Il faisait sombre. Le décor était rien moins que disparate. Un téléviseur diffusait un feuilleton pathétique en arrière-salle, une peinture murale donnait une touche exotique : une oasis naïvisante avec de curieux oiseaux argentés qui traversaient un ciel angélique.

La conversation roula sur Johnny.

C'était bien un berger allemand. Pur sang. *« Y'en a qui sont moitié loup-moitié berger ; ceux-là ils aboient comme des loups. Lui c'est un berger, il est un peu moins sauvage... Tu vois ce que je veux dire ? »*

L'animal avait un pedigree, *« tatoué et tout »*, enregistré. *« C'est comme les gens... Tu vois ce que je veux dire ? Ça veut dire que c'est le tien, tu ne peux pas l'abandonner comme ça. »*

En disant ces mots, François semblait animé d'une conviction très intime. Chien perdu sans collier ? Il enchaîna sur le collier de Johnny, précisément. *« C'est un collier étrangleur. Un côté pour l'empêcher d'attaquer, l'autre côté normal. »* Cela posait la question du dressage. Johnny avait été dressé *« moyen »*. *« C'est son maître qui doit le dresser, c'est conseillé. »*

J'interpellai Johnny. Il était étendu de tout son long près de la porte, la truffe dans la sciure. Je notai avec amusement que le « pur berger » avait comme un loup autour des yeux. J'appris qu'il devait son nom à son année de naissance, l'année des « J ». *« Quand il a passé le contrôle. Ce nom-là ou un autre... Tu vois ce que je veux dire ? »*

D'où venait Johnny ? Sa provenance semblait mystérieuse, d'obscures « relations » avaient été mises à contribution. François avait parfois de ces grimacements lourds de sous-entendus. *« Tu vois ce que je veux dire. »* Il se montra loquace pour me parler d'une maladie des os, *« qu'ils peuvent attraper »*. Sur le ton de la confidence, il me fit part d'un remède efficace que lui avait indiqué un dresseur, *« un spécialiste »*. C'était à proprement parler un véritable remède de cheval : *« Un demi-litre d'huile de foie de morue. Après, ils n'attrapent pas cette maladie. »* Il m'assura que Johnny n'était pas passé par là.

Je le crus sur parole.

Un chat noir sauta sur le comptoir. *« Johnny est habitué aux chats. On en a quatre'cinq... Il est habitué à voir du monde. Son monde... comme tout le monde. »* Et le petit monde de Johnny était quantativement bien fourni — je ne parle pas de la clientèle du bar. *« On est une dizaine dans la famille »*, m'assura François sans d'autres précisions. J'avais effectivement entrevu deux adolescentes qui partageaient un air de famille avec François ; puis vraisemblablement un frère, et un second ; puis un bambin. Et la mama. La salle du café m'en parut comme une simple extension du salon familial, le télé en retrait. Le menu du jour avait moins pour fonction de rameuter une hypothétique clientèle que de pourvoir au couvert d'un grand frère absent. Table d'hôte dans la pleine acception du terme.

Que mangeait Johnny ? *« Ça mange comme une personne. Pas de conserves, comme nous. Normalement y'a un régime, mais il le fait pas. Matin-midi-soir. Un régime équilibré, comme dans les boîtes de Canigou, si on veut. »* François ajouta : *« Quand il mange, il partage pas... Ses repas c'est personnel. »*

Je voyais ce que François voulait dire.

Johnny s'étira en bâillant, puis il vint musarder du côté du comptoir. François lui jeta un sucre. *« Je lui en donne quand il me regarde de travers. Je vérifie s'il est de bonne humeur... Comme ça je suis sûr. »*

Johnny avait donc ses humeurs ?

« C'est nerveux, un chien. C'est comme les gens... Ça n'aime pas qu'on les emmerde. » Mais Johnny est plutôt un calme, source de peu d'histoires. *« C'est un chien moyen, ni trop con, ni trop intelligent... pas un chien de luxe. Il ramène pas le pain ou le journal. »*

L'intéressé dressa l'oreille. Son port de tête n'était pas dénué d'une certaine distinction. Deux mouches, piquées dans la joue gauche, lui donnaient un rien d'aristocrate, brave bête.

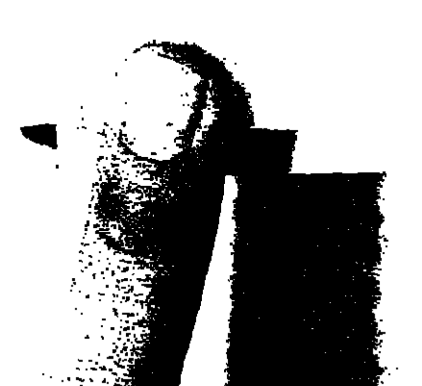
« On peut lui parler », me dit son maître, *« il comprend... C'est comme les gens, ça comprend bien, presque bien... Des fois c'est personnel. »* François jouait avec le jet de vapeur d'une antique Faema. *« Tous les animaux, on peut leur parler, ça veut pas dire qu'ils écoutent... Du moment qu'ils ont bien mangé. »*

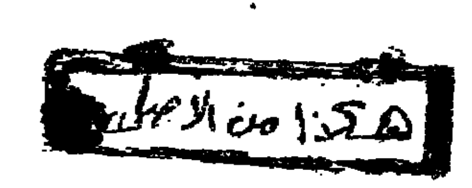
J'acquiesçai poliment.

On parla de choses et d'autres puis je réglai mon café. Quand j'ouvris la porte du café-restaurant sans enseigne, François retint Johnny par le collier étrangleur. Le jeune homme à la voix cassée paraissait encore plus pâle à la lumière du jour. Ce garçon manque d'air, pensai-je.

— *« Bye bye, Johnny ! »* ■

RUDOLPH BENÈS.






NICOLAS VIAL

Les religieuses entre le monde et le désert

Elles vivent davantage dans le siècle que jadis. Mais même réduit, l'appel de la solitude et de la contemplation subsiste chez les femmes, quelquefois sous ses formes les plus dures.

FONTENAY-AUX-ROSES. A droite le centre commercial, à gauche une cité H.L.M. semblable à toutes les cités H.L.M. de la banlieue parisienne... Appartement 482 au quatrième étage. Quatre noms sur la porte : Marie-Noëlle J..., Louisette T..., Christiane V..., Agnès... La porte s'ouvre sur un sourire accueillant, un casque de cheveux gris humides : *« Excusez-moi, je rentre juste de la piscine. »* Blue jeans, chemisier à carreaux et gros pull en ce jour d'hiver. Télévision au milieu du living, fleurs et plantes vertes sur le balcon : un intérieur modeste et propre, pauvrement meublé, banal et chaleureux. Un foyer chrétien sans aucun doute : au mur, Jésus crucifié, contemple avec mélancolie les biscuits et le café qui fume.

Un foyer pas tout à fait comme les autres : ces quatre femmes sont des religieuses de l'ordre des Auxiliaires de la charité. Elles vivent là une vie apparemment banale : elles travaillent huit heures par jour à l'hôpital, à l'usine, au bureau, regardent la télé, vont au cinéma de temps en temps, font du sport, et du camping l'été. Une congrégation de cent vingt personnes, fondée pour l'évangélisation en milieu ouvrier : *« Pour nous, la vie religieuse est insérée dans la vie normale. Nous consacrons notre vie à Jésus, mais c'est une vie ordinaire, la vie du peuple. »*

Les religieuses, dites de vie apostolique, de loin les plus nombreuses aujourd'hui (1), ont toujours travaillé à l'extérieur, mais s'installent de plus en plus fréquemment à trois, quatre ou cinq femmes dans des appartements, comme tout un chacun. L'adaptation à l'environnement en est grandement facilitée : les religieuses actives ne sont plus seulement enseignantes ou infirmières, comme autrefois. *« Il y a de plus en plus de sœurs dans les bureaux, aux P.T.T. ou dans la restauration,* dit sœur Marie-Noëlle, responsable du service des vocations, ancienne infirmière. *Et c'est tant mieux. Nous ne sommes pas au service des autres, mais avec les autres et parmi eux. »*

Les grandes orientations de l'Eglise ne sont pas étrangères à ces choix. Le concile Vatican II a valorisé la présence au monde, une sorte de décléricalisation. On a orienté les « apostoliques » vers le monde ouvrier déchristianisé. Elles en partagent le labeur, les congés payés, les luttes syndicales, les grèves, voire les engagements politiques. Martine, trente-neuf ans, est au P.S. les voisins de palier, les collègues d'atelier, les camarades du parti, les copains de la Confédération nationale du logement, ont mis des années avant de découvrir qu'elle était religieuse. On s'étonnaît de la savoir célibataire, on la trouvait féministe, un peu gauchiste peut-être, avec un côté scout en même temps. *« Pour eux, une religieuse c'est encore une grande cornette avec une voix mielleuse et des mon cher enfant. »*

Pourquoi cette fille de mineurs, aînée de sept enfants, a-t-elle choisi de faire les vœux traditionnels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ? *« J'ai voulu apporter, dans la mesure de mes moyens, à ce milieu si dur, le témoignage de la venue du Christ sur terre. Notre petite communauté, c'est le signe d'une fraternité possible, même au milieu des luttes et des divisions. Nous ne partageons pas seulement le loyer et le beefsteak. Nous partageons authentiquement une vie de prière, de réflexion, d'approfondissement. »*

Le boulot une drôle de pénitence

Mais cela amène à reconsidérer certaines notions. *« Il faut se demander ce qu'est le choix de la pauvreté,* dit Marie-Noëlle, *alors que dans notre travail nous luttons pour de meilleures conditions de vie et des salaires plus décents. »*

La pénitence, le cilice ?

« Allez donc travailler à la chaine, vous le verrez, le cilice. Le boulot, c'est déjà une drôle de pénitence, pas la peine d'en rajouter. »

Elles font du sport pour être « bien dans leur peau », à l'aise dans leur corps.

Même au fond des monastères, la secousse sismique qui a secoué l'Eglise, et le concile Vatican II ont amené une profonde transformation.

Le vieillissement spectaculaire des congrégations (la moitié des religieuses ont plus de soixante-cinq ans, 8 % seulement moins de quarante-cinq ans) est dû à la fois au peu d'entrées des jeunes en religion — la « crise des vocations » maintes fois évoquée (2) — et au grand nombre de départs dans la tranche d'âge moyenne (entre trente et cinquante ans). Impossible de savoir combien de prêtres et de religieuses Rome a relevés de leurs vœux en quinze ans. Mais il y a eu dans les années 70 une véritable hémorragie : *« Avec les décès et les départs et les « non entrées », les congrégations ont fondu de moitié ; certaines ont disparu carrément »*, reconnaît-on à l'épiscopat.

Déchristianisation (3), crise de l'identité religieuse et des valeurs en général, mutation des mœurs : depuis longtemps, les supérieures ont renoncé à faire du nombre.

Prêtres du service des vocations, maîtresses des novices, sont unanimes : on entre dans les ordres de plus en plus tard (entre vingt-cinq et trente ans), de plus en plus conscient et motivé ; d'autre part, la sélection est de plus en plus sévère. Le Père Robert Nedellec, responsable des vocations pour l'Ile-de-France, reçoit chaque année une centaine de jeunes filles qui songent à la vie religieuse : une dizaine, peut-être, entreront vraiment dans les ordres. Il y a beaucoup de vocations-refuges, de dépressions nerveuses, de déceptions sentimentales, de filles à problèmes psychologiques ou familiaux, qui traduisent leur crainte de la vie en termes de fuite, de refus. *« C'est notre rôle de les aider à réfléchir, à voir clair en elles-mêmes. On ne s'engage pas au service de Dieu par dépit ou à la suite d'un échec. On s'y engage de tout son cœur et de toutes ses forces, avec enthousiasme et joie de vivre. Sinon ce n'est pas la peine ; pour vivre dans un monastère, il faut être très équilibrée et très solide, car rien n'est plus décapant et plus révélateur. »*

Plus d'engagement précoce à seize ou dix-huit ans comme autrefois. *« Nous voulons des femmes mûres, autonomes, qui tiennent debout toutes seules, pas des enfants qui passent de leur famille au couvent sans avoir rien connu de la vie »*, explique une maîtresse des novices cisterciennes. C'est pourquoi on a demandé l'année dernière à Marie-Pierre, qui voulait entrer dans cet ordre, non seulement de terminer ses études d'ingénieur, mais encore de travailler un an ou deux. *« Il est bon d'avoir vécu seule, d'avoir payé son loyer, sa voiture, d'avoir été responsable, pas assistée, tant sur le plan financier que sur le plan moral ou psychologique. »*

Pour s'assurer de sa vocation, Marie-Pierre, après quelques week-ends de retraite, a fait un stage de six mois dans la communauté dont elle souhaite partager la vie. On l'a renvoyée se prolonger six mois ou un an dans le monde à l'issue de ce stage, par mesure de précaution : beaucoup n'en reviennent pas. Au bout de cette période probatoire, si elle n'a pas changé d'avis, elle entrera comme novice : elle attend ce jour avec une impatience sereine.

Un long « mariage à l'essai »

Elle n'a pas osé avouer le motif de son départ dans son entreprise ; crainte des quolibets, des sous-entendus égrillards, de l'incompréhension affligée. Une si jolie fille.

Les délais stricts d'autrefois, tant d'années de noviciat, tant d'années de professe temporaire — selon les ordres — avant les vœux définitifs, ne sont plus guère en usage. On est très souple et chacun peut adapter à son usage cette espèce de parcours du combattant. Cependant la durée de ce mariage à l'essai tend à s'allonger. On ne fait plus guère de vœux définitifs avant six ou sept ans après son entrée en religion. *« Ça donne le temps de s'assurer qu'on est bien faite pour cette vie, qu'il n'y a pas d'erreur d'aiguillage. »*

Car il ne faut pas s'y tromper : malgré les changements intervenus depuis Vatican II, la vie cloîtrée est toujours la vie cloîtrée.

La forme a changé. On a supprimé les grilles dans la plupart des monastères (beaucoup ont conservé des petits murets à mi-hauteur qui matérialisent dans les parloirs la séparation d'avec les visiteurs), les offices sont en français, les moniales sortent pour aller chez le médecin, chez le dentiste, pour voter ou encore pour se rendre au chevet d'un parent mourant. Certaines règles particulièrement barbares sont reléguées dans la mémoire, nostalgique ou pas, des anciennes : obligation de faire lire son courrier à la supérieure, interdiction de regarder un homme dans les yeux, tout comme la discipline ou le cilice de jadis. Le chauffage central existe pratiquement partout, même s'il semble à peine tiède au visiteur.

Mais les réalités de base sont les mêmes que toujours : clôture, prière en commun cinq à six heures par jour, vie communautaire dans le silence. Et ce mélange paradoxal de solitude et de présence constante des autres, cette régularité des jours et des nuits, consacrés aux mêmes occupations sans que rien vienne jamais changer le cours du temps, cette durée qui semble infinie... Jusqu'à la mort, les heures du sommeil, des repas, des travaux et des prières, rythmées par la cloche, ne seront troublées par aucun événement : c'est peut-être cela qui est le plus dur à vivre pour les jeunes novices. *« En trois ou six moix, on ne se rend pas compte de ce que cela représente, il faut avoir franchi le cap des premières années »*, affirme sœur Marthe, prieure du carmel de Montmartre.

Est-ce pour cela que sur vingt jeunes filles tentées par une vie de prière qu'on y reçoit, une seulement va jusqu'au bout et s'engage ? Pour sœur Marthe, *« ces éliminations successives que constituent les stages et un long noviciat sont les garants que celles qui entrent seront heureuses, épanouies, équilibrées. Il ne faut surtout pas que ce soit vécu comme un renoncement, un sacrifice. »*

Même son de cloche chez les bénédictines de Jouarre : *« Les filles qui se sont trompées, ça se voit tout de suite : elles ne mangent pas, dorment mal, ne plaisantent plus et ne rigolent jamais aux heures de récréation. Une sœur qui ne rit pas, c'est mauvais signe. Il vaut mieux de toute façon partir très vite qu'après quinze ou vingt ans, quand on est complètement déphasée professionnellement, affectivement et familialement. »*

Celles qui quittent le couvent restent souvent en contact : on écrit pour annoncer son mariage, la naissance de ses enfants, on s'inquiète de la santé des sœurs âgées. Hélène, trente-sept ans, trois enfants, ne regrette rien des huit ans passés chez les religieuses de Picpus. Elle pleurait en franchissant le portail du monastère, pourtant elle n'aurait pas pu y passer un jour de plus.

Qui entre en religion aujourd'hui ? Les religieuses 1983 viennent en fait de tous les milieux sociaux, de tous les horizons professionnels. Certaines ont même grandi dans l'incroyance. On rencontre une majorité d'enseignantes, d'assistantes sociales, de ces professions où l'on est tourné vers les autres plutôt que vers une réussite sociale ou financière. Pourtant, une informaticienne a préféré récemment dialoguer avec le Seigneur plutôt qu'avec ses ordinateurs. Une journaliste vient d'entrer dans un carmel. Un professeur de philosophie est devenue dominicaine en lisant saint Augustin à ses élèves...

Le « coup de foudre »

Comment ressent-on l'appel de Dieu ? Les élues l'expliquent avec bonne volonté et force détails. Mais ont le sentiment qu'il est vain de vouloir faire comprendre aux autres ce mystère. En général, elles ont porté en secret depuis l'adolescence leur projet de vie religieuse, le combattant ou l'acceptant. Et puis un jour, au détour d'un chemin, lors d'une visite à une tante moniale, au cours d'un voyage touristique, attirée par une amie, c'est le déclic, le coup de foudre comme elles l'appellent. *« J'ai senti que Dieu voulait que je me consacre à lui », « Au cours d'une nuit blanche, j'ai entendu le Christ qui m'appelait à lui. »*

L'ordre est souvent choisi en fonction d'un lieu. Une bénédictine de quarante-deux ans raconte : *« Je songeais à la vie religieuse depuis mes quatorze ans, mais je luttais contre : je voulais des enfants, ma musique, les voyages et mes parents. Un jour, en vacances, en visitant cette abbaye, une voix intérieure m'a soufflé : c'est ici que ton destin est tracé. J'ai ressenti le soulagement de celui qui trouve enfin le port. »* Sœur Claude, prieure du carmel de Frileuse, hésitait entre les petites sœurs du Père de Foucauld et le carmel, entre une vie consacrée aux plus déshérités et une vie érémitique faite de silence et de recueillement. *« Un soir d'été, en accompagnant un ami prêtre, j'ai eu l'intuition que c'était mon lieu, que je devais vivre ici. Voici vingt-cinq ans que je me redis ça tous les soirs avec le même émerveillement. »*

LILIANE DELWASSE.

(Lire la suite page IV.)

(1) En 1982, il y avait 75 260 religieuses « de vie apostolique » (77 000 en 1980, 95 000 en 1969) réparties en 374 congrégations et 7 800 moniales vivant en « clôture » dans quelque 300 monastères (les carmélites sont les plus nombreuses : 2 150) contre 9 683 en 1969.

(2) Il n'existe aucun chiffre global des entrées en religion. La seule étude faite sur ce point, par un dominicain, le Père Luchini, remonte à plusieurs années. Elle dénombrait en 1973, 247 postulantes pour la vie apostolique (contre 601 en 1969) et 117 pour la vie contemplative (contre 156 en 1969). On comptait, en 1973, 519 novices « apostoliques » et 241 contemplatives (contre 1399 et 258 en 1969). Plus restreint, le nombre d'entrées dans la vie contemplative aurait donc moins diminué. Mais on ignore l'évolution depuis 1973.

(3) 20 % des Français seulement vont régulièrement à la messe.

Entre le monde et le désert

(Suite de la page III.)

Les monastères installés à la campagne attirent souvent les filles de milieu rural. Mais aussi les citadines séduites par ce luxe inconnu : le silence et la nature. Yvonne, vendeuse, a quitté son Prisunic d'Asnières pour les montagnes du Forez. Car toutes les moniales ont un point commun : le besoin d'espace et de liberté qu'elles trouvent paradoxalement au sein de la clôture. « *Je savais,* dit sœur Jeanne, vingt-huit ans, *que ce besoin d'immensité, de liberté, de me sentir à la taille de l'univers entier, d'avoir l'impression d'avoir des ailes comme un oiseau, de ne plus connaître de barrières géographiques, économiques ni physiques, d'être tous les hommes à la fois en Chine, au Brésil, en Finlande ; je savais que ce besoin, je ne pouvais le satisfaire que d'une façon : en ne quittant jamais ma cellule de 10 mètres carrés. Rien n'y borne mon esprit. Je suis délivrée de la pesanteur, des contraintes du temps.* »

On aurait tort cependant de les imaginer livrées à de vagues rêveries, où à la pure méditation. Le temps est révolu où les monastères vivaient de dons charitables et de la dot des héritières qui s'y retiraient. Les religieuses gagnent leur vie par des travaux d'artisanat (poterie, lingerie, broderie, tricot, maroquinerie), par l'élevage ou l'agriculture ou même par de petites industries. Le carmel de Frileuse par exemple, après avoir élevé des moutons, puis fait pousser des arbres fruitiers, s'est consacré à l'offset. Le monastère de Chantelle en Auvergne fabrique des produits de beauté.

Travail et prière se partagent le temps des moniales. Le repas se déroule en silence, rythmé par le lecteur. Le journal *la Croix* à midi, « *nous devons être informées de ce qui se passe ; pas question d'être coupées du monde* », la lecture de livres le soir. Les choix sont révélateurs des orientations de chaque communauté : ici on se cantonne aux lectures pieuses, là on déborde – oh! prudemment – sur les récits profanes de voyage ou d'aventure.

Aussi révélateur que l'habitude du vouvoiement ou du tutoiement qui varie à l'intérieur même d'un ordre. Le carmel de Montmartre a conservé le « vous », celui de Frileuse a généralisé le « tu », *même envers la vieille sœur Trinité* qui a plus de quatre-vingts ans. Certains monastères plus importants (les carmels ne dépassent guère vingt personnes, les bénédictines sont environ quatre-vingts) voient cœxister vouvoiement et tutoiement sans en faire une question de principe : « *On s'appelle par nos prénoms, on a des relations simples et directes. Dire à sa prieure : « Michèle, tu ne crois pas que »*, c'est bien différent de : « *Ma Mère ne croyez-vous pas que ?..* »

Rassurer les familles

Cela rassure les familles qui viennent en visite. Car l'entrée en religion, même chez les catholiques pratiquants, est toujours un drame, mal vécu surtout par les familles de peu d'enfants. Une abbesse raconte : « *Les pères nous téléphonent pour nous insulter, nous accusant de choses incroyables, de manipuler les filles, de les « violer »*.

Les femmes exigeantes, conscientes, entrées en religion après Vatican II, en petit nombre, mais avec force d'âme, ne sont cependant pas les seules.

On reste en effet surpris par l'attrait exercé depuis quelques années par un ordre particulièrement réactionnaire sur des jeunes filles avides d'absolu, de cadres draconiens et de structures étroites. La fraternité de Bethléem est un ordre neuf, puisque créée en 1950 par la forte personnalité de sœur Marie. Or elle compte aujourd'hui quelque deux cent trente religieuses. Elle fonde pratiquement un monastère par an : de 1967 à 1982 treize se sont ouverts (dont un en Belgique et un en Italie). En 1982, treize sœurs ont été consacrées. Certains couvents ont dix ou quinze novices, d'une moyenne d'âge de vingt-cinq ans.

Un engouement difficile à analyser : la règle est incroyablement sévère. Les sœurs sont dans une solitude totale puisque, excepté deux assemblées liturgiques par jour – une heure et quart le matin, deux heures le soir, – elles sont seules dans leur cellule toute la journée pour prier, travailler et même y prendre leurs repas. Un seul repas communautaire a lieu le dimanche au réfectoire, dans le silence.

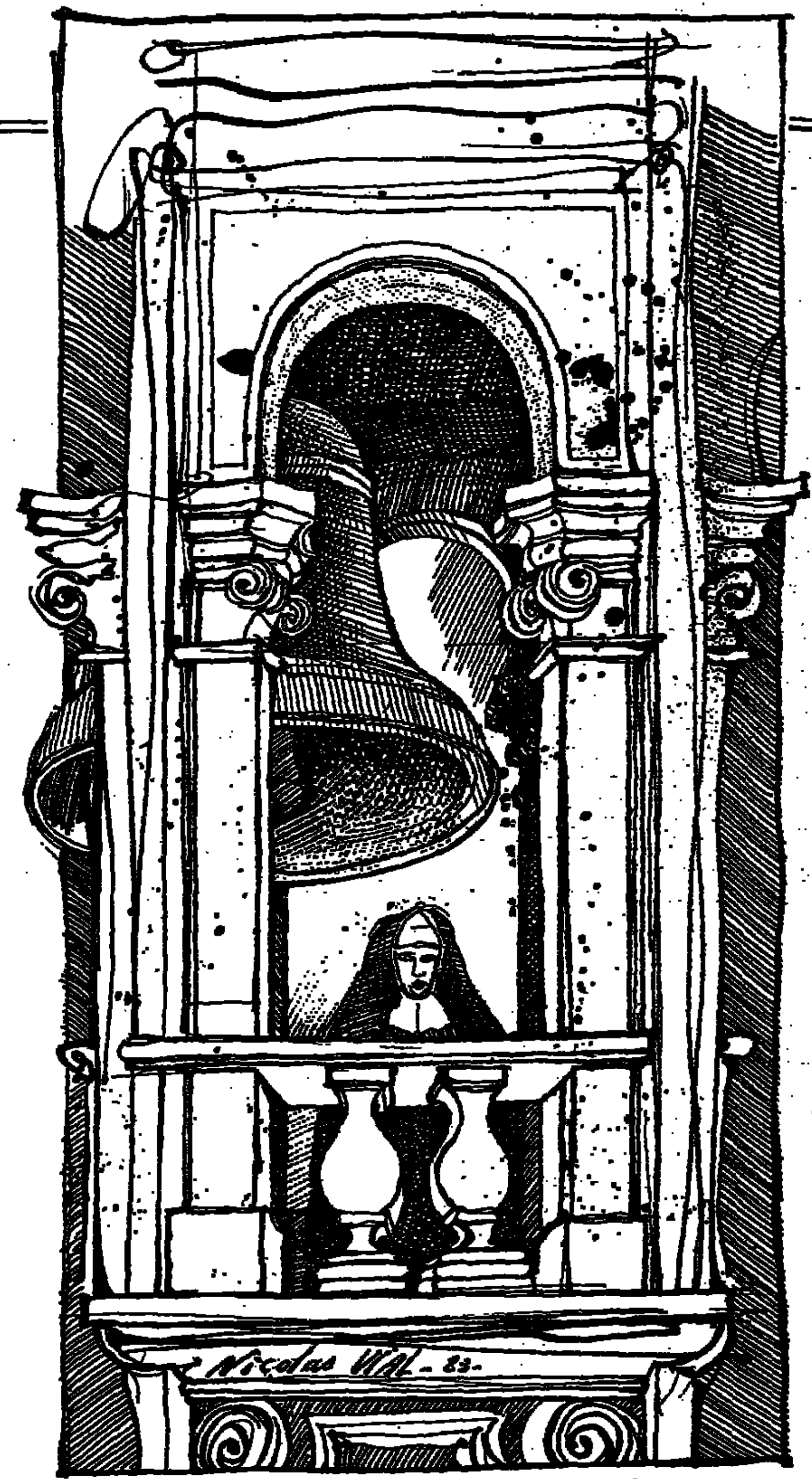
Pas de veillée, de récréation ou de détente : à Bethléem, on se couche à 20 h 30, parce que le réveil a lieu à 3 heures du matin afin de permettre aux sœurs de célébrer un office de nuit, « *veilleurs de l'Église à l'heure où l'univers dort* », une tradition des moines solitaires des déserts d'Orient. Toute lecture est interdite durant le noviciat. Pour Catherine Baker, auteur d'un livre sur les contemplatives (4), « *la fascination exercée sur ces religieuses, l'obéissance exigée est de l'ordre de la secte. On est à la limite de pratiques manipulatoires, qui annihilent toute réflexion individuelle.* » Une dominicaine ayant de hautes responsabilités affirme avoir reçu des religieuses qui quittaient Béthléem et avaient le plus grand mal à retrouver leur équilibre...

Si la crise des vocations est une réalité, une autre, ténue, subsiste : l'attirance de certaines jeunes filles pour une vie de prière et de contemplation, loin des bruits et des fureurs du monde, seules avec Dieu. C'est ce que la jeune historienne Emmanuèle Consigny appelait, lors d'une émission sur France-Culture, « *le renouveau monastique* » *(5).* ■

LILIANE DELWASSE.

(4) *Les contemplatives, des femmes entre elles,* Stock, 1979.

(5) Emmanuèle Consigny et Jean-Marie Benoist : « Le renouveau monastique » (la contemplation amoureuse ; l'appel du désert), France-Culture, samedi 10 avril 1982.



Que sont-ils devenus ?

Isigny veut exorciser l'opération « camembert »

Une grève avec occupation dans une fromagerie. Une intervention « musclée » pour la briser. Un an après, la ville essaie d'oublier. Difficilement. Le directeur de l'usine est parti, le maire ne se représente pas. Mais les procès se sont multipliés.

ISIGNY-SUR-MER. C'était du noir et blanc. Pas de place pour les gris, les demi-teintes. A gauche, les « bons », les grévistes de la fromagerie du groupe Claudel-Roustang, *nouvellement* Besnier. A *droite*, les « méchants », la direction qui joue sa partie depuis Laval, son siège. Une partie serrée pour une grève dure qui a surpris tout le monde : les « bons » et les « méchants » eux-mêmes, Isigny et ses trois mille deux *cents habitants, gens habituellement* prudents. Oui, en ce mois de février 1982, c'était bien du noir et blanc.

Du noir brut, du blanc mat. Il est minuit passé ce 8 février. La nuit a recouvert ce bourg rural et enveloppé la fromagerie Besnier lorsqu'un commando patronal investit les lieux. Les grévistes de la C.G.T. y campent depuis six jours. Derrière M. Fernand Loustau, homme d'affaires, directeur d'une société de publicité et de gardiennage, trente-sept vigiles sont comme à la parade. Les occupants C.G.T. se retrouvent à leur tour occupés et placés sous bonne garde (des otages, disent-ils). Les vigiles sont partout. Ils prennent position, patrouillent, surveillent les routes de Caen et de Cherbourg afin de prévenir l'arrivée d'éventuels contre-commandos. Dans la fromagerie même, quatre-vingts salariés du groupe Besnier, arrivés dans les fourgons de la direction, s'activent à sortir quelque cinq cent mille camemberts rangés dans les hâloirs et deux cent mille dans les « frigos » pour les enfourner dans des semi-remorques.

En quelques heures, ces gros bras dévoués à Besnier ont cassé une grève qui n'est pas de leur goût.

A *l'heure du laitier*, le *commando* se replie en bon ordre. Les portières des voitures louées à une agence claquent au nez des gendarmes, au nez de la C.G.T., au nez du maire – socialiste – *accouru dès les premières minutes.* L' « *opération camembert* », comme dira plus tard M. Loustau, est terminée. L'affaire d'Isigny, dont toute la France va parler durant quarante-huit heures, *commence.*

Et là s'arrête le noir et blanc, ce cliché destiné aux naïfs en mal de bande dessinée. Ici apparaissent les grisés, les couleurs de fond. Alors que toute la France s'étonne, commente, s'indigne ou justifie, Isigny rentre dans sa coquille comme un escargot. Une manifestation « *contre la violence et les milices privées* », le 11 février, marque la conclusion provisoire d'une affaire qui fait déjà beaucoup trop parler au gré d'un « pays » où l'on ne goûte guère les « expansifs ». Le maire, M. Gérard Albengrès, pour avoir défilé en première ligne, écharpe tricolore sur le ventre, essuie un désaveu de son conseil municipal. Des fidèles, apprenant que leur curé en fut aussi, marmonnent qu'il n'aura plus leur « denier »...

Depuis un an, Isigny-sur-Mer s'efforce d'oublier, n'y arrive pas et fait semblant d'y être arrivé. Ce bourg bas-normand ne parvient pas à échapper au poids de sa mémoire. La réserve alliée à la prudence, la méfiance mariée à la réflexion ne sont pas oublieuses. Et Isigny n'a pas oublié ces journalistes qui ont fondu sur son usine sans pudeur ni précaution. Leurs mots ont laissé trop de traces. L'envoyé spécial, aujourd'hui, fait « chou blanc » si on lui passe l'expression.

Le pays est « taisant ». Le curé, parti en août et dont la rumeur publique tient absolument à ce que son départ soit lié à l' « affaire », est remplacé par un curé qui ne veut « *rien dire* ». Un délégué syndical de la Confédération nationale des salariés de France (indépendant) grogne qu'il ne veut « *rien dire aux journalistes* ».

L'ancien directeur de la fromagerie, bien content de ne plus y être, aspire à l'oubli et à la réussite dans une fromagerie d'un autre groupe. Le nouveau, fraîchement débarqué, est « *en plein programme d'investissement* ». Trop occupé. « *Aimerait bien qu'on oublie un peu cette fromagerie* ». Le secrétaire général du groupe Besnier ne veut plus rien déclarer, surpris et déçu qu'on ait pu le faire passer pour un « *patron réac* ».

Quelque chose d'impalpable

Qui entendre ? Le maire, M. Gérard Albengrès, puisqu'il le veut bien. Mais justement, *la Renaissance-le Bessin,* quotidien local, s'interroge : « *Qui succédera à M. Albengrès ?* » Le maire, sous-directeur du collège, déclare en effet forfait. Il est maire en sursis. Tout Isigny est persuadé que le maire « paye », un an après, sa participation à la manifestation contre la violence.

« *L'avait qu'à s'occuper de sa soupe* », lâche M. Roland Guérin, ouvrier anti-grève de chez Besnier. M. Albengrès rectifie : « *Je suis maire depuis 1975. J'avais prévenu mes collègues il y a six ans. Je l'avais redit il y a deux ans à mes colistiers. Je n'ai jamais eu l'intention de m'éterniser dans la fonction communale. Il faut du changement. Ce n'est pas une monarchie de droit divin !* »

Qui croire ? Isigny interprète, passe au tamis les faits et gestes, les mots et les blancs. M. Bernard Beaussin, délégué syndical C.G.T. de la fromagerie, ne comprend pas du tout, en tout cas, « *que le maire se tire comme ça* ». Il y a comme quelque chose de déréglé à Isigny (ces silences, ces départs). Quelque chose d'impalpable qui tourne autour de la fabrique à camemberts, là où l'on produisait, il y a bien longtemps, les premiers caramels Dupont d'Isigny.

La grève conduite par la C.G.T. en février 1982 serait-elle allée trop loin ? Partie pour quelques heures, elle s'est enlisée près d'un mois. La C.G.T., bien que locomotive dans cette affaire, a été surprise. Le groupe Besnier s'est cabré. Un bon nombre d'ouvriers sages et disciplinés, agriculteurs à leurs heures perdues, n'ont pas digéré ces journées chômées. Les commerçants ont vu leurs affaires piquer du nez. Un mauvais conflit en somme. Le maire : « *Je n'avais jamais vu une situation si grave sans vraiment en comprendre la raison. Les deux parties* [C.G.T. et Besnier] *en étaient venues à ne plus pouvoir se parler. Les difficultés tenaient à quelques qualificatifs et virgules sur le thème de l'application de la semaine de 38 heures.* » A l'époque, les salariés de la fromagerie travaillaient 38 h 20. La direction annonçait un passage à 38 heures en supprimant les pauses payées.

Quand les salariés ont repris la production des camemberts, ils n'ont rien obtenu et ont perdu leurs jours de grève. « *Aucun ouvrier n'en a voulu au syndicat* », assure M. Beaussin (C.G.T.). Ce n'est pas si sûr. Deux mois après une rentrée maussade à la fromagerie, les ouvriers élisent leurs délégués du personnel. La C.G.T., qui avait trois sièges, n'en conserve que deux (plus deux suppléants). La C.F.D.T., qui en avait un, n'en a plus. En revanche, la Confédération nationale des salariés de France cueille deux sièges (*plus un suppléant*) en souplesse. Des ouvriers ont voté pour ce syndicat autonome, apolitique – « *un syndicat anti-syndicats* », dira dans un raccourci malheureux l'un de ses délégués, – qui estime que l'on « *ne démarre pas une grève quand c'est pas le moment d'en faire* ».

La rentrée à l'usine s'est donc faite les poches bourrées de crainte et de rancœur. Un mois auparavant, la direction perdait 5 millions de francs annuel. Le conflit n'a rien amélioré. Le groupe Besnier voulait investir 15 millions, agrandir, embaucher trente personnes et produire cent cinquante mille camemberts par jour. Isigny a maintenant peur que Besnier renonce, punisse cette fromagerie frondeuse. Mais non ! Besnier va quand même investir. Les travaux commencent. Un cadre : « *Les gens sont désormais rassurés. Les embauches se feront en mars. Un an après la date prévue !* » C'est la faute à la grève... « *Trente emplois de plus, ce n'est pas négligeable* », résume le maire, qui sait que cent soixante-dix chômeurs se pressent au portillon. Le lait et son industrie, les huîtres et les moules ne suffisent plus à faire vivre Isigny.

La loi avec nous

Ce n'est pas une raison, de l'avis de la C.G.T., pour baisser les bras. La C.G.T. ne *désarme donc pas. Un* conflit larvé perdure entre elle et Besnier. Après la grève, un accrochage entre le délégué syndical et un agent de maîtrise a lieu. La direction procède à une quinzaine de mises à pied. Depuis, c'est l'heure des procès, des procédures judiciaires en rafale. Aujourd'hui, M. Beaussin est content de lui : « *On gagne. On gagne tout. Quinze procès, qu'on a gagnés. La C.G.T. et les ouvriers gagnent et la direction est condamnée à payer. La loi est avec nous.* » Un cadre (toujours le même, anonyme) : « *Il y a eu des procédures toute l'année, que nous avons perdues systématiquement. L'atmosphère en a été empoisonnée.* » Le tribunal des prud'hommes a beaucoup travaillé. Le *tribunal correctionnel une fois : un dé*légué C.G.T., licencié, a finalement été réembauché en juillet.

Isigny veut oublier, mais c'est dur ! D'autant qu'il y a une instruction judiciaire qui poursuit *son bonhomme* de chemin à Caen. Objet de l'instruction : ce commando patronal qui déménagea les camemberts. Le chef du commando, M. Fernand Loustau, est inculpé de séquestration de moins de vingt-quatre heures, MM. Bernard Aubert, *secrétaire général de Besnier, et* Claude Meier, ancien directeur de la fromagerie, inculpés de complicité. D'autres inculpations sont à prévoir. M. Jean-Pierre Poussin, juge d'instruction, veille *sereinement sur son dossier.*

Trop sereinement au goût de la C.G.T... « *Je ne comprends pas qu'avec ce gouvernement de gauche,* dit M. Beaussin, *cette affaire-là tombe dans le seau.* » Tout le monde n'est pas de cet avis. Le maire, qui réclamait il y a un an une « *information judiciaire efficace* », veut l'apaisement. « *Des sanctions pénales après tant de temps, je ne vois pas très bien à quoi ça servirait.* » Isigny veut oublier, mais il est un peu tard. ■

LAURENT GREILSAMER.



CROQUIS

Femmes de diplomates

Des caisses et des caisses... des caisses encore. Des caisses de quoi ? *Des couches pour les bébés, des sacs de* pâtes alimentaires, des tonnes de litres d'huile et du vinaigre, on ne sait jamais. Et puis des meubles, des jerricans pour l'eau en cas de pénurie, des outils par centaines, des pièces de rechange pour la voiture en cas de panne. Des tubes évidemment... *toutes sortes de tubes*, de tube de dentifrice, cinquante-quatre en tout, au tube de crème pour le soleil. A en tituber presque...

Londres, c'est fini. Athènes c'était bien. Bonjour nouveau poste. Dieu comme il faut s'équiper. Je disais... *quatre-cents petits pots s'il vous plaît* sans hésitation aucune. Le vendeur ? Complètement ahuri.

— Bon, ça ne fait rien, vous me mettrez trente-cinq boîtes de pastilles pour la gorge...

— « *This is a very bad cold* » me dit-il en me les remettant. (Voilà un très mauvais rhume)...

Dans le fond des caisses et des caisses, il y a une petite surprise, une toute petite mais une vraie... Un pudding de Noël assuré au coin de la cheminée. Fin du fin là-bas, surtout quand il vient de chez *Harrod's* et qu'il a été acheté en solde un an à l'avance (les Anglais, c'est *comme ça qu'ils l'adorent... hum ! It's great)*...

Femmes de diplomates, elles doivent penser à tout. Même au pudding symbole d'une famille réunie. Pour une fois... Peut-être...

MICHÈLE VILLEMUR.

Collection d'été

Il fait très froid ce matin à Paris. Le brouillard n'arrange rien, sauf pour le photographe qui espère en tirer parti : le flou artistique sera parfait sans mise au point. Tout le monde est prêt même les badauds qui font cercle à distance respectueuse. Les professionnels de la mode avec leurs appareils compliqués et leur compétence leur inspirent sans doute une crainte inavouée.

Au centre du cercle, négligemment appuyée sur le bord de la fontaine, la tête penchée, un demi-sourire aux lèvres, le *mannequin obéit :*

« Plus haut la tête ! Large, le mouvement du bras ! On ne verra jamais l'élégance du drapé si tu te recroquevilles comme ça ! Bon sang, essaie d'être un peu moins figée, souris, et de l'ampleur, du mouvement ! »

Elle écarte le bras, relève la tête en un mouvement de défi. Elle modifie son sourire. *Autour d'elle les gens ont relevé leur* col et ajusté leur écharpe. Un vent glacial vient de se lever tandis que le brouillard s'estompe.

« Dépêchons ! Il faut avoir fini cette série avant le soleil ! Le photographe inspiré tente d'arrêter le temps, de fixer cette impalpable atmosphère des matins parisiens où la brume se teinte de rose.

Le mannequin, en robe de plage et sandales dorées à talons hauts, espère que le tremblement qui l'agite ne se verra pas sur les épreuves.

CHANTAL SENAQUE.

DEMAIN

Les grands travaux de Carmaux

Les Houillères d'Aquitaine veulent ouvrir la première grande exploitation française de charbon à ciel ouvert. Des terrassements énormes que tout le monde ou presque accepte au nom du maintien de l'emploi. Mais le pari n'est pas gagné...

LES Houillères d'Aquitaine, qui exploitent le bassin charbonnier de *Carmaux et de Decazeville, s'ap*prêtent à engager un immense chantier qui dépassera les travaux de terrassement du barrage d'Assouan. En trente ans, une montagne de 300 millions de mètres cubes de terre sera déplacée pour accoucher d'une souris de 15 millions de tonnes de charbon soit, chaque année, moins de 3,7 % de la production nationale.

Ce sera la première exploitation charbonnière à ciel ouvert de quelque ampleur en France : un mode d'exploitation très répandu outre-Atlantique. Ce projet grandiose nécessitera un investissement de l'ordre d'un milliard de francs. Le principe de l'opération vient d'être approuvé dans un mutisme quasi général à la suite de deux (discrètes) enquêtes successives d'utilité publique. Si le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), qui instruit actuellement le dossier dans le cadre de la préparation du IXe Plan, accorde le financement aux Charbonnages de France, déjà fortement endettés (1), les premiers travaux démarreront courant 1983, ouvrant une plaie de 10 kilomètres sur 3 au sud de Carmaux (Tarn).

L'exploitation des « *stots* » (2) de Sainte-Marie et de Tronquié-Lavoir s'effectuera sur une zone de concession minière allant des abords de la ville, où depuis *le XVIIIe siècle on extrait du* charbon, au plateau du Lintin, où quelques *agriculteurs s'efforcent* d'exploiter une terre caillouteuse parmi de petits chênes rabougris.

Pendant deux ans, jour et nuit, trois gigantesques roues-pelles venues d'Allemagne débiteront chacune 1300 mètres cubes de terre à l'heure, ne soufflant que le week-end pour permettre leur entretien et le repos vespéral des voisins. 60 millions de mètres cubes de terres « stériles » seront évacués par bandes transporteuses pour former deux immenses terrils de part et d'autre du village de *Cagnac-lès-Mines*, aujourd'hui sur un éperon et demain au millieu d'une plaine *artificielle de plus* de 300 hectares. Ces dévoreuses doivent cesser leur *travail à la fin de 1985, après avoir* creusé un trou circulaire d'un kilomètre de diamètre et de 110 mètres de profondeur.

Commencera alors l'exploitation proprement dite des 5 millions de tonnes de charbon qui dorment depuis l'arrêt en 1973 du puits de Sainte-Marie, à 4 kilomètres de Carmaux. De nombreux tirs de mines réduiront les 50 millions de mètres cubes de terrain houiller en blocs grossiers qui seront ramassés par une « noria » d'une dizaine de « *dumpers* », des camions mastodontes américains ou japonais, qui enlèvent une centaine de tonnes à chaque passage pour les mener à deux concasseurs. De là, les fragments *seront transportés au « lavoir », pour as*surer la séparation du bon charbon et de l'ivraie rocheuse.

En 1993, le fond de l'entonnoir raclé à moins 280 mètres, la première découverte sera épuisée. Mais entre-temps, aux environs de 1991, on commencera le même travail en bordure de la ville de Carmaux, au Tronquié — le dernier puits du bassin en service actuellement — et au Lavoir. Sur ce site, on compte extraire 10 millions de tonnes de charbon en remuant 180 millions de mètres cubes de terrains. « Stériles » et résidus serviront à combler l'entonnoir de Sainte-Marie en formant un terril de 220 hectares.

Cette deuxième « *découverte* » se terminera en 2010, laissant aux portes de *Carmaux une fosse ovale de 260 mètres* de profondeur qui se transformera progressivement *en un lac d'eau croupis*sante de 110 hectares.

« Dix fois plus qu'au Paluel »

Cet holocauste de terrassier, qui marquera d'une trace *indélébile* un peu moins d'un millier d'hectares, mettra un *terme* à la longue et douloureuse agonie minière du Carmausin. Alors, cette région enfin libérée de la mine — mère nourricière et carnassière, — pourra sortir de sa mono-production

Aujourd'hui, à la direction des Houillères d'Aquitaine, tout en minimisant l'importance du projet, en le comparant avec les mines de lignite rhénanes, on tire une certaine fierté de cette « découverte » « *impliquant des terrassements dix fois plus importants que ceux d'une centrale nucléaire comme Paluel* ».

Dans cette région durement frappée par la crise (3), l'emploi est la question primordiale qui revient sur toutes les lèvres. Du coron aux marches des mairies concernées par le projet, c'est la même litanie : « *Peu importe les dégâts pourvu qu'il y ait de l'emploi.* » A Carmaux, en 1962, la mine employait cinq mille *cinq cent quatre-vingt-six personnes* : elles ne sont plus aujourd'hui que deux mille trois cent quatre-vingt-huit. Si rien n'est entrepris, la mine fermera ses portes en 1992 en reclassant les derniers mineurs recrutés dans d'autres bassins.

La direction de la mine, consciente de sa responsabilité d'employeur principal, a bien compris que ce problème devait se résoudre différemment. Depuis 1973, elle a créé, avec les services de la préfecture, ceux de la chambre de commerce et de la DATAR, une association pour le *développement industriel de la région* Albi-Carmaux (ADIRAC), chargée *d'inciter les industriels à s'implanter* dans la région en réservant des emplois aux *mineurs*. Un ingénieur a été détaché avec cet unique objectif. Aujourd'hui, *quelque trois cents emplois ont été créés* dans une période peu favorable.

Le projet, en fait, n'assurera que quelques années de répit supplémentaire, puisqu'il ne prévoit que six cents personnes pour le mener à bien. Cela justifie-t-il de tels investissements (935 millions de francs) ? « *Le projet est rentable par lui-même*, assure Claude Badey, directeur des Houillères d'Aquitaine. *Notre vocation première est de produire du charbon à un prix compétitif sur le plan international. En comptant le dollar à 7 francs, les découvertes seules dégagent un bénéfice de 7 à 21 francs à la kilothermie produite, sans aucune aide gouvernemantale (4). En maintenant l'exploitation au fond, l'équilibre est tangent.* » En effet, les mineurs de fond ne produisent, en Aquitaine, que 3 tonnes par jour par poste de travail alors que, en « découverte », on passe à 9,5 tonnes. En conséquence, la main-d'œuvre du fond rentre pour 60 % dans le coût de revient contre 25 % en surface.

Les syndicats, eux, réclament unanimement la relance charbonnière et des embauches immédiates. *Le* gouvernement, après de vagues promesses quant à la *production, semble s'engager sur une* voie plus réaliste.

C'est le dernier espoir des quelques rares opposants aux « découvertes », notamment l'Association pour le respect des intérêts de chacun et de l'environnement, qui regroupe cent soixante-dix personnes sur la commune du Garric, qui recevra le plus grand terril.

« *Depuis vingt ans, on nous dit que la mine va fermer en 1985*, dit M. Treilhou, le président de l'Association, un agriculteur qui exploite 55 hectares. *Pendant ce temps, rien n'a été fait pour prévoir la reconversion. On a laissé construire, on a vendu des terres et, aujourd'hui, les Houillères veulent nous reprendre les 22 hectares qu'elles nous ont vendus en 1974. Elle nous promettent un paradis pour dans vingt-cinq ans, mais, en attendant, ce sera l'enfer. On parle de préserver l'emploi ; mais en faisant disparaître 500 hectares de terres labourables ou de pacages, c'est dix exploitations agricoles qui meurent, touchant deux cent cinquante emplois en amont ou en aval.* »

« A part l'herbe, rien ne poussera »

Au pied du plateau, dans la petite vallée de Lascombe, qui doit être en partie noyée sous les « stériles », Jean Rives, exploitant 60 hectares explique, avec fatalité : « *Nous sommes une minorité d'agriculteurs au milieu d'ouvriers. Ce sont souvent des clients qui viennent chercher des produits frais à la ferme. On comprend leurs problèmes d'emploi, mais de là à nous noyer sous le terril ! Les découvertes, c'est pas éternel comme un barrage. Dans trente ans, ce sera fini. Ils promettent de rendre les terres cultivables, mais à ce moment là, nous serons sous terre. Ça ne nous intéressera plus.* »

En effet, les Houillères se sont engagées à restaurer le site en aménageant les bordures des terrils par des plantations d'arbres et en recouvrant les « stériles » de 2 mètres de terre arable. « *Ils ne doutent de rien*, constate Maurice Clemente, un ancien ingénieur des pétroles installé en bordure du « *stot* » de Sainte-Marie. *La composition physique et chimique du sol sera bouleversée. Quant au réseau hydraulique, n'en parlons pas. A part l'herbe, rien ne poussera.* »

Au milieu de son domaine de 15 hectares plantés de cinq mille chênes, M. Clemente a créé une réserve naturelle autour d'un lac où nichent quarante espèces d'oiseaux. « *C'est le* « stot » *de Sainte-Marie qui fera le plus de dégâts*, explique-t-il. *Pour extraire 5 millions de tonnes de charbon, ils vont enlever 110 millions de mètres cubes de « stériles » et ravager 200 hectares. Alors qu'il est possible d'extraire encore 1 million et demie de tonnes de charbon par le fond, sans dégâts et sans un investissement colossal. Et sur le plan de l'emploi, cela reviendrait au même compte tenu de la différence de production entre le fond et la surface.* »

Ces arguments ont été reconnus par la commission d'enquête d'utilité publique. Tout en donnant un avis favorable au projet, elle a émis le souhait que l'on abandonne le « *stot* » de Sainte-Marie. A la direction des Houillères, on ne veut pas en entendre parler. « *Prendre par le fond serait diviser les réserves par trois et multiplier le coût par deux*, affirme Claude Badey. *Ce serait rendre caduc le projet.* » Pour les personnes touchées directement, le verdict paraît sans appel.

Les élus locaux, échaudés par l'affaire du Saut-du-Tarn (5), sont favorables au projet au nom de la sauvegarde de l'emploi. A Carmaux, le maintien du charbon est un enjeu électoral : le métier de mineur, si dur qu'il soit, reste un privilège, grâce à ses avantages annexes.

Au total, les seules protestations restent des demandes de garantie contre les nuisances — bruits, poussières, détournement des sources, pollution des nappes phréatiques — inhérentes à ce type d'exploitation. Comme le résume si bien André Raust, maire (socialiste) de Cagnac-les-Mines : « *On accepte la contrainte pour raison de crise.* » A Blaye-les-Mines, village bâti sur une colline de charbon, le maire (communiste) Jean Coutouly, tout en admettant qu'il « *faut extraire le maximum par le fond* », assure « *qu'il ne faut pas faire de découverte si on ne les fait pas toutes* ». Dans le vieux village, qui a tendance à voter à droite, on murmure qu'au nom de l'emploi on finira par raser le bourg pour extraire les 10 de tonnes de charbon.

Au Garric, le maire, M. Savy, reconnaît objectivement : « *Je voulais faire une commune très agréable et ils vont m'y mettre un crassier. J'accepterai, parce, que aujourd'hui, pour un élu, la question majeure, c'est l'emploi.* » ■

MICHEL ABADIE.

(1) Bruno Dethomas : « Le déficit des Charbonnages de France va s'accroître fortement en 1982 » *le Monde* du 8 mai 1982 et « La politique charbonnière de la France » *le Monde* du 16 octobre 1982.

(2) Terme technique désignant une zone de terrain non exploité pour protéger une installation de surface.

(3) Danielle Rouard : « Les Français dans la crise. Albi-Carmaux les retraités font la loi », *le Monde* du 21 octobre 1979.

(4) La subvention au charbon national représentait 2,5 centimes par thermie en 1982. Elle devrait être réactualisée en 1983 pour atteindre 3,8 centimes.

(5) Le Saut-du-Tarn, manufacture d'outils qui emploie mille cent ouvriers est en butte à des difficultés financières. Les collectivités locales *ont accepté de rentrer dans le capital* pour éviter des licenciements désastreux pour la région.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Des robots qui reniflent

Les robots mis en place en Grande-Bretagne sur la chaîne de *la Triumph Acclaim peuvent* déceler le moindre défaut d'étanchéité sur une carrosserie. Le véhicule à tester est rempli d'un mélange d'air et d'hélium. Le bras du robot, *muni d'un capteur* suit sans les toucher le joint du pare-brise, la trappe du carburant, les portières. Les informations sont transmises à un ordinateur qui analyse les gaz *détectés et peut ainsi* signaler une fuite. Auparavant l'étanchéité des véhicules était vérifiée grâce à des jets d'eau.

★ *La lettre de la robotique*. 20, rue Pierre-Curie, 92700 Colombes.

Sécurité sociale et prospérité

En Norvège, fin 1982, 831 500 personnes sur 4,1 millions, une sur cinq, vivaient grâce à l'assistance sociale, chiffre jamais atteint. Cela tient à la forte hausse du chômage, *estime-t-on, et à l'accroissement* de la proportion de personnes âgées. Le nombre de retraités a augmenté de près de 20 000 en deux ans, et atteint à présent *537 371. Près de 196 000* personnes perçoivent l'assurance invalidité. Environ 15 700 personnes reçoivent l'allocation de parent célibataire, tandis que le nombre de divorcés et de soutiens de *famille* recevant la sécurité sociale se *monte* à 17 600, mais ces deux groupes n'augmentent pas.

Pourtant, selon les chiffres de l'Office central de statistiques de Norvège, le Norvégien moyen vit *aujourd'hui deux fois mieux qu'il* y a vingt ans. Il dépense 4 700 dollars (33 000 F environ) par an. Une part de plus en plus importante est consacrée à la voiture et aux voyages, aux *dépens des besoins* « de nécessité » comme la nourriture. La part de celle-ci depuis 1958 est tombée de 40 % à 20 % des dépenses individuelles (toutefois les produits alimentaires bénéficiant en Norvège de subventions importantes, leur part réelle est un peu supérieure). Logement, électricité et chauffage représentent 17 % de la consommation.

★ Norinform, B.P. 241, Sentrum Oslo 1, Norvège.

BOITE A OUTILS

Contre-cultures au Québec

Du Québec, réalisé par un collectif, un ouvrage touffu, hétérogène, une série de textes juxtaposés, divers comme la vie. *« Changer la vie, déclin du nationalisme, crise culturelle, alternatives sociales au Québec »*, a été réalisé sous la direction de Serge Proulx et de Pierre Vallières. On y trouve une analyse de la contre-culture et de ses *expressions multiples* au Québec depuis les années 60 : contre-cultures, écologisme, féminisme, libération des sexualités, communes « hippies » ou « psy », urbaines ou rurales, néo-spiritualisme, autoconstruction, *thérapies douces*, écoles libres, arts pauvres. Quelles sont les philosophies, les pratiques, les enjeux de ces mouvements, de ces tentatives d'échapper aux schémas classiques. Et quel effet peuvent-ils avoir sur l'*utopie* scientifico-technique de cette fin de siècle ? A noter : une bibliographie internationale.

★ Ed. Québec-Amérique, 450, rue Sherbrooke, Suite 801, Mont- réal, Québec H2L IJ8, tél. 55140 288-2371.

Technologie dans le monde arabe

« Au-delà de l'indépendance politique, les pays arabes sont à la recherche de leur indépendance économique... Un rapide accroissement démographique et les contraintes particulières qu'imposent au développement certaines caractéristiques, ont conduit peu à peu les Etats arabes à concevoir et à utiliser la science et la technologie comme moyen de développement. » Christian Clerc-Girard, dans une étude effectuée pour le *secrétariat général à la défense nationale*, *la Science et la Technologie dans le monde arabe*, passe en revue pour les pays membres de la Ligue arabe (excepté Djibouti, la Mauritanie et la Somalie) l'organisation de la recherche (organismes nationaux et ministères), les ressources (humaines et financières), la coopération (internationale et régionale) et les domaines de recherche. *Il termine en analysant les* relations entre l'islam et la science *ainsi que la notion de « science islamique »* — l'attitude de l'islam face à la science — tentant de concilier une culture avec la nécessité de redevenir une force scientifique et culturelle dans l'environnement moderne.

★ 51, rue de Latour-Maubourg, 75700 Paris, tél. (1) 555-92-30, poste 34.088.

L'ordinateur et le tiers-monde

En publiant leur livre sur *l'Ordinateur et le tiers-monde* (sous-titré « l'Amérique latine à l'heure des choix télématiques »), Armand Mattelart et Hector Schmucler ont *une chance assez rare dans ce do*maine : le terrain est quasiment vierge. Or, le choc des techniques de pointe et des économies pauvres pose, on l'imagine, de multiples questions. Les auteurs ne se dérobent à aucune, dans les quatre parties qui traitent successivement de l'évolution de l'industrie électronique grand public dans ces régions ; du bilan des trois grands composants des nouveaux systèmes d'information ; des moyens *audiovisuels, de l'informatique* et des télécommunications ; des rôles de l'Etat, des entreprises privées, du pouvoir militaire, de la société civile dans le modèle d'informatisation adopté ; *et de la rencontre de* l'industrie transnationale avec les pays latino-américains.

★ Maspero, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F (28 signes, lettres ou espaces).
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : *Régie Presse L.M.A.*
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

PIÈGES A MACHOIRES : *pour l'interdiction rapide de ces engins qui torturent longuement animaux sauvages et chiens et chats, demandez nos formules de pétition et soutenez notre action. Confédération* des Sociétés Protection Animaux, 17, place Bellecour, 69002 LYON.

Pour tout problème d'alcool dans la famille. Ecrivez Marie-Claire, réseau alcool, D.H.S., 127, r. N.-D.-des-Champs, 75006 PARIS.

Choristes expérimentés L'ENSEMBLE BACH DE PARIS (Direction Justus Von Websky), assure un recrutement permanent *d'étudiants de préférence* pour l'intégrale des Cantates de Bach. Téléphone : 525-37-76 - 633-02-88.

Les Anciens du maquis du Vercors et familles des tués peuvent demander la médaille « Maquis du Vercors ». Renseignements contre enveloppe timbrée à : *PIONNIERS DU* VERCORS, 26, rue Claude-Génin, 38100 GRENOBLE.

Vient de paraître *« LES ASSOCIATIONS ET LA* COMMUNE ». Actes du colloque organisé par l'Office Social et Culturel Rennais les 5 et 6 novembre à Rennes au prix *de 20 F plus 2,90 F de port.* O.S.C.R., 6, cours des Alliés, 35043 RENNES Cedex.

Convocations

AMIS DE PANAIT ISTRATI nous vous invitons à assister *samedi 26 février* à 14 heures, Bibliothèque, Mairie de Montreuil, même métro, à la projection de CODINE, film de Henri Colpi. Meilleur accueil pour renseignements. *Prière appeler* G. Godebert. 658-83-35.

Sessions et stages

En ALSACE, grande maison, 16 lits, confort, parc fibre, juillet et septembre, ecc. ou tél. La Ressource, 67250 LOBSANN. (88) 80-42-03 ou 80-51-13.

PRATIQUE DE LA RADIO Expression orale, animation, improvisation, journalisme parlé : plusieurs stages s'adressant aux animateurs des radios *locales privées, organisés par le* Centre de Formation pour la Presse Associative, C.F.D., 5, bd Voltaire, 75011 PARIS. 357-71-04.

STAGE peinture, écriture, développement personnel, 3 week-ends : 26-27-2 - 19-20-3 - 23-24-4 animé par G. JARREAU, plasticienne, F. KALOUGUINE, psychanalyste. Tél. : 589-46-58 - 535-24-22.

DÉTENTE, EXPRESSION, COMMUNICATION. *Un stage animé* par le MACIDD (Mt d'accueil de conseil et d'inform. p. divorçants et divorcés) le 27-2-83.

FORMATION PSYCHO
Vous recherchez : cycles, séminaires, journées : MORPHO, GRAPHO, CARACTÉROL., PSY., APPL., ANALYTIQUE, PATHO. Inform.-vous *gratuitement* au 1/874-43-60, Ass. 1901, ICH-PSYCHO, 20, r. Joubert, 75009 PARIS.

Association Loi 1901 « L'un ou *l'autre », but expérimentation* de l'informatique dans la vie associative propose stage Basic 15 h, 600 F. Autres services spécifiques pour associations : *stages personnalisés Logiciels.* 9, rue Campagne-Première, 75014 PARIS. Tél. : 322-47-28.

Le C.A.F. organise toute l'année des activités : ski, randonnée, rocher, alpinisme, avec encadrement bénévole gratuit. Ces sports sont accessibles. *Essayez un dimanche. Passez* voir le Club Alpin Français, 7, rue La Boétie, PARIS-8e. 742-38-77. R.-V. ts les jeudis, 18/20 h.

5 au 9 Avril. Danse africaine, jazz, percussions, ts niv. Cité Universitaire, PARIS 14e. 589-67-57, p. 314, 18 h - 21 h.

Manifestation

Sté Centrale Canine. Rabat, B.P. 78. Exposit. 8 mai 1983.

Aider les Africains au retour

« L'aide au retour », ce fut un slogan et un moyen commode de renvoyer les travailleurs immigrés chez eux. Une petite association veut contribuer à ce que ce soit pour des Africains le moyen de réaliser leurs aspirations...

« *IMMIGRÉS, rentrez chez vous !* » Ces graffiti exaspérés, expression d'un racisme viscéral, correspondent aussi – sans le vouloir – au vœu de beaucoup d'Africains : *retourner au pays pour y vivre* et travailler. Mais aider les Africains à retourner cultiver leur jardin sur leur terre d'origine, c'est d'abord ne pas les replacer dans les conditions qui ont provoqué leur exode. Tel est l'objectif du Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural dans le tiers-monde (G.R.D.R.) (1), association créée en 1969 par d'anciens coopérants.

« *Bien évidemment,* explique Georges Jay, ingénieur agronome, l'un de ses animateurs, *notre travail concerne avant tout le monde agricole. Notre cible est aussi limitée à la région sud-sahélienne dans ce que l'on appelle la région des Trois Frontières, entre Kayes au Mali, Bakel et Matam au Sénégal, Sellbaby en Mauritanie. En France, 30 000 immigrés viennent de ce pays.* »

Drainés vers l'Hexagone, notamment à la suite de la grande sécheresse de 1972, ces gens qui commerçaient sur le fleuve Sénégal ont reconstitué dans les foyers bondés où ils s'installent les structures féodales de leurs villages et vivent en autarcie culturelle. Envoyant une partie de leur salaire à la famille, ils repoussent sans cesse le retour, bien qu'ils restent très attachés à leur pays.

Le G.R.D.R. a voulu les convaincre qu'il était possible de vivre décemment de l'agriculture chez eux. Les débuts, avoue Georges Jay, furent désastreux : « *Péché de jeunesse, nous avions fourni des tracteurs à certains villages de la région des Trois Frontières. Echec total. Ces investissements en matériels mécaniques sont si inadéquats qu'ils ne peuvent généralement être amortis. Alors, en 1975, nous avons commencé par le commencement : la formation avec une poignée de bénévoles. D'abord des cours sur les cultures vivrières comme le riz, le mil et le sorgho. Nous avons abordé ensuite l'irrigation et la façon de puiser de l'eau. Puis des notions de gestion, et enfin d'hygiène.* »

Aujourd'hui, une trentaine de bénévoles font de la formation dans dix-sept foyers de la région parisienne. Avec cinq permanents, l'association, financée à 80 % par le Fonds d'action sociale (FAS), a instauré un fonctionnement « autogestionnaire » : tout est discuté entre les immigrés et les formateurs. C'est ainsi qu'on a découvert les limites de ces cours du soir effectués dans des chambres bondées. « *Les leçons, la pédagogie, tout cela était fort bien, mais, pour la pratique, il nous fallait une ferme, sinon, à quoi bon prêcher ?* »

Cette ferme, le G.R.D.R. l'a trouvée en 1979 à 50 km de Paris, à Ecoublay (Seine-et-Marne) ; elle peut accueillir vingt-cinq personnes. L'association y organise des week-ends de travail et demande une participation modeste (25 F par personne) aux stagiaires immigrés. L'intérêt ? « *Nous travaillons avec les moyens rudimentaires que l'on trouve en Afrique. Pas de tracteur bien sûr, mais culture attelée : impossible de faire un développement « autocentré » avec la mécanisation. A Ecoublay, sur de petits lopins, nous faisons pousser du maïs, du sorgho et sans doute le seul riz de la région parisienne ! Nous initions les travailleurs africains à certaines techniques d'irrigation, ils creusent des puits.*

» *Dans de petits ateliers, ils apprennent la soudure ou la petite menuiserie, ils s'entraînent à réparer et à entretenir des moteurs, car, originaires des bords d'un fleuve, ils connaissent déjà un peu les motopompes Diesel. Il faut absolument qu'ils se débrouillent pour les réparer.* »

En été, certains stages sont plus longs. En outre, l'association travaille étroitement avec des organisations d'agriculteurs (2) qui se chargent de répartir dans des fermes françaises, pour des périodes plus ou moins longues, des travailleurs immigrés dont les connaissances en élevage et en agriculture sont solides. Bon an mal an, cent cinquante à deux cent cinquante Sud-Sahéliens reçoivent une formation grâce au G.R.D.R.

« *A partir de cette préformation,* dit Georges Jay, *des désirs des travailleurs immigrés et des projets qu'ils expriment, nous faisons des études de faisabilité. Pendant cinq à six mois, un formateur de l'association et un Africain partent en mission dans un village, leurs frais seuls étant pris en charge. Là-bas, ils étudient, esquissent un projet qui réponde aux besoins du village ou de la région. A leur retour en France, nous rédigeons un plan qui est ensuite proposé aux bailleurs de fonds* ».

A Gouthioubé, au Mali, il s'agissait par exemple d'irriguer un périmètre de 40 hectares, d'introduire la culture attelée, et de traiter les semences. Ainsi, quinze travailleurs africains ont pu rentrer chez eux.

Le financement est fourni par la Commission des Communautés européennes et le ministère de la coopération pour un tiers chacun. Les immigrés contribuent aussi : ils se réunissent et ouvrent une caisse – alimentée par des contributions mensuelles – qu'ils gèrent eux-mêmes. En outre, lorsqu'ils se sont mis d'accord, ils font appel à l'aide de tous les membres du groupe, qui versent selon leurs moyens (de 50 à 1 000 F). Pour la construction d'un dispensaire près de Kayes, les villageois eux-mêmes ont cotisé symboliquement (10 F par mois et par personne). Sitôt le projet accepté, les travaux commencent.

Dans un foyer-beffroi, porte de Vitry, à la frontière de Paris, Mountaga Bathily, un immense jeune Malien, ne cache pas son enthousiasme : « *Les gens de Kotéra, notre village, qui habitent ici ont déjà vu les réalisations faites au pays. Ça vaut vraiment la peine de passer quelques années en France et de suivre la formation. Nous avons déjà en commun des projets pour Kotéra. Pour quand ? Le temps n'a pas d'importance. L'essentiel est que ces projets soient réalisés. Parce que c'est là-bas et là-bas seulement que nous voulons passer le reste de notre vie.* »

Cette formation suscite quelquefois d'autres initiatives. Ainsi un groupe de Sénégalais revenus de Paris ont-ils fondé à Bakel une Fédération de paysans sur treize villages. Contre la société d'intervention, la SAED (3), à qui les paysans devaient vendre leur paddy, la jeune fédération a fait l'achat de décortiqueuses afin que ses membres puissent commercialiser eux-mêmes le riz.

Certes, le retour au pays se fait au compte-gouttes. Ces trois dernières années, une quarantaine d'Africains (dont quatre seulement en 1982) sont définitivement rentrés. « *Ces chiffres peuvent paraître dérisoires,* soupire Georges Jay, *mais il faut que toutes les conditions du retour soient réunies. Si c'est pour renvoyer les immigrés à la misère, ce n'est pas la peine.* » ■

MICHEL BESSAGUET.

(1) G.R.D.R., 60, rue du Faubourg-Poissonnière 75010 Paris. Tél. : 824-40-09.

(2) Par exemple le Centre de relations internationales entre agriculteurs pour le développement, 11, cours de Verdun, 69286 Lyon Cedex 01. Tél. : (1) 842-06-25. Ou Agriculture française et développement international, 4, rue de la Bienfaisance 75008 Paris. Tél. : (1) 522-77-05.

(3) Société d'aménagement et d'exploitation du Delta qui fait partie de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

DEBAT

La capacité juridique des associations

Dans *le Monde Dimanche* du 9 janvier 1982, page XIII, Service Associations a rappelé la capacité juridique des associations, variable selon le type considéré, mais qui n'a cessé de s'élargir.

Il nous paraît utile d'indiquer au lecteur que cette capacité n'a que le contrepoids limité d'une responsabilité civile et non pénale. On justifie cette exclusion en faisant valoir que l'admission d'une telle responsabilité serait l'enjeu de joutes idéologiques ou politiques qu'il conviendrait d'éviter.

Au risque d'aller à contre-courant de l'histoire, on peut déplorer cette solution. Le risque de potentialités criminelles est grand. Un vol, une escroquerie, un abus de confiance, une incitation à l'émeute, une fraude, une diffamation, etc. peuvent être le fait d'une association. Il est regrettable que l'impunité soit accordée à celle-ci, d'autant qu'il est tentant pour un individu de s'abriter derrière le paravent d'un groupement associatif.

Il serait souhaitable de responsabiliser pénalement l'association en développant des mesures adaptées telles que amende, dissolution, destitution des dirigeants, déchéance du droit d'obtenir des subventions ou des aides, minimisation de leur personnalité juridique.

JACQUES BORRICAND,
professeur à la faculté de droit d'Aix-en-Provence.

[1) S'il est exact que la capacité juridique des associations s'élargit au fur et à mesure que leur champ d'activité se diversifie, les contraintes qui pèsent sur elles croissent parallèlement.

2) L'association déclarée est une personne morale de droit privé et à ce titre ne peut encourir de « peine » au sens juridique du terme, elle est, selon une expression souvent reprise lors du débat précédant le vote même du 1er juillet 1901, une « personnalité fiction ». L'image d'une « fiction » emprisonnée est pour le moins cocasse.

Par contre, l'association qui doit son existence légale à un acte administratif peut être dissoute par un tribunal d'instance et c'est alors la peine suprême : la mort.

3) Enfin, qu'il s'agisse d'associations de fait, déclarées, ou reconnues d'utilité publique, leurs dirigeants peuvent être poursuivis pour tous les délits énumérés effectués sous le couvert de l'association (art. 101 de la loi du 23 juillet 1967).

J'ajouterai, dans un autre domaine, deux exemples récents de dissolutions d'associations de fait (Action directe et le F.L.N.C.) prononcées à la demande du gouvernement. L'article 8 de la loi du 1er juillet 1901 permet alors de poursuivre personnellement les membres qui tenteraient de les reconstituer.

Dans cette perspective, si les autorités administratives peuvent saisir le parquet pour tous actes délictueux commis par une association ou sous son couvert, la même demande peut être entreprise par tout citoyen qui a connaissance de faits pouvant la justifier.]

RAYMOND CAMUS,
Service associations.

CONSEILS

Règlement judiciaire et liquidation de biens

Alors que des associations de toute sorte connaissent de sérieuses difficultés financières dues à une gestion trop souvent approximative ou à la méconnaissance de leurs obligations en matière sociale et fiscale, il nous paraît opportun de rappeler les dispositions de la loi du 13 juillet 1967 et du décret du 22 décembre 1967 sur le règlement judiciaire, la liquidation de biens et la faillite personnelle. En effet, jusqu'à ces textes, une association déclarée ou reconnue d'utilité publique ne pouvait être déclarée en faillite.

L'article premier de la loi dit : « *Tout commerçant, toute personne morale de droit privé, même non commerçante, qui cesse ses paiements doit dans les quinze jours en faire la déclaration en vue de l'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire ou de liquidation de biens.* »

Même si le caractère désintéressé de la gestion et le but non lucratif sont évidents, rares sont les associations qui ne se livrent pas accessoirement à des actes de commerce, ne serait-ce que pour se procurer les moyens de poursuivre leur objet. La jurisprudence retient en effet ce caractère commercial occasionnel et nous verrons quelles peuvent en être les conséquences pour l'association elle-même et pour ses dirigeants.

Ainsi donc, conformément à la loi, c'est l'association elle-même qui doit en faire la déclaration au tribunal de grande instance (article 5) lequel prononce soit le règlement judiciaire, si l'association est en mesure de proposer un concordat sérieux, soit, dans le cas contraire, la liquidation des biens (article 7).

Dans le cas de règlement judiciaire les instances de l'association restent en fonction assistées d'un syndic et sous le contrôle d'un juge, commissaire désigné par le tribunal jusqu'à l'homologation du concordat.

Dans le cas de liquidation de biens les dirigeants sont dessaisis de leurs pouvoirs qui sont confiés au syndic. Celui-ci procède à la liquidation – réalisation de l'actif, vente des biens, répartition des sommes entre les créanciers. L'association est alors dissoute à l'initiative du tribunal qui a décidé la liquidation des biens. Reste le problème de l'insuffisance d'actif pour couvrir l'ensemble des dettes et la situation des dirigeants.

L'article 96 de la loi exclut les dispositions de recours contre les dirigeants « *des personnes morales de droit privé non commerçantes qui n'ont pas d'objet économique et ne poursuivent ni en droit ni en fait un but lucratif* ».

Là encore, notre remarque faite précédemment est encore valable puisque la jurisprudence a retenu dans certains cas qu'une association qui n'avait en droit aucun but lucratif pouvait poursuivre en fait des activités lucratives. Dans ce cas, pour éviter d'avoir à supporter tout ou partie des dettes sociales et pour dégager leur responsabilité « *les dirigeants impliqués doivent faire la preuve qu'ils ont apporté à la gestion des affaires sociales toute l'activité et la diligence nécessaires* (article 99).

Il n'en demeure pas moins (article 101) « *que tout dirigeant de droit ou de fait, apparent ou occulte, rémunéré ou non, qui a :*

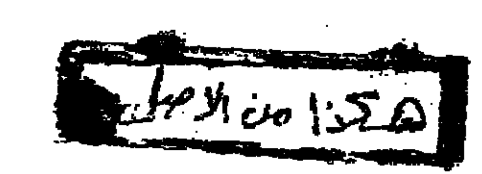
– sous le couvert de la personne morale fait des actes de commerce dans un intérêt personnel ;

– disposé des biens sociaux comme les siens propres ;

– ou poursuivi dans son intérêt personnel une exploitation déficitaire qui ne pouvait conduire qu'à la cessation des paiements ;

– peut-être personnellement déclaré en règlement judiciaire ou en liquidation des biens ».

★ Cette rubrique est rédigée par Service-Associations, association selon la loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 380-34-09. Télex : SERVASS 650-344 F.



Le jeu domine la soirée de mercredi. TF 1 y consacre son magazine d'information (de la roulette au poker) et A 2 ses « Cinq dernières minutes », passées dans le Milieu des courses. C'est sans doute cela qu'on appelle les... hasards de la programmation. Mais on en profite pour s'apercevoir que notre télévision amuse aussi : en dehors des jeux d'argent — tirages attendus, le mercredi, de la loterie nationale et du loto, sacro-saint tiercé dominical, — elle propose, quotidiennement, trois émissions ludiques, qui ne sont pas des paris stupides : sur A 2, la sympathique « Académie des neuf », à midi, et l'inusable « Des chiffres et des lettres », le soir ; sur FR 3, les débonnaires « Jeux de 20 heures ». Et, le dimanche, « J'ai un secret », sur TF 1. En regardant ces émissions, on s'instruit parfois, on ne s'ennuie jamais. Elles correspondent bien, en tout cas, au goût du jour des Français, qui, pour oublier sans doute, n'ont jamais autant joué — à tout — qu'en ces temps de crise.

TF 1, 20 heures : le pari couplé

PENDANT six ans, de décembre 1974 à janvier 1981 — *un vrai bail!* — l'information sur TF 1 s'est identifiée à *un homme* : Roger Gicquel. Grâce à cette « locomotive », le journal de 20 heures de la première chaîne fut longtemps regardé par deux téléspectateurs sur trois. L'ancien directeur-adjoint de l'information à Radio-France, qu'aucun signe distinctif ne prédestinait pourtant à ce rôle de « présentateur coqueluche », avait su créer une sorte de langage affectif avec le grand public, se façonner une présence qui lui permettait de s'asseoir chaque soir à notre table.

Rares sont les hommes et les femmes de télévision qui ont ce don. Dans un autre registre que Roger Gicquel, Patrick Poivre d'Arvor *en fait partie*. C'est ainsi *qu'il a pu franchir*, plus facilement que d'autres, le « cap *du 10 mai » et que son talent — complété par* « le phénomène Ockrent » — a rétabli le fléau de la balance d'écoute au profit d'Antenne 2, après le départ de Gicquel de TF 1.

Pour cette chaîne, le « changement » au journal de 20 heures s'est traduit, dans un premier temps, par la constitution d'un trio de présentateurs (1), fonctionnant selon un mouvement rotatif. A l'échelle des sondages, le résultat ne se révéla pas payant. Chassez l'image du journaliste vedette, elle revient au galop. Devant le tassement inquiétant du taux d'écoute, TF 1 se devait de réagir. Et Jean-Pierre Guérin (2) créa le couple...

Il fallait faire vite car l'idée était dans *l'air* dans les trois sociétés de programmes. Christine Ockrent, qui vient d'être promue *rédactrice en chef* d'Antenne 2, responsable des éditions du soir, y songeait pour le journal de 23 heures.

Restait l'énigme que les responsables de chaînes se devaient de résoudre, comparable à la trame d'un roman policier : chercher la femme. Non pas, bien sûr, que les journalistes femmes aient moins de talent que leurs confrères masculins, mais parce que l'éventail de la sélection est moins large. Christine Ockrent misait sur Françoise Kramer, TF 1 allait la lui souffler.

Les noms d'Anne Sinclair, Marie-Laure Augry et Lorène d'Allinec (qui présente la chronique de l'Institut national de la consommation) furent, d'autre part, prononcés pour le « 20 heures » de TF 1, mais c'est finalement celui de Francine Buchi — l'une des présentatrices de « Soir 3 » — qui s'imposa.

« *Pour moi, c'est presque miraculeux*, dit la timide Francine (trente-quatre ans). *Pour deux raisons : j'estimais avoir fait mon temps sur FR 3 où je suis entrée en 1972. Ensuite on me donnait ma chance au journal télévisé ayant le maximum d'audience. Il n'y a donc eu aucune hésitation de ma part* ». Elle était alors « associée » à Jean-Pierre Berthet (trente-huit ans), qu'elle n'avait jamais rencontré autrement que par petit écran interposé.

Alternance

« *Les sondages de la fin de l'année 1982*, confirme Jean-Pierre Berthet, *n'étaient pas très favorables à TF 1 et cela inquiétait le nouveau président, M. Michel May. L'idée du couple lui a plu à condition d'en concevoir deux : ainsi est né celui formé de Jean-Claude Narcy et de Françoise Kramer* (recrutée à Antenne 2). *Sans cette alternance, il est vrai que c'eût été pour nous « la galère » qu'avait vécue Gicquel...*

» *Quant à Francine, j'aimais le style qu'elle utilisait pour « Soir 3 », strict, carré, sans fioritures inutiles. Restait à savoir si nous allions nous entendre, nous comprendre, savoir définir une stratégie commune. Comme dans un vrai couple, il faut donner mutuellement, pour créer une dynamique.* » Francine aquiesce et enchaîne : « *Nous nous partageons les grands sujets retenus pour le « 20 heures ». L'un ou l'autre attaque l'ouverture du journal, sans discrimination. Tout « machisme » est exclu de notre système, la femme-journaliste n'étant pas là simplement pour faire de la figuration intelligente et lire des nouvelles brèves...* »

La familiale première chaîne compte sur ses deux « couples » de journalistes pour redresser l'écoute de son édition de 20 heures. Elle est la seule, aujourd'hui, à tenter l'expérience des « tandems ».

Mais tout reste à inventer, ou presque, car il n'y a pas de précédent dans le genre, même à l'étranger, où le présentateur-vedette unique fait la loi. Jean-Pierre et Francine en sont même réduits, pour l'heure, à espérer un bureau commun où travailler ensemble. Ce qui n'empêche pas Francine d'avoir des idées : « *L'alternance de nos voix devrait servir à distinguer — comme le fait parfois, typographiquement, la presse écrite — l'information brute du commentaire ou de l'éclairage journalistique qu'elle mérite.* »

En ce qui concerne l'image de marque du couple Buchi-Berthet à l'antenne, la tentation est grande de leur demander sur quelles bases — vestimentaires par exemple — elle a été conçue. Jean-Pierre lève les bras au ciel, tandis que Francine pouffe de rire : « *Quel cinéma ! Vous n'imaginez pas... Comme le décor du studio est très neutre, un blanc légèrement cassé, notre réalisateur — professionnel très exigeant — entend « jouer » sur l'harmonie de nos costumes. Pendant la période des essais, j'ai déambulé certains jours dans Paris avec quatre ou cinq vestes différentes sur les bras, sans compter les cravates* ».

« *Pour moi*, ajoute Francine, *c'est plus simple : seul le bleu paraît-il, me convient. Mais il va falloir que j'enrichisse ma garderobe en conséquence* ». Le budget de l'information sur TF1 a-t-il prévu une indemnité vestimentaire ?

En ce qui concerne, plus sérieusement, le climat interne dans lequel se situe l'expérience, il paraît favorable : l'équipe rédactionnelle semble trouver dans cette innovation le prétexte qui lui manquait pour se remobiliser et reconquérir l'audience perdue. Et comme aucun ukase politique ne semble menacer l'indépendance professionnelle des deux couples, il suffit désormais d'attendre l'accueil que leur feront les télespectateurs, à travers les sondages d'écoute. ■

CLAUDE DURIEUX.

(1) J.-P. Berthet, J.-C. Narcy et J.-L. Demigneux.
(2) Directeur délégué à l'information à TF1.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR.
★★ GRAND FILM

LUNDI 21 FÉVRIER

SYLVIA SCARLETT ★★

Film américain de George Cukor (1935), avec K. Hepburn, C. Grant, B. Aherne, E. Gwenn, N. Paley.
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

A la mort de sa mère, Katharine Hepburn coupe ses nattes, s'habille en garçon et, de Sylvia Scarlett, devient Sylvester adolescent, menant une vie errante avec son père, puis avec un escroc auquel Cary Grant confère un charme sulfureux.

Katharine Hepburn se présente ici comme un être sensible, drôle, troublant, à la recherche de son identité. Lorsqu'elle reprend des vêtements féminins pour être remarquée par le peintre qu'elle aime, la voilà, de bnouveau, travestie... aux yeux de l'homme. Cukor, pour l'époque, s'était avancé trop loin dans le « mélange des genres » et la lutte des sexes. Son film connut un échec retentissant. Ne le manquez pas : c'est une merveille de mise en scène et d'interprétation.

LUNDI 21 FÉVRIER

ROME CONTRE ROME

Film italien de Giuseppe Vari (1963), avec J. Drew Barrymore, S. Andersen, E. Manni.
TF 1, 14 h 10 (90 mn).

Médiocre « film à péplum » où l'on trouve une seule bonne idée : l'intrusion d'éléments fantastiques dans la reconstitution « à l'antique ».

MARDI 22 FÉVRIER

UN FLIC ★

Film français de Jean-Pierre Melville (1972), avec A. Delon, C. Deneuve.
A 2, 20 h 40 (90 mn)

Policiers, indicateurs et truands, tragédie investissant le fait divers. Avec son dernier film, Melville s'égarait un peu dans le hiératisme, la tentation de la métaphysique. Les personnages eux-mêmes, devenaient des signes de la mise en scène. Cette quintessence du cinéma melvillien est bien servie par Alain Delon.

LE TRÉSOR DU PENDU ★

Film américain de John Sturges (1958), avec R. Taylor, R. Widmark.
FR 3, 20 h 50 (110 mn).

Des aventuriers, la violence et la mort, une ville-fantôme du Far-West. Ingrédients traditionnels, mais le scénario, la réalisation et les relations des personnages de Taylor et de Widmark comportent pas mal d'ambiguïtés.

COMANCHE STATION ★

Film américain de Budd Boetticher (1960), avec R. Scott, N. Gate, C. Akins, S. Homeier, R. Rust.
FR 3, 22 h 55 (70 mn).

Quatre hommes (dont trois chasseurs de primes) et une femme, en danger sur le territoire des Comanches. Western classique, au style dépouillé.

JEUDI 24 FÉVRIER

CINQ GARS POUR SINGAPOUR ★

Film franco-italien de Bernard Toublanc-Michel (1965), avec S. Flynn, M. Green.
A 2, 15 h 5 (99 mn).

Espionnage et aventures exotiques, d'après un roman de Jean Bruce. C'est mené rondement ; il y a des bagarres, un certain humour et le fils d'Errol Flynn.

LE COUTEAU DANS LA TÊTE ★

Film allemand de Reinhard (1978), avec B. Ganz, A. Winkler, H.-C. Blech.
FR 3, 20 h 40 (90 mn).

Est-il un terroriste ou une victime de la répression policière, cet homme, blessé à la tête, amnésique et aphasique luttant, seul, sur un lit d'hôpital, pour reconstruire sa personnalité ? Ecrit par Peter Schneider, ce film prend en charge la réalité sociale et politique de l'Allemagne fédérale. Prodigieuse interprétation de Bruno Ganz.

VENDREDI 25 FÉVRIER

JAGUAR ★

Film français de Jean Rouch (1955), avec Lan, Illo.
A 2, 23 h 5 (89 mn).

Jean Rouch a filmé, en accompagnant ses personnages vrais, une randonnée (vers la promotion sociale citadine) de villageois, africains qui ont inventé l'histoire au fur et à mesure, y ont fait passer leur imagination et les découvertes de leur jeunesse.

SAMEDI 26 FÉVRIER

TOUS LES GARÇONS S'APPELLENT PATRICK ★

Film français de Jean-Luc Godard (1957) avec J.-C. Brialy, A. Colette, N. Berger.
A 2, 22 h 50 (20 mn).

Court métrage présenté après la Nuit des Césars. *Un garçon et deux filles, un croquis très godardien sur un scénario d'Eric Rohmer. C'est plus qu'une curiosité.*

DIMANCHE 27 FÉVRIER

PAPILLON ★

Film américain de Franklin J. Schaffner (1973), avec S. Mc Queen, D. Hoffman.
TF 1, 20 h 35 (145 mn).

Adaptation très hollywodienne (mais avec le concours d'un producteur français) du récit d'Henri Charrière, le bagnard qui s'évada de Cayenne : admirez les acteurs.

THE BEAST OF THE CITY ★

Film américain de Charles Brabin (1932), avec W. Huston, J. Harlow.
FR 3, 22 h 30 (90 mn).

Walter Huston (le père de John) en officier de police et Jean Harlow, la « blonde platine » en séductrice dans un film de gangsters, au temps de la prohibition. Inédit en France, donc, à découvrir...

Les soirées de la semaine

	LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25	SAMEDI 26	DIMANCHE 27
TF 1	**20 h 35** *Film* : Sylvia Scarlett, de G. Cukor. **22 h 5** *Magazine économique* : l'Enjeu, de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.	**20 h 35** Théâtre : la Chambre de Marguerite, d'après « la Dame aux camélias », d'A. Dumas. Mise en scène : I. Ehni. **22 h 5** Mémoires : Christopher Soames, réal. M. Frydland.	**20 h 35** Les mercredis de l'information : Le dessous des cartes, de F. Debré et J. Kapriellan. **21 h 35** Musique : Festival de Saint-Denis. **22 h 45** Court métrage. Les conteurs de B. Guilchou.	**20 h 35** Téléfilm : le Jardinier récalcitrant, de M. Failevic. **22 h 15** Document : Les pique talosse : récits du pays de Chalosse.	**20 h 35** Variétés : Gala du MIDEM. **21 h 40** Série : Quelques hommes de bonne volonté, d'après J. Romains. **22 h 40** Histoires naturelles : La chasse aux cerfs.	**20 h 35** Série : Dallas. **21 h 35** Droit de réponse, de M. Polac. **22 h 50** Magazine de cinéma : Etoiles et toiles, de F. Mitterrand. Le cinéma africain.	**20 h 35** Film : Papillon, de F.-J. Schaffner. **23 h** Magazine culturel : Pleins feux, de J. Artur et C. Garbisu.
A 2	**20 h 35** *Le grand échiquier*, de J. Chancel : musique avec le Nouvel Orchestre philharmonique autour du violoniste P. Amoyal et du chef d'orchestre E. Krivine. En liaison avec « France-Musique ».	**20 h 40** Film : Un flic, de Jean-Pierre Melville. **22 h 20** Mardi cinéma : avec Catherine Deneuve et Philippe Noiret.	**20 h 35** Les cinq dernières minutes : A bout de courses. **22 h 5** Document : Miro, réal. de G. Patris.	**20 h 35** Magazine : Résistances. **21 h 40** Magazine : Les enfants du rock. Spécial Génésis.	**20 h 35** Feuilleton : Capitaine X. **21 h 35** Apostrophes : Ça s'est passé en Amérique. **23 h 5** Film (ciné-club, cycle Jean Rouch) : Jaguar.	**20 h 35** La nuit des Césars. **22 h 50** Histoires courtes : Tous les garçons s'appellent Patrick, de J.-L. Godard.	**20 h 35** Variétés : Chantez-le moi. **21 h 40** Série documentaire : Roule... routier : le Gabon, de F. Gall, réal. J. Lefèvre. **22 h 30** Concert magazine.
FR 3	**20 h 35** Série : Le fou du désert, de J.-M. Charlier. **21 h 55** Magazine de la mer : Thalassa. L'énergie thermique des mers. **22 h 30** Prélude à la nuit : Messiaen.	**20 h 35** La dernière séance, d'Eddy Mitchell. **20 h 50** 1[er] film : le Trésor du pendu, de John Sturges. **22 h 55** 2[e] film : Comanche station, de B. Boetticher. **0 h 10** Prélude à la nuit.	**20 h 35** Spectacle 3 : la Cagnotte, de E. Labiche, réal. P. Masson. **22 h 55** Bleu outre-mer. **23 h 50** Prélude à la nuit : J.-S. Bach.	**20 h 40** Cinéma sans visa : le Couteau dans la tête, de Reinhard Hauff. **22 h 10** Débat : Vivre avec le terrorisme ? **23 h 25** Prélude à la nuit.	**20 h 35** Magazine Vendredi : Il y a même des patrons qui pleurent, un reportage de J.-C. Hieleb et G. Follin. **21 h 35** Magazine de la photo : Flash 3. **22 h 40** Prélude à la nuit : Beethoven.	**20 h 35** Tous ensemble : Hugues le Loup, de M. Planchon. **21 h 10** Série : Jackie et Sarah. **22 h 30** Musiclub : Mozart.	**20 h 35** Magazine littéraire : Boîte aux lettres, de J. Garcin. **21 h 55** Aspects du court-métrage français. **22 h 30** Film : The beast of the city, de Ch. Brabin. **0 h 5** Prélude à la nuit : Ravel.

TÉLÉVISION

Téléfilm

Une tomate contre le totalitarisme

ÇA commence sur un plan assez prodigieux. Des lignes architecturales qui se dérobent. *Jeux de lignes, fuites de béton* bleu, dans lequel viennent s'inscire deux personnages identiques en combinaison de garagiste vert pâle. Très *« nouvelle race »* ou très *« bande dessinée »*. Est-ce la musique (de Michel Portal) ? On est aussitôt mis en état d'alerte.

Pas précisément inquiet, non, disons extrêmement attentif, avec un sentiment très net (mais on n'en prendra véritablement conscience que plus tard), un (pré) sentiment d'étrangeté et de menace. On va rentrer petit à petit au cœur du sujet, par *signes, par recoupements,* dans une atmosphère de secret.

L'histoire du *Jardinier récalcitrant* de Maurice Failevic est une extraordinaire histoire, *fable à double lecture,* comme déjà dans *les Saltimbanques* en 1981, avec cette même utilisation très poussée du suspense, de l'attente, et ce ton d'ironie « tournante ». L'histoire du *Jardinier récalcitrant* , c'est celle de la *« Société d'alimentation nouvelle »,* société internationale qui a acquis le monopole de la fabrication et de la distribution des produits en *résolvant les problèmes* de la faim dans le monde, et d'un homme simple, le gardien d'un musée paysan, qui, pour protéger le patrimoine, et pour le *montrer aux visiteurs, a gardé des graines* de tomates à pépin.

Pour voir, pour goûter, par curiosité simple, il va en planter quelques-unes. Les ordinateurs de *la* Société vont le découvrir.

On ne racontera bien évidemment pas le développement de cet affrontement entre un homme et une structure. Affrontement entre deux mondes, *deux cultures. Ce qui fascine ici, c'est le ton* (entre deux tons, inquiétude/comédie), cette attente qui rebondit, c'est surtout la logique des deux pratiques.

On sent que Failevic a tenu à trouver des arguments de poids (et presque convaincants) à un système qu'il condamne pas tant pour sa faiblesse (la tomate de la Société est moins bonne au goût mais *passe...),* mais parce que, pour se maintenir et alimener la planète entière, il ne supporte aucune déviance. De l'autre côté, il n'y a pas de discours, il y a *une pratique simple et cette seule vérité : ma* tomate est bonne. *Le Jardinier récalcitrant* n'est pas une version moderne du meunier de Daudet dans *les Lettres de mon moulin.* Cette fable est trop complexe. C'est un plaidoyer pour la « bonne bouffe », qui se double d'une réflexion plus politique sur le totalitarisme, avec une étude très précise de la manipulation. *« C'est un conte d'anticipation »,* dit Maurice Failevic. Filmé avec un plaisir rare, un amour fou de la couleur, du détail : une écriture.

CATHERINE HUMBLOT.

★ LE JARDINIER RÉCALCITRANT, TF 1, jeudi 24 février, 20 h 35 (90 minutes).

Petite anthologie d'outre-tombe

UNE histoire glacée, épouvantable, comme seule l'imagination funèbre et rocambolesque d'Erckmann et Chatrian peut nous la raconter. Ecoutez ! Une femme maudite rôde de *jour comme* de nuit autour d'un château féodal. Elle jette, dit-on, le mauvais sort sur ses habitants, pris continuellement de sueur froide et d'agonie *soudaine. Il va sans dire que cette pauvre mendiante* n'est nullement coupable. Alors qui est-ce ? Vous n'aurez que l'embarras du choix.

Hugues le Loup, réalisé par Paul Planchon, est un conte fantastique des plus ordinaires. Il a toutefois le mérite de nous présenter en moins d'une heure tous les effets propres au genre : musique et portes grinçantes, cris d'horreur à réveiller les morts. Cette rediffusion (1979) constitue une véritable petite anthologie à l'usage des amateurs de fiction d'outre-tombe. On peut en rire ou en frissonner, *comme on veut.*

M. G.



★ HUGUES LE LOUP, FR 3, samedi 26 février, 20 h 35 (52 minutes).

Musiques

Génésis sans surprises

LUMIÈRES tourbillonnantes, bleus, rouges, multicolores, plongées dans des bouquets *de fumigènes comme* venus du *fond* de la terre : Génésis fait son entrée sur une scène américaine à grand renfort de matériel. Génésis a de très gros moyens, c'est l'un des groupes qui vend *le* plus de microsillons.

Le concert commence, et la musique s'étend en nappes de sons, oscille entre la tension extrême, et la mélodie raffinée typiquement anglaise, fait rêver agréablement *un public d'adolescents sages. On* attend quelques surprises, quelques provocations, mais rien ne se passe, c'est seulement joli, très, trop bien fait.

M. G.

★ LES ENFANTS DU ROCK, jeudi 24 février, A 2, 21 h 40 (60 minutes environ).

LUNDI 21 FÉVRIER

TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info.).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui** *(et à 15 h 40).*
14 h 10 **Film : Rome contre Rome,** de G. Vari.
17 h 20 **Croque-Vacances.**
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : Sylvia Scarlett,** de George Cukor.
22 h 5 **Magazine : L'enjeu,** de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : la flamme de l'entreprise ; le barrage d'Assouan ; nucléaire : le coup de frein ; le danger du succès.
23 h **Journal.**

A 2

12 h 5 **Journal** *(et à 12 h 45).*
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Cette semaine sur A2.**
13 h 45 **Série : la Vie des autres.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
15 h **Série : les Charmes de l'été.**
16 h 5 **Reprise : Apostrophes.** *(Portraits, diff. vendredi 18, à 21 h 35).*
17 h 15 **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 45 ***Le théâtre de Bouvard.***
20 h **Journal.**
20 h 35 **Le grand échiquier** (en liaison avec France-Musique) de *J.* Chancel.
Autour du violoniste Pierre Amoyal et du chef d'orchestre Emmanuel Krivine.
23 h 15 **Journal.**

FR 3

18 h 10 **Messages.**
18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Scènes de la vie de province.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
20 h 35 **Série : Le fou du désert.**
De J.-M. Charlier, adapt. C. Brulé, réal. J. Trefouel. Avec M. Carrière, R. Pellegrin.
N° 3, la visite des espions : *Avant-dernier épisode des aventures tragiques de Conrad Kilian. 1939 : le héros part en guerre, et obtient une mission au Sahara, mais perd son guide. Commence alors pour Kilian la fin des illusions. La réalisation est inégale, mais l'histoire est passionnante.*
21 h 30 **Journal.**
21 h 55 **Magazine : Thalassa.**
L'énergie thermique des mers.
22 h 25 **Une minute pour une image.**
D'Agnès Varda.
22 h 30 **Prélude à la nuit.**
« Vingt regards sur l'enfant Jésus » (extraits) d'O. Messiaen, par B. d'Ascoli, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 18 h 45, Benny Hill show ; 20 h, Les lundis au soleil ; 21 h, *Hello Dolly,* comédie musicale américaine de G. Kelly.
- **T.M.C.,** Feuilleton : Joëlle Mazart ; 20 h 35, *Émile Zola,* film de S. Lorenzi (4e partie) ; 23 h 10, *Club 06 :* émission de variété.
- **R.T.B.,** 19 h 55, *Faut-il laisser mourir Karen* de G. Jordan.
- **TÉLÉ 2,** 20 h, La bonne aventure ; 20 h 30, Théâtre Wallon : *C'est Mi !* Comédie de F. Masset.
- **T.S.R.,** 20 h 5, A bon entendeur ; 20 h 10, Spécial cinéma.

MARDI 22 FÉVRIER

TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info.)**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.**
17 h 20 **Croque-vacances.**
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
20 h 35 **Théâtre : la Chambre de Marguerite,**
d'après *la Dame aux Camélias,* d'Alexandre Dumas, mise en scène de I. Ehni, avec A. Rondags, I. Ehni (coproduction du ministère de la culture.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 5 **Mémoires : Christopher Soames.**
Réal. : M. Frydland.
Christopher Soames, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne en France, vice-président de la Commission européenne, occupe depuis 1982 les fonctions de lord président of the Council. Cette personnalité britannique, gendre de Winston Churchill, raconte la bataille d'El Alamein, parle de ses années passées à Paris.
23 h 10 **Journal.**

A 2

12 h **Journal (et à 12 h 45).**
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 45 **Série : La vie des autres.**
14 h 5 **Aujourd'hui la vie.**
15 h 5 **Les charmes *de l'été***
16 h 5 **Reprise : Chantez-le moi.**
(Dif. le dimanche 20, à 20 h 35.)
17 h 5 **Entre vous**
17 h 50 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 30 ***D'accord, pas d'accord.***
20 h 40 **Film : Un flic,** de J.-P. Melville.
22 h 20 **Mardi cinéma.**
23 h 30 **Journal.**

> *« Je suis persuadée que l'âge d'or de la télévision est devant nous et pas derrière, contrairement à ce que pensent beaucoup de gens. »*
> Mme Michèle COTTA, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, le 10 février à France-Inter.

FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Scènes de la vie de province.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 55 ***Dessin animé.***
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
Distribution sélective : *les skis.*
20 h 32 **La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.**
20 h 35 **La dernière séance.**
Emission d'Eddy Mitchell.
Avec à 20 h 40, les actualités Gaumont de 1958 ; à 20 h 45, Tom et Jerry ; à 22 h 15, Tex Avery ; à 22 h 25, Réclames de l'époque.
20 h 50 **Premier film : le Trésor du pendu,** de John Sturges.
22 h 40 **Journal.**
22 h 55 **Deuxième film : Commanche Station,** de Budd Boetticher.
0 h 5 ***Une minute pour une image.***
d'Agnès Varda.
0 h 10 **Prélude à la nuit.**
Oteze Nasz, de F. Durienski et *Zostuynice,* de Scesnokow, par la Chorale inter-universitaire Sainte-Anne de Varsovie, sous le direction de J. Dabrowski.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 18 h 45, Batman ; 20 h, Feuilleton : le Grand-Père ; 21 h, *Le train sifflera trois fois,* film américain de F. Zinneman ; 22 h 35, Visite guidée : le magazine des sites inattendus.
- **T.M.C.,** 20 h 35, Les extra-terrestre, documentaire de H. Reinl ; 22 h, Télé-ciné-vidéo.
- **R.T.B.,** 20 h, Feuilleton : Flamingo road ; 21 h 35, Grâce à la musique.
- **TÉLÉ 2,** 21 h, Cycle Fernandel : *Acrobate,* film de J. Boyer.
- **T.S.R.,** 20 h 5, Feuilleton : Dallas ; 21 h, Allemagne : Pina Bausch et ses deux cousines ; 21 h 55 Propos et confidences de Marguerite Yourcenar.

MERCREDI 23 FÉVRIER

TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info.).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 ***Un métier pour demain.***
13 h 50 **Mer-cre-dis-moi-tout.**
15 h 50 **Les pieds au mur.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
19 h 55 **Tirage du Loto.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Les mercredis de l'information : le dessous des cartes.**
Reportage de F. Debré et J. Kapriellan.
Loto, cartes ou dés, poker ou passe anglaise, les jeux en France ont une façade légale, mais aussi leurs cercles clandestins : Rivalités, financements louches, etc.
21 h 35 **Musique : Festival de Saint-Denis.**
Réal. P. Cavassilas.
« Stabat mater », de Rossini, par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus. Avec M. Castro-Alberty, T. Berganza, R. Gambill...
22 h 45 **Court métrage : « Les conteurs »,** de B. Guilchou.
22 h 55 **Journal.**

A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h **Journal (et à 12 h 45).**
12 h 5 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 30 **Stade 2 midi.**
13 h 50 **Série : La vie des autres.**
14 h 5 **Les carnets de l'aventure.**
« Montagnes polaires », de F. Valla. »
14 h 30 **Dessins animés.**
15 h 5 **Récré A 2.**
17 h 10 **Platine 45.**
Avec : F.-R. David, Gil Dorleac, the Stargazers, Julien Clerc.
17 h 45 **Terre des bêtes.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Les cinq dernières minutes.**
A bout de courses, réal. C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud.
Course truquée, assassinat, une sombre histoire qui se déroule dans le milieu hippique. Cabrol et Ménardeau enquêtent...
22 h 5 **Document : Miro.**
Co-production du ministère de la culture. Réal. : G. Patris.
(Lire notre article ci-contre.)
23 h **Journal.**

FR 3

18 h 25 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Scènes de la vie de province.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
20 h 35 **Spectacle 3 : la Cagnotte.**
Comédie d'E. Labiche, réal. P. Masson. Au Centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais. Avec C. Artaux, P. Beglia, R. Bertrand... (coproduct. ministère de la culture).
Rêves de petits-bourgeois pantoufflards et rondouillards s'installant à Paris, capitale des plaisirs secrets. Imaginez !
22 h 35 **Journal.**
22 h 55 **Bleu outremer.**
La société wayana, en Guyane ; les Français de Terre-Neuve.
23 h 45 **Une minute pour une image.**
D'Agnès Varda.
23 h 50 **Prélude à la nuit.**
Trio sonate en sol majeur, de J.-S. Bach, par J. Galway, flûte, K. Wha-Chung, violon, et P. Moll, clavecin.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 18 h 45, Feuilleton : Tom Sawyer ; 20 h, Feuilleton : La croisière s'amuse ; 21 h, *Robinson Crusoé et le tigre,* film de René Cardona Jr. ; 22 h 50, Portrait d'artiste.
- **T.M.C.,** 19 h 35, Feuilleton : La croisière s'amuse ; 20 h 35 *Terreur dans la nuit,* film de B. Hutton. ; 22 h 15, Gogo rythmes : émission de variété.
- **R.T.B.,** 20 h 5, Risquons tout ; 21 h 5, Jeu Vidéogam ; 22 h 5, Planète des hommes.
- **TÉLÉ 2,** 18 h 5, Feuilleton : les Yeux bleus ; 19 h, Un autre regard ; 20 h, Sport 2.
- **T.S.R.,** 20 h 05, A bon entendeur ; 21 h 10, La Suisse : Le Jura ; 22 h 25, Le XVIe siècle à l'américaine.

JEUDI 24 FÉVRIER

TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info.).**
12 h 30 **A tout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Objectif santé : La rééducation respiratoire.**
16 h 30 **Croque-Vacances.**
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Le Jardinier récalcitrant.**
De M. Failevic et J.C. Carrière.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 15 **Série documentaire : Les pique-talosse.**
Récits du pays de Chalosse, réal. H. Knapp. N° 1 : la Despourguère.
(Lire notre article ci-contre.)
23 h 10 **Journal.**

A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h **Journal (et à 12 h 45).**
12 h 5 **Jeu : L'Académie des neuf.**
13 h 30 **Émissions régionales.**
13 h 50 **Série : La vie des autres.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
15 h 5 **Film : Cinq gars pour Singapour.** De B. Toublanc-Michel.
16 h 45 **Magazine : Un temps pour tout.** De M. Cara et A. Valentini.
Le système « V » : un dossier sur les cambriolages.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 ***Jeu : Des chiffres et des lettres.***
19 h 10 **D'accord, pas d'accord .**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : Résistances.**
De M. Thoulouze et B. Langlois.
Plusieurs reportages et interviews consacrés à la défense des droits de l'homme, partout où sont perpétrées des atteintes à la liberté :
21 h 40 **Magazine : Les enfants du rock.**
(Lire notre article ci-contre.)
23 h 15 **Journal.**

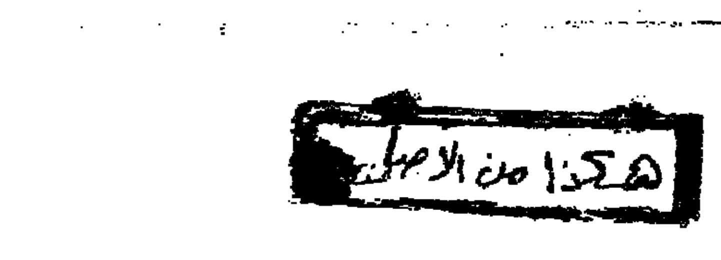
FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Scènes de la vie de province.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
20 h 35 **Cinéma sans visa.**
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20 h 40 **Film : le Couteau dans la tête.** De Reinhard Hauff.
22 h 10 **Débat : Vivre avec le terrorisme ?**
Avec J. Rovan, historien, spécialiste de l'Allemagne ; M. Padovani, journaliste, spécialiste du terrorisme en Italie ; C. Bonjean, journaliste, auteur d'un livre sur le terrorisme, *le Jour où Baader,* et J.-M. Bourguereau, rédacteur en chef de *Libération.*
23 h **Journal.**
23 h 20 **Une minute pour une image.**
D'Agnès Varda.
23 h 25 **Prélude à la nuit.**
Œuvres de Scriabine, par A. Kremski, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, Feuilleton : Dallas ; 21 h, *Mais ou est donc passée la septième compagnie ? :* film de R. Lamoureux ; ou *Judith,* film de D. Mann..
- **T.M.C.,** 19 h 35, Feuilleton : Fachoda ; 22 h 10, Déclics – Magazine de la photo.
- **R.T.B.,** 20 h 25, Le carrousel aux images et le monde du cinéma.
- **TÉLÉ 2,** 18 h 5, Feuilleton : les Yeux bleus ; 19 h, Emission politique ; 20 h, Document : sur les traces de Karl Marx ; 21 h, Opéra : Der ring der Nibelungen. Tétralogie de Wagner.
- **T.S.R.,** 20 h 5, Temps présent : An 5743 : Les communautés juives face à la violence ; 21 h 10, *la Loi,* film de J. Dassin.





TÉLÉVISION



La dame libérée

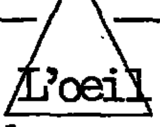
TROIS femmes vivent dans une chambre autour d'un lit, à l'écart du Tout-Paris bourgeois. L'héroïne s'appelle Marguerite, c'est la Dame aux Camélias. Grande, mince, un port de princesse, elle est courtisane au siècle dernier.. Malgré son jeune âge, il semble qu'elle a toute une vie derrière elle, et qu'il ne lui reste que quelques mois à vivre. Marguerite, à vingt-quatre ans, est atteinte de la tuberculose et nous suivrons ce beau personnage tragique jusqu'à sa mort éclatante.

La chambre de Marguerite, curieuse adaptation de *la Dame aux Camélias* d'Alexandre Dumas fils, signée Isabelle Ehni et Michèle Lagneau, est la longue histoire d'un passage de la condition de courtisane à la liberté faite femme. Marguerite — assistée de Julie (Monique Vermeer) et Nadine (Isabelle Ehni) — part à la découverte d'elle-même, dépouillée de tous les attributs de la séduction, repoussant les derniers hommages de ses admirateurs.

La réalisation de Paul Robin Benhaïoun, si elle souffre de quelques lenteurs, est d'une sobriété exemplaire. Les acteurs, pris dans l'univers de huis clos moite et calfeutré propre à la maladie, font bien leur travail. Martine Logier dans le rôle de Marguerite nous parle au plus profond de nous-mêmes. Un beau spectacle.

MARC GIANNÉSINI.

★ *LA CHAMBRE DE MARGUERITE, TF 1,* mardi 22 février, 20 h 35 (90 minutes).



La musique muette de Miro

« *MES personnages, simplifiés comme ils sont, sont plus humains et plus vivants que s'ils étaient représentés avec tous les détails. Représentés avec tous les détails, il leur manquerait cette vie imaginaire qui agrandit tout. Les choses immobiles deviennent grandioses, beaucoup plus grandioses que ce qui bouge, l'immobilité me fait penser à de grands espaces où se produisent des mouvements qui n'ont pas de fin. Ce que je cherche, en effet, c'est un mouvement immobile, quelque chose qui soit l'équivalent de ce que l'on nomme l'éloquence du silence ou de ce que saint Jean de la Croix désignait par les mots, je crois, de « musique muette »*. On devrait ne citer que ces phrases, toutes ces phrases, dites ou écrites par Miro. Elles sont lues — bien, et à propos — au long du magnifique documentaire composé modestement et intelligemment par le réalisateur Gérard Patris.

Joan Miro aura quatre-vingt-dix ans au mois d'avril prochain et, actuellement dans sa maison de Majorque, il est un peu malheureux de n'avoir plus guère la force qui a été la sienne : cette énergie d'artisan, d'immense artiste, à part. « *Tout seul. Surtout personne. Toujours. Personne n'entre dans l'atelier quand je travaille.* » Et encore : « *J'éprouve le besoin d'atteindre le maximum d'intensité avec le minimum de moyens.* » Miro, un des premiers à utiliser des matériaux inusités, a toujours suivi un chemin solitaire, le chemin d'un poète.

Gérard Patris — faute de pouvoir interviewer le peintre aujourd'hui — a rassemblé des extraits de films tournés par d'autres ici et là, depuis une quinzaine d'années, depuis le moment où fut mis en route le projet d'une biographie filmée où Prévert aurait présenté Miro. Projet resté dans les tiroirs. Il s'agit seulement ici d'un montage. On ne s'en plaindra pas. La trajectoire est expliquée, et l'œuvre est bien montrée. On voit Miro, notamment au fil des vernissages de ses expositions chez Aimé Maeght. On sent le peu de cas accordé par le peintre aux cérémoniaux de la mondanité.

On le voit surtout à l'œuvre. On suit les périodes successives de sa vie : du premier voyage à Paris à la rencontre avec Kandinsky, Picasso... son exclusion ensuite du groupe surréaliste. Vient le fascisme en Espagne. Miro s'exile en 1936. On le rencontre ici avec Calder, son vieil ami, « *un cœur d'or* ». On reçoit surtout une belle leçon d'indifférence à l'argent. Miro n'a rien à faire du tableau en tant qu'objet.

MATHILDE LA BARDONNIE

★ JOAN MIRO, A 2, mercredi 23 février, 22 h 05 (52 minutes).



Les anciens de la Chalosse

CHACUN sa marotte. Celle d'Hubert Knapp est de mettre en images la mémoire populaire. Entreprise difficile, puisque aucune trace écrite ne la fixe. Elle se transmet de bouche à oreille ou disparaît à jamais. Le réalisateur veut la sauver et prend comme champ d'expérimentation un petit village de cinq cents habitants au sud de la Chalosse, entre Landes et Gascogne.

Les Pique-Chalosse ou *les Récits du pays de Chalosse* se présentent comme un documentaire classique découpé en six épisodes. Aucun document d'archive, seulement des hommes de la campagne, à la vie rude, au regard âpre, qui parlent la langue forestière directement face à la caméra. Témoins d'une époque aujourd'hui révolue, ils évoquent les temps anciens des fêtes de semailles, chantent, se racontent...

Nous avons vu le troisième épisode de cette saga. Malgré quelques longueurs et répétitions, on retrouve le ton, la manière d'Hubert Knapp, un réalisateur parfois désordonné, victime de sa passion.

M. G.

★ LES PIQUE-CHALOSSE, TF 1, à partir du jeudi 24 février, à 22 h 15 (six épisodes d'une heure chacun).

VENDREDI 25 FÉVRIER

TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **HF 12 (info).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Portes ouvertes : Une aide personnalisée pour les non-voyants.**
16 h 30 **Croque-vacances.**
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Gala du MIDEM**
Réalisation : M. Pasetta.
Première partie du spectacle enregistré au grand auditorium du nouveau palais des Festivals, le 24 janvier à Cannes. Avec P. Lavie (France), P. Zadova (U.S.A.), Albano et Romina (Italie)...
21 h 40 **Série : Quelques hommes de bonne volonté.**
D'après l'œuvre de J. Romains ; réal. F. Villiers, avec J.-C. Dauphin, J.-C. Brialy, J. Barney...
S'il manque quelques personnages attachants à cette adaptation-fleuve, le deuxième épisode met en scène Quinette, un libraire-relieur, poussiéreux, qui se transforme peu à peu en assassin. Jean-Claude Brialy est extraordinaire dans le rôle.
22 h 40 **Histoires naturelles.**
Emission de I. Barrère et E. Lalou.
La chasse aux cerfs.
23 h 10 **Journal et Cinq jours en Bourse.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal (et à 12 h 45).**
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Série : La vie des autres.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
15 h 5 **Série : Les charmes de l'été.**
16 h 5 **Reprise : Lire, c'est vivre.**
(« Les frères Soledad », de G. Jackson, diff. le 15 février, à 22 h 30).
17 h **Itinéraires.**
Émission de S. Richard.
« Dialogue Nord-Sud », dans la série « Agenda pour une petite planète », proposée par la télévision canadienne : des témoignages d'habitants de pays du tiers-monde.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Capitaine X.**
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, L. Kreuzer, E. Hirt.
Nº 5 : La paix est menacée. Mustapha Kemal s'est insurgé contre le sultan. Leroy-Boucher, alias Capitaine X, se rend à Constantinople. Le « Loup gris » accorde trois heures au capitaine X pour obtenir l'armistice. Dure tâche !
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot :
Ça c'est passé en Amérique. Avec P. Hearst (*Mon voyage en enfer*), B. Clavel (*Harricana*), W. Cliff (*America*), L. Sauvage (*Les Américains*).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club (cycle Jean Rouch) : Jaguar.**

FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Scènes de la vie de province.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
20 h 3 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
20 h 35 **Magazine : Vendredi : Il y a même des patrons qui pleurent.**
Magazine d'A. Campana, reportage de J.-C. Elieb et G. Follin.
Les petits patrons : M. Hubert Clément, ex-P.D.G. de l'entreprise L.B.M., dépose le bilan et licencie cent vingt-huit salariés. L'équipe de « Vendredi » lui fait rencontrer les parties prenantes de cette faillite : banquiers, hauts fonctionnaires des ministères de l'industrie, de l'économie et des finances... Avec la participation de Mme S. Shermann, présidente déléguée de la Fédération nationale des transporteurs routiers.
21 h 35 **Flash 3 : Magazine de la photo.**
Emission de J. Bardin, P. Dhostel, J. Eguer.
Flash-back : les archives de la guerre d'Indochine ; l'actualité de la semaine ; concours, etc.
22 h 20 **Journal.**
22 h 35 **Une minute pour une image.**
D'après Varda.
22 h 40 **Prélude à la nuit.**
Trio en ré majeur, opus 87, de Beethoven, par l'Ensemble instrumental d'Arcadie.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Téléfilm : Vega ; 21 h, *La flambeuse*, film de R. Weinberg.
- T.M.C., 20 h 35, *Dialogue de feu*, film de L. Johnson ; 22 h 10, Chrono : magazine automobile.
- R.T.B., 21 h 5, *Comics and Music* : Diana Ross.
- TÉLÉ 2, 18 h 5, Feuilleton : les Yeux bleus ; 19 h, *Vendredi sports* ; 20 h 5, Opération Simenon : *le Bateau d'Émile*, film de D. de la Patellière.
- T.S.R., 20 h 5, Tell quel ; 20 h 45, La chasse au trésor ; 21 h 40, Jardins divers ; 23 h 05, *Grauzene*, film de F. M. Muller.

SAMEDI 26 FÉVRIER

TF 1

10 h 15 **Vision plus.**
10 h 45 **La séquence du spectateur.**
11 h 15 **La maison de TF 1** (et à 13 h 35).
13 h **Journal.**
17 h **Feuilleton : La lumière des justes.**
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas**
J. R. risque d'être déchu de la présidence de la société Ewing et de se retrouver en prison. S'en sortira-t-il ?
21 h 35 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac.
22 h 50 **Etoiles et toiles : le cinéma africain.**
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.
23 h 30 **Journal.**

A 2

10 h 15 **A.N.T.I.O.P.E.**
11 h **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Drôles de dames.**
14 h 25 **Ah ! quelle famille.**
14 h 50 **Les jeux du stade.**
17 h **Récré A 2.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **La nuit des Césars.**
Réal. : A. Tarta.
Remise des Césars du cinéma français, en direct du Rex ; hommage à Arletty, Raimu, Romy Schneider et Patrick Dewaère.
22 h 50 **Film : Tous les garçons s'appellent Patrick.**
De J.-L. Godard.
23 h 15 **Journal.**

« Je me demande parfois dans les tribunes : Roger, est-ce que ce n'est pas pour toi un match de trop ? »

(M. Roger Couderc, dans une interview à *L'Humanité* du 10 janvier 1983.)

FR 3

12 h **Objectif entreprise.**
Émission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Emission de la Mutualité sociale agricole.
Les masques de protection.
13 h 30 **Horizon.**
Le magazine des armées.
14 h 30 **Entrée libre.**
émission du C.N.D.P.
Avec M. Rolf Liebermann : 14 h 30. Les voix du Capitole ; 15 h 10, « Amélie » ou la dernière haveuse ; 15 h 45, Avalanche ; 16 h Le temps des cafés chantants ; 16 h 15, Géricault, du fait divers à l'histoire.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 33 **La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.**
20 h 35 **Tous ensemble : Hugues le Loup.**
Sauf la région Rhône-Alpes.
Mélodrame, d'après Erckmann-Chatrian, réal. P. Planchon, avec A. Pomarat, M. Lefevre, M. Sarfati, etc.
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 10 **Série : Jackie et Sarah.**
22 h 10 **Journal.**
22 h 20 **Une minute pour une image.** D'après Varda.
22 h 30 **Musi-Club.**
Festival de Prades : Quintette de Mozart, avec clarinette.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Téléfilm : Chips (2e partie) ; 21 h Le cœur en fête ; 22 h, Ciné-Club : *la Habanera*, film allemand de D. Sierck.
- T.M.C., 20 h 35, *Une maîtresse dans les bras, une femme sur le dos*, film de M. Franck. ; 22 h 25, Chansons de toujours.
- R.T.B., 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30 *la Mort aux trousses*, film de A. Hitchcock. ; 22 h 40, Souvenir de bois et d'ardoise.
- T.S.R., 20 h 10, *Zorba le Grec*, film de M. Cacoyannis ; 22 h 45, Sport : hockey sur glace.

DIMANCHE 27 FÉVRIER

TF 1

9 h **Émission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Orthodoxie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe célébrée à Gournay-en-Bray (Seine-Maritime).**
12 h **Téléfoot.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Star Trek.**
14 h 30 **Sports Dimanche** (et à 16 h 10).
15 h 40 **Série : Arnold et Willy.**
17 h **Racontez-moi une histoire.**
18 h **Les animaux du monde.**
18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
19 h **Le magazine de la semaine : sept sur sept.**
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : Papillon.**
De F.-J. Schaffner.
23 h **Pleins Feux.**
Magazine d'actualités culturelles de J. Artur et C. Garbisu.
23 h 20 **Journal.**

A 2

10 h **Gym Tonic** (et à 10 h 45).
10 h 30 **Magazine du cheval.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Magnum ; 15 h 20, l'École des fans ; 15 h 55, les Voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : Les fiancées de l'Empire.**
18 h 5 **Dimanche magazine.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Chantez-le moi.**
De J.-F. Kahn. La chanson française 1943-1944.
21 h 40 **Série documentaire : Roule... routier.**
De F. Gall, réal. R. Shira. Nº 7 : le Gabon.
Dernier épisode de ce beau voyage que nous regrettons de voir se terminer.
22 h 30 **Concert magazine**
(en liaison avec France-musique).
« Concerto champêtre pour clavecin et orchestre », de Poulenc, par l'Orchestre National de France, dir. Z. Macal, sol. E. Chojnacka, clavecin.
23 h **Journal.**

FR 3

10 h **Images de ...**
10 h 30 **Mosaïque.**
12 h **D'un soleil à l'autre.**
17 h 45 **Pour les jeunes.**
18 h 45 **L'Echo des bananes.**
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Bizarre, bizarre.**
20 h 35 **Boîte aux lettres.**
Magazine littéraire de J. Garcin.
Le témoin de la semaine sera le nouvel élu à l'Académie française.
21 h 35 **Journal.**
21 h 55 **Aspects du court métrage français.**
Jusques au feu exclusivement, de M. Ginesy.
22 h 30 **Film : The Beast of the City.**
De Ch. Brabin.
0 h **Une minute pour une image.**
0 h 5 **Prélude à la nuit.**
Ravel, Pierné, avec G. Dangain, clarinette, Koerner, piano.



PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 21 h, *l'Enfer mécanique*, film de E. Siloerstein ; 18 h 30, Feuilleton : The Duchess of Duke street.
- T.M.C., 19 h 30, Feuilleton : The many wives of Patrick ; 20 h 35, *la Guerre de Murphy*, film de P. Yates. 22 h 10, The Doll house ; 23 h 10, Soap : Parodie américaine.
- R.T.B., 20 h 5, Variétés : La bonne étoile ; 21 h 15, Téléfilm : Evita Péron.
- T.S.R., 20 h, Feuilleton : *Golda* ; 20 h 50, Tickets de premières.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 21 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : images de la jeunesse dans un Québec en crise.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : images de la solitude volontaire ; à 8 h 32, non-assistance à nation en danger.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : le fait divers.
10 h 45, **Le texte et la marge** : *Journal d'un Auvergnat de Paris*, avec R. Girard.
11 h 2, **Musiques actuelles** : Nice-Côte d'Azur (et à 13 h 30).
12 h 5, **Agora**, avec R. Judrin.
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : Cinéma.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Harricana », de B. Clavel.
14 h 45, ***Les après-midi de France-Culture*** : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points de repère ; à 16 h 30, Le rendez-vous ; à 17 heures, Roue libre.
17 h 32, **Instantané** : magazine musical : « Rameau » à St-Thomas d'Aquin (Paris) ; deux portraits : Ileana Cotrubas et Elisabeth Chojnacka.
18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : les fenêtres musiciennes.
20 h, ***Brighton soupir***, de Y. Daoudi.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : les vertus cardinales... prudence, force, justice, tempérance.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Les nouveaux nègres.

MARDI 22 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** (*voir lundi*) ; *à 8 h 50, Le cœur enneigé.*
9 h 7, **La matinée des autres** : les figures de vérité, la géomancie européenne.
10 h 45, **Un quart d'heure avec Pierre Petitfils** : « Arthur Rimbaud ».
11 h 2, **Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur** (*en direct de Nice*) (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora**, avec P. Milza.
12 h 45, **Panorama.**
14 h , **Sons : cinéma.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Ni guerre ni paix », de A. Bosquet.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (vers une science qui pense).
20 h, **Dialogues** : Vie ou mort de l'orientalisme, avec Afaf Mahfuz et Bruno Etienne.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : les nouveaux nègres.

MERCREDI 23 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** (voir lundi).
8 h 50, *Echec au hasard.*
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : « Histoires d'école », avec B. Epin, J. Held, Pef, G. Povina.
11 h 2, **Musiques actuelles** : Nice-Côte d'Azur (en direct de Nice) (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, **Agora**, avec A. Mathieu.
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : cinéma.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le Berger des nuages », de J. de Bourbon-Busset.
14 h 47 **L'école des parents et des éducateurs** : *le travail autonome*, vers une autre pédagogie ?
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : les mirages gravitationnels.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : les nouveaux nègres.

JEUDI 24 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance** (*voir lundi*) ; *8 h 50, Le cœur enneigé.*
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag à Jacques Bourgeois** : l'opéra des origines à demain.
11 h 2, **Musiques actuelles** : Nice-Côte d'Azur (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : *Cinéma.*
14 h 5, **Un livre, des voix** : « La Danse du loup », de S. Bramly.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Départementale à Montfavet ; à 17 h : Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : le Bonheur fou.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'angiographie thérapeutique.
20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : « Bibi le Kid », de Y.-F. Lebeau. *Réal. de J. Rollin-Weisz.* Avec J. Magre, M. Lonsdale..., suivi d'un entretien avec l'auteur.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Les Créoles.

VENDREDI 25 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : (*Voir lundi.*)
8 h, **Les chemins de la connaissance** (voir lundi).
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge**, avec J. Bruller, à propos de : « Toute nuit hantée », d'A. Connes.
11 h 2, **Musiques actuelles** : Nice-Côte d'Azur (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Agora**, avec J.-P. Babelon.
12 h 45, **Panorama**, avec B.-H. Levy.
14 h, **Sons** : cinéma.
14 h 5, *Un livre, des voix* : « *Les* Nouvelles Lettres de mon moulin », de J. Demelier.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire (Antonio Conselheiro).
18 h 30, **Feuilleton** : Le bonheur fou.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : l'atmosphère.
20 h, **Les Journées des parents et des éducateurs**, Ile-de-France (16-19 nov. 82) : l'éducation à l'autonomie.
21 h 30, ***Black and blue.***
22 h 30, **Nuits magnétiques** : les Créoles.

SAMEDI 26 FEVRIER

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, ***Comprendre aujourd'hui pour vivre demain*** : le nouveau développement peut-il être une issue au capitalisme en crise ?
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** Paul Otchakovsky Laurens.
11 h 2, **Musiques actuelles** : Nice-Côte d'Azur (et à 16 h 20).
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons** : *Métropolis.*
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : « Les vacances d'un poète », l'aventure javanaise d'Arthur Rimbaud.
17 h 30, **Entretiens de carême** : la foi (Dieu comme père), par J. Ansaldi.
18 h, **La deuxième guerre mondiale** : *le reflux 1943-1944, avec le général* Christienne, le colonel Dutailly et P. Masson, historiens.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Radio-Canada présente** : « La radio new-yorkaise ».
20 h, **« Le voyage en Italie »**, de D. Delome. Avec R. Varte.
21 h 35, **Disques.**
21 h 55 **Ad Lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 27 FEVRIER

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, ***Protestantisme.***
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : l'Union rationaliste.
10 h, **Messe** à Saint-Louis-en-l'Isle (Paris).
11 h, **Musiques actuelles** : Nice-*Côte d'Azur* (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons** : Metropolis.
14 h 5, **La Comédie-Française présente** : « Témoignage irrecevable », de J. Osborne. Avec Y. Gaudeau.
16 h 45, **Conférence de Carême** (*en direct de Notre-Dame de Paris*) : le peuple de la réconciliation, par le père J.-J. Latour.
17 h 30, **Rencontre avec...** les années 50, d'A. Bony.
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : nouvelle poésie belge.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : « Parcours lobés »... R. Maguire, *J. Abrahams.*

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

La chaîne diffuse, en langue française, un certain nombre d'émissions destinées à l'Afrique et à l'océan Indien en ondes courtes 49 mètres. (6175 kHz) :

- *Reportages, du 21 au 27 février*, de Christian Boner sur la Semaine de l'amitié franco-camerounaise, *en direct de* Douala, Yaoundé et Garoua. Intervention, dans « 24 heures en Afrique », *tous les jours* à 12 h 45 G.M.T. et dans l'émission « Français de l'étranger », *samedi 26 février* à 8 h 15 G.M.T.
- Reportages d'Edouard d'Or, en *direct de Dakar, sur le Sénégal*, avant les élections présidentielles qui auront lieu le *27 février. Rendez-vous quotidiens dans les* journaux de 4 h à 8 h G.M.T., « 24 heures en Afrique » et « Afrique Soir » à 20 h 15 G.M.T.
- Tous les jours, de 17 h à 18 h G.M.T. dans « Canal tropical », Gilles présente les nouveautés et les meilleurs rythmes africains et antillais.
- Émissions en langue allemande : mercredi 23 février de 19 h à 20 h G.M.T., en ondes courtes 49 mètres (6010 et 6045 kHz), la campagne en République fédérale d'Allemagne. Débat avec MM. Henri Menudier, politologue, et Joseph *Rovan, professeur.*
- Émissions en anglais, tous les jours de 16 h à 17 h G.M.T. : toute l'actualité africaine et française en ondes courtes 75 mètres (3965 kHz) et 49 mètres (6175 kHz).

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 21 FEVRIER

6 h 2, ***Musique légère de Radio-France*** : œuvres de du Muy, Luypaërts.
6 h 30, ***Musiques du matin*** : Œuvres de Beethoven, Respighi, Franck, Stravinsky.
8 h 7, ***Le Bougolama 8-9.***
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Wagner.
12 h, ***Chasseurs de son stéréo.***
12 h 35, **Jazz** : l'A.R.F.I.
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du *Studio 119) : œuvres de Scarlatti,* Forqueray, Ligeti, Frescobaldi, par T. Fevre, clavecin.
14 h 4, ***Musiciens à l'œuvre*** : *Gluck,* fin de partie européenne. Œuvres de Gluck, Lully, Pergolèse, Sammartini, Rameau.
17 h 5, **Repères contemporains.**
17 h 30, **Les intégrales** : de musique de chambre de Johannes Brahms.
18 h 30, **Studio-Concert** : en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : musiques traditionnelles de *l'Inde.*
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Les muses en dialogue.**
20 h 30, **Concert** (en *liaison avec le* « Grand Echiquier » d'Antenne 2) : « l'Apprenti sorcier » de Dukas ; « Danse slave n° 2 en mi mineur » de Dvorak ; « Danse hongroise n° 1 » de J. Brahms ; « Concerto en sol mineur » de Bruch ; « Poème pour violon et orchestre » de Chausson ; « Liebesfreud » de Krisler par le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, sol. P. Amoyal.
23 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit.

MARDI 22 FEVRIER

6 h 2, **Musiques du matin** : Œuvres de Fetis, Tailleferre, Ortiz, Charpentier, Ravel, Sibelius.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Wagner.
12 h, **La musique populaire d'aujourd'hui** : *Sénégal.*
12 h 35, **Jazz** : l'A.R.F.I.
13 h; **Opérette** : « La Mascotte » de Audran.
14 h 4, **Boîte à musique.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Musiciens à l'œuvre** : Gluck, fin de partie européenne : œuvres de Mozart, Gluck, Haendel.
17 h 5, **Repères contemporains** : G. Benjamin.
17 h 30, **Les intégrales** : la musique de chambre de Johannes Brahms.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Théâtre du *Ranelagh*) : Œuvres de Meyer, Cuniot, Dufour, par le Trio T. M. Plus.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Premières loges** : œuvres de Gounod, Meyerbeer, Bizet, Delibes, Leoncavallo, Moussorgsky.
20 h 30, **Concert** (donné au Théâtre *des Champs-Elysées à Paris le 27 janvier 1983)* : « Armide » de Lully, par l'Ensemble vocal et instrumental de la chapelle royale, dir. P. Herreweghe ; avec A. Zylberajch, claveci; A. Zweista, violoncelle ; sol. : R. Yakar, Z. Wanderstteene, D. Borst...
23 h 30, **La nuit sur France-Musique** ; Jazz-Club.

MERCREDI 23 FEVRIER

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères** : œuvres de Mills, Ellington, Tizol, Walberg...
6 h 30, ***Musiques du matin*** : œuvres de Janacek, Vivaldi, Praetorius, Rachmaninov.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Wagner.
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35 **Jazz** : l'A.R.F.I.
13 h, **Jeunes solistes** (*en direct du* Studio 119) : œuvres de Haendel, J.-S. Bach, Selma Salaverde, Couperin ; *par le groupe la Françoise.*
14 h 4, **Microcosmos.**
17 h 5, **Repères contemporains** : J. Cage, L. Rush.
17 h 30, **Les Intégrales** : la musique de Johannes Brahms.
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh) : œuvres de Beethoven, Chopin, Ravel ; par A. Ebi, piano.
19 h 38, **Les chants de la terre** : magazines de *musiques traditionnelles.*
20 h 30, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : « Médée, ouverture », de Cherubini : « Concerto pour piano et orchestre » de Bartok ; « Symphonie n° 9 » de Schubert ; par l'Orchestre national de France, dir. S. Cambreling, sol. P. Entremont.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : le club des archives.

JEUDI 24 FEVRIER

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Moninszko, Abélard, Chostakovitch, R. Strauss, Ravel, Grieg, Monteverdi, Debussy.
8 h 7, **Le Bongolama 8-9.**
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **Le matin des musiciens** : *Wagner.*
12 h, **Le royaume de la musique** : œuvres de Rachmaninov, Saint-Saëns, Calvi, Petit, Lancen, Arban, Bassi, Rossini.
14 h 4, **Musiciens à l'œuvre** : œuvres de Gluck, Rousseau, Piccinini, Gluck.
17 h 5, **Repères contemporains** : **Heininen, Nancarrow.**
17 h 30, **Les intégrales** : la musique de chambre de J. Brahms.
18 h 30, **Studio-Concert** : (en direct du Théâtre du Ranelagh, *à Paris*), jazz avec le quintette de J. Vidal, et F. Sylvestre, guitare.
19 h 38, **Jazz** : le bloc-notes.
20 h, **Actualité lyrique.**
20 h 30 **Concert** (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Pièces pour chitarrone », de Piccinini ; « Quintette en ut », de Hoffmann ; « Andante et Scherzo », de Schmitt ; « Cantilège et Scherzo », de Menotti : par les solistes de l'Orchestre national de France et G. Robert (luth), H. Nargosen (soprano).
23 h 30, **La nuit sur France-Musique** : musiques de nuit, studio de *recherche radiophonique* ; 0 h 5, Nocturne.

VENDREDI 25 FEVRIER

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Hottetere, Mozart, Gabrielli, *Fauré, Puccini, des Prés,* Saint-Saëns.
8 h 7, **Le Bongolama 8-9.**
9 h 5, **Le matin des musiciens d'aujourd'hui** : Wagner.
12 h, **Équivalences** : œuvres de Kodaly, Liszt, Bartok.
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, ***Jeunes solistes*** : (*en direct du* Studio 119) : œuvres de Bouvrain, Petrassi, Alexander, Lenot, Donatoni, avec G. Garcin, flûte, et J. Raynaut, piano.
14 h 4, **Boîte à musique.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Musiciens à l'œuvre** : œuvres de *Beethoven*, Gluck, Grétry, *Mozart.*
17 h 5, **L'histoire de la musique.**
18 h 30, **Studio concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh, à Paris) : œuvres de Hotteterre, Vincent, Couperin, Geminiani, Fasch, avec K. Ebbinge, hautbois, M. Henry, hautbois.
19 h 38, **Jazz** : le clavier bien rythmé.
20 h, **Musique contemporaine.**
20 h 20, **Concert** (donné le 3 mars 1982 au théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « le Freischütz », ouverture de Weber ; « Symphonie n° 10 », de Mahler ; « Concerto pour piano et orchestre » de J. Brahms ; par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Skrowaczewski ; *soliste* : J.-B. Pommier, piano.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans : la comédie musicale à Broadway ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

SAMEDI 26 FEVRIER

6 h, **Samedi-Matin** : œuvres de Wagenseil, Debussy, Le Roux, Mozart, *Schumann-Wieck.*
8 h 5, **Avis de recherche et actualité du disque** : œuvres de Godalge, Bruneau, Maderna ; *11 h, La* tribune des critiques de disques ; « Orfeo et Euridice », de Gluck (versions comparées).
13 h 30, **Tous en scène** : Nat King Cole.
14 h 4, **Atelier de musique** : œuvres de J. Brahms, Schumann, Boulez.
15 h 30, **Dossier disque** : œuvres de W.-F. Bach, C.P.E. Bach, Richter, Fasch.
16 h 30, ***Studio-Concert*** (en direct du Théâtre du Ranelagh) : « Trio en ré mineur », de Mendelssohn ; avec R. Zimansky, violon ; M. Ponti, piano ; J. Polasek, piano.
18 h, **Le disque de la tribune** : « Orfeo et Euridice », de Gluck (dernière parution).
19 h, **Concours international de guitare.**
19 h 35, **Les pêcheurs de perles** : *œuvres de Liszt, Rachmaninov.*
20 h 30, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Alborada del gracioso », de Ravel ; « Symphonie espagnole », de Lalo ; « Symphonie en ré mineur », de Franck, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine ; sol. P. Amoyal.
22 h 30, **Nuit hyper-blanche pour fanatiques d'Opéra** (*lire notre article ci-contre*).

DIMANCHE 27 FEVRIER

6 h 2, ***Concert promenade*** : œuvres de Boccherini, Liszt, Glazounov, Mozart, Schubert, Tchaïkovski.
8 h 2, **Cantate.**
9 h 20, **Hors commerce.**
11 h, **Concert** : (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de Haydn, J. Brahms, par le Amati Quartet.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Nielsen, Vivaldi...
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** par le Père B. de Senneville ; œuvres de Beethoven, J. Brahms, Dumont-Vaucaire, Schubert.
19 h, **Jazz vivant** : l'ensemble franco-allemand de jazz.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné à la salle Pleyel à Paris, le 26 janvier 1983) : « Sensucht » de Wagner ; « Concerto pour violon et orchestre n° 3 » de Saint-Saëns ; « Symphonie n° 2 », de J. Brahms, par l'orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; *soliste* : I. Perlman, violon.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Concert (en simultané avec Antenne 2) : « Concerto champêtre pour clavecin et orchestre » de Poulenc, *par* l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal ; soliste : E. Chojnacka, clavecin. 23 h 15, Entre guillemets ; 0 h 5, Un concert des compagnons de David : œuvres de Schumann.

A écouter

Une nuit à l'opéra

Aux fanatiques de l'opéra, *ceux qui sillonnent l'Europe, de* la Scala au Covent Garden, qui couchent sur les marches du palais Garnier la veille de l'ouverture des locations ou se battent pour les enregistrements pirates de leurs idoles, France-Musique offre un cadeau de choix, *samedi 26 février : une nuit blanche* entièrement consacrée à l'art lyrique. Jacques Bourgeois et Nicos Velissiotis (de la RAI) *ont préparé un programme capable de tenir éveillé les plus* somnolents.

En plats de résistance, la *première apparition de Maria Callas* au Mai musical de Florence, en 1953, dans *Médée*, de Luigi Cherubini, dirigée par Vittorio Gui (0 h 25) et, en première mondiale, un opéra inédit d'Antonio Vivaldi, *Il Farnace*, composé en 1726 pour le carnaval (4 heures). *Mais les entremets* ne sont pas non plus à dédaigner. Qu'on en juge : Sergiu Celebidache dirigeant *la Damoiselle élue*, de Claude Debussy, en 1959, avec Nadine Sautereau ; Wilhem Furtwaengler à la tête de la Scala de Milan pour *un extrait de la Walkyrie* de Richard Wagner, enregistré en 1950, ou conduisant l'Orchestre de *l'Opéra de Berlin en 1947* dans *Tristan*. Ou encore ces extraits des concerts donnés à Paris, New-York, Cologne, Londres et Milan, le 22 décembre 1958 pour le centenaire de la naissance de Giacomo Puccini.

On ne manquera pas deux récitals inédits de deux des plus grandes voix du siècle : Kathleen Ferrier, dans Brahms et Schubert, enregistrée en février 1951, et Elisabeth Schwarzkopf *au Carnegie Hall en 1956 dans* Mozart, Wolf et Schumann. Et pour couronner le tout, deux documents rares et précieux : Arturo Toscanini dirigeant son orchestre de la N.B.C. dans la danse de *Salomé*, de Richard Strauss, et Elisabeth Schwarzkopf répétant le rôle de Pamina, dans *la Flûte enchantée*, de Mozart, accompagnée au piano par *Herbert von Karajan !*

J.-F. L.

★ *« Nuit hyper-blanche pour fanatiques d'opéras »*, France-Musique, samedi 26 février, de *22 h 30 à 6 heures.*

Libre parcours jazz

Depuis une douzaine d'années, *Maurice Cullaz propose* dans « Libre parcours jazz » des itinéraires et des initiations à travers tous les styles et les genres du jazz. Emission enregistrée en public chaque mois et diffusée par France-Culture, « Libre parcours » a vu défiler des musiciens aussi différents que Johnny Griffin ou Sunny Murray, des inconnus ou des vedettes, des débutants ou des talents confirmés. Un seul souci : coller à une certaine idée du jazz, et lui donner toutes les formes d'expression possibles, *dont ne démord pas Cullaz* depuis l'entrée sur la scène journalistique de cette musique (en 1935).

Après Narada Burton Greene, *John Lindberg et le guitariste* Jean Voguet, c'est le Jean-François Canape Quartet qui se présente pour le quatrième « Libre parcours » de la saison. Avec un autre transfuge du Cohelmec, le bassiste François Méchali, Jef Sicard aux anches et *Merzak Mouthana aux percussions*. Une occasion de faire librement son chemin, dans l'atmosphère particulière d'un concert diffusé : moins glacée qu'en studio, plus tendue qu'en club, avec le public comme acteur.

FRANCIS MARMANDE.

★ *« J.-F. Canape Quartet »*, studio 106, Radio France, le 26 février, à 18 h 30. Emission publique enregistrée tous les derniers samedis du mois, entrée gratuite : Kent Carter (mars), Ron Pittner (avril).

Radios locales

● **La joie des mots annonce le programme.** Et le plaisir de la musique, pourrait-on ajouter. C'est d'abord à un voyage sonore aux Antilles que nous convient mercredi les animateurs de Radio-Atlantic : une promenade intelligente à travers la culture, les rites, les danses *et la vie quotidienne des îles (21 h 30-22 h 30) (mercredi 23 février* sur ***Radio-Atlantic***, 97 Mhz, Nantes).

● **Rire de J.R. et se moquer de Drucker...** en écoutant, à la même heure l'opéra de Berlioz ***Beatrix et Benedict***, interprété par le London Symphony Orchestra et Colin Davis. Solistes : Janet Baker et Robert Tear. *Un grand moment sur une radio en train de se constituer* un auditoire très fidèle (samedi 26 février, de 20 heures à 23 heures, sur ***Radio-Classique***, 89 Mhz, Paris).

● **Le cinéma en Alsace...** vous connaissez ? Radio-Dreyeckland, en tout cas, ne vous pardonnerait pas de l'ignorer, elle qui se passionne pour « les années Lumière » et réunit vendredi les responsables de plus d'une vingtaine de salles alsaciennes. Ni bilan ennuyeux ni prospective hasardeuse, simplement la tentative de discerner ce *qui, au fil des semaines, fait et défait les affiches de ces cinémas* (vendredi 25 février, dans l'émission hebdomadaire « Les années Lumière », sur ***Radio-Dreyeckland***, 100,3 Mhz, Strasbourg).

● **La B.D. à l'honneur.** D'abord à Paris, sur Cité-96, où le dessinateur Vicomte parlera de son premier album : *Balade au bout du monde, tome I*, *paru aux éditions* Glénat (lundi 21 *février, dans* « Comic strip », ***Cité-96***, à 16 heures, 96 Mhz, Paris). Ensuite, sur Radio-Express qui, elle, reçoit Gérard Lauzier. Aussi drôle au micro qu'au pinceau ? (Jeudi 24 février, dans « Charlotte », de 18 h 30 à 19 h 30, sur ***Radio-Express***, 100,85 Mhz, Paris). Enfin, « La semaine homosexuelle », qui se déroule à Montpellier, du 16 au 22 février, fournit à « L'écho des garrigues » un thème d'émission tout trouvé : l'homosexualité dans la B.D. : Barbier, Copi, Berck, Pichat... et les autres (*mardi 22 février, à 21 heures, dans « Y'a des bulles sur* l'onde », *sur* ***l'Echo des garrigues***, 98,3 Mhz, Montpellier).

Stations nationales

Municipales

Plusieurs semaines après ses concurrentes, *R.T.L.* se lance à son tour dans la campagne des municipales. Chaque soir, de 18 h à 19 h, Jacques Chapus et Michel Leblanc seront en multi*plex avec quinze villes de pro*vince pour faire le point sur le déroulement des campagnes.

Europe 1, R.M.C., et France Inter poursuivent leur tour de France des régions, la bataille parisienne clôturant comme il se *doit la série de débats, repor*tages et sondages menés à travers l'Hexagone.

● Europe 1 se limitera donc à la région parisienne : Clichy (22 février), Neuilly (24) et à deux arrondissements de la ca*pitale : le dix-huitième (23 fé*vrier), et le troisième (23).

● R.M.C. *commentera* les résultats de son sondage sur Paris dans les différentes édi*tions de la journée du 25 février.*

● France-Inter elle aussi réintégrera Paris (le 24 février) après la journée consacrée à la ville de Metz (23).

Lire avec France-Inter

France-Inter lance pour la neuvième fois l'opération « Livre Inter ». *Dix livres sélectionnés* par des critiques littéraires, des journalistes et des animateurs de France-Inter doivent être soumis à un jury original com*posé de vingt-quatre auditeurs* et auditrices, qui éliront le « Livre Inter 83 ». Pour faire un *curriculum vitae* accompagné d'une lettre exprimant leurs goûts per*sonnels. La date limite pour le* dépôt des candidatures est le 28 février, la proclamation des résultats du concours devant intervenir en direct du Salon du li*vre, au Grand Palais, les 16 et* 17 avril.

FR 3 et l'« esprit cassette »

Georges Brassens avait, en 1979, donné un récital télévisé, réalisé par Jean-Christophe Averty. Dix-neuf titres, choisis parmi ses chansons les plus célèbres. La vidéocassette, qui permet de retrouver, dans une mise en scène magique, le poète disparu, vient de sortir, coproduite par FR 3 et la Société française de production (S.F.P.). Brassens plus Averty, c'est le genre d'addition qu'on réclame tout de suite.

A cette occasion, les responsables de la troisième chaîne ont, au cours d'une conférence de presse, rappelé la liste de leurs productions en vidéocassettes (voir ci-contre) et annoncé leurs projets en la matière. Ils ont également exposé, à grands traits, la nouvelle politique de la station dans ce domaine de la communication.

La production de vidéocassettes est, pour M. André Holleaux, P.D.G. de FR 3, le moyen pour la troisième chaîne d'entrer davantage *« en contact avec l'extérieur »*. « *Nous ne sommes pas*, confirmait M. Serge Moati, directeur général de la station, *dans une position de frilosité ou de repli, mais, au contraire, dans une position d'ouverture et je dirais même d'agressivité commerciale. FR 3 a un capital humain réparti sur tout le territoire et a ses propres moyens de production. Il s'agit de diversifier ces moyens et, partant, les apports financiers qui en résultent.* »

La troisième chaîne s'est récemment dotée d'un « service du développement », confié à M. Serge Weinberg, et elle entend jouer à fond la carte de la vidéo. *« TF 1 et Antenne 2*, assurait avec humour M. Moati, *sont des chaînes régionales, puisque parisiennes. FR 3 est la mieux implantée : qui d'autre qu'elle pourrait, par exemple, réaliser un guide audiovisuel de la France ? Désormais, on tournera spécialement pour la vidéo, et toutes les séries seront conçues dans un « esprit cassette ».* En 1982, rappelait M. Weinberg, les recettes commerciales n'ont représenté que 5 % du budget de FR 3. Il s'agit, en 1983 – compte non tenu de l'introduction de la publicité – d'augmenter ces recettes commerciales de 20 %.

Pour ce qui concerne les vidéocassettes, de nombreux projets sont en voie de réalisation. On citera d'abord de nouveaux sujets dans la série « Témoins » : le poète René Char, l'écrivain Albert Cohen, l'industriel Marcel Dassault et une « histoire du Tour de France cycliste ». Puis, dans le domaine musical : des concerts avec les solistes de l'orchestre de l'Opéra et un panorama de la musique française de 1880 à 1980. Dans le domaine des arts plastiques : « L'amour de l'art », une série de treize émissions. Ces réalisations seront faites en coproduction : notamment avec la filiale audiovisuelle de l'Opéra, le ministère de la culture, les musées nationaux, la S.F.P. On trouvera aussi en vidéocassette l'enregistrement des « Prélude à la nuit », émission qui, malgré l'heure tardive de son passage à l'antenne, est regardée, ou plutôt écoutée, par deux millions de mélomanes.

A plus long terme, M. Serge Moati a d'autres projets : des séries aussi diverses que « Les grands cerveaux de ce temps » (en collaboration avec le musée de la Villette et la maison de production – privée – de Danièle Delorme), « L'accouchement dans le monde » ou « Les cafés-théâtres »... Un grand rêve aussi : une sorte de fresque consacrée à l'œuvre de Molière, à l'instar de ce que la B.B.C. a réalisé – en sept ou huit ans – avec celle de Shakespeare.

Ce qui n'empêchera pas, en attendant, d'enregistrer sur vidéocassettes (dont le tiers du prix de vente, en moyenne, va dans les caisses de la chaîne productrice) un maximum d'émissions dites « de services ». « *Il y a là*, concluait M. Moati, *un immense marché à conquérir, et FR 3 est porteuse d'avenir.* »

MICHEL CASTAING.

Le catalogue

Voici la liste des vidéocassettes que FR 3 a produites à ce jour. Certaines d'entre elles ont déjà été signalées dans cette page. Entre parenthèses, nous indiquons le nom du distributeur.

– Georges Brassens *unique* (Polygram Vidéo) ; réalisation : Jean-Christophe Averty.

Dans la série : « Témoins » (distribuée par R.C.V.) :

L'écrivain Michel Tournier (réalisation : Gérard Blain) ; le poète Jacques Prévert (réal. : André Pozner) ; l'architecte Oscar Niemeyer (réal. : Eric Cloué) ; l'écrivain Philippe Soupault (réal. : Bertrand Tavernier et Jean Aurenche) ; la danseuse Carolyn Carlson. (réal. : Eric Cloué) ; le compositeur Mikis Théodorakis (réal. : Nadine Trintignant) ; l'écrivain et auteur dramatique Jean Genet (réal. : Antoine Bourseiller).

Emissions pour la jeunesse :

– *Ulysse 31* (Polygram Vidéo) : vingt-six émissions de vingt-six minutes chacune. Auteurs : Nina Wolmark et Jean Chalopin. Réalisateurs : Bernard Deyries, Kysuke Mikuryia, Kazuo Terada..

– *Il était une fois... l'homme* (R.C.V.) : vingt-six émissions de vingt-six minutes chacune. Auteur et réalisateur : Albert Barillé..

– *Il était une fois... l'espace* (R.C.V.) : vingt-six émissions de vingt-six minutes chacune. Auteur et réalisateur : Albert Barillé..

Série :

La Chartreuse de Parme, de Mauro Bolognoni, avec Marthe Keller, Gian-Maria Volonte, Georges Wilson. Six épisodes de cinquante-deux minutes chacun, repris sur trois vidéocassettes (Proserpine Editions).

VIDEOCASSETTES SELECTION

Vidéo rock

Voici une bande de référence pour tous ceux qui veulent s'initier *aux charmes impressionnants* du vidéoclip, cette sorte d'aphorisme vidéo qui allie la séduction de la forme courte (le temps d'une chanson) et la sophistication de l'écriture électronique. Qu'on ne cherche pas d'unité musicale à cette cassette : Roxy Music y côtoie Kim Crimson, Rainbow et Level 42. Autant de groupes qui enregistrent chez Polygram et qui se retrouve pêle-mêle dans les initiatives promotionnelles de cet éditeur.

En revanche, on assiste à un déluge d'effets vidéo, de décors électroniques, de mises en scènes spectaculaires ou humoristiques. Il faut bien reconnaître que la créativité vidéo, absente de la télévision ou de l'édition vidéographique classique, se réfugie aujourd'hui dans ces productions miniatures qui parviennent souvent à faire de l'image une dimension originale et convaincante du plaisir musical.

★ **Video rock attack.** *Edité* et distribué par Polygram Vidéo.

Jacques Prévert

Une interview en noir et blanc, *une autre en couleur*, des photos de Jacques Doisneau, un collage surréaliste, une interview de passant et un raton laveur. La collection de vidéo livres de Danièle Delorme, consacrée aux témoins de notre époque, aborde pour la première fois un grand disparu : Jacques Prévert. Le réalisateur, Christian Pozner, a rassemblé quelques *morceaux épars et tenté de* composer un poème audiovisuel en hommage à l'auteur d'*Inventaire*.

Mais pour réussir un tel collage, il faut avoir justement le génie et l'humour de Prévert. Ici, la réalisation est plutôt lourde et les extraits utilisés relativement pauvres. Pourtant, cette cassette reste un des vidéo-livres *les plus attachants de la collection*, peut-être parce que Jacques Prévert fait déjà partie de notre mémoire.

★ **Jacques Prévert.** Collection *«Témoins». Edité par La Guéville* vidéo et distribué par R.C.V.

FILMS

Films policiers

Dernier domicile connu, de José Giovanni, avec Lino Ventura et Marlène Jobert. Edité par G.M.V. et distribué par Film Office et Warner Filipacchi.

Cran d'arrêt, d'Yves Boisset, *avec Bruno Cremer et Renaud* Verley. Edité par G.M.V. et distribué par Film Office et Warner Filipacchi.

Le Monocle noir, de Georges Lautner, avec Paul Meurisse, Marie Dubois et Bernard Blier. Edité et distribué par les Productions du Tigre.

L'Ombre rouge, de Jean-Louis Comolli, avec Jacques Dutronc, *Nathalie Baye* et Claude Brasseur. Edité et distribué par R.C.V.

Films étrangers

Elisa vidamia, de Carlos Saura, avec Géraldine Chaplin et Fernando Rey. Edité et distribué par R.C.V.

Le Chef d'orchestre, d'André *Wajda, avec Kristina Janda et* John Gielgud. Edité par U.G.C. vidéo et distribué par R.C.V.

Les Demoiselles de Wilko, d'Andrzej Wajda, avec Christine Pascal et Daniel Olbrychski. Edité par U.G.C. vidéo et distribué par R.C.V.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PRATIQUES

VIDÉO

Le guide des vidéotextes

Quels services peut-on consulter à partir d'un terminal de vidéotextes ? Quels sont les moyens et les conditions d'accès à ces services ? Autant de questions qui demandent des réponses rapides si l'on veut un jour vendre des *terminaux au grand public et généraliser la télématique*. Le *Videotex Guide* est le premier ouvrage en France à recenser les services accessibles au public, à l'exception des programmes privés ou expérimentaux. Ce sont pour le moment des banques de données tradition*nelles, mais la nouvelle* loi sur la communication audiovisuelle pourrait faire rapidement évoluer la situation. *Déjà, l'édition 1983 du* guide présente une trentaine de programmes nouveaux.

Le Centre d'information des banques de données et du vidéo*texte, qui édite ce guide*, propose également une documentation internationale sur tous les services d'information *en ligne*. *Réservée* jusqu'à présent à ses seuls abonnés, cette documentation est consultable pour un an gratuitement par les étudiants, chercheurs, universitaires, journalistes et représentants des P.M.E. et P.M.I.

* Centre d'information des banques de données et du vidéotexte : 11, rue du Marché-Saint-Honoré, 75001 Paris (Tél. : 261-45-17).

Formation en interaction

*Sony a présenté au salon Expo*langues un ensemble de formation vidéo interactif. Il s'agit d'un système d'enseignement individuel qui diffuse l'information sous forme de séquences visuelles, pose des questions à l'utilisateur, corrige et confirme les connais*sances acquises avant de passer à* la séquence suivante. Le dispositif est composé d'un magnétoscope lecteur *U-matic*, d'un *moniteur* vidéo et d'un pupitre géré par microprocesseur et comportant neuf touches réponses. Une imprimante peut être raccordée au système pour enregistrer les réponses de l'utilisateur. Notons que l'ensemble fonctionne indifféremment en *standard Secam, Pal ou N.T.S.C.*

J.-F. L.

Téléprojecteur Gründig

Malgré des résultats généralement *au-dessous des espérances* les principaux constructeurs de téléviseurs commercialisent au moins un type de téléprojecteur domestique. La firme allemande Gründig nous propose aujourd'hui le « Cinéma 9030 » qui, d'entrée de jeu, aura la lourde tâche de ne pas faire mentir son nom. L'appareil se présente sous la forme d'un dispositif monobloc, contenu dans un *meuble aux lignes et aux coloris un peu austères. La partie haute* est totalement occupée par le large écran de 114 cm de diagonale. Le socle s'ouvre dans sa partie supérieure pour laisser la place à un *magnétoscope*, au gabarit V 2000 évidemment. Sur la droite on note un afficheur pour le numéro de canal en activité et *le récepteur* infrarouge de la télécommande. Sous une trappe discrète on découvre un tableau de commande très complet.

L'embase du « Cinéma 9030 » renferme un système son capable *de restituer la stéréophonie* ou le relief sonore. Pour l'image, le principe utilisé ici est la rétroprojection d'un faisceau généré par trois tubes de 7 pouces à haut indice de luminance amplifiée par trois blocs optiques spécialement traités (4 lentilles chacun).

A l'essai, les caractéristiques annoncées pour la vision semblent *réalisées, angle de 30 ° sur le plan* vertical, et de 60 ° sur le plan horizontal, pour un éloignement de 3 à 10 m, mais ces résultats, excellents, sont encore loin d'atteindre le rendu d'un bon téléviseur. Constructeurs, encore un effort ! A noter, pour finir, une télécommande à *infrarouge très performante*, avec appel des canaux par clavier alphanumérique, la présence d'une fonction « videotex », les réglages son image et télécom*mande à* distance du magnétoscope.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

HI - FI

La hi-fi mobile

Si, pour certains, les transports en commun sont devenus « la se*conde voiture », pour les automo*bilistes impénitents le véhicule aurait plutôt tendance à devenir un second chez-soi : embouteillages obligent. Et que faire quand on est seul à la maison sinon écouter sa chaîne haute-fidélité ? Parmi bien d'autres constructeurs, la firme Fisher propose deux systèmes capables de transformer une modeste conduite intérieure en salle de concert. *Le modèle AX 770 est un* concentré de tous les raffinements techniques en matière de chaîne compacte « embarquée » : tuner à synthétiseur par affichage digital de la fréquence, trois gammes d'ondes, douze stations préréglées, changement de fréquences *par effleurement*, platine cassette à retour automatique, réducteur de bruit dolby et position pour bande *« metal »*. *Cette petite centrale* sonore délivre deux fois 19 watts.

En y adjoignant le booster B 701 (c'est-à-dire un ampli de puissance) on peut attaquer allègrement quatre enceintes : 2 fois 12 watts à l'avant, et 2 fois 35 watts à l'arrière, soit en tout 94 watts. Les modestes ou les personnes sensibles du tympan pourront se rabattre sur le modèle *AX 750 qui fournit 28 watts sur* deux ou quatre canaux.

Ph. P.

DISQUES

Rock

JOHN LENNON « The Collection » « La Ballade de John & Yoko »

Un disque, un livre : deux ouvrages de compilation, l'un réunissant des chansons de John enregistrées entre 1969 et 1980, l'autre regroupant des articles parus dans *Rolling Stone* entre 1968 et 1980 ; le premier pouvant servir d'illustration sonore au second, le second de mode d'emploi au premier.

Pour le disque, l'affaire est délicate. Lorsqu'il s'agit d'une œuvre aussi riche, on déplore toujours, selon les goûts, l'absence de tel ou tel morceau. *Give Peace, A Chance, Instant Karma, Power to the People, Happy Xmas (War Is Over)*, enregistrés sur le format 45 tours, s'imposaient, bien qu'ils figurent déjà sur Shaved Fish, un précédent album de compilation. Mais six morceaux extraits du *Double Fantaisy*, le dernier album de John avec Yoko, c'est un peu exagéré quand on sait qu'il n'en avait signé que sept (seul *Cleanup Time* manque). *God, Well Well Well, Working Class Hero, Cold Turkey* en auraient avantageusement remplacé quelques-uns.

Pour le livre, c'est sans doute le meilleur recueil qui ait été réalisé sur John. A travers la dimension des articles de *Rolling Stone*, la qualité des interviews, on suit de l'intérieur, avec un climat intimiste, l'évolution de John Beatle jusqu'à John Lennon en passant par Lenono, on regarde le trajet de John et Yoko d'abord en parallèle, puis en symbiose. L'enfance du héros (élevé à Liverpool par la tante Mimi) qui porte en elle la quête future de l'amour maternel soit avec les Beatles, soit avec Yoko — et au passage quelques anecdotes : Mimi attendant tous les après-midi le petit John à la sortie de l'école près de l'arrêt de bus au coin de Penny Lane, ou leur visite pour la kermesse d'été à Strawberry Fields, un orphelinat de l'Armée du salut. L'enfance solitaire de Yoko à Tokyo dans une famille fortunée continuellement en déplacement. John et les Beatles. Yoko et ses travaux avant-gardistes. La rencontre avec Yoko et la séparation d'avec les Beatles.

Les interviews accordées à *Rolling Stone* : la première en novembre 1968 avant la séparation, la seconde en janvier et février 1971 après la séparation, la troisième en juin 1975 avant la retraite, la quatrième (la dernière qu'il ait donnée), le 5 décembre 1980, après la retraite, trois jours avant sa mort (la séance de photos qui illustre le livre a été réalisée le 8 décembre). La lutte pour la paix — la lune de miel de John et Yoko consacrée aux conférences de presse en forme de *bed-in*, les panneaux publicitaires : *« War is over if you want it (la guerre est finie si vous le voulez) »*, l'activisme révolutionnaire avec les extrémistes américains comme Jerry Rubin, la lutte pendant quatre ans contre les services américains de l'immigration qui voulaient l'expulser du pays en raison de ses activités politiques. La séparation momentanée d'avec Yoko et les nuits de beuverie, la naissance de Sean et la retraite, enfin, de l'homme au foyer. Et puis les analyses thématiques sur les chansons, les films, la collaboration de John et Yoko.

Plus que celle d'un héros du rock'n'roll, c'est la vie d'un humaniste qui a voué son existence et mis sa popularité au service de la paix, qui a lutté quand la rumeur publique se moquait de lui. Un être hors du commun que l'on découvre avec ses contradictions, à la fois lucide et naïf, toujours intelligent, formidablement sincère, positif, enthousiaste et courageux. Un homme qui avait de beaux rêves et qui a consacré sa vie à les réaliser (Pathé-Marconi, 78224 ; Denoël, 416 p., 79 F).

ALAIN WAIS.

Manfred Mann's Earth Band

Bien qu'il fasse partie de l'histoire du rock'n'roll depuis près de vingt ans, Manfred Mann ne paraît pas traversé par des nostalgies. Loin d'être statique, sa musique continue à se développer, marquée dans les années 70 par un jazz sophistiqué, parfois free, puis par un rock évolutif.

L'autre caractéristique de Manfred Mann est de changer constamment de personnel, et on ne compte plus les musiciens ayant fait partie d'un de ses groupes, de Paul Jones et Jack Bruce aux divers éléments qui ont successivement constitué le Manfred Mann's Earth Band, créé en 1971.

Somewhere in Afrika est le premier album produit par le Manfred Mann's Earth Band depuis deux ans et est publié à l'heure d'une nouvelle tournée européenne.

La première face de l'album est conforme à l'image connue et au style du Manfred Mann's Earth Band avec ses subtilités orchestrales développées sur des titres composés par Al Stewart *(Eyes of Nostradamus)*, Sting *(Demolition Man)*, Anthony Moore, le producteur de l'album *Angel Station (Third World Service)*, et un auteur encore inconnu, Andy Qunta *(Tribal Statistics)*.

La deuxième face du 33 tours associe d'une manière passionnante la musique noire d'Afrique du Sud au rock et à la musique électronique. Les mots disent la situation de communautés noires, et certaines phrases reprises plusieurs fois dans l'album sont chantées en Afrique du Sud lors de rassemblements où s'exprime l'opposition. Trois parties occupent cette face de l'album : *Africa Suite*, composée par Manfred Mann, *Redemption Song* de Bob Marley, revue et corrigée par Manfred Mann et, enfin, *Somewhere in Africa*, d'après un chant traditionnel sud-africain. C'est très beau, dense, lyrique. Même si Manfred Mann ne cultive pas la simplicité et n'évite pas toujours les boursouflures (33 tours WEA Filipacchi Music, 893051).

CLAUDE FLÉOUTER.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions ici, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous avons demandé d'autre part à ces disquaires d'attirer l'attention sur des disques anciens « à redécouvrir ». (Cette semaine, le choix de la FNAC-Forum à Paris.)

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	« *FALSTAFF* », de G. Verdi, dir. C.-M. Giulini (*D.G.G.*).	« *FALSTAFF* », de G. Verdi, dir. C.-M. Giulini (*D.G.G.*).	« *QUARTET* », par H. Hancock (C.B.S).	« *QUARTET* », par H. Hancock (C.B.S.).	« *QUOI FAIRE* », par Ch. Couture (Phonogram).	« *TRISTESSE* », par M. Jonasz (W.E.A.).	« ANOTHER PAGE », par Christopher Cross (W.E.A.).	« PORCUPINE », par Echo and the Bunnymen (W.E.A.)
2	« VARIATIONS GOLDBERG », de J.-S. Bach, par G. Gould (C.B.S.).	« 1er CONCERTO PIANO », de Brahms, par Ashkenazy, dir. B. Haitink (Decca).	« TRIO MUSIC », par Chick Corea (E.C.M.).	« TROIS TEMPS POUR BIEN FAIRE », par Azzola/Fosset/Caratini (DAM).	« FEMMES, INDISCRÉTION, BLASPHÈME », par Julien Clerc (Arabella).	« T'ES PAS DROLE », par C. Lara (R.C.A.).	« KISSING TO BE CLEVER », par Culture Club (Arabella).	« MONEY AND CIGARETTES », par E. Clapton (W.E.A.).
3	« ACTÉON », de M.-A. Charpentier, par W. Christie (Harmonia Mundi).	« LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE », de Tallis, par Ph. Ledger (E.M.I.).	« THE DATE », par Solal/Ramey (Stil).	« STARTING TIME RIVERSIDE », par Clifford Jordan (Carrère).	« TRISTESSE », par M. Jonasz (W.E.A.).	« BOULEVARD DES BATIGNOLLES », par Y. Dautin (*Disc'AZ*).	« FAMOUS LAST WORDS », par Supertramp (C.B.S.).	« PULLING TRAIN », par Uaknows (*Disc'AZ*).
4	« CONCERTO Nº 5 », de L. Beethoven, par A.-B. Michelangeli au piano, dir. C.-M. Giulini (D.G.G.).	« MUSIQUE VÉNITIENNE POUR VOIX ET INSTRUMENTS », par T. Berganza (Claves).	« TROIS TEMPS POUR BIEN FAIRE », par Azzola/Fosset/Caratini (D.A.M.).	« NEW FORMULAS FROM THE JAZZ LAB », par G. Cryce/D. Byrd (R.C.A.).	« VIVANT 83 », par Michel Sardou (R.C.A.).	« QUOI FAIRE », par Ch. Couture (Phonogram).	« FELINE », par Stranglers (C.B.S.).	« WORLDS APART », par Saga (Polydor).
5	« NOCES DE FIGARO », de W. Mozart, dir. G. Solti (Decca).	« ACTÉON », de Charpentier, par W. Christie (Harmonia Mundi).	LES DOUBLE SIX RENCONTRENT QUINCY JONES (Musica).	« GOIN'HOME », par Art Pepper et G. Cables (Carrère).	« QUAND LA MUSIQUE EST BONNE », de J.-J. Goldman (C.B.S.).	« TAIS-TOI ET RAME », par Verbeke (W.E.A.).	« THRILLER », par M. Jackson (C.B.S.).	« TROUBLE IN PARADISE », par R. Newman (W.E.A.).
6	« CHANTS D'AUVERGNE », de Canteloube, par F. Von Stade (C.B.S.).	« METHABOLE », de H. Dutilleux, par M. Rostropovitch (Erato).	« ROUND MIDNIGHT », par Monk/Mulligan (Carrère).	« MUMMY », par J.-M. Kadjan (Adès).	« SOLEIL CHERCHE FUTUR », par H.-F. Thiefaine (Disc'AZ).	« CHANTS ZAZOUS », par R. Gonzner (Arabella).	« LOVE OVER GOLD », par Dire Straits (Phonogram).	« FELINE », par Stranglers (C.B.S.).
7	« TRISTAN ET ISOLDE », de R. Wagner, dir. C. Kleiber (D.G.G.).	« MUSICAL HUMORS », de T. Hume, par J. Savall (Astrée).	« TOOT SWEET », par Petrucciani/Konitz (O.W.L.).	« FEATURING TOOTS THIELEMENS », par Ch. Escoudé (Adès).	« T'ES PAS DROLE », par C. Lara (R.C.A.).	« SOLEIL CHERCHE FUTUR », par H.-F. Thiefaine (Disc'AZ).	« TOO RYE AY », par Dexy's Midnight Runners (Phonogram).	« OUT A PLACE 3 », par Real Kids (New Rose).
A REDÉCOUVRIR	« REQUIEM », de J. Gilles, par Ph. Herreweghe (Archiv 2533461).		« WHAT'S NEW », par Harty Paich Big Band Discovery 857, DAM).		« LA NOUVELLE VIE », par Michel Jonasz (W.E.A. 50786).		« LOOK SHARP », par Joe Jackson (C.B.S., AMLH 64743).	
A REDÉCOUVRIR	« DAVID ET JONATHAN », tragédie en musique de M.-A. Charpentier, dir. M. Corboz (Erato 71435).		« AFRO BOSSA », par Duke Ellington and his Orchestra (Discovery 871 DAM).		« DES MOTS ÉTRANGES », par Isabelle Mayereau (Disc'AZ 2344).		« SHUT UP'N PLAY YER GUITAR », par Franck Zappa (C.B.S. 66368).	



Classique

« Falstaff » par Giulini

Le voici enfin, annoncé avec éclat (*le Monde* du 23 avril 1982), pris sur le vif à Los Angeles après moult répétitions, et en numérique, savamment mis au point dans le moindre de ses détails sonores et surtout *giulinissime* de style et de ton. Voici l'œuvre de la maturité d'un des plus grands compositeurs d'opéras de tous les temps par l'un des plus grands chefs d'opéras de notre temps, parvenu à sa maturité. Tout est la : la poésie et le réalisme, la couleur et le relief, l'humour et le sérieux, et cette simplicité suprême qui atteint l'essentiel, l'épure, et que seule l'expérience apporte. La plus infime nuance de tempo et de couleur a été voulue ; ce n'est pas seulement la maîtrise, c'est surtout la grâce.

Y concourt le Gotha du chant contemporain, avec une juvénilité, une ardeur, une cohésion enfin, qu'aucun théâtre, aucun studio même ne semblaient plus devoir se permettre, tant les conditions actuelles de l'art lyrique sont dirimantes. Des individualités certes : Renato Bruson, dans le rôle-titre, évitant le piège du gros comique comme celui de la fausse métaphysique, Katia Ricciarelli qui, chantant ici dans ses emplois, offre l'une de ses compositions les plus raffinées, Lucia Valentini-Terrani qui fait oublier les Mrs. Quickly matronnantes et appuyées, Barbara Hendricks, toute de charme et de beau chant, des individualités fortes, mais soudées dans un travail d'équipe minutieux et homogène. Avec aussi Leo Nucci, Dalmacio Gonzalez, Michael Sells, Francis Egerton ; et surtout l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, en harmonie constante et quasi amoureuse avec son chef.

Un enregistrement qui redonne foi dans l'art lyrique. (3 d. DG, 2741 020).

ALAIN ARNAUD.

Les cantates de Bach par Harnoncourt

Pierre après pierre, la cathédrale sonore s'élève, qui chante l'univers immense et fascinant des Cantates de Bach et qui, sans doute, restera au disque le plus beau titre de gloire de Nikolaus Harnoncourt (avec la complicité non moins fameuse de Gustav Leonhardt).

Le présent album — trente et unième de la série — met en scène le meilleur Harnoncourt, le pionnier qui, avant tous les autres, a retrouvé la vérité d'interprétation du baroque et prouvé que cette vérité était liée à la redécouverte de la pratique musicale du temps (effectifs, sonorités et, bien entendu, instruments d'époque). De cette remise en cause radicale des principes d'exécution, l'approche « à l'ancienne » allait naître qui réinvente les œuvres en insistant sur les notions de mouvement, de timbres et de dynamique, au lieu de les subordonner au va-et-vient traditionnel de l'expression et de l'émotion, selon la vision romantique héritée du dix-neuvième siècle. Et Bach, comme Monteverdi, y a gagné un style irremplaçable et une irrésistible jeunesse.

Le chef autrichien réussit ici d'admirables lectures en profondeur des *Cantates* nos 124 à 127 — de la 127e surtout, qui se hausse à des sommets de science polyphonique et de spiritualité allusive. Fidèle à ses conceptions d'origine, il travaille d'abord l'urgence dynamique du discours et l'intensité des sonorités en soi, avec des phrasés qui respirent et des rythmes qui avancent implacablement. Mais, en même temps, il interroge les textes et privilégie le symbolisme foisonnant de la musique, dont il impose les images avec une merveilleuse aisance. Et quelle joie de retrouver, au long de ce coffret superbe, miroir exact de l'incroyable don baroque de Jean-Sébastien, les virtuoses infaillibles du Concentus Musicus, la ferveur vibrante du chœur de garçons de Tölz et, au sein d'un plateau de solistes emmenés par le contre-ténor désincarné Paul Esswood, la voix habitée du petit sopraniste Sebastien Hennig, déjà remarqué dans un sublime disque Schütz, et rêvant, dans la *Cantate 127*, à la douce présence de la mort, apaisante et consolatrice, qui n'a jamais cessé d'être au cœur des préoccupations du croyant Bach ! (Deux disques Telefunken, 63557.900.503.)

ROGER TELLART.



Jazz

Woody Herman : « The Thundering Herds »

L'humour, un des plus grands attraits des formations de Woody Herman, une de leurs dimensions essentielles, a trop souvent échappé à ceux qui les entendaient. Sans doute faut-il réécouter toute l'œuvre avec cette idée en tête, pour découvrir jusque chez le trombone Bill Harris, si décrié, une grandiloquence qui se moque d'elle-même, une faconde sans sérieux, ce qui fait tout son prix. Un triple album, récemment réédité, offre l'occasion ou jamais, d'aborder dans le bon esprit les pièces des années 1945-1949, où la drôlerie, la comédie blagueuse, sont dans les habitudes des équipes et surtout du « First Herd » — du premier troupeau.

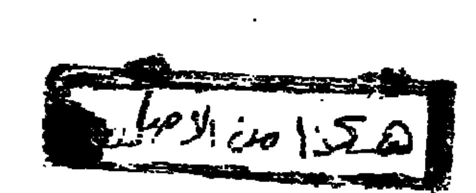
Le burlesque surgit un peu partout. Dans le chant, d'abord, de Woody Herman lui-même, ironique, désinvolte. *I've Got News for You* en offre un bel exemple, ainsi que *Your Father's Mustache*, où il semble préfigurer les effets que devait rechercher un Herbie Hancock à travers son « vocoder ». Les chœurs ont la même fantaisie loufingue et on ne compte pas, répétons-le, les cocasseries de Harris, très en verve dans *Wild Root* et *Woodchopper's Ball*, le brillant Harris qui, dans *Fan It*, est chargé d'amener la débandade, en se désolidarisant de l'action collective, et, tombant de façon désordonnée dans le grave, en entraînant tout l'orchestre vers sa désagrégation programmée.

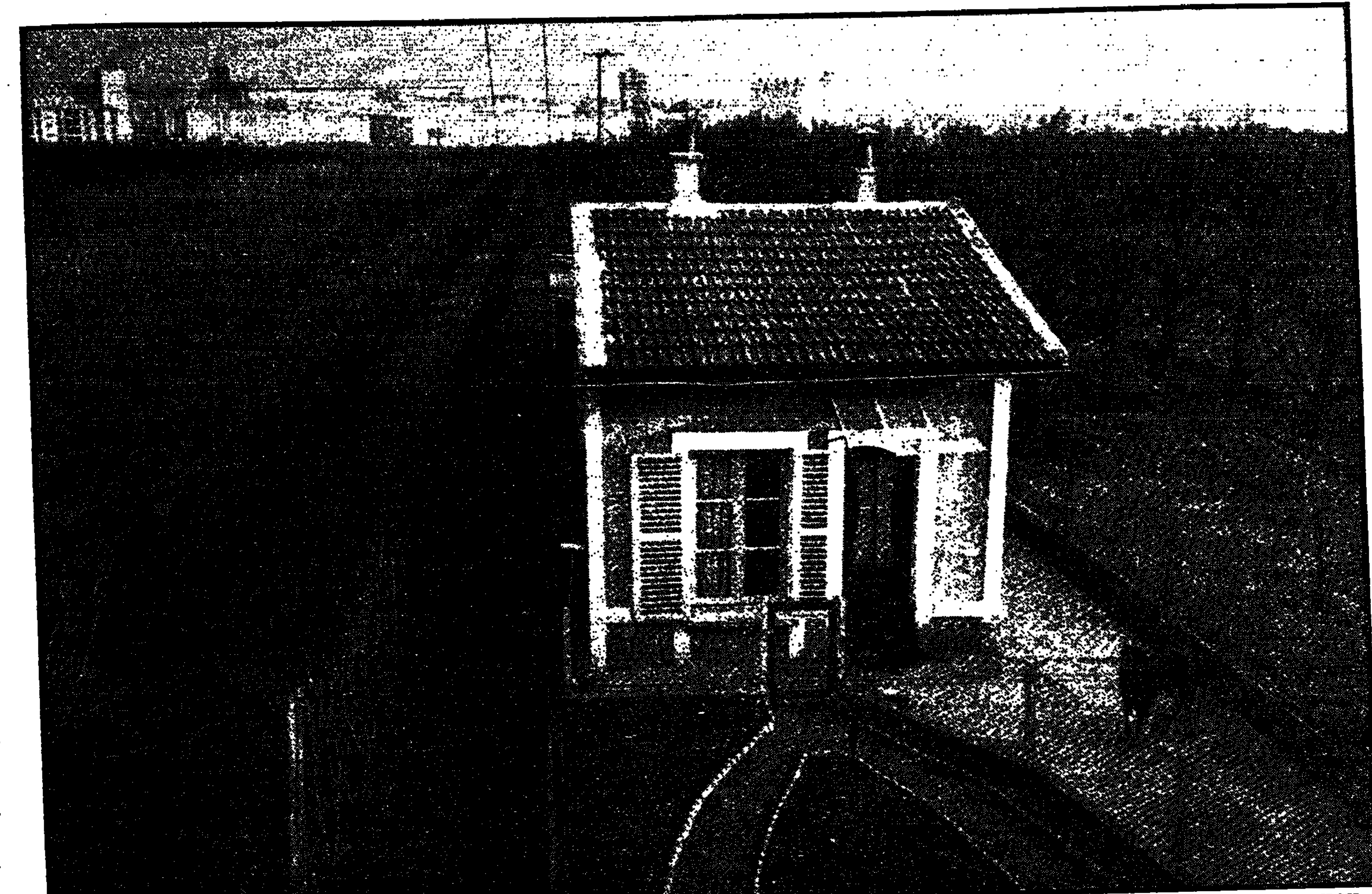
L'autre qualité insigne du groupe, c'est sa manière d'être à l'aise, de tourner bien en tous tempos — même ceux d'enfer — et de jouer en prenant un plaisir manifeste les arrangements astucieux conçus par Ralph Burns, Neal Hefti, Shorty Rogers ou — pour le « Second Herd » — Jimmy Giuffre. Ces écrivains intelligents ont beaucoup fait pour le grand orchestre et n'ont pas toujours eu droit, sur les pochettes, à l'éloge qu'ils méritaient. Et pourtant, qu'aurait valu le banal « anatole » *Apple Honey* sans la plume de Burns ? Ou le blues *Caldonia* sans le travail de Burns et de Hefti, avec, faisant suite au solo de piano, les unissons de trompettes exprimés en rafales et, succédant à la voix moqueuse du chanteur, les évocations brouillées d'un des « riffs » célèbres de *Every Tub* ? On doit citer encore, à la gloire de leurs auteurs, les orchestrations de deux autres blues, celle, contrastée, de *Blowin' up a Storm*, et celle de *Panacea*, avec son système gigogne : le tempo doublé de la base, à la fin, dans le tempo déjà doublé de l'ensemble.

Le meilleur du « First Herd » est certainement *Goosey Gander*, qui cherche à évoquer le dandinement des oies. Il y parvient grâce à son titre, puis à son rythme, bien appuyé sur les temps forts. Le facétieux règne dans cette plage : les trompettes soufflant, pistons mi-baissés, poussant un son étouffé qui glisse vers l'aigu, le ténor de Flip Phillips d'abord calme puis brutalement affolé et réveillant des trombones virulents, le silence inattendu que viennent déchirer les quatre notes d'un appel klaxonnant, et le délire final, avec, au-dessus de la mêlée, les éclats sifflés de Pete Candoli.

En 1947, dans le « Second Herd », le son des pupitres de « saxes » a complètement changé et va marquer profondément tous les orchestres pour plus de trois décennies. Le temps de *Four Brothers* est venu. Les chers frères prennent un demi-chorus chacun, dans l'ordre : Zoot Sims, Serge Chaloff, Herbie Steward, Stan Getz. Ils réapparaîtront brièvement, un peu plus loin, après les trilles de trompettes. Il faut souligner que leurs interventions, en tout cas, prennent place dans un texte médité, élaboré, qui marque une nouvelle époque pour le jazz et, dans le jazz, pour les musiques écrites. Le coffret ne va pas au-delà, dont, sur une cinquantaine de plages, on peut compter un bon tiers de chefs-d'œuvre. On ne peut pas dire ça tous les jours. (CBS, 66378.)

LUCIEN MALSON.





JACQUES WINDENBERGER

ENTRETIEN

L'invasion des campagnes par les villes

Les villes à la campagne. En dehors des banlieues, l'espace rural est de plus en plus envahi par des maisons individuelles. Jean-Michel Roux et Gérard Bauer ont étudié cet espace nouveau, ambigu, mi-rural, mi-urbain.

JEAN-MICHEL ROUX et Gérard Bauer viennent d'horizons différents. Ancien du Crédit agricole, le premier est un ingénieur agronome qui s'intéresse aux aspects économiques de l'urbanisme. Le second est un architecte-urbaniste, qui a longtemps travaillé dans des bureaux d'étude. Ils ont fondé ensemble, il y a une dizaine d'années, l'AREA (Atelier de recherche et d'études d'aménagement), société coopérative spécialisée dans la réflexion et l'expérimentation dans les domaines de l'aménagement régional, de l'urbanisme et de l'architecture. Ils ont été rejoints depuis par Gildas Baudez, une jeune sociologue qui a aussi une expérience du marketing.

Roux et Bauer ont agité en 1976 le monde de l'équipement et de l'aménagement en publiant *la Rurbanisation ou la ville éparpillée* (1), où ils soulignaient l'apparition d'un mouvement d'« exode urbain » d'une grande ampleur, qui remettrait, à plus ou moins long terme, en cause les techniques de l'aménagement urbain. Si leur analyse du dépérissement des centres ne semble pas encore vérifiée – à en juger au moins par l'évolution des prix de l'immobilier, – leurs descriptions du *« nomadisme suburbain »* et de l'éclatement des grandes villes semble confirmée par les dernières études de l'INSEE parues sur le recensement de la population française.

∴

« Qu'y a-t-il derrière ce thème de la « rurbanisation » ?

– Ce thème et ce terme nous sont venus à la suite de plusieurs expériences de plans d'aménagement en zone périurbaine dans le début des années 70. On s'est aperçu qu'un phénomène urbain nouveau était en train d'apparaître : l'essaimage dans la campagne périphérique des banlieues, après que celles-ci, dans la période précédente, eurent avancé en tache d'huile de manière relativement contrôlée par les autorités publiques. C'est un nouveau type de construction qui émerge alors, avec des maisons individuelles pour l'essentiel, mais pas tout à fait isolées, car elles sont concentrées par petits groupes dans des zones jusque-là considérées comme rurales. Avec des éléments de continuité urbanistique entre ces extensions urbaines et les banlieues traditionnelles.

» C'est cette urbanisation en zone rurale, contrairement au mouvement apparemment dominant depuis l'après-guerre, que nous avons voulu désigner sous ce terme de « rurbanisation ». Les causes de ce phénomène, multiples, se sont renforcées les unes les autres : la diffusion de l'automobile, mais aussi du téléphone, l'octroi de prêts à des conditions avantageuses pour acheter, l'augmentation du niveau de vie, le goût du retour à la nature, la volonté d'« installer » son foyer, l'individualisme des Français, l'apparition de nouvelles formes d'offres de maisons, de la recherche d'un paysage, d'un espace privé...

Le pavillon est de droite...

– Cette évolution, telle que vous la décrivez, a-t-elle une signification politique ? Les « rurbains » sont-ils marqués, politiquement ou idéologiquement ?

– On nous a beaucoup reproché, à l'époque, d'être des chantres du mythe de la maison individuelle, les fossoyeurs de l'idée de ville telle que la concevaient la plupart des instances officielles d'alors : aussi bien l'administration que les promoteurs ou les aménageurs d'ailleurs. On nous a aussi accusé d'être les fourriers du pavillonnaire sauvage et malfaisant, par opposition au collectif sain et social, pratiqué d'ailleurs à l'époque par presque tous les gros promoteurs. En France, le pavillon est de droite et le collectif de gauche.

» En fait, il y a deux caractéristiques dominantes. Tous les sondages, depuis 1945, montrent que les Français, dans leur écrasante majorité, veulent des maisons individuelles. La motorisation individuelle leur a permis d'accéder à de nouveaux lieux, par rapport aux sites urbanisés traditionnels. Il y avait donc une forte demande, qui a rencontré tout à coup une offre avec toute une série de petites P.M.E. qui ont connu à partir de là une exceptionnelle croissance. La clientèle a été très diversifiée, de l'ouvrier qualifié jusqu'au cadre supérieur : les gens d'un certain âge et les familles nombreuses étaient plutôt surreprésentés. On a donc eu, en matière électorale, tous les cas de figure : ce n'est pas parce qu'un type votait à gauche, quand il habitait dans une H.L.M., qu'il va se mettre à voter à droite, le jour où il sera dans sa maison. Les votes, en France, sont quelque chose de très lourd, de très inerte qui n'évolue que très lentement.

– Mais votre discours sur l'« exode urbain » ne tend-il pas à appuyer ce qui peut apparaître comme un mythe : la « crise » de la ville, le thème du « mal-vivre » en milieu urbain ?

– Je ne crois pas, d'abord, que le premier mouvement d'exode rural ait toujours été vécu dans l'euphorie par les intéressés. D'autre part, notre tradition urbaine est, par rapport à nos voisins, extrêmement récente. En 1950, nous étions encore dans la France balzacienne : on avait un énorme monde rural, avec sa logique, ses activités, sa sociologie... Il y avait Paris – le cœur de cet empire rural, – des centres de service pour ce milieu rural et quelques espaces d'urbanisme moderne coïncidant avec l'émergence des premières régions industrielles. Il y a à peine cent ans que des gens expliquent aux autres qu'ils devraient venir en ville, que la société, l'urbanité, la civilisation sont là. Et le seul exemple à donner est Paris. Paris, quelques souvenirs de l'Italie du seizième siècle – Venise, Sienne – et c'est tout.

» D'autre part, il y avait le repoussoir de la ville de province : il suffit d'ouvrir n'importe quel roman du dix-neuvième siècle pour voir que l'opposition Paris-province y est constamment développée. De Balzac à Flaubert, on n'échappe pas au personnage du jeune provincial qui monte à Paris – pour le meilleur et pour le pire – pour échapper à sa ville natale où il s'ennuie, où les quelques individus sympathiques, souvent des fonctionnaires, sont rapidement nommés ailleurs, où la société locale est franchement consternante. C'est cela notre passé collectif. Parce que ces villes de province n'avaient pas, au fond, d'autre fonction que de desservir les campagnes environnantes et de servir de point d'appui au pouvoir central. Mais tout cela n'a pas grand-chose à voir avec l'urbain : Montluçon n'est pas Florence... Il y a eu urbanisation sans villes.

– Ce que vous appelez l'avènement de la « suburbia » s'expliquait donc par ce contexte particulier...

– Non, parce qu'il s'agit là d'un phénomène mondial qui dépasse de loin – et a d'ailleurs largement précédé – l'évolution française. Les Américains ne parlent plus du tout de centre et de banlieue, ils parlent de *« downtown »* et de *« suburbia »*. Pour comprendre l'idée de « suburbia », il suffit d'imaginer la ville – le mot est devenu inadéquat – de Houston, une immense nappe urbaine de 1 500 kilomètres carrés (Paris tient sur une centaine de kilomètres carrés !). Sur ce gigantesque territoire, on trouve tout : l'essentiel des logements, le plus souvent des maisons, des centres commerciaux, des églises, des bureaux, mais aussi des champs, des bois, des terrains vagues. Il n'y a plus de rues, seulement des routes.

» Quelques chiffres aident à mesurer l'ampleur de cette tendance. En France, le recensement signalait, dès 1975, des soldes migratoires négatifs dans presque toutes les grandes villes ; et les derniers chiffres de 1982 confirment la poursuite du phénomène. Mais cet exode urbain existe aux Etats-Unis depuis les années 30, en Grande-Bretagne avant les années 60 et en Allemagne ou en Suède depuis plus de quinze ans... L'agglomération de Londres – *inner London*, l'équivalent de Paris et sa première couronne – a perdu 18 % de sa population entre 1971 et 1981 ; des chiffres du même ordre sont atteints à Liverpool, à Hambourg, à Munich, à La Haye ou à Milan. Entre 1970 et 1980, New-York a vu sa population diminuer de 11 %, Chicago de 12 % et Detroit de 21 % ! Même San-Francisco, modèle de l'urbanité moderne, affiche moins de 6 %.

» Le *downtown*, c'est en général un quartier de buildings, un centre d'affaires qui s'est bâti sur les ruines de la ville historique initiale et qui est une sorte de point de repère spatial. Il y a donc un contraste très fort entre ce pôle très concentré et un immense territoire environnant avec une faible densité de construction. A Los Angeles, le jour où l'interdiction de construire en hauteur pour des raisons sismiques a été levée, que s'est-il passé ? Ils ont construit une « downtown » pour qu'on puisse identifier un centre dans la ville ! Cette réaction est typiquement du mouvement de « losangélisation » du monde auquel, à notre avis, on assiste : la dissolution des villes dans des ensembles plus vastes.

ALEXANDRE WICKHAM.

(Lire la suite page XV.)

(1) Éd. du Seuil, épuisé. G. Bauer a publié *Urbanisme pour les maisons* en 1979, éd. UGE, coll. « 10/18 » et J.-M. Roux *Territoire sans lieux ou la banalisation planifiée des régions* en 1980, éd. Bordas-Dunod. Ils ont d'autre part fait paraître un volumineux livre illustré avec G. Baudez en 1981 : *Banlieues de charme ou l'art des quartiers-jardins* éd. Pandora.

GENEALOGIE

Ce que vaut l'aune

L'UN des obstacles les plus courants que rencontre le généalogiste est la conversion des systèmes de mesure. Il y faut ajouter la multitude de noms oubliés du vocabulaire d'autrefois. Tous ces mots qui ont étayé les conversations courantes aujourd'hui surprennent et réussissent parfois à mettre en défaut nos connaissances.

La métrologie

D'une province à l'autre et parfois d'une vallée à l'autre, les anciennes mesures variaient au gré des traditions locales. D'après P. de Saint-Jacob, la Bourgogne, et avec elle la vallée de l'Ouche, utilisait des mesures différentes de celles qui étaient utilisées en Ile-de-France. Par exemple, dans les unités de longueur, la toise de Bourgogne équivalait à 2,430 mètres, tandis que celle des environs de Paris égalait 6 pieds du roi, soit 1,949 mètre.

Dans les mesures de surface, une perche de Bourgogne était égale à 9,52 mètres carrés... Dans la seigneurie d'Achères en Ile-de-France, une perche valait 22 pieds carrés, soit 51,07 mètres carrés. En région parisienne, l'arpent est égal à 41,90 ares. L'arpent royal équivaut à 51,07 ares en Bourgogne, où le journal de terre labourable, dit *« petit journal »* ou encore *« petite soiture »*, *équivaut à 240 perches*, soit 22,85 ares.

Même diversité dans les capacités. Par exemple, la pinte de Saint-Denis vaut 1.396 litre, celle de Paris 0,931 litre. Dans la vallée de l'Ouche, non loin de Dijon, à la mesure de Gissey, elle fait 1,615 litre. Toujours en Bourgogne, le chauveau est un quart de pinte ; 45 perches, soit 4,28 ares, font une *ouvrée de vigne*.

En ce qui concerne les monnaies, l'unité de valeur était la livre tournois qui devint le franc. Le franc apparaît sous Charlemagne comme monnaie de compte. C'est *en 1360 seulement* que Jean dit le Bon, fils de Philippe de Valois, fit frapper les premiers francs d'or : ils valaient 20 sols tournois. C'est le 7 germinal de l'an XI (28 mars 1803) que fut définie la valeur du franc qui devait rester intacte jusqu'en 1924. La *livre tournois* frappée à Tours valait 20 sols alors que la livre parisis frappée à Paris atteignait 25 sols. Le sol ou le sou, à Dijon comme à Paris, était égal à 12 deniers.

En 1695, on avait regardé comme inouï le prix de 40 livres pour un sac de farine *« qui était le prix le plus cher que le blé ait valu »* (1).

La lexicologie

En 1630, un compte nous apprend que, à Lille, il y avait vingt-deux apprentis en sayetterie, *« neuf étrangers et vingt ouvriers du dehors mis en vingtaine »*. Cette expression *« ouvriers du dehors mis en vingtaine »* s'entend des étrangers qui, ayant travaillé deux ans dans une ville privilégiée, pouvaient être francs ouvriers à Lille, mais qui, voulant être maîtres, devaient se soumettre à l'apprentissage.

Dans un vieux judiciaire, il faut relever les expressions suivantes : *« Le magistrat emprenant pour son greffier... »* Emprendre est un vieux mot pour entreprendre, c'est-à-dire aussi prendre en main la cause de quelqu'un.

En 1716, *« le Conseil ayant jugé une cause du petit criminel... »*. Le grand criminel pouvait entraîner des peines afflictives et même la mort, le petit criminel exposait à des amendes ou à des réparations.

Traire et trairie sont de vieux mots français désignant l'action de tirer des flèches. La trairie des couleurs indiquerait un but formé de cercles concentriques et colorés. A Valenciennes, *« le mardi de Pâques, les arbalétriers se réunissent dès 7 heures du matin devant Saint-Pierre pour aller, avec leur roi, traire le Papeguay »*, c'est-à-dire tirer *l'oiseau ou le perroquet*.

Les textes anciens relatifs à la vie de nos ancêtres ne sont pas toujours commodes à déchiffrer. Même bien repéré, un mot ou une expression peuvent ne pas être bien compris. C'est alors que commence pour le généalogiste un « casse-tête » qui ne prendra fin qu'avec la compréhension totale du texte étudié.

Des dictionnaires (2) permettent de se familiariser avec les anciens vocabulaires. Les bibliothèques communales ou universitaires possèdent des ouvrages locaux qui éclairent le chercheur. Quant aux conversions des unités de mesure, il convient de se référer, là encore, aux ouvrages régionaux que l'on trouve généralement dans tout dépôt d'archives départementales.

Quel que soit l'objet de la recherche et quels que soient les résultats obtenus, il faut confronter ces résultats avec d'autres, indiquer ses sources, ou la *méthode utilisée, enfin* réunir en un lexique l'ensemble des définitions obtenues ou, en tableau, l'ensemble des conversions de mesures. ■

LÉO JOUNIAUX.

(1) Archives de Valenciennes, série F, 19 janvier 1695.

(2) *Godefroy*, dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du neuvième au quinzième siècle, Paris 1881, neuf tomes ; *Huguet*, dictionnaire de la langue française du seizième siècle, Paris 1925, sept tomes.

THEATRE

Goldoni le bourgeois contre Gozzi l'aristocrate

LES hasards de la programmation théâtrale font parfois – rarement – bien les choses. Les Parisiens ont pu voir récemment, à peu de jours d'intervalle, *l'Oiseau vert, comédie fabuleuse d'après Carlo Gozzi*, dans une version et une mise en scène de Benno Besson, et *l'Opéra de Smyrne*, de Carlo Goldoni, dans une réalisation de Jean-Claude Penchenat. La *« fiaba »* de Gozzi était donnée au TEP par la Comédie de Genève, dont Benno Besson vient de prendre la direction. Et c'est avec l'œuvre de Goldoni que le Théâtre du Campagnol inaugurait son nouveau statut de centre dramatique, après le prodigieux succès du *Bal* et tout un travail d'implantation dans la banlieue sud. C'est dire qu'il s'agissait de deux spectacles à vocation populaire et qui tenaient, l'un et l'autre, du manifeste.

L'actualité ranimait ainsi un débat vieux de plus de deux siècles : celui qui, vers le milieu du dix-huitième siècle, à Venise, opposa Gozzi et Goldoni. Mais un tel débat n'est pas seulement historique. Il dépasse largement son époque et ses protagonistes eux-mêmes. Ce qu'il met en cause, ce n'est rien de moins que la manière de concevoir les rapports entre le théâtre et le monde. Gozzi et Goldoni font alors figure de prototypes, comme Corneille et Racine, pour l'âge classique, ou Racine et Shakespeare, pour le romantique.

Goldoni fut le bourgeois, le « réformateur » du théâtre italien, qui consomma la *rupture de celui-ci avec la commedia* dell'arte, un homme qui croyait aux « lumières » et au progrès. Gozzi, lui, était l'aristocrate, amateur de contes de fées (les *« fiabe »*) et des masques de la commedia dell'arte, qu'il ressuscita pour son *propre usage, un conservateur qui se moquait* des *« perniziosi signori, Elvezio, Russo e Voltere »* (lisons Helvétius, Rousseau et Voltaire).

Et à Venise, Gozzi l'emporta sur Goldoni, son aîné de treize ans. En 1761, il fit jouer par la troupe de Sacchi (qui avait été l'Arlequin goldonien, « serviteur de deux maîtres ») *l'Amour des trois oranges*, où il ridiculisait Goldoni. La pièce eut du succès. En 1762, répondant à une invitation de la Comédie-Française, Goldoni quitta Venise pour Paris. Mais le triomphe de Gozzi fut de courte durée (1). L'Italie l'oublia vite. La France le bouda longtemps. Aujourd'hui encore, dans le volume de l' « Encyclopoche » Larousse *Écrivains italiens*, Jean-Michel Gardair consacre cinq pages à Goldoni (autant qu'au Tasse et à Manzoni) et seulement cinq lignes à Gozzi.

Faut-il ranimer cette querelle ? Le programme de *l'Oiseau vert* nous y incite : *« Gozzi, c'est le retour à la commedia dell'arte* (...) ; *c'est le texte et les lazzi, le jeu et l'improvisation, la mise en scène et les comédiens* (...) ; *c'est les comportements, les relations entre les gens, mais aussi un laboratoire de la fantaisie sociale. »* Quant à Goldoni, dans sa *« fascination pour le quotidien »*, il souffrirait *« comme d'une incapacité à penser en termes qui dépassent une vie humaine ; à l'échelle d'une petite ville, de petites vies – une approche privilégiée : la photographie »* (Maurice Taszman). Chez celui-ci, donc, le *« théâtre de la vie »* et, chez celui-là, la *« vie du théâtre »*. Le choix est vite fait : pour Gozzi, contre Goldoni.

Le charme d'un conte de fées

Un tel débat reste bien académique. Jugeons-en plutôt sur les représentations récentes. Là, les choses ne sont plus si simples.

L'Oiseau vert de la Comédie de Genève est un spectacle heureux : il a le charme d'un conte de fées, l'alacrité d'une farce et l'évidence d'un jeu. Il franchit allégrement les époques et remplace les polémiques chagrines de Gozzi contre les philosophes des lumières et contre la raison par des pointes contre les jargons intellectuels à la mode aujourd'hui. Et paradoxalement, dans le texte de Benno Besson (car celui-ci a largement réécrit Gozzi, en s'autorisant, de surcroît, du fait qu'ici, comme dans les canevas de la commedia dell'arte, certaines scènes ne sont pas complètement écrites et que leur texte est laissé à l'improvisation des acteurs), la raison, à la fin, triomphe, par le truchement du fantastique.

De même, les plébéiens l'emportent sur les aristocrates : Truffaldino et Smeraldina, ces avatars des « masques » de la « commedia », dont Gozzi avait fait *un assez infâme couple de marchands de* saucisses, ont un poids, une verdeur et, tout compte fait (le mérite en revient aussi à leurs interprètes, Pierre Byland et Françoise Giret), une humanité dont les jumeaux princiers restent bien dépourvus. Comme si *« le lait de la nourrice plébéienne »* dont, au dire du programme, s'était nourri l'aristocrate *Gozzi s'était remis à irriguer l'Oiseau vert*.

En revanche, *l'Opéra de Smyrne* du Campagnol est un spectacle hésitant et incertain. Cette aventure de chanteurs et, surtout, de cantatrices qui, courant l'engagement, se font flouer par un aristocrate vénitien décavé et par un riche négociant turc qui a rêvé de fonder un opéra à Smyrne est pourtant simple. Un peu étirée, sur quatre actes. Dans la foulée de sa *Locandiera*, Luchino Visconti en avait donné une version raffinée et mélancolique, empruntant à la peinture de Longhi et de Guardi, attentive à la vie quotidienne des uns et des autres, à la limite du *maniérisme* (en 1958, au Théâtre des Nations).

Jean-Claude Penchenat et le Campagnol ont fait un autre choix. Leur manière de traduire le titre l'indique déjà : non *l'Imprésario de Smyrne*, comme il est d'usage, mais *l'Opéra de Smyrne*. C'est *« la critique très ample et très complète sur l'insolence des acteurs et des actrices, et sur l'indolence des directeurs »* (2) qu'ils ont privilégiée : leur *Opéra* est un spectacle qui parle d'abord du théâtre, et plus précisément du théâtre lyrique, dans son rapport avec la vie de tous les jours. Dans son éloignement et sa méconnaissance de celle-ci. Et naturellement, à la fin, la vie se venge. Le petit monde fragile, artificiel, extravagant, des chanteurs s'effondre.

Une victoire qui ne prouve rien

Pareille lecture de Goldoni est séduisante et justifiée. Elle recoupe aussi une préoccupation centrale du Campagnol (sur quoi reposait tout *le Bal*) : montrer la société dans le miroir des divertissements que celle-ci se donne. Mais c'était aussi jouer la difficulté. Un tel *Opéra de Smyrne* requérait une double virtuosité : celle, vocale et gestuelle, particulière à l'exercice du chant et au comportement des chanteurs ; celle, également, nécessaire à toute description minutieuse de la vie quotidienne à Venise que sous-entend le texte plutôt qu'il ne la prescrit.

Malgré un travail intensif sur le chant et des réussites individuelles (dont le sopraniste grotesque et pitoyable que campe Arnault Lecarpentier), le Campagnol n'est pas parvenu à soutenir cette gageure. Ses chanteurs versent dans la caricature. Une particularité linguistique vient encore accentuer celle-ci : dans le texte de Goldoni, les trois cantatrices parlent des dialectes différents – napolitain, vénitien et bolonais ; or, de cette différence, le fait d'avoir doté les comédiennes d'accents marseillais ou toulousain ne rend guère compte. Et les autres personnages (aubergiste ou serviteur) sont d'une italianité de convention.

Alors le projet de *l'Opéra de Smyrne* se renverse : là où, pour reprendre les termes chers à Goldoni, *« le monde et le théâtre »* (3) pouvaient se trouver confrontés, il n'y a plus que du théâtre, poussé jusqu'à l'excès, jusqu'à l'insignifiance. Et, pour redresser la barre, le Campagnol est amené, par une sorte de coup de force, à plaquer un final bon enfant sur cette fable amère : aux airs d'opéra contournés succèdent de franches chansons populaires. Les uns et les autres se retrouvent, contents, dans une unanimité qui sent son populisme. Et Goldoni s'éloigne...

Benno Besson a tout misé ouvertement sur le jeu proprement théâtral des masques et des métamorphoses (admirablement secondé par son scénographe, Jean-Marie Stehlé, et par un talentueux inventeur de masques, Werner Strub) ; Jean-Claude Penchenat s'est embrouillé dans les interférences entre le théâtre porté à son point extrême, l'opéra, et la vie quotidienne. Dans son *Opéra*, la plus insidieuse et la plus envahissante des théâtralités l'a emporté sur tout le reste. Comme si Gozzi avait contaminé Goldoni (pourtant le Campagnol a bien remarqué que l'entremetteur aristocrate de *l'Opéra*, le comte Lasca, avait quelque chose de Gozzi). Mais une telle victoire de Gozzi sur Goldoni ne présage de rien. Les cartes, cette fois encore, étaient biseautées. Le jeu goldonien du théâtre et du monde est, tout de même, plus fécond que la « fantaisie » de l'académicien vénitien. ■

BERNARD DORT.

(1) Cf. dans *TEP actualité* n° 144, déc. 1982-jan. 1983, l'excellent article de Valeria Tasca : « Le théâtre fabuleux de Gozzi ».

(2) Cf. les *Mémoires* de Goldoni, II, 30.

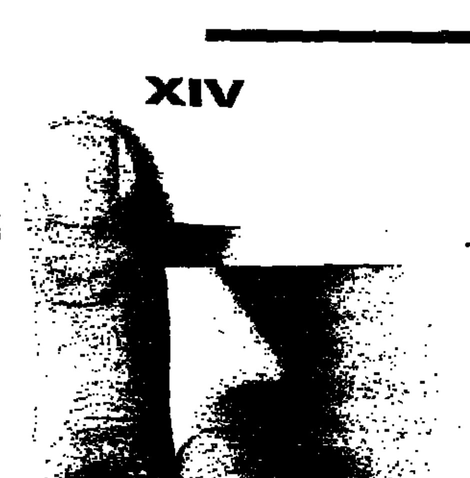
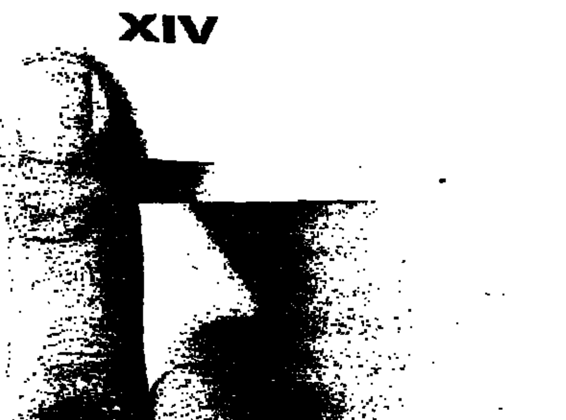
(3) Rappelons la fameuse déclaration de Goldoni : *« Les deux livres sur lesquels j'ai le plus médité et dont je ne me repentirai jamais d'avoir usé, furent le monde et le théâtre. »* Elle est reproduite en exergue au texte français de *l'Opéra de Smyrne* édité par le Campagnol.

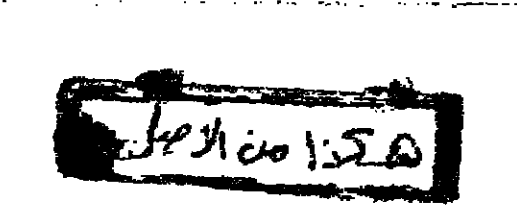
CONTE FROID

L'habitude

Elle était depuis si longtemps imbibée de psychanalyse qu'elle ne pouvait acheter ses livres qu'à la librairie *le Divan*.

JACQUES STERNBERG.



SCIENCE

Le lièvre de mer

A travers le dédale touffu des algues qui tapissent le fond du bassin d'Arcachon, un œil exercé peut à l'occasion distinguer le corps oblong d'un vert livide, maculé de taches sombres, d'une espèce de limace bedonnante, visqueuse et gélatineuse, d'où émergent quatre tentacules : deux d'entre eux, plats et triangulaires, tâtent le sol en avant cependant que les deux autres, en forme de cuiller, se dressent comme des oreilles. Si cette masse d'une vingtaine de centimètres de long est dérangée, elle se recroqueville prestement et s'enveloppe d'un brouillard violet rougeâtre à l'abri duquel elle disparaît. Sortie de l'eau, jetée parfois en quantité sur une plage par quelque tempête comme cela arrive au printemps sur les côtes portugaises, ses sécrétions vineuses empestent l'air d'une odeur épouvantable, fétide et tenace. Cet animal étrange, repoussant, est connu depuis la plus haute antiquité sous le nom de lièvre de mer. Il a une très mauvaise réputation.

En effet, on prétend que le lièvre de mer entrait dans la composition des potions que la fameuse Locuste, l'empoisonneuse au service d'Agrippine et de Néron, administrait aux personnages qui dérangeaient les ambitions de ses maîtres, comme en témoigne la fin, au milieu des agapes d'un banquet, du doux Britannicus. Dans les vers de Racine, Néron prétend que le jeune prince s'écroule victime d'une crise d'épilepsie, et c'est aussi d'épileptiques que s'occupe, cent ans plus tard, vers 158-159, à Oea (Tripoli de Libye) un jeune et beau savant africain de Madaure, nommé Apulée, lorsqu'il est accusé de sorcellerie pour avoir fait acheter à prix d'argent par son esclave Thémison un lièvre de mer à des pêcheurs.

Apulée, brillant orateur, s'en tirera de justesse, d'ailleurs en défendant hautement, plutôt en avance sur son temps, le droit pour le philosophe de la nature de pratiquer la méthode expérimentale et, par exemple, de disséquer les poissons inconnus. Le futur auteur ésotérique de *l'Ane d'or*, livre chéri des psychanalystes modernes, ne se défend guère de rechercher ainsi des « remèdes », et n'est sans doute pas tout à fait innocent de l'accusation de magie, étant homme porté à explorer physiquement toutes les routes vers la connaissance.

De fait, les symptômes de l'empoisonnement par le lièvre marin et les nombreux remèdes propres à prévenir ou à enrayer ce mal figureront dorénavant dans tous les ouvrages de médecine. Et c'est dans un *Traité des venins*, publié en 1568 par un médecin français né à Clermont-en-Beauvaisis, Jacques Grévin, et dédié à la reine Elizabeth d'Angleterre, qu'un chercheur américain de l'université d'Etat d'Arizona, à Tempe, près de Phoenix, George Pettit, ira, en 1976, chercher l'idée d'explorer la chimie du lièvre de mer (1).

Un prodigieux laboratoire naturel

Le lièvre de mer comporte plusieurs espèces. Elles forment la famille des aplysies. La plus répandue sur nos côtes atlantiques et méditerranéennes est l'aplysie dépilante ; on croyait en effet que le liquide nauséabond violet qu'émet l'animal avait la propriété de faire tomber le poil des parties du corps avec lesquelles il pouvait venir en contact. Les aplysies sont en fait d'innocentes créatures herbivores qui, à part l'homme, ont peu d'ennemis. Ce sont des gastéropodes, qui ont l'avantage de réunir en leur corps les deux sexes. Ils profitent largement de cette disposition en formant des chaînes de copulation qui intègrent jusqu'à douze individus, et ils font ainsi l'amour durant des heures, voire des jours, la bande enlacée planant délicatement au-dessus des prairies marines. De cette ardeur résultent de longs cordons cylindriques de mucus transparents enfermant des milliards d'œufs roses que les pêcheurs napolitains nomment vermicelle de mer.

L'aplysie a une autre propriété, qui lui a été presque fatale, notamment sur les côtes de Bretagne à cause de récoltes intensives. Son système nerveux comprend en effet des cellules d'une taille exceptionnelle (400 à 800 microns de diamètre), qui sont des objets de choix pour des études d'électrophysiologie intracellulaire qu'exécutent au moyen de microélectrodes les neurophysiologistes. Les chimistes d'Arizona ont porté leur choix sur une espèce tropicale de l'océan Indien de grande taille (40 cm), celle-là même dont Pline croyait qu'elle périssait à la vue des hommes : *Dolabella auricularia*. L'extrait dans l'alcool et l'eau de cet animal s'est révélé efficace contre la leucémie.

George Pettit et ses collègues de l'institut de recherche sur le cancer de l'ASU (2) ont pu d'abord isoler une substance baptisée dolatriol d'une structure inhabituelle construite autour d'un enchaînement plat de trois cycles de 6, 7 et 5 atomes de carbone inconnu jusqu'à présent. Récemment (3), à partir de 100 kg de *Dolabella*, ils ont pu extraire en très faibles quantités (1 milligramme) des composés présentant une nette activité anticancéreuse. Une structure a pu être établie, qui montre de larges anneaux où s'enchaînent en cycle cinq aminoacides, une molécule très exotique. La découverte est importante car la pharmacopée anticancéreuse est bien pauvre.

Apulée prétendait que « *les principes salutaires que le bienfait de la nature a largement répandus et semés dans tous les autres corps se trouvent aussi chez les poissons* » (*Apologie*, XL). Ce sont ces « *principes salutaires* » que les programmes de recherche sur les substances naturelles comme ceux d'Arizona s'efforcent de découvrir. Ce n'est pas sans mal. En effet, les pouvoirs publics n'y croient pas trop, et Pettit, victime du reaganisme, a dû recourir à l'organisation de tournois de tennis pour poursuivre ses recherches. D'autre part, il y a des difficultés pratiques : il faut se procurer les animaux, ce n'est pas toujours facile.

Pettit, par exemple, a extrait d'un organisme marin parasite des jetées portuaires pourries une substance très intéressante, avec une activité antitumorale à très faible dose, la bryostatine, qui comporte également une espèce de ronde géante de 27 atomes de carbone ; mais la jetée qui nourissait la colonie la plus active, celle qui avait le plus haut rendement pour cette substance infinitésimale, sans doute à cause de conditions inconnues dans son environnement, a été jetée bas par un ouragan ! Sans se décourager et non contents d'explorer la mer, les chercheurs américains se tournent aussi vers la forêt tropicale humide et étudient actuellement une substance extraite d'un arbre de la jungle costaricienne.

C'est que l'effarante variété des organismes naturels animaux et végétaux est un prodigieux réservoir de formes moléculaires, réalisant des combinaisons que les rêves les plus fous des chimistes ne sauraient inventer. Cuvier, à propos justement du lièvre de mer, raille « *les idées superstitieuses du peuple qui croit que chaque espèce malfaisante porte en elle-même le remède propre aux maux qu'elle cause* ». Pourtant, la solidarité biochimique existe à travers la diversité des organismes, et nous n'avons pas encore surpassé la nature dans l'art de réaliser de rares et audacieuses combinaisons d'atomes. Nous avons beaucoup à apprendre par de longues et méticuleuses recherches de l'immense laboratoire vivant que forme tout ce qui vit, s'aime, se déchire et se déploie sous les mers et sur la terre.

C'est une tâche énorme de tout extraire, de tout analyser, de comprendre comment tout s'échange et se fabrique, mais il faut se dépêcher : le riche patrimoine naturel moléculaire de la planète se détériore. L'action de l'homme, la pollution, l'industrialisation, détruisent des milliers d'espèces chaque année. Peut-être parmi celles qui disparaîtront demain, comme le lièvre de mer en nette régression, se trouve cachée la savante combinaison d'atomes qui peut juguler l'un des maux terribles dont souffre l'humanité. ■

PAUL CARO.

(1) *Journal of American Chemical Society)*. *98*, 4677 (1976).
(2) ASU : Arizona State University.
(3) *J. Am. Chem. Soc.*, *104*, 905 (1982) et *104*, 6846 (1982).

POÉSIE

GÉRARD MACÉ

Gérard Macé est né à Paris en 1946. Il a notamment publié dans la collection « Le Chemin » : *le Jardin des langues*, *les Balcons de Babel*, *Ex Libris*, des essais sur Nerval, Corbière, Rimbaud, Mallarmé et Ségalen. Il a publié *Leçon de Chinois* (Fata Morgana), et prépare un essai sur la Rome baroque. Cette langue projette d'effacer les frontières de la prose et de la poésie. En boitant, mais aussi en dansant, ses phrases interrogent les filiations de notre culture.

CHRISTIAN DESCAMPS.

La pantoufle de verre

La verrerie, le bal et les voyelles : tout un fragile édifice où les souvenirs voisinent avec les nombres, dont la chute ne serait pas plus sonore, sur le parquet ciré où glissent les sœurs, que la révolution d'un météore après minuit, à l'heure où la souricière va se refermer sur la ménagerie du désir. Les bêtes de songe ont quitté leur livrée un instant trop tard, et le naturel reprend ses droits : j'entends son pas dans le couloir jusqu'à ce carreau qui sonnait creux, comme dans le compte des syllabes une rime trop prévue, la voix des revenants dans un poème sans paroles ou ce qu'on emprunte à une langue étrangère pour qualifier d'un mot le rouge et la voix.

Je jure qu'il rode encore autour d'une maison fermée à double tour (devinant dans une boîte à épices, dans les vases et la pharmacopée les senteurs d'un autre siècle) et qu'au-delà du bois d'or et de cendres où flotte une odeur de lessive il voit de loin Magellan qui déménage, comme à travers une longue-vue, les hôtels de la vieille Europe et la passe étroite de la mort : entre le pair et l'impair autant de portes battantes, le chiffre effacé de la chambre et le fétiche d'un enfant receleur : peut-être un bouton de nacre qu'on piétine, un coquillage où se résume le monde-poussière, murmure, et le dimanche un nuage de poudre de riz.

En suivant l'ellipse et l'étoile, orienté par l'amitié des nombres et l'amour des simples, je revois la danse d'une sœur apprenant à marcher, dont le pied tourne et l'entraîne à la renverse. Puis la poésie qui boite en prose, et que ne soutient plus l'appareil du scribe, *mais un enfant qui commence à écrire, hystérique futur. Les maladies de sa mère le tourmenteront en effet, et l'infirmité d'une ballerine mimant des métamorphoses pour lesquelles elle n'est pas faite : ailes arrachées, sur des chaussures à talons plats elle longe la rampe et le rebord de la fenêtre, réminiscence de la douleur qui finit par s'endormir à mon chevet.*

Autour du pied meurtri de la danseuse (quelle Gradiva de douze ou treize ans promise à l'infanticide, ou quelle Cendrillon essayant un soulier d'homme ?) les bandelettes qu'on défait se confondent avec les festons de la phrase. Mais je garde pour moi (pour le peu de mémoire à venir, dans les boucles et les nœuds de l'écriture) les aveux de son corps taciturne et l'image du bâton de rouge qu'elle délaya entre ses doigts (...).

L'invasion des campagnes par les villes

(Suite de la page XIII.)

– Vous dites que la ville éclate, qu'à travers la rurbanisation, les frontières entre le rural et l'urbain deviennent progressivement plus floues. Mais pourquoi, dans ces conditions, les appartenances et les identités géographiques – être « parisien » ou « banlieusard », être du dix-huitième ou du seizième arrondissement... – sont-elles encore si vivaces ?

– Il n'y a pas de contradiction : on ne parle pas de la même échelle. Notre idée de ville, ça n'est pas un quartier, c'est un organisme complexe regroupant toutes les fonctions culturelles ou économiques comme ce fut le cas au dix-neuvième siècle ; la ville était une sorte de caverne d'Ali Baba, où tout était là, tout était accessible. Aujourd'hui, les fonctions ont éclaté et les distances sont apparues. Même un Parisien ne peut plus trouver tout ce dont il a besoin dans sa ville. Mais cela n'empêche pas la vie de quartier, avec un minimum de services, de diversité sociale. D'où l'intérêt de considérer les centres-villes comme des objets patrimoniaux, des lieux particuliers à sauvegarder au sein de territoires plus vastes et d'essayer de préserver les communautés et les vies de quartier qui pourraient encore exister.

» Il nous faut apprendre à penser la ville à plusieurs échelles : car l'échelle de nos communes n'est plus adaptée aux flux de population contemporains. Pour beaucoup de banlieusards, de « suburbains », les lieux de loisir, aujourd'hui, ne sont plus nécessairement dans Paris. Mais la faible densité d'équipement de détente en périphérie provoque toujours des mouvements migratoires réguliers dans la semaine et habitue les gens à avoir une vie quotidienne géographiquement éclatée. Car les espaces, en milieu urbain, se sont progressivement spécialisés.

La planification locale est au point mort

– Mais que peut faire l'urbaniste contre le jeu de l'offre et de la demande dans l'affectation des espaces et des équipements ? L'idée même d'« aménager » la ville est-elle un projet réaliste ?

– Bien sûr que ce projet est réaliste. Mais il nous faut, en France, mieux saisir les tendances lourdes, avant de savoir ce qu'on veut faire des espaces : les données dont on dispose aujourd'hui sont, à cet égard, très insuffisantes. Il est aussi nécessaire de redonner sa place à la notion de quartier. C'est très difficile en France de parler d'opérations urbaines, parce qu'on voit aussitôt surgir les grands ensembles. Mais ce dont on peut être sûr, c'est que des opérations relativement importantes sont capables de créer leur propre cadre de vie – c'est-à-dire d'apporter, en plus du logement *stricto sensu*, la notion d'habitat.

» Dans toutes nos campagnes suburbaines, les maisons neuves se disséminent par petits groupes (dix à vingt en moyenne) au hasard des terrains disponibles. Donc pas question de les doter de collèges, de commerces, de parcs accessibles à pied, ni de les insérer dans un paysage soigné, comme savent désormais bien le faire les urbanistes américains, anglais ou hollandais. Les usines et les hypermarchés installent aussi leurs hangars loin de tout, sans un arbre, sans un mouvement de terrain : la « suburbia » à la française reste ainsi résolument bas de gamme !

» Les Anglo-Saxons ont une tradition très différente de ville nouvelle à la campagne, d'urbanisme vert. Ils ont aussi l'habitude d'opérations assez lourdes, comprenant aussi bien l'aménagement du paysage – comme préalable en quelque sorte – que la construction d'un mobilier urbain, la création d'équipements de proximité et, évidemment, des logements. Ils ont à la fois des théoriciens et un savoir-faire, une véritable ingénierie urbaine en définitive. C'est cette idée d'habitat global, cohérent, qui nous fait défaut. En France on a fait porter beaucoup de contrôles et d'efforts sur l'architecture, mais pas sur l'urbanisme : les SDAU (2) ne valent plus grand-chose et, à part quelques grandes opérations, ne planifient plus guère.

» Ce qui est clair, c'est qu'aujourd'hui la planification locale, au sens de la grande région urbaine, est au point mort : elle n'a plus ni étude de base, ni méthodes, ni administration, ni réelle dynamique. Quant aux POS (3), ce n'est pas de la planification. C'est, au mieux – pour les communes qui en ont eu, – un rouage réglementaire du terrain : ça ne dit pas ce qu'on veut faire dessus, quels modèles d'urbanisme choisir... On a un peu trop laissé, ces dernières années en France, les architectes en faire à leur guise. Or ce n'est pas à eux seuls que doit revenir le soin de faire les villes. Mais cette redistribution du pouvoir ne se fera pas du jour au lendemain. » ■

ALEXANDRE WICKHAM.

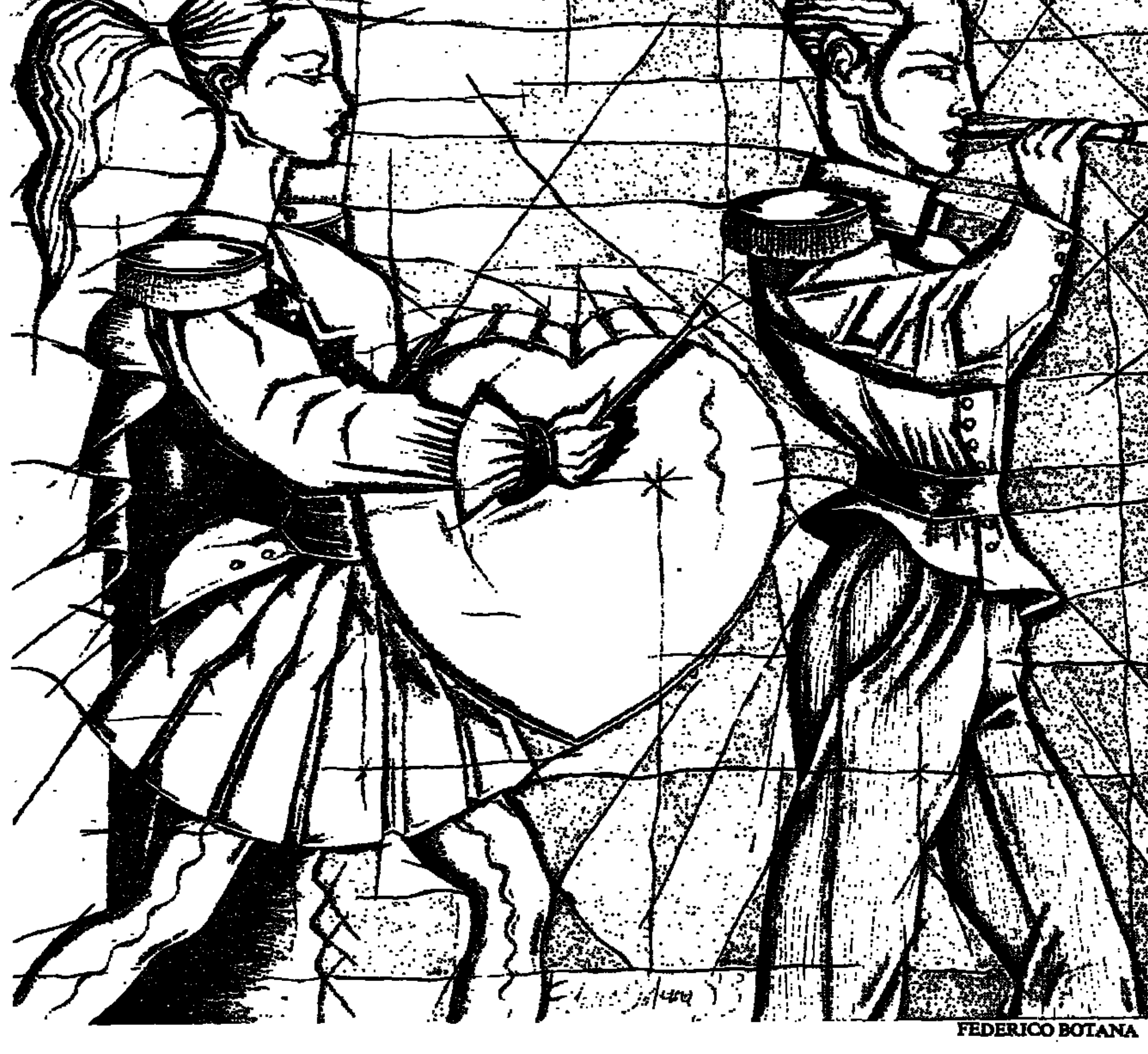
(2) Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.
(3) Plan d'occupation des sols.

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

Morts en fanfare

par Jean-Pierre ENARD


FEDERICO BOTANA

MA Josette chérie,

Me voici installée à Saulnois. Le village est encore *plus triste que nous ne* l'avions imaginé. Une rue unique, bordée de platanes. Des maisons blanches ou grises. Un café-tabac buvette où les hommes, de gros fermiers au teint rouge, s'enivrent avec méthode en parlant fort. Sujets de conversation : le temps, toujours pluvieux, les vaches et les amours de la bouchère. Elle couche avec l'instituteur laïc. Son mari en est tout désolé et il tue moins bien ses bêtes. La viande devient mauvaise. Les ménagères se rendent chez le concurrent au hameau voisin. C'est mauvais pour Saulnois. On parle de faire une pétition pour renvoyer l'instituteur.

Le bureau de poste est, en revanche, très agréable. Une pièce unique, peinte en rose. Il y a dans le fond un gros poêle qui fume, comme sur les images d'autrefois. Le facteur titube dès le matin, mais c'est un brave type. Il m'a invitée à dîner chez lui le premier soir. Sa femme et ses huit enfants n'ont pas cessé de me questionner sur la ville. Figure-toi, ils ne sont jamais allés plus loin que Blainville, la sous-préfecture. Ils ne connaissent pas les Dames de France ni les fast-foods où nous nous gorgions de si bons milk-shakes.

Ma Josette, tu me manques déjà. Je m'ennuie, ici. Embrasse pour moi toute la bande, sans oublier l'affreux Petit-Louis, et garde pour toi les plus gros de mes baisers,

Aline.

∴

Ma Josette,

Il pleut. Le bureau de poste est désert. Pas le moindre téléphone, pas le plus maigre télégramme. J'ai le cœur bien lourd.

Ah, méfie-toi de l'amour. Vois où j'en suis à présent. Tout cela pour un type qui, au fond, n'était pas si terrible que ça. Ce Roger, avec son blouson en jeans et ses santiags... Ici, à Saulnois, les hommes portent des bottes en caoutchouc. J'ai voulu le fuir, parce qu'il me faisait du mal, comme j'ai *voulu fuir la ville et ses tentations.* Eh bien, c'est réussi. A force de fuir, me voilà enterrée vive.

Je te serre dans mes bras,
ton inconsolable,

Aline.

∴

Josette,

Yvonne m'écrit que tu fréquentes Roger. Méfie-*toi*, je te le dis très amicalement.

Je n'ai rien à ajouter.

Baisers,

Aline.

∴

Ma Josette adorée,

Ta lettre m'a rassurée. Ainsi, c'est par hasard que cette peste d'Yvonne t'a aperçue avec Roger. Je savais bien aussi qu'une amie aussi fidèle que toi n'irait pas s'acoquiner avec un sale mec comme lui..

Ici, il se passe des choses. Pas beaucoup, mais un peu. M. Verpoux, le facteur, m'a surprise l'autre jour en train de pleurer derrière mon guichet. Mon buvard vert était tout humide. Cela l'a ému. Il m'a dit : « *Il ne faut pas rester seule comme cela, ma petite Aline. Il faut vous distraire. Venez donc à la fanfare avec nous. Vous vous y ferez des amis.* »

J'ai répondu que je ne savais pas jouer d'un instrument de musique. « *Et nous autres !* il m'a répliqué. *C'est juste histoire de rigoler.* »

Je l'ai donc accompagné hier soir à la réunion de la fanfare de Saulnois. Comme je ne connais pas le solfège, on m'a mise à la grosse caisse. Il n'y a qu'un problème : il faudra que je fasse moi-même mon *uniforme. Tu sais* comme je suis peu douée pour la couture. Bah, Verpoux m'a dit que sa femme m'aiderait.

Grosses bises mouillées,

Aline.

∴

Josette, Josette,

Il a de grands yeux bleus et une mèche blonde qui lui tombe sur le front. Il s'appelle Alain. Alain et Aline c'est joli, n'est-ce pas. Mais je rêve. Ou plutôt il faut que je te raconte dans l'ordre.

Il joue du clairon à la fanfare. Depuis quelques répétitions je l'avais repéré, tu penses. Grand, mince, sec, entre Alain Delon et le chanteur Dave. Tout à fait mon genre, quoi, et pas paysan, comme les hommes d'ici.

J'avais bien vu qu'il m'avait remarquée, lui aussi. Il ne me quittait pas des yeux et, quand son regard croisait le mien, pas vraiment par hasard, je suis *fine mouche, il rougissait. Ça lui allait* très bien.

Hier, ça n'a pas manqué. Il s'est arrangé pour se trouver à côté de moi. Du coup, j'étais encore moins en rythme que d'habitude et Laurent Pougnac, le chef de la fanfare, m'a fait plusieurs remarques. Alain a été très gentil. Il a dit *qu'il me donnerait des leçons particu*lières... Il m'a raccompagnée chez moi après la séance. Oh, comme la nuit brillait, pâle dans le ciel étoilé ! Et comme le silence mystérieux de la campagne nous enveloppait ! Nous étions seuls au monde.

Mais je te quitte. Il vient me chercher à la poste pour ma première leçon. Il faut que je me fasse belle...

Je t'embrasse de tout mon cœur,

Aline.

∴

Ma Jojo,

Ah bon, Roger t'invite au cinéma... Après tout, pourquoi pas ? S'il te plaît, vas-y. Mais ne t'attache pas. *Il* te ferait souffrir comme moi, et cela, on ne peut le souhaiter même à sa meilleure amie.

Moi, il faut que je te fasse un aveu : je suis A-MOU-REU-SE. Folle de lui, d'Alain, de ses yeux bleus, de sa mèche blonde et de ses bras costauds d'homme habitué aux durs travaux des champs. Ah, ce n'est pas un gringalet sournois des villes, comme Roger, lui !

J'ai mon uniforme, à présent. Et quand nous jouons côte à côte dans la fanfare, lui du clairon, moi de la grosse caisse, je sens *nos cœurs qui battent* à l'unisson. Il ne s'est pas encore déclaré. Mais je devine qu'il ne va pas tarder.

Je suis malade d'impatience.

Je te saute au cou,

Aline.

∴

Ça y est, Josette,

C'est fait. Il m'a serrée dans ses bras. Nos lèvres se sont rejointes. Il m'a donné un long baiser très doux. Je n'ai *pas résisté. Au lieu de me raccompa*gner sagement chez moi, il m'a prise par la taille et m'a menée vers le petit bois, à la sortie de Saulnois. Nous marchions, tendrement enlacés, et de temps à autre nous nous arrêtions pour nous jeter l'un contre l'autre et nous embrasser avec fougue.

Alain m'a conduite à travers les hauts arbres jusqu'à une clairière qui formait une sorte de chambre. Nous nous sommes allongés sur le tapis d'herbe et de fleurs. J'ai eu une pincée *de jalousie. Combien de fois déjà était-*il venu ici avec des jeunes filles ? Mais un nouveau baiser a vite étouffé ce vilain sentiment.

Je ne t'en dirai pas davantage, Josette. Sache seulement que je n'ai jamais connu pareille extase, alors que, tu le sais, je suis difficile à contenter. Nous nous sommes quittés à l'aube. J'ai proposé à Alain de venir chez moi. Il n'a pas voulu. Je n'ai pas insisté. Il avait l'air tellement triste.

C'est le bonheur, Josette. Le bon*heur qui me donne envie de chanter* à tue-tête dans toute la poste. Il y a une cliente qui attend que j'aie fini ma lettre. Elle a une sale tête, avec une verrue sur la joue gauche. Alors, je prends *tout mon temps pour t'embrasser très* fort.

Aline.

∴

Ma Josette tant aimée,

Saulnois est bouleversé. Hier, le boucher a voulu tuer la bouchère. Il l'a poursuivie dans toute la boutique à travers le magasin, un couteau à la main. Les pompiers s'y sont mis à quatre pour le désarmer. Le plus hardi était mon Alain, bien entendu. J'ai eu peur que cette brute ne le blesse. Mais mon Alain est aussi fort que courageux.

Bref, cette nuit, la bouchère s'est enfuie avec l'instituteur. Résultat, ce matin, l'école est fermée et la boucherie avec. Les enfants courent dans la rue et les ménagères s'en vont faire des provisions au village voisin.

Moi, je suis toute à mon bonheur nouveau. Nous nous retrouvons chaque nuit dans le petit bois. J'ai honte d'être si joyeuse quand il se passe tant de catastrophes autour de moi.

Mais c'est l'amour, on n'y peut rien.

Mille baisers. Mon bon souvenir à Roger.

Aline.

∴

Josette,

Le boucher est désespéré. Il paraît que la bouchère est partie avec la caisse, en plus de l'instituteur.

Je t'embrasse à toute vitesse,

Aline.

∴

Josette, mon amie,

C'est bien triste, ce que tu m'écris sur l'affreux petit Louis. Mourir ainsi, écrabouillé par un autobus, à vingt ans... D'un autre côté, ça vaut peut-être mieux pour lui. Avec sa gueule, il n'avait guère de chances de trouver l'âme sœur. Toutes les filles riaient de lui, à commencer par nous, qui sommes bien tristes pourtant aujourd'hui. Mais la vie n'est rien sans amour. Il valait mieux que l'affreux petit Louis ne vive pas.

J'en sais quelque chose, moi qui déborde d'amour. C'est le printemps, à présent, et toute la nature chante nos effusions. Je suis si heureuse que M. Verpoux m'en a fait la remarque. « *Eh bien ! mademoiselle Aline, on dirait que l'air de Saulnois vous réussit !* » J'ai rougi, bêtement. Et il a ajouté : « *L'air ? Ou certains airs... de fanfare !* » Je lui ai lancé un tel regard *noir* qu'il est *parti sans demander son* reste.

Je me pose tout de même une question, au fond de mon bonheur. Pourquoi Alain, si tendre quand il est seul avec moi, se montre-t-il aussi distant en public ? Et pourquoi ne veut-il me voir que la nuit, dans le petit bois ? Je suis bien plus jolie que toutes les filles de Saulnois. Il ne peut pas avoir honte de moi.

Je vous embrasse, Roger et toi,

Aline.

∴

Josette, oh ! ma Josette,

Depuis deux jours, je n'arrête pas de pleurer. J'ai les yeux gonflés et rouges, la gorge nouée et la tête qui résonne toute seule.

Alain, mon Alain, est marié. A une autre. Une vieille de trente-cinq ans qui lui a fait quatre enfants. J'aime un père de famille. Il m'a avoué tout cela l'autre nuit, en pleurant. Car il m'aime. Je n'en puis douter. Mais il a des responsabilités envers les siens. Il ne peut les abandonner pour moi. Je comprends ces nobles sentiments qui lui font honneur et ne font qu'accroître mon amour *pour lui. Mais je suis désespérée. Pour* une fois que j'aime et qu'on m'aime, c'est un amour interdit. Voilà bien ma chance.

Je ne sais plus que faire. Ne plus le revoir, il n'en est pas question. Je tiens trop à lui. Et lui à moi. Mais le village jase, il me l'a appris. Sa femme souffre, *et ses enfants lui en veulent de faire* pleurer leur mère.

Oh ! je voudrais être morte pour n'avoir jamais connu Alain.

Toi, au moins, veille bien sur ton Roger. Garde-le. Il n'est pas plus mauvais qu'un autre, quand on le connaît bien. Et puis, il est célibataire.

Aide-moi. Pense à moi,

Ton Aline désespérée.

∴

Josette, ma seule amie,

Ce matin, c'était la fête du village. Nous avons défilé, Alain et moi, dans nos uniformes, et nous jouions ensemble devant tout Saulnois rassemblé. Nous marchions du même pas, nous vivions au même rythme. *Chacun* nous voyait et lisait notre amour comme dans un grand livre ouvert à tous. C'était à la fois terrifiant et délicieux.

Nous sommes passés devant la bou*cherie et l'école fermées. Je comprends* mieux la bouchère, à présent, même si le boucher, hébété devant sa boutique vide, me faisait vaguement pitié. Mais pour nous, il n'est pas question de s'enfuir. Alain me l'a dit hier encore. Il se rajustait, après un plaisir plus violent que jamais. Il m'a parlé de Solange, sa femme, quel nom vulgaire, n'est-ce pas, enfin ce n'est pas la faute d'Alain, il m'a parlé de sa femme et de la honte qu'il éprouvait à la tromper, et dit qu'il ne la laisserait jamais avec les enfants. « *Ils ont trop besoin de moi,* a-t-il déclaré. *J'aimerais mieux mourir.* »

Moi aussi, j'aimerais mieux mourir que le perdre.

Bises à Roger, toi et le futur petit,

Aline.

∴

A Josette,

Inutile venir dimanche avec Roger. Vie impossible pour amants maudits. Alain prétend trouver solution. Ai totale confiance en lui. Le suivrai partout. Baisers,

Aline.

∴

Mon Roger, ma chère Josette,

Lorsque vous lirez cette lettre, nous serons morts, Alain et moi.

Oui, nous avons décidé de quitter ensemble une vie impossible. Puisque notre amour ne peut s'épanouir dans ce monde-ci, il le pourra peut-être dans un autre, meilleur. Du moins serons-nous unis à jamais dans la mort.

Vous êtes mes seuls amis, les seuls en qui nous ayons confiance. Voici donc nos dernières volontés. Nous voulons être enterrés côte à côte, au cimetière de Saulnois, revêtus de nos uniformes de fanfare. La musique nous a rapprochés, la musique nous a unis, la musique sera notre bonheur éternel.

Mes pauvres amis, pleurez Alain et Aline.

Et soyez heureux, en souvenir de nous,

Aline. ■

* Écrivain et journaliste, Jean-Pierre Enard, né en 1943, a publié six romans : *Fragments d'amour* (Galilée), *la Ligne de cœur* (Le Sagittaire), *le Dernier Dimanche de Sartre* (Le Sagittaire), *Photo de classe* (Grasset), *la Reine du Technicolor* (Presse de la Renaissance), *le Voyage des comédiens* (Grasset) ; et une pièce de théâtre : *Avec elles* (Galilée). Il est l'un des animateurs de la revue *Romans.*



